



wants pp. 400 - 401

(N.º 9.) Vendémiaire an 12.

M A G A S I N
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,
DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.

AVIS DU LIBRAIRE.

Le prix de ce Journal est fixé :

à 9 francs pour trois mois,
18 francs pour six mois,
36 francs pour un an,

tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

ON peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'étranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

CE Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les CC. ALIBERT, DESGENETTES, BAST, SILVESTRE DE SACY, FOURCROY, HALLÉ, DUMÉRIL, SCHWEIGHÆUSER, LACÉPÈDE, BARBIER, BARBIER DU BOCCAGE, LANGLÈS, LALANDE, LAGRANGE, LEBRUN, MARRON, MENTELLE, BASSINET, MORELLET, NOEL, OBERLIN, CHARDON-LA-ROCHETTE, CAILLARD, VAN-MONS, SICARD, TRAUILLÉ, LÉVEILLÉ, CUVIER, GEORGE

Tome III. (9.^m An.)



**FROY, VENTENAT, CAVANILLES, USTERI, BOET-
TIGER, VISCONTI, VILLOISON, WILLEMET,
WINCKLER. FR. LOBSTEIN, etc. etc.** fournissent des
Mémoires, contient l'extrait des principaux ouvrages
nationaux: on s'attache surtout à en donner une ana-
lyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement
possible après leur publication. On y donne une notice
des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur
toutes les parties des arts et des sciences; on choisit
principalement ceux qui sont propres à en accélérer les
progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inven-
tions utiles dans tous les genres. On y rend compte
des expériences nouvelles. On y donne un précis de
ce que les séances des sociétés littéraires ont offert
de plus intéressant; une description de ce que les dé-
pôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus
curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages
des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués
dont on regrette la perte; enfin, les nouvelles litté-
raires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8.° par
an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier de
chaque mois. La livraison est divisée en deux nu-
méros, chacun de 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, au Bu-
reau du Magasin Encyclopédique, chez le C. FUCHS,
Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Chauguion et d'Hengst,
 { chez Van-Gulik.

A Bruxelles, chez Leunaire.

A Florence, chez Molini.

A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.

A Genève, { chez Manget.

 { chez Paschoud.

A Hambourg, chez Hoffmann.

A Leipzig, chez Wolf.

A Leyde, chez les frères Murray.

A Londres, chez de Boëse, *Gerard Street;*

A Strasbourg, chez Levrault.

A Vienne, chez Degen.

A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes.

Il faut affranchir les lettres.

MAGASIN
ENCYCLOPÉDIQUE.

IX.° ANNÉE.

TOME III.

\$. 1000.

MAGASIN

ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS;

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

CONSERVATEUR des Antiques, Médailles et Pierres gravées de la Bibliothèque nationale de France, Professeur d'Histoire et d'Antiquités; membre de la Société royale des sciences de Göttingue, de celles des Curieux de la Nature à Erlang, des Sciences physiques de Zurich, d'Histoire naturelle et de Minéralogie d'Iéna, de l'Académie royale de Dublin, de la Société linnéenne de Londres; des Sociétés d'Histoire naturelle, philomathique, galvanique, de statistique, médicale d'émulation, des Observateurs de l'homme, et de l'Athénée des arts de Paris; des Sociétés des sciences de Rouen, d'Abbeville, de Boulogne, de Poitiers, de Niort, de Nismes, de Marseille, d'Alençon, de Caen, de Grenoble, de Colmar, de Nancy, de Strasbourg, etc. etc.

IX.^e ANNÉE.

TOME TROISIÈME.

A PARIS,

Chez FUCHS, Libraire, rue des Mathurins,
maison de Cluny, n.^o 334.

AN XI—1803.



3-96



A

FRANÇOIS MÜNTER,

PROFESSEUR DE THEOLOGIE

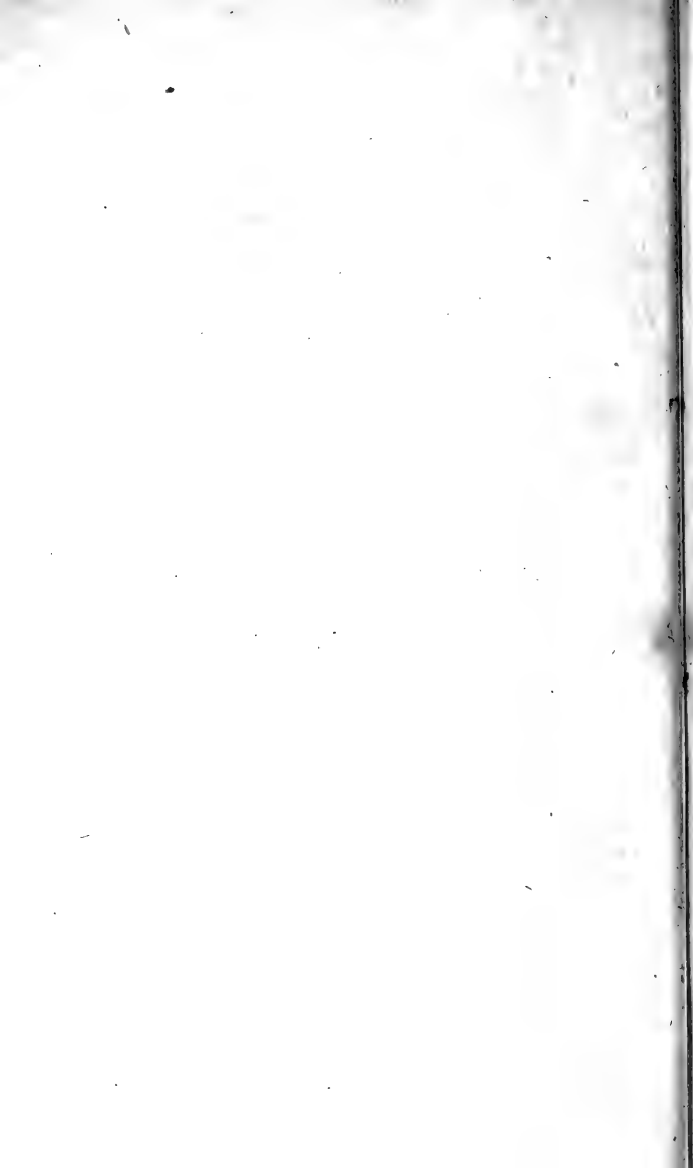
A COPENHAGUE,

PHILOLOGUE PROFOND,

ORIENTALISTE CÉLÈBRE,

HOMMAGE

D'ATTACHEMENT ET DE RESPECT.



M A G A S I N

ENCYCLOPÉDIQUE.

LITTÉRATURE ORIENTALE.

VERSUCH über die keilfoermigen Inschriften zu Persepolis, von Dr. Friederich MÜNTER: mit Kupfern.

ESSAI sur les Inscriptions cunéiformes de Persépolis, par Fr. MÜNTER; avec fig. Copenhague, 1802.

LESSAI que nous allons faire connoître, a paru d'abord en danois, dans le Recueil de l'Académie royale des sciences de Copenhague : il y est divisé en deux mémoires, lus en l'année 1798, à cette Société savante, à laquelle appartient M. Münter. Des exemplaires tirés à part de ces deux mémoires, sous le titre de *Underzoegelser om de Persepolitanske Inscriptioner*, furent répandus en 1800 parmi les savans; mais comme la langue danoise est peu cultivée hors le nord de l'Europe, l'auteur de ces recherches a cru faire une chose agréable au plus grand nombre des savans, en les reproduisant dans un langage plus généralement connu. La traduction allemande a de plus l'avantage d'être ornée de trois

gravures, outre celle qui lui est commune avec l'édition originale.

Il y a déjà long-temps que nous aurions communiqué aux lecteurs du Magasin encyclopédique l'extrait de cet Essai, si ce que nous avons appris des tentatives faites par M. Lichtenstein, et ensuite par M. Grotefend, pour lire et expliquer les inscriptions cunéiformes, et l'espérance que nous avons conçue de voir un nouveau jour se répandre sur ce genre de monumens, ne nous eussent engagés à différer la rédaction et la publication de cette notice. Mais ayant fait connoître maintenant, dans notre lettre au C. Millin, insérée dans ce journal (1), à quoi se bornent, du moins suivant notre manière de voir, les résultats des efforts faits jusqu'ici par MM. Lichtenstein et Grotefend, nous ne saurions tarder plus long-temps à nous acquitter de cette dette.

En rendant compte du travail présenté à une Société célèbre, par un savant dont la réputation est établie sur un grand nombre d'ouvrages estimés, et que la conformité des goûts, et, nous le disons avec une secrète complaisance, une estime réciproque, ont lié avec nous depuis plusieurs années, nous nous bornerons à une simple analyse, laissant aux lecteurs le soin de former eux-mêmes leur opinion. L'honneur que M. Münter nous a fait de citer en plusieurs endroits nos vues ou nos conjectures, nous fait un devoir de cette réserve.

(1) Voy. *Magasin Encycl.* année VIII, t. V, p. 458 et suiv. On a tiré à part quelques exemplaires de cette lettre.

L'ouvrage commence par une courte introduction, dont l'objet est de faire voir que parmi les monumens anciens, il en est peu qui méritent autant de fixer l'attention des amateurs de l'antiquité, que ceux de Persépolis, soit que l'on considère le caractère religieux qu'ils respirent, et leur liaison avec la doctrine de Zoroastre, liaison qu'on ne sauroit méconnoître; soit qu'on envisage la grandeur de l'empire auquel ils ont appartenu, et que nous ne connoissons que d'une manière très-imparfaite. Sous le point de vue de l'art, comme sous celui de l'histoire, ils doivent exciter le plus grand intérêt; et cet intérêt ne peut qu'être augmenté par ce nombre considérable d'inscriptions qui les accompagnent, et dont on a conçu depuis peu d'années, non sans quelque vraisemblance, l'espoir de retrouver la langue et l'écriture. Dans le reste de cette introduction, M. Münter rappelle l'Essai, publié en 1798 par M. *Tychsen* de Rostock, sur le déchiffrement des inscriptions cunéiformes, et il annonce que, quelque éloigné qu'il soit d'adopter les vues et les idées de son savant ami, à l'érudition et à la sagacité duquel il se fait un devoir de rendre justice, il n'entrera cependant point en lice avec lui, à moins qu'il n'y soit indispensablement entraîné par son sujet; et il promet de suivre, sans aucune diversion, et indépendamment de toute autre opinion, la marche de ses recherches particulières.

Donner une idée des ruines actuelles de Persépolis, connues sous le nom de *Tchéhelminar* ou *Hézarsotoun*, des anciens édifices auxquels ces ruines

ont appartenu , de la grandeur et des révolutions successives de la ville connue dans l'antiquité sous les noms de *Pasargade* et *Persépolis* , et dans des temps plus modernes sous celui d'*Istakhar* ; passer en revue ce que les écrivains grecs et orientaux nous apprennent sur l'époque de sa fondation et le nom de son fondateur ; fixer l'attention du lecteur sur l'extrême difficulté , pour ne pas dire l'impossibilité de concilier entre elles ces diverses traditions , tels sont les objets traités dans la première section du premier chapitre. M. Münter observe que la plupart des érudits européens ont suivi exclusivement l'autorité des écrivains grecs , et rapporté la construction des édifices de Persépolis à l'époque de Cyrus et de ses descendans ; qu'un très-petit nombre , et en particulier le célèbre président de la Société de Calcutta , et MM. Wahl et Herder adoptant les traditions des Orientaux , leur ont assigné une origine beaucoup plus ancienne , et qui en reporte la fondation aux temps mythologiques de l'histoire de Perse ; enfin , que M. Tychsen , entraîné par la manière dont il croit avoir déchiffré quelques inscriptions , en a fait honneur au fondateur de la puissance des Arsacides.

M. Münter , dont le travail a pour principal objet les inscriptions de Tchéhelninar , observe que la solution de ce problème historique est de la plus grande importance pour leur déchiffrement ; et cette considération l'oblige à entrer dans l'exposition des motifs en conséquence desquels il attribue ces monumens aux princes de la dynastie des Cayaniens ; mais

il croit pouvoir se contenter de présenter sommairement cette partie de ses recherches, parce qu'il se trouve sur ce point avoir obtenu le même résultat que M. Hecren, l'un des membres les plus distingués de la société royale de Gottingue, a si bien développé dans la seconde partie de l'ouvrage intitulé: *Idees sur la politique, les relations et le commerce des principaux peuples de l'antiquité* (2).

Les tombeaux pratiqués dans la montagne qui environne les ruines désignées sous le nom de Tchéhéliminar, occupent ensuite notre auteur, et sont l'objet de la seconde section de ce premier chapitre. La façade de ces monumens funèbres, taillée à pic dans le roc, est ornée de bas-reliefs qui ne laissent aucun doute sur leur destination. Les descriptions et les dessins que nous devons aux voyageurs modernes qui ont visité ces ruines, comparés avec les récits de Diodore de Sicile et de Ctésias, présentent une conformité trop frappante pour qu'on se refuse à reconnoître l'identité des lieux et des monumens décrits par les uns et les autres; et les traditions conservées par les écrivains orientaux viennent encore à l'appui de cette vérité. Il est pour le moins très-vraisemblable qu'un de ces monumens a reçu le corps de Darius, fils d'Hystaspe, quoique ni l'un ni l'autre des tombeaux pratiqués dans la montagne n'offre d'inscription. M. Münter regrette beaucoup que l'inscription qui, au rapport d'Onésicrite, cité par Strabon, et suivant le témoignage d'autres

(2) *Ideen über die Politik, den Verkehr, und den Handel der vornehmsten Völker der alten Welt.* 2.^e partie, Gottingue, 1796.

écrivains grecs, se lisoit sur le tombeau de ce prince, n'existe plus aujourd'hui ; car le contenu de cette inscription nous étant connu, elle auroit pu nous donner la clef de toutes les inscriptions cunéiformes. Si je ne m'étois interdit toute réflexion, je demanderois si ces inscriptions, qui, au rapport des écrivains grecs, ornoient le tombeau de Cyrus et celui de Darius, peuvent soutenir l'examen d'une critique sévère, et si le style dans lequel elles sont conçues, et la variété même que l'on remarque dans la manière dont elles sont rapportées, n'autorise pas à les rejeter. Ce que M. Minter ajoute, relativement aux emblèmes qui décorent les façades des tombeaux, et qui portent l'empreinte incontestable des dogmes et du système religieux de Zoroastre, est un très-fort argument contre la tradition orientale, qui fait remonter jusqu'à Djemschid la fondation de Persépolis, si, comme tout paroît le prouver, les tombeaux appartiennent à la même époque que les édifices de Tchéhelminar.

C'est à prouver l'identité d'époque de ces divers restes d'antiquité, qu'est consacré le commencement de la troisième section.

Un premier fait, qui peut servir à étayer cette opinion, et qui lie les édifices de Tchéhelminar avec les tombeaux, ce sont les souterrains pratiqués sous ces édifices, et qui ont été observés par divers voyageurs. Si l'on en juge par quelques traditions, par la direction de ces souterrains, dans lesquels on n'a pas encore pénétré fort avant, et par la disposition des tombeaux, il y a tout sujet de croire.

que ces souterrains conduisoient aux lieux destinés à recevoir les corps des souverains ; mais quand on n'auroit aucun égard à cette conjecture, il suffiroit de comparer les bas-reliefs et les ornemens de ces divers monumens , pour y reconnoître un même système de décorations , les mêmes animaux fabuleux ou mythologiques , les mêmes idées religieuses , le même costume ; enfin , un même style , qui se distingue par sa roideur et par une exactitude scrupuleuse dans les détails : de semblables rapports ne permettent point de douter que ces divers monumens n'appartiennent au même plan , à la même nation , à la même époque et à des artistes de la même école , et il est bien digne de remarque que les caractères qui distinguent le style de ces ouvrages de l'art , caractérisent aussi les Dariques , autre genre de monumens dont l'âge ne souffre point de difficulté.

A ces motifs , qui pourroient seuls décider la question , s'en joint encore un autre qui résulte de l'examen détaillé des bas-reliefs que les voyageurs ont copiés , motif qui vraisemblablement acquerreroit encore une nouvelle force de démonstration , s'ils nous eussent mis à même d'étudier la totalité de ces bas-reliefs , dont une petite partie seulement nous est connue. Quelque incomplets néanmoins que soient les dessins que nous possédons de ces magnifiques restes d'antiquités , il nous est permis d'en tirer cette induction , que la plus grande partie de ces bas-reliefs nous représentent le tableau de l'empire de Perse , tel qu'il dut être sous les successeurs de

Cyrus, et sous cette dynastie seulement, à l'exclusion de toute époque, soit antérieure, soit postérieure. « Nous pouvons, dit M. Münter, supposer « avec une sorte de certitude que les architectes « qui ont dirigé les travaux de Persépolis, en y « sculptant cette multitude de figures, n'ont pas « eu seulement l'intention de dérober à la vue l'aspect nu et rebutant de ces roches taillées à pic, « mais que toutes ces figures, partie mythologiques, « partie historiques, tous ces groupes de personnages « diversement variés, doivent être en rapport et « conserver une certaine harmonie avec le temps « et le lieu, et avec la destination même de ces « monumens. »

Notre auteur développe, dans la suite de cette section, les preuves de cette opinion, que lui fournit l'examen détaillé des bas-reliefs de Tchéhelminar comparés avec les témoignages des anciens, et surtout avec ceux que Brisson a recueillis dans son traité *de regio Persarum principatu*, ouvrage classique en cette matière.

Nous ne pouvons mieux faire, pour donner une idée de cette partie du travail de M. Münter, que de citer une portion de cette section, en supprimant les autorités alléguées par ce savant. Nous allons donc le laisser parler lui-même.

« Sur les murailles des escaliers, qui, du côté « gauche, conduisent à la seconde terrasse, on voit « plusieurs personnages qui paroissent converser « ensemble : ce sont des personnages de la cour, « dont les uns portent l'ample vêtement de cérémonie

« des Mèdes, qui tombe jusqu'aux pieds; les autres
« conservent encore le vêtement juste et étroit qui
« étoit l'habit national des Perses. Cette observation
« n'est point indifférente pour fixer l'âge de ces mo-
« numens, puisque nous savons, par le témoignage
« de Xénophon, que Cyrus tout le premier adopta
« le costume des Perses qu'il avoit vaincus, persuada
« à ses amis d'imiter son exemple, et leur distribua
« même des habits persans : l'effet de cette mesure
« fut que, dans la suite, on regarda comme une
« grande distinction de pouvoir porter l'habit des
« Mèdes. On reconnoît sur ces bas-reliefs l'ancien
« usage des Perses, de porter le poignard du côté
« gauche; on y voit aussi toutes les autres décora-
« tions accoutumées parmi cette nation, par exemple,
« ces chaînes d'or... que les monarques de cet
« empire distribuoient comme des signes de leur
« faveur; enfin, les marques de respect que les in-
« férieurs pratiquoient en présence de leurs supé-
« rieurs, se cachant les mains et se couvrant la
« bouche avec un voile, ou seulement avec la main,
« se retrouvent fidèlement observées sur ces monu-
« mens. Mais quant à ces dernières circonstances,
« il faut convenir qu'elles ne peuvent guère servir
« à déterminer la date de ces bas-reliefs, parce que
« toutes ces choses et tous ces usages qui appar-
« tiennent au cérémonial et à l'étiquette, peuvent
« s'être conservés sous l'empire des Parthes, et même
« sous celui des Sassanides.

« La longue procession qui orne la muraille d'un
« escalier à droite des ruines, est bien plus impor-

« tante sous ce point de vue ; et il est fâcheux pour
 « ceux qui se livrent aux recherches historiques que
 « le temps n'en ait épargné qu'une moitié. Cette
 « procession nous offre un grand nombre de per-
 « sonnages diversement habillés , qui montent au
 « palais : ils conduisent avec eux , ou portent dif-
 « férentes choses. Chaque section ou division se dis-
 « tingue des autres par un costume commun à toutes
 « les figures qui la composent. Le premier person-
 « nage de chaque division est conduit par la main ,
 « par un officier de la cour , qui est revêtu tantôt de
 « l'habit des Mèdes , tantôt de celui des Perses , et
 « tient à la main un bâton ou un dard. Tout ceci
 « représente incontestablement les divers peuples qui
 « relevoient de l'empire perse , et qui , au neurouz ,
 « ou premier jour de l'année , principale fête de la
 « nation , faisoient hommage au monarque , par leurs
 « députés , des meilleurs produits de la nature ou de
 « l'art qu'offroient leurs contrées respectives. Nous
 « trouvons çà et là , dans ce tableau , plusieurs traits
 « conformes à la description que nous a laissée Hé-
 « rodote des nations qui composoient l'armée de
 « Xerxès , et c'est une nouvelle raison de rapporter
 « à cette même époque l'âge de ces monumens.
 « Cette conformité , sans doute , seroit plus grande
 « et plus sensible , si Hérodote , au lieu de parler ,
 « comme il le fait en cet endroit , de l'armure et des
 « armes offensives de ces diverses nations , nous eût
 « décrit leur costume ordinaire. Cela n'empêche pas
 « qu'on ne reconnoisse facilement ici les Perses ,
 « d'après les descriptions que nous donnent les an-
 « ciens

« ciens de leurs vêtements et de leurs bonnets. Les
« Cissiens, qui d'ailleurs portoient le même habit
« que les Perses, se distinguoient par leurs mitres.
« D'autres personnages, à en juger par la forme de
« leurs bonnets, peuvent être pris pour des Phry-
« giens. Quelques-uns de ceux qui conduisent des
« chevaux, peuvent représenter des Arméniens; car
« nous savons que l'Arménie devoit aux monarques
« des Perses un tribut en chevaux. Plus loin on voit
« des hommes dont l'habillement semble être celui
« des Bédouins du désert. Dans la rangée supérieure,
« dont la plus grande partie est détruite, M. Nie-
« buhr a observé une lionne; ce qui confirme ce que
« nous avons dit, que ces choses que l'on porte ou
« que l'on mène ici en procession, représentent les
« dons offerts aux monarques par les nations tribu-
« taires: car c'est un fait connu qu'on leur offroit
« des bêtes sauvages pour leurs ménageries et leurs
« parcs. Des hommes vêtus de peaux de lion, avec
« des queues qui trainoient par derrière, étoient
« aussi représentés sur ce bas-relief; caractère qui
« répond parfaitement à la description qu'Hérodote
« nous donne des Æthiopiens. Enfin, les mêmes bas-
« reliefs nous présentent des hommes presque nus,
« et d'autres vêtus de peaux et de fourrures, et par
« conséquent des habitans des climats les plus op-
« posés: les premiers peuvent être de race arabe,
« et les derniers appartenir à des hommes scythes ou
« à des peuplades du Caucase. Si les rangs supé-
« rieurs de figures se fussent conservés, nous y ver-
« rions sans doute aussi des costumes grecs, puisque

« toute l'Asie mineure obéissoit aux rois de Perse,
 « et que vraisemblablement l'orgueil de cette cour
 « n'aura pas manqué d'exprimer en ce lieu, con-
 « sidéré comme le sanctuaire de l'empire, ses pré-
 « tentions à la souveraineté sur les Grecs, sur cette
 « nation si récalcitrante, il est vrai, mais dont une
 « partie néanmoins lui étoit effectivement soumise. »

Je m'arrête ici ; mais je ne puis m'empêcher d'observer que dans quelques-uns des bas-reliefs de Tchélhelminar, M. Münter croit reconnoître des Nègres avec leurs grosses lèvres et leurs cheveux crépus. « Je crois, ajoute-t-il en terminant ces détails, avoir rassemblé assez de circonstances pour
 « fixer l'âge de ces monumens à l'époque des Achæ-
 « ménides ou Cayaniens. Les figures qui nous offrent
 « des Æthiopiens, des habitans sauvages de la Nubie, et des Nègres, sont ici d'un très-grand poids,
 « parce que ces nations ne purent être considérées
 « comme faisant partie des sujets de la Perse, que
 « quand l'Égypte étoit une province de cet empire,
 « entre Cambyse et Darius Codoman. » M. Münter s'attache à prouver que rien ne peut autoriser à appliquer tous les caractères qu'il a réunis à l'époque des Pischdadiens, et encore moins à celle des Arsacides, comme M. Tychsen de Rostock s'est vu contraint de le faire par l'hypothèse qu'il a adoptée. Examinant ensuite à quelle nation durent appartenir les artistes qui exécutèrent ces ouvrages, il se détermine pour les Bactriens, sans exclure cependant tout-à-fait les Ægyptiens : il croit aussi que des travaux si considérables, et qui ne comportoient pas

La concurrence d'un très-grand nombre d'ouvriers, ont pu être continués pendant plusieurs règnes, et n'ont peut-être jamais été entièrement achevés. Enfin, il termine ce premier chapitre en ces termes : « Après
« ces observations préliminaires sur l'âge des édifices,
« des tombeaux et des bas-reliefs de Persépolis, nous
« pouvons admettre avec certitude que les inscrip-
« tions sont aussi de même âge, c'est-à-dire, de
« l'époque de la dynastie des Cayaniens, et que par
« conséquent elles doivent être écrites dans une ou
« plusieurs des langues qui se parloient à cette époque
« dans l'empire de Perse. »

Dans le chapitre suivant, M. Münter examine quelles sont, parmi les langues qui se partageoient alors le vaste empire de Perse, celles dans lesquelles on doit raisonnablement conjecturer que sont écrites les inscriptions de Persépolis; et le résultat de ses recherches est que l'on ne peut guère supposer qu'elles soient conçues dans aucun autre langage que le zend, le pehlvi ou le parsi, ces trois idiômes étant ceux que l'on parloit, suivant les conjectures les plus vraisemblables, dans les provinces centrales de l'empire. Le zend, comme la langue de la religion et des livres sacrés de la Perse; le pehlvi, comme l'idiôme propre aux anciens rois et aux contrées dont les héros les plus fameux tiroient leur origine; enfin, le parsi, comme le dialecte particulier de la Perse proprement dite, paroissent avoir eu également droit à occuper une place sur le monument le plus respectable de l'empire, monument qui appartenoit en même temps et à la religion et à la monarchie.

Je serai bien court dans l'exposé des matières traitées dans le troisième chapitre, et des résultats que notre savant tire des observations que lui a fournies l'examen attentif des inscriptions de Tchélhelminar. Le compte que j'ai rendu du travail de MM. Lichtenstein et Grotefend, dans ma lettre au C. Millin, insérée dans ce journal, me dispense d'entrer ici dans de grands détails. Les résultats de M. Grotefend sont en général, comme je l'ai dit, conformes à ceux qu'a obtenus M. Münter; mais c'est dans l'ouvrage de ce dernier qu'il faut voir chacun de ces résultats établi avec beaucoup d'érudition, et en même temps avec une sagacité, une méthode, une précision qui peuvent servir de modèles dans ce genre de discussions.

Dans la première section, on trouve une récapitulation succincte des diverses sortes de monumens qui offrent des inscriptions en caractères cunéiformes :

« La rencontre de ces caractères sur les briques
 « tirées des fondemens de Babylone, montre, dit
 « notre auteur, leur haute antiquité, tandis que,
 « d'un autre côté, le vase égyptien publié par le
 « comte de Caylus, et divers cylindres d'æmathite,
 « pierre qui paroît n'avoir été employée que par des
 « artistes égyptiens, en nous offrant ces mêmes ca-
 « ractères, nous démontrent que l'usage n'en étoit
 « point encore abandonné sous les monarques Caya-
 « niens, au temps où l'Égypte faisoit partie de
 « l'empire des successeurs de Cyrus. »

Trois sortes d'écritures cunéiformes paroissent sur les monumens persépolitains, l'une *alphabétique*,

une autre que l'on peut croire *syllabique*, la troisième *monogrammatique*; car c'est ainsi que je voudrais appeler cette dernière, où chaque groupe semble représenter un mot. M. Münter la désigne par le nom de *Zeichenschrift für ganze Woerter*, et la compare à l'écriture chinoise ou japonoise; mais il reste à savoir si chaque groupe est le signe d'une idée ou d'un mot, s'il est lié avec la représentation de la chose qu'il désigne, ou avec les sons et les articulations qui seroient à l'énoncer. Dans la première supposition, ces groupes seroient des *hiéroglyphes*; dans la seconde, le nom de *monogrammes* leur convient mieux. M. Münter, qui, dans la seconde section de ce chapitre, établit la distinction de ces trois écritures cunéiformes, indique en même temps celles des inscriptions de Tchéelminar qui appartiennent à chaque classe. Il rapporte à la troisième celles des cylindres, du vase égyptien, et des briques de Babylone: peut-être cette troisième classe devrait-elle former un genre auquel appartiennent plusieurs espèces.

Les résultats précédens sont confirmés dans la troisième section, par un examen plus spécial des inscriptions publiées par M. Niebuhr, et M. Münter y démontre que plusieurs de ces inscriptions sont triples, c'est-à-dire, que la même inscription se trouve concurremment et au même lieu, dans les trois écritures qu'il a caractérisées précédemment. Il justifie en même temps par plusieurs exemples, et spécialement par les monumens Sassanides de Nakschi-Roustam, l'usage des inscriptions dou-

bles et triples gravées sur un même monument.

La quatrième et dernière section de ce troisième chapitre est consacrée à la discussion de quelques passages des écrivains grecs , relatifs à l'écriture dont les Perses faisoient usage. De ce que Darius, fils d'Hystaspe, au rapport d'Hérodote, fit graver des inscriptions en caractères grecs et assyriens, sur des colonnes qu'il éleva près du Bosphore, comme des monumens de sa puissance, ne peut-on pas en conclure qu'à cette époque les Perses n'avoient point une écriture qui leur fût propre ? Cette opinion ne peut-elle pas s'appuyer sur un passage d'une des lettres de Thémistocle, suivant lequel le même Darius donna aux Perses un nouveau caractère, au lieu des lettres assyriennes dont ils se servoient auparavant ? M. Münter répond aux conséquences qu'on voudroit tirer du passage d'Hérodote, que ces lettres assyriennes sont vraisemblablement l'écriture cunéiforme qui put être nommée *assyrienne*, puisque nous savons aujourd'hui, par des monumens incontestables, qu'elle fut usitée dans des temps très-reculés dans l'empire des Assyriens. Quant au texte tiré des lettres de Thémistocle, ces lettres supposées étant sans autorité, on n'en peut rien conclure. Mais quand on admettroit que Darius fils d'Hystaspe eût introduit parmi les Perses un nouveau caractère, on seroit bien fondé à soutenir que cette nouvelle écriture ne fit point abandonner totalement la précédente, puisqu'au rapport de Thucydide, en la quatre-vingt-huitième olympiade, Artaxerxes I, écrivant aux Lacédémoniens des let-

tres qui furent interceptées par les Athéniens, se servoit encore des caractères assyriens.

Dans le quatrième chapitre, l'auteur aborde de plus près son sujet, et propose ses conjectures sur la valeur de plusieurs caractères des inscriptions de Tchéhelminar, et sur leur contenu en général.

M. Münter avertit d'abord qu'il s'occupera principalement des inscriptions de la première classe, c'est-à-dire, de celles dont l'écriture paroît alphabétique. Deux moyens peuvent être employés pour en tenter le déchiffrement : le premier, commun à toute écriture alphabétique, est de tâcher de distinguer les figures qui expriment les voyelles de celles qui représentent les consonnes, et de parvenir ainsi à obtenir la valeur de quelques lettres dont la découverte peut faire deviner un petit nombre de mots ; le second, de comparer les caractères de l'écriture inconnue avec d'autres alphabets connus, qui puissent offrir quelques analogies. Les alphabets zend et pehlvi sont ici sans doute les principaux que l'on doit consulter. M. Münter y joint les alphabets arménien et géorgien. Parmi les lettres des inscriptions alphabétiques de Tchéhelminar, il en est trois que leur retour très-fréquent oblige de regarder comme voyelles ; elles reviennent même assez souvent, pour qu'on en tire l'induction d'une grande conformité entre la langue de ces inscriptions et le zend, dont le caractère est d'exprimer toutes les voyelles, et d'en être même surchargé outre mesure. M. Münter hasarde de déterminer la valeur de chacune de ces trois voyelles,

en partie d'après l'analogie qu'il croit observer entre leurs formes, et celles de certaines lettres des alphabets qui lui servent de pièces de comparaison, et en partie d'après la prédilection de la langue zende pour certains sons. Quelques autres figures peuvent encore exprimer des voyelles, dont le zend compte jusqu'à seize. On les reconnoît, soit par leur retour fréquent, soit parce que seules et sans le secours d'aucune autre figure, elles forment des monosyllabes.

Cette écriture procède incontestablement de gauche à droite, et les mots y sont séparés les uns des autres par un caractère dont on ne peut méconnoître la destination. Cette dernière circonstance est infiniment avantageuse pour le déchiffrement de cette écriture. Une autre observation non moins essentielle, c'est que le même mot reparoit incontestablement avec diverses inflexions grammaticales, ce qui peut donner encore un moyen de connoître la valeur de quelques caractères, en cherchant à appliquer ici les diverses inflexions que les mots reçoivent dans le zend.

M. Münter s'occupe un instant des deux autres sortes d'inscriptions que nous supposons avec lui être syllabiques et monogrammatiques, et sur lesquelles il est plus difficile de former des conjectures plausibles. Il regarde cependant comme certain qu'elles ne sont que des traductions des inscriptions alphabétiques; et si ces dernières sont comme il le pense en langue zende, il est permis de conjecturer que les autres sont en pehlyi et en parsi.

Revenant ensuite aux inscriptions alphabétiques, il recherche particulièrement laquelle doit être la valeur d'un mot de sept lettres, qui reparoit très-souvent dans toutes les inscriptions de cette classe.

M. Tychsen de Rostock a cru que c'étoit le nom d'*Arsace*; M. Münter, conduit par l'analogie des inscriptions sassanides, a pensé d'abord qu'il devoit répondre au mot *MALCA* de ces dernières, et signifier *roi*; mais aucun des mots zends ou pelhvis qui ont cette signification, ne lui ayant paru pouvoir répondre aux sept lettres dont celui-ci est formé, il s'est attaché à l'idée que ce pouvoit être ici une formule religieuse semblable à celles qui sont si communes dans le Zend-avesta, *Je fais Izeschné, je loue le saint Ferouër*, etc. (3). M. Münter, à l'appui de cette conjecture, cite la conformité qu'il a remarquée entre les caractères des inscriptions monogrammatiques et ceux qu'on voit sur divers cylindres qui sont certainement des talismans, et sur les briques de Babylone où ils lui paroissent avoir eu la même destination. Il entre à ce sujet dans des détails dans lesquels on sent qu'il nous est impossible de le suivre, et toutes ces comparaisons le mènent au résultat suivant,

(3) Ce mot est aussi celui auquel s'est d'abord attaché M. Grotefend, qui a donné beaucoup de vraisemblance, comme je l'ai dit dans ma lettre au C. Millin, à la première conjecture de M. Münter. Mais cela ne détruit pas la conjecture formée par ce dernier sur le sujet général de ces inscriptions, qu'il croit, comme on le verra tout-à-l'heure, religieux et talismanique.

qu'il ne présente néanmoins que comme une conjecture qui n'est pas sans vraisemblance :

« Le contenu principal des inscriptions monogrammatiques a trait à la religion. Or, comme les deux autres classes d'inscriptions expriment tantôt les mêmes idées, tantôt des idées analogues à celles des inscriptions monogrammatiques, ce que l'on dit de ces dernières doit s'entendre de toutes, ou du moins du plus grand nombre des inscriptions persépolitaines (4). Si ce magnifique édifice étoit le Capitole, le temple national de l'empire des Perses, si les bas-reliefs qui en faisoient l'ornement avoient pour objet de représenter, avec relation à des idées religieuses, la force et la grandeur de l'état ainsi que la majesté du monarque, sans aucun doute les inscriptions qui accompagnoient ces bas-reliefs, ont dû contenir ces formules solennelles par lesquelles on prioit la divinité, et on conjuroit tous les Am-

(4) Le raisonnement de M. Münter se fera mieux sentir en le présentant de la manière suivante. Les inscriptions en écriture monogrammatiques qu'on voit sur les cylindres persépolitains, expriment certainement des formules talismaniques; et on peut raisonnablement conjecturer qu'il en est de même de ceux que présentent les briques de de Babylone : or, un grand nombre des monogrammes qu'offrent ces deux espèces de monumens, se retrouvent dans les inscriptions monogrammatiques de Tchéhélmînar : ces inscriptions ont donc des sujets analogues à ceux des cylindres et des briques, elles expriment donc aussi des formules religieuses et talismaniques. Mais si cela est vrai des inscriptions monogrammatiques de Tchéhélmînar, il faut que cela le soit aussi des inscriptions alphabétiques et syllabiques, puisqu'elles ne sont que la traduction d'une même inscription en trois langues, ou sa transcription en trois écritures différentes.

« schaspands et les Izeds de protéger le souverain
« et l'empire. Elles ont encore dû exprimer les
« conjurations que l'on employoit pour détruire ou
« prévenir toutes les entreprises qu'auroient pû for-
« mer Ahriman et ses Dives, afin de nuire à l'em-
« pire chéri et protégé d'Ormuzd, et d'occasionner
« sa perte. On pourroit, en conséquence de ces
« données, regarder avec quelque fondement ces
« inscriptions comme le talisman sacré sur lequel,
« suivant les idées de la nation, reposoient la con-
« servation et le bonheur de l'état pendant toute
« la suite des siècles. »

Nous terminerons par ce passage l'extrait de l'ou-
vrage de M. Münter, et nous sommes presque con-
vaincus que si l'on parvient à pousser plus loin qu'il
ne l'a fait le déchiffrement de ces inscriptions,
toutes les découvertes ultérieures confirmeront, du
moins en grande partie (5), ce résultat fondé sur
les plus ingénieuses combinaisons. S. DE S.

(5) Je dis en partie, parce que je conjecture qu'il seroit possible qu'on réussit à déchiffrer les inscriptions de Tchêhelminar, sans que l'on obtînt aucunes lumières sur celles des cylindres et des briques dont les monogrammes me paroissent beaucoup plus compliqués.

P H Y S I O L O G I E.

OBSERVATIONS anatomico-physiologiques sur la Circulation du sang dans l'enfant qui n'a pas respiré ; lues à la première Classe de la Société d'agriculture, sciences et arts du département du Bas-Rhin, dans sa séance du 20 messidor an XI ; par Jean-Frédéric LOBSTEIN, docteur en médecine, prosecteur à l'École de médecine de Strasbourg.

DANS un ouvrage publié l'année dernière (1), j'ai pris l'engagement de revenir sur plusieurs questions relatives à la circulation du sang, dans l'enfant qui n'a pas respiré. Je viens aujourd'hui m'acquitter de ma promesse. Je vais parler dans ce mémoire de quelques opinions que les auteurs ont soutenues sur le mouvement du sang à travers le cœur du fœtus. J'examinerai d'abord si ces opinions sont dans le cas d'être admises ou d'être rejetées ; après quoi je me permettrai quelques réflexions sur les principaux phénomènes que la circulation du sang dans le fœtus nous présente. Ce n'est donc pas un travail complet sur cette matière, que je prétends soumettre à la classe : aussi ne donnerai-je

(1) *Essai sur la nutrition du Fœtus.* Strasbourg, an x.

pas la description détaillée des parties dont j'ai à examiner les fonctions. Je rappellerai seulement des différens points d'anatomie, autant qu'il sera nécessaire pour pouvoir porter, des diverses opinions des physiologistes, un jugement assuré.

Par le moyen du cordon ombilical, le sang est porté au fœtus, et retourne de celui-ci au placenta. Transmis par les extrémités artérielles aux commencemens de la veine ombilicale, il parvient par le tronc de cette dernière dans la scissure horizontale du foie. Ici la veine ombilicale communique avec la veine-porte, et fournit un canal qui va directement s'ouvrir dans la veine cave, tout près du cœur.

Telle est, en général, la marche de la veine ombilicale. Cependant, comme sa distribution et ses rapports ont été décrits d'une manière un peu différente, il est à-propos de les examiner ici plus en détail.

La veine ombilicale, reçue dans la scissure horizontale du foie, donne des branches au lobe droit et au lobe gauche de ce viscère, branches dont le nombre ne sauroit être déterminé, attendu qu'il varie pour chaque individu. Parvenue à l'endroit où la scissure horizontale et transversale se rencontrent, la veine ombilicale fait une inflexion de droite à gauche, et s'ouvre immédiatement dans la branche gauche de la veine-porte. Celle-ci doit, suivant le rapport de Bertin et de Haller (2), être regardée

(2) *Elém. physiol.*, t. VI, p. 479.

comme appartenant plutôt à la veine ombilicale qu'à la veine-porte ventrale, attendu que cette dernière est trop petite pour qu'on puisse la prendre pour le tronc commun de toutes les branches qu'on rencontre dans la scissure transversale. Vis-à-vis l'insertion de la veine ombilicale dans la veine-porte, quoiqu'un peu plus à droite, il naît une branche principale qui est logée dans une fosse particulière, et à laquelle on a donné le nom de conduit veineux. Ce conduit, sans donner ordinairement de branches, s'ouvre soit dans la veine cave elle-même, soit dans une des veines hépatiques qui concourent à la former.

M. Sabatier, dans son *Traité d'anatomie* (3), donne de la veine ombilicale une description un peu différente. Selon lui, cette veine, arrivée dans la scissure horizontale du foie, grossit et forme comme une petite tête arrondie, de laquelle il part deux branches, dont l'une plus courte, mais plus considérable, s'abouche avec la branche gauche de la veine-porte, et l'autre plus longue, mais d'un diamètre plus petit, est le conduit veineux qui se rend dans la veine cave, et qui est presque dans la direction de la veine ombilicale.

Cependant, dans tous les cadavres de fœtus dans lesquels j'ai été à même d'examiner la disposition des vaisseaux qui entrent dans le foie, je n'ai jamais rencontré celle que décrit M. Sabatier. J'ai toujours trouvé que la veine ombilicale se terminoit *toute entière* dans la branche gauche de la veine-porte,

(3) T. II, p. 348, édit. 1781.

et sans se diviser préalablement en deux rameaux, et que de la veine-porte il naissoit une autre branche, qui est le conduit veineux. Cette description est parfaitement d'accord avec celle qu'a donnée Winslow (4). Cet auteur ajoute même que le conduit veineux n'est pas tout-à-fait dans la direction de la veine ombilicale, mais qu'il est situé un peu plus à droite; que par conséquent le sang amené par cette veine est mêlé avec le sang de la veine-porte, avant que de passer dans le conduit veineux. D'après M. Sabatier, au contraire, le conduit veineux étant une branche de la veine ombilicale, il ne se fait aucun mélange du sang de ce conduit avec celui qui revient des organes abdominaux du fœtus.

Je pense aussi avec M. Sabatier que le sang du conduit veineux ne s'est pas intimément mêlé avec celui de la veine-porte, non parce que ce conduit est un rameau de la veine ombilicale, mais parce que cette dernière doit être considérée comme donnant naissance à toute la branche gauche de la veine-porte. Cependant il importoit de rectifier l'opinion du célèbre anatomiste que je viens de citer, parce qu'il pourroit pourtant se faire qu'une petite partie du sang abdominal du fœtus fût ajouté à celui qui est contenu dans le conduit veineux.

Le sang de la veine ombilicale est transmis dans la veine cave inférieure, où il se mêle avec le sang qui revient des extrémités inférieures du fœtus,

(4) *Traité du Bas-ventre*, n. 306. 307.

ainsi que de quelques-uns de ses viscères abdominaux. De la veine cave inférieure, il est versé dans l'oreillette extérieure; ici il s'unit au sang qui est rapporté à cette même oreillette par la veine cave supérieure. Cette masse de sang parviendrait immédiatement dans le ventricule antérieur, sans une disposition particulière qui se trouve dans le cœur du fœtus. Cette disposition consiste en ce que la cloison qui sépare les deux oreillettes, est percée d'une ouverture connue sous le nom de trou oval. Par cette ouverture, une grande partie du sang entre dans l'oreillette gauche, et s'y mêle avec celui qui vient des poumons. Le reste de ce fluide qui est contenu dans l'oreillette antérieure, est transmis dans le ventricule du même côté: de ce ventricule il est chassé dans l'artère pulmonaire; il parviendrait dans les poumons sans la présence du canal artériel de Botal, lequel le conduit dans l'artère aorte. Les artères pulmonaires étant des branches très-petites, n'admettent qu'une quantité de sang peu considérable.

Il résulte de cette disposition du cœur et des gros vaisseaux, que le sang est détourné du poumon pendant tout le temps que la fonction de cet organe n'est pas encore établie.

Cette circulation du sang, différente de celle qui a lieu dans l'homme qui a respiré, avoit déjà été connue de Galien (5). Elle a été enseignée ensuite par Harveï (6), et admise par tous les médecins, si

(5) *Util. part.*, lib. XV, cap. 6.

(6) *Circul. sang. Exercit. I*, p. 60. 61.

l'on excepte J. Méry, de l'Académie royale des sciences (7).

Ce dernier ayant observé que, dans le fœtus, l'artère pulmonaire est d'un plus grand diamètre que l'artère aorte, que le ventricule antérieur a plus de capacité que le postérieur, que l'oreillette droite est plus ample que la gauche, en a inféré que la circulation ne pouvoit pas se faire de la manière que Galien et Harvey l'ont indiquée, parce qu'il faudroit, d'après la doctrine de ces derniers, que le ventricule postérieur et l'artère aorte, recevant en dernière analyse presque tout le sang du fœtus, eussent plus de capacité qu'ils n'en ont en effet. Il faut donc, suivant Méry, que le sang suive une route absolument opposée à celle qu'on lui avoit assignée; c'est-à-dire, qu'il parte du ventricule et de l'oreillette gauches pour passer par le trou de Botal dans l'oreillette droite, d'où il est transmis au ventricule du même côté, et de-là dans l'artère pulmonaire. Celle-ci envoie, d'après cette supposition, une partie du sang à l'artère aorte, par le moyen du canal artériel, tandis qu'une autre portion qui n'a pas besoin de faire la grande circulation, entre dans le poumon, revient de ce viscère, est rendue à l'oreillette postérieure, et de celle-ci à l'antérieure, et retourne ainsi au cœur par une plus courte voie. Il résulte de là qu'une petite quantité de sang suit la route de l'aorte, et que la plus grande quantité ne circule que par le poumon, par l'oreil-

(7) *Mém. de l'Acad. des Scienc. pour l'année 1703.*

lette gauche, par l'oreillette droite et son ventricule. Cette opinion, étayée par d'autres considérations, paroissoit être confirmée par la disposition des parties qu'on remarque dans le cœur de la tortue de mer, dans lequel le ventricule gauche ne donne point d'artère, et n'a même d'autre issue que dans une veine pulmonaire.

La doctrine de Méry ayant été solidement réfutée avant Haller, et ensuite par ce physiologiste même (8), je ne m'occuperai pas à énumérer les argumens dont on s'est servi pour la combattre. Je vais m'arrêter à quelques autres explications, que des auteurs plus modernes ont données de la circulation du sang dans le fœtus. Comme ces explications sont admises par des physiologistes actuels, elles doivent trouver leur place ici, et être discutées à part.

C. F. Wolff a décrit, dans les Actes de Pétersbourg (9), le trou oval et la veine cave inférieure d'une manière différente de celle qui avoit été adoptée par les anatomistes. Cet auteur prétend que la veine cave inférieure, arrivée au cœur, se divise en deux grosses branches, une droite et l'autre gauche, dont la première verse le sang dans l'oreillette antérieure par un orifice assez large, et dont l'autre s'ouvre dans l'oreillette gauche par le trou de Botal. Chacun de ces orifices constitue, suivant cet anatomiste, un trou oval, dont celui de l'oreillette droite

(8) *Elem. physiol.*, t. VIII, p. 385 - 397.

(9) *Novi Comment. Acad. scient. Petrop.*, t. XX, pro ann. 1775, p. 557, tab. 7 et 8.

est formé et circonscrit par l'isthme de Vieussens (l'anneau du trou oval) et la valvule d'Eustache ; celui de l'oreillette gauche , au contraire , par le même isthme et la valvule du trou de Botal. Il y a donc , suivant Wolff , un orifice de la veine cave inférieure pour chaque oreillette ; ces deux orifices ne lui paroissent pas même communiquer ensemble , attendu qu'on ne peut porter qu'avec la plus grande difficulté un stylet de l'une des oreillettes dans l'autre. Avant le troisième mois de la grossesse , continue le même auteur , tout le sang de l'embryon est porté par la veine cave inférieure dans l'oreillette gauche , tandis que la droite n'en reçoit guère que quelques gouttes : aussi , à cet âge , le trou oval est-il plus grand , et la valvule du même trou presque imperceptible. Ce n'est qu'après le troisième mois que les fonctions de l'oreillette droite commencent : de-là vient qu'à cette époque la valvule d'Eustache est mieux formée. C'est alors seulement , selon Wolff , que le sang rapporté au cœur par la veine cave inférieure , se partage en deux colonnes pour les deux oreillettes.

Ces explications , quoiqu'elles paroissent à quelques auteurs très-ingénieuses , me semblent être au contraire , non-seulement très-obscurcs , mais même peu conformes à la véritable disposition des parties. En effet , dans toutes les dissections faites aux différentes époques de la gestation , on ne trouve jamais que la veine cave inférieure s'ouvre par deux orifices dans les deux cavités du cœur ; elle se termine toujours par une seule ouverture dans l'oreillette anté-

rière, laquelle a avec la postérieure une communication plus ou moins libre, d'après l'âge du fœtus. Si, dans les premiers mois de la gestation, le sang entre presque en totalité dans l'oreillette et le ventricule gauches, cela ne provient pas, comme le prétend Wolff, de ce que l'orifice droit de la veine cave n'est pas encore formé, et que par conséquent le gauche est le seul existant; cela dépend plutôt de ce que toute la partie droite du cœur, savoir le ventricule et l'artère pulmonaire, ne sont pas encore développés, et de ce que l'oreillette antérieure forme avec la postérieure une seule et même cavité, comme l'a remarqué Haller dans le cœur du poulet. Et si par la suite la communication entre les deux oreillettes est rendue plus difficile, cela provient de ce que la valvule du trou oval commence à s'élever, et finit par atteindre la partie supérieure de l'anneau. Si enfin le même auteur assure qu'on peut apercevoir manifestement la double terminaison de la veine cave inférieure dans les deux oreillettes, par le moyen d'une incision faite dans la valvule du trou oval, il se trompe beaucoup à mon avis; car, par cette dernière opération, il a détruit la cloison qui existoit entre les deux oreillettes, et il a fait de celles-ci une seule et même cavité; et alors on peut dire que la veine cave s'ouvre dans l'une et dans l'autre.

En disséquant le cœur avec précaution, en ouvrant l'oreillette antérieure de la manière que Wolff a indiquée, on ne trouve donc rien qui confirme la structure des parties telle que cet auteur l'a décrite. La veine cave inférieure se termine immédiatement

dans l'oreillette antérieure, de manière que le sang est obligé de se rendre dans celle-ci avant que de passer à la postérieure; en introduisant un stilet par cette même veine, il entre dans la première oreillette, et en lui donnant une direction inclinée de droite à gauche, il parvient dans l'autre par le trou de Botal. Tout ce qu'on peut dire en faveur de la doctrine de Wolff, c'est que le trou oval et sa valvule sont dans la direction de la veine cave inférieure; en sorte qu'on peut considérer cette valvule comme faisant partie des parois de cette veine, et concevoir celle-ci comme se prolongeant jusques dans l'oreillette gauche; et dans ce sens, la veine cave inférieure s'ouvreroit dans l'une et l'autre oreillettes. C'est sans doute cette disposition que Wolff a voulu expliquer par la description qu'il a donnée de ces parties; mais cette description, au lieu d'éclaircir la question, ne l'a rendue à mon avis que plus obscure.

Une autre explication de la circulation du sang dans le fœtus, a été donnée par M. Sabatier, dans les Mémoires de l'Académie des sciences (10), et ensuite dans son Traité d'anatomie (11). Il est vrai que ce professeur paroît avoir été prévenu dans son opinion par un médecin anglois, qui a publié un petit ouvrage sur la circulation du sang dans le fœtus (12). Cet ouvrage parut à Londres, un an

(10) Pour l'année 1774, p. 198.

(11) T. II, édit. 1781.

(12) *De animâ medicâ, prælectio habita a Franc. Nicholls, M. D., cui accessit disquisitio de motu sanguinis et cordis in*

avant que l'anatomiste françois eût fait lecture de son mémoire à l'Académie des sciences ; mais comme M. Sabatier a donné plus de développement et surtout des preuves à sa doctrine, ce que l'auteur anglois avoit totalement négligé, je dois le considérer comme le premier qui l'ait avancée. Voici en conséquence le précis de son opinion.

Le sang contenu dans la veine cave inférieure, est transmis à l'oreillette gauche à travers le trou oval. Cette oreillette le verse dans le ventricule de son côté, d'où il est chassé dans l'aorte. Les grosses branches qui s'élèvent de la crosse de cette artère, en reçoivent la plus grande partie, et la conduisent à la tête et aux extrémités supérieures. Le sang en revient par la veine cave supérieure ; cette veine le transmet à l'oreillette droite. Le ventricule du même côté le reçoit à son tour, puis il le pousse dans l'artère pulmonaire. La plus grande portion de ce fluide est conduite à l'aorte au moyen du canal artériel, et s'y mêle avec une partie de celui qui vient du ventricule gauche. Toute la portion de sang qui ne s'est point distribuée aux organes de la poitrine, du bas-ventre et des extrémités inférieures, s'engage dans les artères ombilicales, va gagner le placenta, d'où il revient par la veine ombilicale, qui le verse de nouveau dans la veine cave inférieure. Suivant cette explication, le sang du fœtus décrit dans son cours une espèce de huit de chiffre, dont l'intersec-

tion répond à l'ouverture par laquelle l'oreillette droite communique avec la gauche. D'après l'opinion de M. Sabatier, le sang de la veine cave inférieure ne se mêle pas au sang qu'apporte la veine cave supérieure dans l'intérieur de l'oreillette. Il résulte de là, ainsi que de toute la circulation telle qu'il la conçoit, que le sang qui vient du placenta ne retourne vers ce dernier qu'après qu'il a parcouru et pour ainsi dire vivifié toutes les parties de la machine animale, tandis qu'en supposant le mélange du sang des deux veines caves, une partie de ce fluide seroit rendue au placenta presque aussitôt après être entrée dans le corps du fœtus.

Les argumens que M. Sabatier produit en faveur de son opinion, sont : 1.° la situation du trou oval à la partie inférieure de la cloison qui sépare les deux oreillettes ; 2.° la disposition de cette cloison, qui est moins interposée entre les oreillettes qu'entre l'union des deux veines caves, et qui fait que le sang de la veine cave inférieure donne directement dans le trou de Botal ; 3.° la valvule d'Eustache, dont la partie postérieure a plus de largeur que l'antérieure, et dont la fonction consiste à empêcher que le sang de la veine cave inférieure n'entre dans l'oreillette droite, mais plutôt à le diriger vers le trou oval ; 4.° l'épaisseur du bord supérieur du trou oval, qui doit repousser le sang de la veine cave supérieure et l'empêcher de se porter vers cette ouverture ; enfin, 5.° la direction des deux veines caves, qui sont toutes deux inclinées de droite à gauche, et dont la supérieure descend de derrière en devant,

pendant que l'inférieure monte de devant en arrière : ce qui fait que le sang de la première entre facilement dans le ventricule antérieur, et celui de la seconde dans l'oreillette gauche, sans que les deux jets se mêlent.

Cette doctrine a été adoptée par beaucoup de physiologistes : elle se trouve répandue dans plusieurs ouvrages, particulièrement ceux qui sont sortis de l'école de Paris. M. Baudelocque la professe dans ses leçons ; elle se trouve consignée dans les écrits de Bichat et de M. Richerand ; enfin, elle a reçu différentes modifications, et plus ou moins de développemens. C'est ainsi que, dans l'anatomie générale de Bichat (13), on trouve avancée l'idée que, par l'effet de la circulation en huit de chiffre, le sang, au lieu de se mouvoir entre le système capillaire pulmonaire et le général, comme chez l'adulte, se meut entre la partie supérieure et l'inférieure de ce dernier système ; de sorte qu'on peut dire que les parties inférieures et supérieures du corps sont en opposition dans le fœtus, comme chez l'adulte le poumon l'est avec tout le corps. L'auteur que je viens de citer est porté à croire que cette opposition complète entre le haut et le bas du corps, est probablement l'origine de la différence qu'il y aura dans la suite entre ces parties ; différence que Bordeu avoit déjà indiquée d'après l'observation des maladies. Cependant cette circulation n'a lieu, suivant l'opinion de Bichat, que dans les premiers

(13) T. II, p. 348.

mois de l'âge du fœtus , car après ce temps les choses commencent à changer. Le canal artériel se rétrécit peu-à-peu , les artères pulmonaires se dilatent , plus de sang traverse les poumons ; il en revient par les veines pulmonaires dans l'oreillette gauche , qui le transmet dans le ventricule du même côté , lequel le pousse dans la crosse de l'aorte ; en sorte qu'alors le mécanisme de la circulation se rapproche de celui de l'enfant qui a vu le jour.

Quelque ingénieuse et séduisante que soit la doctrine de M. Sabatier , quelque respectable que soit l'autorité des physiologistes qui la professent , je crois néanmoins qu'elle est inadmissible , tant parce qu'elle ne s'accorde point avec la disposition et la structure des parties , que parce qu'elle n'est pas conforme avec les connoissances que nous avons acquises sur l'organisation du fœtus. Voici , en conséquence , les objections que je crois pouvoir lui faire.

1. La circulation , telle que M. Sabatier la décrit , ne peut pas avoir lieu dans l'embryon , ni dans les quatre premiers mois de l'âge du fœtus.

Il est généralement connu que moins l'enfant est avancé en âge , moins la partie droite du cœur est formée. Haller a prouvé par ses nombreuses observations faites sur le poulet , que le ventricule gauche est le premier visible (14) , que le droit est formé après , et qu'il paroît être seulement sur-ajouté

(14) *Opera minora* , t. II , p. 375. *Elem. physiol.* , t. VIII , p. 258.

au précédent (15), enfin qu'il n'y a dans les premiers temps qu'une seule oreillette, laquelle se divise par la suite en deux cavités (16). Or, la structure du cœur des oiseaux, comme animaux à sang chaud, étant la même que celle de l'homme, on peut déjà inférer par analogie que la même chose doit avoir lieu dans ce dernier. Mais l'observation vient encore confirmer d'une manière directe ce que j'avance. Avant le cinquième mois de l'âge du fœtus, il y a une libre communication entre l'oreillette droite et la gauche; ces deux cavités n'en font qu'une: la valvule du trou oval n'existe pas encore au troisième mois; au quatrième, elle commence à se former et à couvrir le tiers inférieur du trou de Botal. A la même époque, le ventricule antérieur est très-petit; je ne l'ai pas trouvé au second mois. Dans un fœtus de trois mois et demi, le cœur, examiné au microscope, présentait à l'extérieur la division des deux ventricules; mais coupé par une section perpendiculaire à son axe, la cavité du ventricule droit paroissoit beaucoup plus petite que celle du ventricule gauche; et dans un autre fœtus un peu plus avancé en âge, la capacité du premier m'a paru être à celle du second comme 3 : 5. Par les dissections des quadrupèdes, on obtient le même résultat: partout le cœur gauche est formé avant le droit, les deux oreillettes ne forment longtemps qu'une

(15) *Opera minora*, t. II, p. 376. 377. *Elem. physiol.*, t. VIII, p. 374.

(16) *Opera min.*, t. II, p. 371.

seule cavité; en un mot, le cœur n'a qu'une oreillette et un ventricule (17). C'est une chose qui est aujourd'hui si généralement admise, que ce seroit tomber dans le ridicule que de vouloir y insister davantage. Maintenant je demande s'il est possible de concevoir comment le sang versé par les deux veines caves dans une seule oreillette, et de là dans un seul ventricule, pourra se rencontrer sans se mêler. C'est cependant ce que Bichat prétend. Selon lui, la circulation en huit de chiffre n'a lieu que dans les premiers mois de l'âge du fœtus. Mais il paroît qu'il a été conduit à ce sentiment par des considérations physiologiques, plutôt que par l'étude anatomique du fœtus.

2. Je viens de prouver que la circulation en huit de chiffre ne peut pas avoir lieu dans l'embryon ni dans le premier âge du fœtus, attendu qu'il n'y a qu'une seule et même cavité pour recevoir le sang des deux veines. Mais dans un âge plus avancé, où les cavités du cœur sont formées, cette circulation est aussi peu admissible. En effet, quoiqu'il soit vrai de dire que la direction des deux veines caves soit différente, cependant il est impossible de concevoir comment les deux courans de sang pourront se rencontrer dans l'oreillette antérieure sans se mêler ensemble. Il est bien certain que le sang ne circule pas dans les vaisseaux du corps comme l'eau coule dans une rivière. Dans celle ci, le confluent

(17) HALLER, *Opera minora*, t. II, p. 437. 441. *Elem. physiol.* t. VIII, p. 501. 574.

des deux eaux différentes peut se faire sans qu'elles se confondent, et souvent on peut même suivre assez loin les traces de leur division. Il n'en est pas de même dans le corps vivant : ici les vaisseaux réagissent sur le fluide qu'ils contiennent. Je sais à la vérité que, dans ces derniers temps, on a nié l'action des troncs artériels sur le sang (18); cependant, si on ne veut pas leur accorder un mouvement de contraction, on ne peut pas leur refuser du moins une force élastique, en vertu de laquelle ils reviennent sur eux-mêmes, quand ils ont été dilatés pendant la diastole. Quant aux veines, tous les physiologistes savent combien est évidente la contraction des deux veines caves près du cœur. On n'a qu'à consulter les observations faites par Stenon (19) et Lancisi (20), pour s'en convaincre. Ces observations ont été confirmées par Haller et Spallanzani. Le premier a vu ces veines battre dans le poulet et dans l'oiseau sorti de sa coque (21). Le second nous dit que les veines caves des salamandres et des raines vertes conservent, après leur rescision et l'écoulement du sang, quelque mouvement de diastole et de systole (22). Ce fait est si vrai et si connu, que depuis les temps de Galien, les médecins ont re-

(18) SPALLANZANI, BICHAT.

(19) *Acta Havniensia*, vol. 2, obs. xvi. *Epist. ad Barthol.* cent. vi, epist. xxvi.

(20) *De motu cordis*, Prop. LVII. MARHER, *Prael. in BOERHÆ Inst. med.*, t. II, p. 80. 81.

(21) HALLER, *Opera minora*, t. II, p. 391.

(22) SPALLANZANI, *Expériences sur la Circul.*, p. 364.

gardé l'oreillette droite et les deux veines caves comme le *primum vivens* et l'*ultimum moriens* de l'animal (23). Si donc les deux veines caves réagissent sur le sang, si de l'aveu de tous les physiologistes le cœur du fœtus a une force vitale plus énergique, une irritabilité plus marquée (24), croirait-on que le sang est versé paisiblement dans l'oreillette antérieure, et qu'il ne fait que passer par celle-ci sans se mêler? Je conviens avec le professeur Sabatier que le sang de la veine cave inférieure a plus de tendance à passer par le trou oval qu'à entrer dans le ventricule antérieur; mais je ne vois pas ce qui pourroit empêcher le sang de la veine cave supérieure de se mêler avec celui de l'inférieure. Je ne pense pas qu'on veuille en attribuer la cause à la présence du tubercule de Lower (25), qu'on a regardé comme propre à diriger la marche du sang de la veine cave supérieure dans le ventricule antérieur; car il est certain que ce tubercule n'existe pas dans l'espèce humaine, à moins qu'on ne veuille prendre pour tel le bourrelet qui se trouve au bord supérieur du trou oval. Ce que je dis est si vrai, que les auteurs ne sont pas encore d'accord sur l'endroit où il faut chercher ce tubercule, et qu'ils ne savent pas même ce que Lower a entendu par cette dénomination. Haller ne l'a jamais rencontrée, et avant lui son existence avoit été totalement niée

(23) MARHERR, *Prael. in BOERH. Inst. med.*, t. II, p. 85.

(24) HALLER, *Elem. physiol.*, t. VIII, p. 283. 284.

(25) LOWER, *de Corde*, p. 55.

par Pison, Heister, Walter, Senac et Morgagni (26). Je ne l'ai pas trouvée non plus dans mes dissections.

D'après ce que je viens de dire, il ne doit donc pas être douteux que le sang des deux veines caves ne soit chassé avec violence dans l'oreillette antérieure du cœur. Une partie de ce sang entrera dans la postérieure, et cette partie sera d'autant plus considérable que le trou oval sera plus grand. Les deux oreillettes seront donc l'une et l'autre en même temps en diastole : or on sait que pendant ce temps les deux ventricules sont en systole ; ce qui fait que pas une seule goutte de sang ne peut pénétrer dans ces derniers. Par la contraction de ces mêmes ventricules, il est imprimé au sang contenu dans les oreillettes une secousse qui se fait sentir jusques dans les veines jugulaires, comme il a été prouvé par les nombreuses observations des auteurs qui ont expérimenté sur les animaux vivans. Or je ne vois pas ce qui pourroit empêcher le sang ainsi retenu momentanément dans les oreillettes, de se mêler pendant la contraction des ventricules. M. Sabatier invoque la disposition anatomique des parties, pour prouver son opinion. Il est très-vrai, comme il le fait voir, que les deux veines caves ont deux directions différentes ; que celle de l'inférieure répond à l'oreillette gauche, et celle de la supérieure au ventricule droit : il est également vrai que la cloison

(26) HALLER, *Elem. physiol.*, t. I, p. 313. 314. *Opera minora*, t. I, p. 50. LOBSTEIN et DIEBOLDT, *Diss. de valv. Eustach.* §. 5.

qui sépare les deux oreillettes est moins interposée entre ces cavités qu'entre les deux veines caves. La conséquence que M. Sabatier en tire seroit aussi admissible, si le sang circuloit dans ces parties comme dans des canaux morts; mais c'est ce qui n'a pas lieu. Si d'ailleurs la disposition des parties est telle que ce professeur l'a décrite, cela provient en partie de la direction très-oblique de droite à gauche qu'a le cœur du fœtus; cela dépend en outre de ce que ce viscère est situé sur un plan horizontal, ou légèrement incliné. Or, dans les quadrupèdes, qui ont le cœur exactement perpendiculaire, et dont les cavités, au lieu d'être antérieures et postérieures, sont absolument droites et gauches, comment cette circulation pourra-t-elle se faire? Cependant ces animaux ont également un cœur double, une cloison entre les deux oreillettes, perforée d'un trou oval, une valvule à ce même trou, un conduit artériel, etc. D'après ceci il faut qu'il y ait de deux choses l'une, ou que cette espèce de circulation n'ait pas lieu dans l'espèce humaine, ou que les quadrupèdes et les oiseaux (27) l'aient également, quoiqu'il n'existe pas chez eux la disposition des parties qui la favorise.

3. La valvule d'Eustache ne peut pas avoir pour usage d'empêcher le sang de la veine cave inférieure d'entrer dans le ventricule droit.

Pour que cet usage dût lui être attribué, il faudroit qu'elle pût s'élever assez pour couvrir l'orifice

(27) HALLER, *Opera minora*, t. II, p. 584.

circulaire du ventricule. Or, voici ce qui me détermine à rejeter cette opinion : dans tous les fœtus de l'âge de la maturité que j'ai examinés, la largeur de cette valvule, prise suivant son bord libre depuis une de ses attaches jusqu'à l'autre, étoit ordinairement de quatre lignes ; sa hauteur mesurée depuis le milieu de son bord libre jusqu'au milieu de celui qui est attaché, étoit le plus souvent d'une ligne, tandis que le diamètre de l'orifice auriculaire du ventricule droit étoit presque constamment de quatre à cinq lignes. Maintenant il faut savoir que dans le cadavre, par conséquent dans l'état de relâchement de la partie droite du cœur, le bord libre de la valvule d'Eustache ne dépasse jamais le bord inférieur de l'orifice du ventricule droit, et que si l'on veut appliquer la valvule contre ce même orifice, elle n'en couvre qu'une très-petite portion. Je ne puis donc concevoir comment cette valvule pourra s'appliquer contre l'orifice, et s'opposer par là à ce que le sang de la veine cave inférieure entre dans le ventricule. Il est bien certain que ce sang n'est pas reçu dans ce ventricule à son passage par l'oreillette, mais ce n'est pas la valvule d'Eustache qui l'en empêche, c'est plutôt uniquement la contraction du ventricule qui, parfaitement isochrone avec la dilatation de l'oreillette, fait que dans l'homme adulte ainsi que dans le fœtus, pas la moindre goutte de sang ne parvient dans le ventricule avant qu'il ne soit derechef relâché. En général, je pense que les mouvemens alternatifs du cœur sont un phénomène qui

qui ne s'accorde pas avec la circulation telle que la conçoit M. Sabatier. Supposera-t-on, comme il paroit le faire dans un mémoire plus récent (28), que le sang de la veine cave supérieure passe dans le ventricule antérieur, sans rencontrer celui de la veine cave inférieure? Mais pour que cette supposition fût admissible, il faudroit que l'oreillette et le ventricule fussent en même temps en diastole. Or, on sait que les mouvemens de ces deux cavités, dans le fœtus comme dans l'adulte, ne sont pas isochrones.

4. Mais admettons que la circulation dans le fœtus soit telle que M. Sabatier l'indique, que le sang nouveau qui vient du placenta monte à la tête et aux extrémités supérieures, et que celui qui revient de ces mêmes parties soit transmis à l'aorte descendante et rendue au placenta, il en résulte que le sang du ventricule antérieur et de l'aorte descendante est du sang veineux auquel s'est jointe une portion de celui qui n'a pas enfilé les artères carotides et sous-clavières; mais il n'y a personne qui ne voie que cette dernière doit être infiniment petite, comparativement à l'autre qui avoit rempli précédemment tout le ventricule extérieur et le canal artériel, lequel surpasse en grosseur l'artère aorte elle-même. La plus grande partie du sang de l'artère aorte descendante est donc un sang vei-

(28) Mémoire sur les changemens qui arrivent aux organes de la circulation du fœtus, lorsqu'on commence à respirer. *Mém. de l'Inst. nat. Scienc. phys. et math.*, t. III, p. 337.

neux, c'est-à-dire, un sang qui a déjà servi à la nutrition des parties de l'extrémité supérieure et de la tête, ainsi qu'aux sécrétions qui s'opèrent dans ces mêmes parties. Suivant l'expression de M. Sabatier, ce sang a besoin d'être vivifié dans le placenta avant de recommencer son cours (29), ce qui indique clairement que ce professeur le regarde comme peu propre à entretenir la vie dans les organes auxquels il doit se distribuer. L'auteur anglais que j'ai cité plus haut dit expressément que le sang de l'aorte descendante est de mauvaise qualité (*Sanguis pessimus*, l. c. pag. 80), qu'il est appauvri et presque tout à fait privé de matière nourricière (*Sanguis fere effætus*, l. c. pag. 77). Cependant on ne peut disconvenir que ce même sang doit encore nourrir tous les organes de la poitrine, ceux du bas ventre, avec les extrémités inférieures. Or, il n'y a aucun exemple dans l'économie animale qui nous démontre qu'un sang veineux et qu'on qualifie de non vivifiant, de non nutritif, d'impur, devienne une seconde fois sang artériel, et fournisse une seconde fois la matière de la nutrition et de la sécrétion, sans qu'il lui ait été ajouté préalablement une certaine quantité de sucs nouvellement élaborés. Le foie est le seul organe où cette disposition a lieu; mais ici le cas est totalement différent et ne peut pas être cité pour exemple. Comment veut-on maintenant que la plus grande partie du fœtus soit nourrie et prenne de

(29) Voyez le Mémoire cité.

l'accroissement? Qu'on ne dise pas que cette même partie du fœtus se ressent de cette disposition, et que par cette raison les organes du bas-ventre et les extrémités inférieures sont peu développés, car il me seroit facile de renverser cet argument. En effet, le canal intestinal, l'estomac, etc. sont bien formés; il se fait déjà une sécrétion dans leurs parois à une époque où des parties qui, suivant la doctrine de M. Sabatier, reçoivent du sang nouveau du placenta, comme, par exemple, le thymus, la glande thyroïde, etc., ne sont pas encore développées. Les parois du thorax sont déjà visibles à un âge très-tendre; l'ossification des côtes est, d'après l'observation constante, une de celles qui se fait la première, à une époque où les extrémités supérieures sont encore des moignons. Cependant, c'est, d'après cette doctrine, un sang veineux qui est employé à la nutrition des premiers, tandis que les extrémités supérieures sont nourries par du sang artériel. Si la tête du fœtus est la plus volumineuse de toutes ses parties, cette disposition existe avant qu'on puisse admettre que la circulation en huit de chiffre ait été établie. Si le bassin et les organes qu'il contient sont peu développés, cela tient à la petitesse des vaisseaux qui s'y portent, et non à la nature du sang qui lui est transmis. Quant aux extrémités inférieures, je les ai toujours mesurées exactement dans les fœtus de tous les âges qui me sont tombés entre les mains, je les ai comparés aux extrémités supérieures, et j'ai cons-

tamment trouvé que leur longueur est au moins égale, que lorsque le pied est étendu, l'extrémité inférieure est plus longue d'une ligne que la supérieure. Cependant je ne nierai pas que la première est plus petite que la dernière, relativement à la grandeur qu'elle doit avoir dans l'adulte; mais cela dépend évidemment de la petitesse des vaisseaux, ainsi que de l'impétuosité avec laquelle le sang se porte préférentiellement dans les artères ombilicales, lesquelles, suivant le rapport de M. Sabatier, doivent être considérées comme la continuation de l'aorte même. D'ailleurs tous les animaux à sang froid ont, dans leur état de fœtus, la partie supérieure de leur corps plus grosse et plus développée que l'inférieure. A-t-on jamais pensé de leur attribuer pour cela une circulation en huit de chiffre? Il suit donc de ce que je viens de dire, que seulement la moitié supérieure du corps du fœtus recevroit un véritable sang nourricier, tandis que l'autre moitié tireroit d'un sang veineux tous les élémens de sa nutrition et de son accroissement. D'un autre côté, le sang de la veine cave inférieure est loin d'être, suivant l'expression de M. Sabatier, un sang récemment vivifié dans le placenta; car la veine cave inférieure reçoit également tout le sang qui revient des extrémités inférieures, celui des organes abdominaux, celui des parties du bas-ventre, etc. Le sang de la veine ombilicale lui-même passe en plus grande partie par le foie, en se mêlant au sang de la veine porte, et ne parvient au

cœur qu'après avoir fourni à une sécrétion (30). Il n'y a donc que la petite portion du sang de la veine ombilicale, passant par le conduit veineux, qui part directement du placenta; et encore n'est-il pas bien certain que cette portion ne se soit mêlée avec le sang de la veine porte, quoiqu'il soit plus que probable que ce mélange n'a pas lieu.

Il résulte de ce qui vient d'être dit jusqu'à présent, 1.° que le sang de la veine cave inférieure ne peut pas être considéré, suivant la rigueur, comme un sang pur et qui vient d'être récemment vivifié dans le placenta; 2.° qu'il n'est pas prouvé que ce sang traverse l'oreillette droite pour entrer dans la gauche, et qu'il croise par conséquent celui de la veine cave supérieure, sans se mêler avec lui; 3.° que la circulation, telle que l'ont expliquée M. Sabatier et le docteur Nicholls, pêche contre le principe qu'ils ont établi eux-mêmes. Car si d'un côté ils nous disent que le sang ne nourrit et ne vivifie les parties qu'autant qu'il a éprouvé des changemens dans le placenta, et que d'un autre côté nous voyons celui de l'artère aorte descendante être nourricier, sans avoir passé par le placenta,

(30) Je sais parfaitement que, par cette sécrétion, le sang de l'enfant subit un changement salutaire, et j'ai moi-même établi, dans mon *Essai sur la Nutrition du Fœtus*, qu'il éprouve par là une dépuracion analogue à celle qui a lieu par la transpiration cutanée et pulmonaire dans l'homme qui respire. Si je parois ne pas faire attention à cette doctrine, c'est pour rappeler à M. Sabatier que le sang de la veine cave inférieure ne provient pas directement du placenta.

sans même être chargé d'une quantité assez considérable de sang nutritif, il est évident que ce système est détruit par lui-même.

D'après toutes ces considérations, je conclus que la circulation du sang dans le fœtus, telle que Harvey l'a enseignée et telle qu'elle a été adoptée par tous les anatomistes, à l'exception de Méry, est la seule qui doit être admise. Je crois que le sang de la veine cave inférieure se mêle dans l'oreillette antérieure, avec celui que la veine cave supérieure apporte. Cette oreillette est dilatée avec une certaine force par le sang des deux veines caves qui la remplit subitement, et dont une partie passe tout de suite dans l'oreillette gauche par le trou de Botal. J'accorde volontiers à M. Sabatier que cette portion appartient de préférence à la veine cave inférieure. Les deux oreillettes seront donc en même temps en diastole, pendant que les deux ventricules sont en systole. Mais bientôt les deux oreillettes se contractent, et les ventricules se relâchent : le sang est alors chassé dans ces derniers, et ils seront en diastole. Cependant ils se contractent une seconde fois, et poussent le sang dans les deux artères aorte et pulmonaire, pendant que les oreillettes se remplissent de nouveau. Ainsi donc, dans le fœtus comme dans l'homme qui respire, on observe au cœur les mêmes mouvemens isochrones. La diastole des oreillettes, la systole des ventricules et la diastole des artères se font en même temps ; et réciproquement, la systole des oreillettes,

la diastole des ventricules et la systole des artères ont lieu dans le même instant. Relativement à la communication existante entre les deux oreillettes, je crois que la quantité de sang qui se porte de l'une dans l'autre, n'est pas la même dans tout le temps de l'âge du fœtus. Je pense qu'au commencement tout le sang des deux veines caves est transmis immédiatement à l'oreillette gauche, par la raison toute simple que le ventricule antérieur n'existe pas encore, ou du moins qu'il est très-petit, et que l'oreillette du même côté est confondue avec la gauche et ne fait qu'une seule cavité avec lui, par le défaut de la cloison intermédiaire et celui de la valvule de Botal. Mais peu à peu cette valvule commence à se former; elle devient plus grande, jusqu'à ce que dans le fœtus de neuf mois elle atteigne le bord supérieur du trou, et que la communication ne puisse être rendue apparente que par l'écartement des parois des deux oreillettes. La quantité de sang qui passe de l'oreillette antérieure dans la postérieure diminue donc à mesure que le fœtus approche du terme de la grossesse. Le sang est alors obligé d'entrer dans le ventricule antérieur; c'est ce qui fait que ce dernier augmente peu à peu de capacité. En effet, si l'on suit exactement le développement successif de ce ventricule, on trouvera qu'il est en rapport inverse avec le trou oval, c'est-à-dire, que plus ce trou est grand, plus le ventricule est petit, et que plus le premier se rétrécit, plus le dernier augmente. Rien de plus

évident dans le cœur d'un fœtus à terme. Le ventricule antérieur, bien plus petit au commencement que le postérieur, jouit alors d'une plus grande capacité que ce dernier ; l'artère pulmonaire et le conduit artériel sont manifestement plus grand que l'aorte. D'où vient cette disposition dans le cœur d'un fœtus à terme, qui est exactement l'inverse de celle qui existoit dans les premiers mois de la grossesse, et qui est si frappante qu'elle a servi de base au système de Méry ? Elle ne peut provenir que de la plus grande quantité de sang qui passe par les cavités droites du cœur et les dilate. Si la doctrine de M. Sabatier étoit vraie, la capacité des cavités droites et celle des cavités gauches du cœur devroient être au moins égales ; car les dernières, recevant tout le sang de la veine cave inférieure, lequel, d'après le calcul de Haller sur la lumière comparative des deux veines, surpasse en quantité celui de la veine cave supérieure, devroient nécessairement être plus dilatées et avoir une plus grande capacité.

L'erreur dans laquelle M. Sabatier me paroît être tombé, provient en partie de ce qu'il rapporte à toutes les époques de la gestation, la disposition du cœur du fœtus telle qu'on l'observe dans celui qui a acquis son accroissement parfait. On se trompe beaucoup si on pense que le cœur de l'embryon soit formé de la même manière que celui de l'enfant qui est près de la naissance. Pour peu qu'on consulte les ouvrages des physiologistes

qui ont fait des observations sur le développement et l'accroissement du fœtus, on trouvera qu'ils s'accordent tous à dire que la formation du cœur est un ouvrage successif; que cet organe, simple au commencement, devient double dans la suite par l'addition d'un nouveau ventricule, etc. Le cœur est donc en quelque sorte imparfait dans les premiers temps de sa formation. Mais la nature sait tirer parti de cette imperfection apparente. L'enfant, tant qu'il ne respire pas, n'a besoin que d'un organe qui reçoit le sang de toutes les parties, et qui le chasse derechef dans tous les endroits. Un cœur à une seule oreillette et un seul ventricule lui suffit pour cela. Mais la nature a besoin aussi de disposer les organes de manière qu'ils soient prêts à entrer en fonctions, lorsque le temps en est arrivé. Il faut à l'homme qui respire, un cœur particulier uniquement destiné pour les poumons: voilà pourquoi le ventricule droit et l'artère pulmonaire commencent à se former. Il s'établit une cloison dans l'oreillette qui la partage en deux moitiés. Cette cloison, qui n'est autre chose que la valvule du trou de Botal, s'élève successivement jusqu'à ce qu'elle atteigne le bord supérieur du trou. Le sang, trouvant donc tous les jours plus de difficulté à passer par ce dernier, est obligé d'entrer dans le ventricule droit. Alors celui-ci se développe, il devient plus ample, et il égale ou surpasse même celui du côté gauche. Mais le sang contenu dans ce ventricule iroit nécessairement dans les poumons, si le

conduit artériel ne commençoit pas à se dilater en même temps que le ventricule augmente lui-même de capacité. De cette manière, le conduit artériel remplace le trou de Botal qui se retrécit insensiblement. Voilà donc une succession de phénomènes et de changemens dans le cœur du fœtus, que l'autopsie a confirmés d'une manière irréfragable. Par ces changemens opérés dans l'organisation, le sang est détourné de sa route primitive, et prend peu à peu celle qu'il doit conserver pendant toute la vie.

Ces considérations, je le sens, paroîtront hasardées aux partisans du système de l'évolution. Ils me diront, que toutes les parties existant à la fois et étant préformées d'avance, aucune ne peut avoir sur l'autre une antériorité d'action. Ils soutiendront que des organes qui ne tombent pas encore sous les sens, exercent néanmoins leur fonction. C'est en raisonnant d'après ce système, que Haller prétend avoir prouvé que les reins sécrètent de l'urine en abondance, quoique eux-mêmes ne soient pas encore visibles. Je ne sais si je m'abuse, mais il me paroît que la théorie de l'évolution arrête beaucoup les progrès de la physiologie, surtout de celle du fœtus. Au lieu d'expliquer une fonction quelconque, d'après l'état des organes tel qu'il se présente à nos yeux, on aime mieux prendre cette fonction telle qu'elle s'exécute dans l'adulte. On pense qu'elle doit se faire de la même manière dans l'embryon et dans le fœtus; et lorsqu'on trouve

une différence d'organisation, lorsqu'on voit même manquer des viscères qui devoient concourir à l'exercice de cette fonction, pour se tirer d'embaras, on assure que ces viscères sont en action, quoiqu'on ne puisse les apercevoir. Cette manière de raisonner est peu philosophique. En effet, il n'y a personne qui ne voie que, du moment que pour expliquer la formation d'un produit même matériel dans l'économie animale, nous admettons l'existence réelle d'un organe qui ne tombe aucunement sous les sens, nous tranchons fort souvent la difficulté au lieu de la résoudre, ou bien nous donnons dans le vague, et l'imagination ne connoît alors plus de bornes. Ce n'est pas ici le moment de développer mon opinion par des exemples tirés de l'organisation du fœtus. En revenant sur sa circulation, je me contente de dire qu'on ne me persuadera jamais que les veines caves très-distinctes versent leur sang dans une oreillette qu'on ne voit pas, et que celle-ci le transmet à un ventricule qui lui-même est encore invisible.

Le sang du fœtus a partout la même couleur dans les artères comme dans les veines, il n'éprouve pas en totalité l'influence du placenta, comme celui de l'homme qui respire éprouve celle du poumon. Il n'y a à chaque pulsation qu'une portion de sang nouveau qui est ajoutée dans son oreillette antérieure à la masse totale. Celle-ci en est en partie renouvelée. En admettant le mélange du sang de la veine cave inférieure avec celui de la supérieure,

il arrive à la vérité qu'une portion du sang venant du placenta est rendue à cette organe presque aussitôt qu'elle en est sortie. Mais quel inconvénient en résulte-t-il ?

Le renouvellement partiel du sang du fœtus assimile sa circulation à celle qui a lieu dans les animaux à sang froid. Dans ces derniers, il n'y a qu'une petite quantité de sang qui est mise en rapport avec l'air atmosphérique dans les poumons : cette quantité est ajoutée dans le cœur à la masse sanguine générale. Chez le fœtus, c'est le placenta qui fait en partie les fonctions du poumon ; le sang qui revient de cet organe n'est pas transmis en entier au cœur, il n'y a qu'une petite portion qui y parvient : c'est celle qui est amenée par le conduit veineux. Ce conduit est donc dans le fœtus des mammifères, ce que la veine pulmonaire est dans les animaux à sang froid. Dans les oiseaux, il existe également un vaisseau analogue au conduit veineux des quadrupèdes. La veine *meningo-cardiaque* du poulet s'étend par ses ramifications jusques près de la surface de l'œuf (31). Son sang est donc plus particulièrement exposé à l'action de la chaleur de l'incubation. Il est versé ensuite immédiatement dans le cœur, sans être obligé de passer par le foie.

S'il y a analogie d'organisation entre les animaux

(31) LEVEILLÉ, *Dissert. sur la nutrit. du fœtus, consid. dans les mammifères et dans les oiseaux*, p. 62.

à sang froid et les fœtus des animaux à sang chaud, comme il paroît être certain, il reste à examiner s'il y a aussi analogie ou même identité de phénomènes.

D'abord nous voyons qu'il y a de grands rapports dans la manière dont la nutrition s'opère. Les animaux à sang froid ont, pour ainsi dire, une seule espèce de sang; celui des artères n'est pas plus rouge et plus chaud que celui des veines, il ne lui est ajouté qu'une petite portion qui s'est régénérée dans les poumons et qui est chargée de principes nutritifs. Cependant ce sang est très-propre à la nutrition, à l'accroissement, au développement de ces animaux, ainsi qu'à toutes les sécrétions qui se font chez eux. La même chose s'observe dans le fœtus des mammifères. Nous trouvons qu'ils se nourrissent très-bien, et que leur accroissement est très-rapide, quoique le renouvellement de leur sang ne se fasse qu'en partie, et que ce fluide ne présente pas encore la grande différence qui existera par la suite entre le sang veineux et le sang artériel. Du côté de la calorification, nous apercevons encore la même analogie. Des expériences faites avec exactitude ont prouvé que la chaleur propre du fœtus étoit moindre que celle de la mère, que le thermomètre appliqué au premier étoit de 27°, tandis que la température de la mère montoit à 30; et ce qu'il y a de plus étonnant dans ces observations, c'est qu'on a trouvé que la chaleur des fœtus morts surpassoit d'un de-

gré celle des fœtus vivans (32). Mettons en parallèle avec ces expériences celles qui ont été faites par Crawford (33) sur les animaux à sang froid. Des grenouilles vivantes dont la chaleur étoit de 67° , exposées à une température de 106° , ont gardé pendant la première minute leur chaleur première, laquelle s'est très-peu élevée dans les minutes suivantes. Des grenouilles mortes exposées au même degré de chaleur, ont été trouvées plus chaudes que les vivantes; leur température étoit toujours plus élevée de trois degrés.

Que conclure de ces observations? que le fœtus a, comme les animaux à sang froid et à sang chaud, la faculté de conserver la chaleur, quoiqu'il se trouve dans un milieu dont la température soit plus élevée que la sienne. Mais pourquoi est-il moins chaud que la mère? N'est ce pas en partie parce qu'il ne reçoit du placenta et ne renvoie à cet organe qu'une petite portion de la masse totale du sang, de la même manière que dans les animaux à sang froid, tout le sang ne traverse pas l'organe pulmonaire?

Ainsi donc, soit en considérant la structure du cœur dans le fœtus, soit en étudiant sa circulation, soit en examinant les phénomènes et les effets de cette dernière, nous ne pouvons pas nous em-

(32) AUTENRIETH et SCHÜTZ, *Diss. sist. exp. circa calor. fœt. et sang. ips. inst. Tubing.* 1799.

(33) *Versuche und Beobachtungen über die Wärme der Thiere, etc. a. d. Engl. von L. CRELL. 2te. Ausg. p. 237. 293.*

pêcher d'admettre que le fœtus des mammifères n'ait été animal à sang froid, avant de devenir animal à sang chaud. Et à mesure que nous rétrogradons vers l'époque de son origine, nous trouvons que son organisation plus simple le rapproche de l'état de simplicité que nous remarquons dans les animaux moins parfaits. On dirait que, relativement à la manière de se nourrir, le fœtus de l'espèce humaine a été successivement plante, mollusque, animal à sang froid, et enfin homme. Dans le commencement de la gestation, l'embryon est attaché à une grande vésicule ; on ne trouve pas de cordon ombilical, le cœur n'est pas visible. J'ai avancé l'idée que la vésicule ombilicale étoit à l'embryon, ce que les cotylédons sont à la plante. Je renvoie à ma dissertation, où je crois avoir suffisamment indiqué la grande analogie de fonction qui existe entre ces parties. Cependant cette vésicule disparoit bientôt, les vaisseaux ombilicaux se forment ; mais pendant leur développement, le fœtus nage toujours dans un fluide ; il s'en approprie la matière nutritive, et se nourrit comme les fœtus des insectes, des vers et des reptiles. Enfin les vaisseaux ombilicaux se sont développés, et la nutrition se fait de la même manière que dans les oiseaux et les quadrupèdes. C'est ainsi qu'on trouve réunis et accumulés pour ainsi dire dans l'homme, tous les modes de nutrition qui appartiennent aux différentes classes d'animaux en particulier.

Telles sont les considérations que j'avois à pré-

senter sur la circulation du sang dans le fœtus. Ayant annoncé que je me bornerois principalement à examiner l'opinion de quelques auteurs sur ce sujet, je me suis abstenu de parler des changemens qui arrivent aux organes de la circulation du fœtus, lorsqu'il a commencé à respirer. Mais comme cette question est étroitement liée avec celle de la première inspiration, je me propose de les traiter l'une et l'autre dans un autre mémoire qui sera incessamment publié.

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

J É N A.

Société minéralogique.

Dans la séance publique de cette société, tenue le 9 janvier, le Dr. *Kiesten* a lu un Mémoire sur la question : *Si la minéralogie peut être regardée comme une science, ou si par la suite elle peut s'élever au rang des sciences ?* M. *Schnaubers* a lu ensuite un Mémoire sur le métal appelé *Nikel*. Le professeur *Lenz* a lu ensuite un Mémoire sur le fer natif et sur son origine. Le baron de *Hendrich* a lu une notice sur la vie de *DOLOMIEU*, et la séance a été terminée par la lecture d'une Elégie sur la mort de quelques membres de la société, envoyée par M. *WERNER* de *Wetzlar*.

V A R S O V I E.

Société des Amis des sciences.

Cette société s'est formée depuis deux ans, sous la présidence de l'évêque *Albertrandi*. Le but de cette association est de cultiver et d'épurer la langue polo-

naise ; de répandre des connoissances utiles par de bonnes traductions de tout ce qui paroît dans ce genre , et surtout par celle des auteurs classiques. Le nombre des membres résidans est de 60 , mais on admet des membres honoraires pris parmi les personnes éclairées de la Pologne , et parmi les étrangers.

Cette société a déjà publié un volume de mémoires sous le titre de : *Roezniki towardzystwa Warszawskiego paczyaciot nauk* , (Annales des amis des sciences de Varsovie , tome I.^{er}) dont voici l'aperçu : 1.^o Discours prononcé à l'ouverture de la séance , par l'évêque J. ALBERTRANDI ; 2.^o Discours du même , sur le but de la société et sur la langue polonaise ; 3.^o Eloge de feu *Joseph Szymonowsky* , par *Stanistas POTOCKI* ; 4.^o Mémoire sur les progrès de la physique , dans la seconde moitié du dix-huitième siècle , par *Joseph OSINSKI* ; 5.^o et 6.^o Discours et Mémoire sur les Muses , par J. ALBERTRANDI ; 7.^o Comparaison des nouveaux poids et mesures françaises , avec les poids et mesures de la Pologne et de la Lithuanie , par le prince *Alexandre SAPIEHA* ; 8.^o Eloge de feu *Ignace Krasieki* , archevêque de Gnesen , par *Fr. DMOCKOWSKI* ; 9.^o de la Dixme en général , surtout de celle en Pologne et en Lithuanie , par *Thadd. CZACKI* ; 10.^o Discours de l'évêque ALBERTRANDI ; 11.^o des Observations astronomiques , par J. SNIADOCKI ; 12.^o Observations astronomiques faites à Varsovie , par le même ; 13.^o De la nouvelle planète , entre Jupiter et Mars , par le même ; 14.^o De la nouvelle étoile mobile , par le même.

FRANCE.

MONTPELLIER.

Séance publique de la Société de médecine-pratique de Montpellier, tenue le 15 floréal de l'an XI.

La Société de Médecine-pratique avoit proposé, dans sa séance publique du 15 floréal de l'an 10, pour sujet d'un prix de la valeur de 300 fr. la question suivante :

Déterminer, d'après l'observation, si les fièvres catarrhales graves diffèrent essentiellement des fièvres rémittentes pernicieuses, et indiquer spécialement, avec le traitement qui leur convient, quelle est l'utilité du quinquina, dans les unes et dans les autres.

Malgré le desir que la Société avoit eu de faire insérer ce programme dans les journaux les plus accrédités, il paroît que les circonstances s'y opposèrent, puisque le sujet de ce prix fut annoncé par un très-petit nombre, et fort tard. Cet événement a sans doute influé sur le concours, puisque trois mémoires seulement ont été envoyés.

Le premier, distingué par cette phrase de Sénèque : *In hoc gaudeo a'iquid discere ut doceam, nec me ullares delectabit licet eximia sit et salutaris quam mihi uni sciturus sum*, n'a pas parfaitement saisi le sens de la question. La Société demandoit qu'on fit une comparaison entre les fièvres catarrhales, et les fièvres rémittentes ; qu'on établit sur-tout la différence qui existe entre les redoublemens qui se rencontrent

dans les unes et dans les autres ; enfin , qu'on fit un parallèle du traitement qui convient à ces deux genres de fièvres , notamment à l'usage du quinquina. L'auteur de ce mémoire , coté n.º 1 , faute de ces détails qui étoient de rigueur , n'a pas satisfait aux intentions de la Société , et le prix n'a pu lui être accordé.

Le second mémoire , portant en tête ce passage tiré de *Juncker*, tab. LXXII : *In quantum autem petechisans (febris) epidemicè grassatur , et ab indole benignâ febris catarrhalis simplicis recedit ; atque ad varias excurret anomalias , in tantum peculiari indiget tractatione* , s'est beaucoup plus appesanti sur l'histoire des fièvres catarrhales , que sur celle des fièvres rémittentes : l'opposition qui devoit être mise entre la nature de ces fièvres , a conséquemment été un peu saillante. Mais un reproche plus grave fait à ce mémoire , d'ailleurs assez sagement écrit , c'est qu'il abonde plus en théorie , qu'il ne se fait remarquer par l'observation , toutelois condition expresse du programme. Ce mémoire n'a donc pu encore être couronné.

Le troisième mémoire , ayant pour épigraphe cette sentence extraite des ouvrages de STOLL : *Je pense qu'on doit rassembler toutes les circonstances d'où nous puissions saisir une idée d'une maladie compliquée , cachée ou naissante* , tom. 1 , trad. franç. pag. 46 , est rempli de néologismes : le plan en est défectueux , les discussions théoriques y sont trop réitérées. Sous ce triple rapport , il a moins encore paru digne des suffrages de la Société.

Le prix qui devoit être adjugé dans cette séance publique, n'ayant donc pu l'être, est remis à l'an 12, avec les mêmes conditions.

La Société de Médecine-pratique ayant délibéré dans sa séance privée du 15 pluviôse de l'an 11, qu'elle distribueroit, toutes les années, dans sa séance publique, six médailles, à titre de prix d'encouragement, et ayant à récompenser le zèle de plusieurs de ses associés, ou de ses correspondans, les a décernés dans l'ordre suivant :

La première a été adjugée à M. *Clos*, correspondant de la Société, et médecin à Sorèze.

La seconde a été accordée à M. *Arnal*, correspondant de la Société, et médecin à Beziers.

La troisième a été donnée à M. *Turanget*, ci-devant professeur en médecine, président de la Société d'Agriculture du département du Nord, associé républicole de la Société, et médecin à Douai.

La quatrième a été adjugée à M. *Turbès*, professeur de pathologie externe, correspondant de la Société, membre de plusieurs sociétés de médecine, et chirurgien à Toulouse.

La cinquième a été accordée à M. *Py*, correspondant de la Société, et médecin à Narbonne.

La sixième a été décernée à M. *Larrey*, professeur d'accouchement du département du Gard, chirurgien en chef de l'hôpital civil et militaire, correspondant de la Société, et chirurgien à Nîmes.

Prix pour l'an 12.

La Société propose pour sujet de prix, consistant en une médaille d'or de la valeur de 300 fr., et qui sera distribué dans la séance publique du 15 floréal de l'an 12, la question suivante :

Existe-t-il un cancer occulte, différent du cancer accidentel ? Quelle est la nature du vice qui les détermine, et quels sont les moyens propres d'en perfectionner le traitement ?

Hippocrate a consigné ce précepte dans ses aphorismes, aph. 38, sect. VI : *Il vaut mieux ne pas traiter ceux qui ont des cancers occultes ; car en les traitant, on les fait plutôt périr ; mais si on ne les traite pas, ils vivent plus long-temps.* Les observateurs n'ont pas assez déterminé la nature de ce cancer que les remèdes aigrissent ; tandis qu'il y en a tant d'autres qui sont radicalement guéris par l'opération, ou dont les progrès sont arrêtés par des médicamens avoués par l'observation. Ces circonstances ont fixé l'attention de la Société, et elle espère que la solution de la question qu'elle propose, donnera lieu à un ouvrage très-intéressant.

Prix remis.

Déterminer, d'après l'observation, si les fièvres catarrhales graves diffèrent essentiellement des fièvres rémittentes pernicieuses, et indiquer spécialement, avec le traitement qui leur convient, quelle est l'utilité du quinquina dans les unes et dans les autres.

Ce prix sera également adjugé dans la séance publique du 15 floréal de l'an 12.

Les mémoires composés en français ou en latin doivent être lisiblement écrits, et envoyés *franc de port*, avant le premier germinal de l'an 12, *ce terme étant de rigueur*, à M. *Baumes*, professeur en médecine, président de la Société de Médecine-pratique, rue du Petit-Scel; ou à M. *Menard*, médecin, secrétaire de la Société, place de la Canourgue.

Les concurrens, astreints aux conditions ordinaires des concours strictement interdits aux membres résidens de la Société, ne se feront point connoître; mais ils désigneront leur mémoire par une épigraphe qui sera répétée dans le billet cacheté, contenant la désignation du nom et de la demeure.

BAUMES, président; MENARD, secrétaire.

L Y O N.

Extrait de la séance publique tenue à l'École vétérinaire de Lyon, le premier floréal an XI (1).

L'objet de cette séance solennelle, et présidé par le préfet du département, étoit 1.^o de distribuer des prix, et des *accessit*, aux élèves qui, dans les différens examens faits par le jury d'instruction de cette école, s'étoient distingués par leurs connoissances,

(1) Extrait fait par M. *Bouvenot*, docteur en médecine de l'École de Paris.

ou à celui qui , par ses bonnes mœurs et la régularité de sa conduite , emportoit le suffrage de ses condisciples ; 2°. de désigner les élèves qui , d'après un concours , avoient été jugés les plus capables de seconder , en qualité de répétiteurs , les professeurs dans leurs fonctions ; 3°. de proclamer les artistes qui , après avoir terminé leurs cours d'études , avoient donné au jury des preuves suffisantes de leurs connoissances théoriques et pratiques , pour être jugés dignes du diplôme de vétérinaire , accordé par le ministre de l'Intérieur.

Dans cette assemblée composée d'un très-grand nombre de citoyens , parmi lesquels on remarquoit des savans distingués , des gens de lettres recommandables , et des artistes célèbres , plusieurs discours très-éloquens ont été prononcés , l'un par le C. *Gilibert* , professeur d'histoire naturelle à l'école centrale du Rhône , et président du jury , sur l'émulation et l'amour de la gloire ; un autre par le C. *Gronier* , professeur de matière médicale , chimie , et botanique , sur l'utilité de l'art vétérinaire , sur les devoirs qu'il impose , et les jouissances qui sont réservées aux artistes qui consacrent leurs veilles à de si nobles travaux ; un troisième , enfin , par le préfet , dans lequel , après avoir témoigné sa juste satisfaction du zèle des professeurs et du jury , de progrès des élèves , il a fait sentir à ces derniers que le triomphe qu'ils venoient d'obtenir , loin de les ralentir dans la carrière de l'étude , leur imposoit au contraire l'obligation plus étroite de s'y livrer absolument ; que les *Bourgelot* , et autres hommes

illustres que compte la science vétérinaire , furent des disciples studieux et dociles , avant d'être des maîtres éclairés et célèbres ; que ces modèles devoient sans cesse être présens à leur mémoire , comme de beaux sujets d'aiguillon et d'encouragement : il a terminé en leur promettant , au nom du gouvernement , tous les moyens d'instruction pour seconder leurs succès , et des récompenses pour y applaudir , lorsqu'il seront mis en évidence.

G R E N O B L E .

Société des sciences et des arts.

La Société des sciences et arts , a tenu une séance publique le 30 thermidor an 11.

Le président (M. MAUREL , conseiller de préfecture) a ouvert la séance par un discours sur les avantages qu'offre la culture des lettres pour tous les âges. Il a fait sentir combien l'amour de l'étude sème de fleurs la carrière de la vie , et combien est heureux celui qui peut s'y livrer de bonne heure et avec constance.

Le secrétaire (M. BERRIAT *Saint-Prix* , professeur de législation) a fait lecture d'un rapport sur les travaux de la Société depuis le 3 thermidor an 10.

Cette séance étoit spécialement consacrée à la distribution du prix que la Société avoit mis au concours , l'année dernière , sur la question suivante :

Quels sont les moyens de perfectionner l'éducation physique et morale des enfans ?

M. GATTEL , professeur de grammaire générale ; a fait lecture d'un rapport sur les treize mémoires reçus par la Société sur cette question.

Parmi les treize mémoires, celui coté n.° 7 a été jugé digne du prix. Il a pour épigraphe ces vers de Voltaire :

Conduisez par la main son enfance docile ;
Le sentier des vertus à cet âge est facile :
Âge heureux où le cœur , exempt de passion ,
N'a point du vice encore reçu l'impression.

L'auteur est le C. Jean-Baptiste PERRIER , natif de Villeneuve-sur-Yonne. Il réside actuellement à Paris , où il est employé au bureau de la guerre.

Deux mémoires ont été jugés dignes d'une mention honorable ; 1.° celui coté n.° 1 , ayant pour épigraphe ce passage de Montaigne :

La plus grande difficulté et plus importante de l'humaine science , semble être en cet endroit où il est traité de la nourriture et institution des enfans.

2.° Le mémoire coté n.° 8 , ayant pour épigraphe ces paroles de Bacon : *Il faut refaire l'entendement humain.*

Le secrétaire a donné ensuite lecture de quelques passages du mémoire couronné.

M. GATTEL , au nom de M. Dubois-Fontanelle , professeur de belles-lettres, a lu une pièce de vers , intitulée *Mes adieux*.

La fin de la séance a été consacrée à la démonstration d'un nouveau *planétaire* exécuté par le C. Martin fils , horloger à Grenoble , sous la direction

de M. *Espié*, membre de la Société, instituteur public, et dont l'école a été constituée secondaire par arrêté du gouvernement. Dans cet instrument, les planètes avec leurs satellites, ainsi que celles récemment découvertes par MM. *Piazzi* en Italie, et *Olbers* en Allemagne, font leur révolution autour du soleil dans un espace de temps proportionnel à celui qu'elles emploient dans le système du monde. Celles qui ont un mouvement propre y font, ainsi que le soleil, leur révolution sur elles-mêmes, et la lune y opère la sienne autour de la terre.

M. *GUÉDI* juge civil, secrétaire adjoint, a annoncé que la Société proposoit, pour l'année prochaine, un prix de 600 francs et six accessits de 50 francs chacun, pour les meilleurs mémoires sur la *Statistique générale ou particulière du département de l'Isère*.

Nous ferons connoître le programme dès qu'il aura été définitivement arrêté.

A B B E V I L L E.

Programme des prix proposés par la Société d'émulation d'Abbeville, pour l'an XII.

Classe des Sciences.

La culture du tabac dans le département de la Somme, est-elle avantageuse ?

Classe de Littérature.

La traduction du traité de Cicéron : *De oratore*, *liber primus*.

Les prix consisteront en médailles, et seront distribués à la séance publique du 15 thermidor an XII.

Les ouvrages destinés au concours, seront adressés avec les formalités d'usage avant le 16 messidor an XII, au secrétariat de la Société.

P A R I S.

I N S T I T U T N A T I O N A L.

Rapport fait à la Classe d'histoire et de littérature ancienne, par A. G. CAMUS, au nom d'une commission, sur les travaux littéraires entrepris ou dirigés par l'Institut, et sur leur continuation d'après l'arrêté du Gouvernement du 3 pluviôse an XI. — Séance du 4 germinal an XI.

Dès les premiers momens de son existence, l'Institut s'occupa de la continuation de grands travaux scientifiques et littéraires, dont les uns étoient l'ouvrage immédiat, soit de l'Académie des sciences, soit de l'Académie des belles-lettres; les autres étoient le fruit d'associations qui ne subsistoient plus, et ne pouvoient désormais être mieux soutenus et surveillés que par l'Institut. Les trois classes partageoient la direction d'une partie de ces travaux; les autres étoient confiés spécialement à la seconde et à la troisième classe. Les changemens opérés dans la distribution des classes par l'arrêté du 3 pluviôse an XI, l'article 4 de cet arrêté qui

charge spécialement la troisième classe, ou classe d'histoire et de littérature ancienne, de la continuation des recueils diplomatiques : les dispositions de l'arrêté du 8 pluviôse, qui nous procurent l'avantage de continuer nos travaux avec quelques-uns de nos collègues qui, pendant ces dernières années, n'ont pu y prendre part, exigeoient que l'on rendît compte aux membres actuels de la classe d'histoire et de littérature ancienne, des travaux entrepris par l'ordre de l'Institut, de leur état, des mesures prises ou à prendre pour leur continuation. La classe l'a ainsi voulu dans sa séance du 22 pluviôse, et, en confirmant dans leurs fonctions, pour l'espace de trois mois, les commissaires chargés de la surveillance des travaux, elle leur a demandé le compte des trois objets que j'ai annoncés. Je vais, au nom de la commission, satisfaire aux ordres de la classe.

§. I.^{er} *Notice des travaux littéraires entrepris par ordre de l'Institut.*

Un arrêté de l'Institut, du 15 floréal an IV, ordonna la continuation, sous la direction de l'Institut, de trois collections : celle des *Historiens de France*, commencée par dom Bouquet ; celle des *Chartes et Diplômes*, commencée par M. de Brétagne ; celle des *Ordonnances du Louvre*, commencée par Secousse. Le C. Brial, bénédictin de la congrégation de Saint Maur, fut chargé du premier objet, à la condition de s'adjoindre une per-

sonne qu'il formeroit, et qui l'aideroit dans son travail. Le C. Dutheil fut chargé du second. L'Institut réserva de nommer, dans une autre séance, les personnes qu'il choisiroit pour la continuation des *Ordonnances*. L'Institut ordonna à ses commissaires de lui présenter un projet sur la manière dont on pourroit former une collection des historiens des Croisades. Enfin, il arrêta qu'il seroit demandé au ministre de l'intérieur, des fonds pour l'encouragement de ces travaux, savoir : 8000 fr. pour les honoraires de chacun des volumes in-fol. des trois collections.

Le rapport de la commission nommée pour présenter à l'Institut les vues dont l'arrêté du 15 floréal fut le résultat, est imprimé au second volume des *Mémoires de la classe de littérature et beaux arts*, pages 25-43, et par cette raison je ne répète pas ici les détails que l'on trouvera dans ce rapport, soit sur les travaux dont la continuation est ordonnée, soit sur quelques autres travaux qui avoient également fixé l'attention de l'Institut.

Je dois seulement observer que l'on auroit dû également imprimer un rapport qui fut fait le même jour à l'Institut, par le C. de l'Isle de Sales, sur l'objet particulier de la collection des *Ordonnances*. Mais le C. de Sales appartenant à la seconde classe de l'Institut, c'étoit à cette seconde classe à faire imprimer dans son recueil le rapport du C. de Sales, de même que la troisième classe

ordonna l'impression de celui qui avoit été fait par l'un de ses membres (1).

La loi de l'établissement de l'Institut, en date du 15 germinal an IV, ayant expressément ordonné par l'article XXV, que cette société continueroit le travail des notices des manuscrits, il n'en fallut pas davantage pour autoriser plusieurs membres de l'Institut à présenter des notices, et à demander au gouvernement que l'impression en fût continuée à l'imprimerie de la République. C'étoit le 5.^e vol. de cette collection. Lorsque l'impression du volume eut été ordonnée, l'Institut, par un programme distribué dans la séance publique du 15 messidor an VI, fit un appel à tous les savans, et les invita à fournir des notices de manuscrits. Le programme publié en cette occasion, est imprimé en tête du cinquième volume des notices.

Les membres de l'Institut qui s'étoient proposé de continuer les notices, ne sollicitèrent aucun traitement particulier pour cet objet, et le premier volume de la reprise de l'ouvrage (5.^e de la collection entière), fut publié sans qu'il leur eût été assigné aucune indemnité. Mais, après la pu-

(1) Le C. de Sales avoit demandé la continuation de l'entreprise des Ordonnances du Louvre : il fut chargé du rapport. Ce rapport fut lu à l'assemblée générale de l'Institut et adopté. Il fut demandé à l'auteur pour le soumettre à la sanction du Gouvernement ; mais, ayant été envoyé, il s'est égaré au retour. Il n'existoit qu'une minute, et ce n'est de la faute ni de l'auteur ni de la classe, s'il n'a pas été imprimé dans les *Mémoires*. (Note du C. de Sales.)

blication du volume, l'Institut destina à ce travail une somme de 3,000 francs par volume. Elle fut répartie entre tous les collaborateurs qui avoient fourni des notices pour le cinquième volume. Pareille somme a été distribuée de la même manière après la publication du sixième volume.

Le 15 vendémiaire an VII, il fut rendu compte, à la séance publique, des travaux entrepris par l'Institut national, ou exécutés sous sa direction, et, le même jour, il fut publié un programme pour la continuation de la description des arts. L'un et l'autre sont imprimés dans le troisième volume des *Mémoires de littérature et beaux-arts*. On y voit la liste des arts dont l'Académie des sciences a donné la description, et la liste de ceux qui restent à décrire.

Tels sont les travaux entrepris ou dirigés par l'Institut.

Pour les surveiller, l'Institut avoit formé deux commissions. L'une, composée de membres des trois classes, dirigeoit le recueil des notices des manuscrits, et étoit en même-temps chargée de surveiller l'impression des descriptions des arts qui seroient approuvées par l'Institut. L'autre commission, formée seulement de membres de la seconde et de la troisième classe, dirigeoit la continuation des grandes collections historiques et diplomatiques, proposoit les travaux qui pouvoient s'y rapporter, et en surveilloit l'impression. Indépendamment des membres de la première classe, qui faisoient partie de la première commission, et qui n'étoient pas
comptés

comptés dans la seconde, quelques membres, soit de la seconde, soit de la troisième classe, étoient seulement de l'une des deux commissions; mais la plupart l'étoient en même-temps de l'une et de l'autre. En effet, il y avoit une extrême affinité entre les travaux auxquels elles se livroient; il y avoit même beaucoup plus de rapport entre les notices des manuscrits et les collections diplomatiques, qu'entre ces notices et la description des arts.

§. II. *Etat des travaux entrepris ou surveillés par l'Institut.*

Parmi ces travaux, la description des arts ne semble pas devoir être comptée dorénavant au nombre de ceux qui intéressent spécialement la classe d'histoire et de littérature ancienne. Lorsque la classe réunissoit dans son sein des peintres et des architectes, elle pouvoit prendre une part active à la description des arts. L'état des choses n'est plus le même : aussi l'article IV de l'arrêté du 3 pluviôse, ne charge-t-il nommément la classe que de la continuation des collections diplomatiques. Mais au moment où nous parlons ici pour la dernière fois de la description des arts, il est convenable d'exposer en deux mots où l'on en étoit à cet égard. Les invitations faites au public avoient été peu fructueuses. Il s'est présenté deux personnes étrangères à l'Institut; l'une pour décrire l'art de la verrerie, l'autre pour décrire l'art de la charpenterie. La commission n'a rien vu de ce que l'on

a écrit ou de ce que l'on s'est proposé d'écrire sur la verrerie. La description de l'art de la charpenterie a été proposée par le C. Hassonfratz, professeur à l'école polytechnique; la commission en a vu plusieurs cahiers: plusieurs planches ont été gravées; le premier volume (format in-4.^o) est presque entièrement imprimé.

Le C. Desmarets, membre de l'Institut, a annoncé qu'il avoit préparé la description de l'art de la papeterie, tant en Europe qu'en Chine. Il n'a rien été imprimé de cette nouvelle description; je dis *nouvelle*, parce que le C. Desmarets a déjà publié dans l'*Encyclopédie méthodique* une description de l'art du papetier; mais dans celle qu'il propose actuellement, il annonce des augmentations considérables.

Le C. Camus avoit projeté de donner la description de l'art de la typographie, et en même-temps son histoire. La première classe et la troisième ont nommé des commissaires pour l'examen de son travail; mais jusqu'à présent ce travail n'a consisté que dans des mémoires sur des points particuliers de l'art typographique. Quelques-uns ont été imprimés, tels que celui qui expose l'histoire et les procédés du stéréotypage; d'autres ne l'ont pas encore été, tels qu'un mémoire sur les imprimeries qui existent dans les différentes parties du monde, particulièrement sur celles où l'on emploie des types de langues orientales et étrangères, et un mémoire sur les diverses formes que les graveurs en caractères ont, depuis l'origine de l'imprimerie

jusqu'à nos jours, successivement données aux caractères grecs.

Il résulte de cet exposé que jusqu'à ce moment la description des arts a été peu avancée par l'Institut ; les travaux littéraires ont eu plus de succès.

I. *Notice des manuscrits.*

Il a déjà été publié par l'Institut deux volumes de notices des manuscrits, le 5^e et le 6^e de la collection entière. On a mis en tête du 5^e volume un avis qui rappelle le plan de cette collection, son origine et la composition des quatre premiers volumes. Le 7^e volume de la collection est sous presse à l'imprimerie de la République, et il sera bientôt en état d'être publié. Il est composé de deux parties distinctes. L'une comprend l'impression entière de l'ouvrage d'un Arabe (les *Tables astronomiques* d'Ibn Younis), à la publication duquel les astronomes de la première classe de l'Institut mettent beaucoup d'intérêt. Le manuscrit a été traduit par le C. Caussin, et le texte arabe a été imprimé sous sa direction, avec la traduction française. Cette partie du volume qui forme 350 pages est terminée. Le surplus du volume comprend différentes notices : il faut encore environ 240 pages d'impression pour le compléter et le livrer au public.

II. *Collection des historiens de France.*

Il avoit paru avant la révolution treize volumes de la collection des historiens de France. Le 12^e et le 13^e se rapportent à la fin du 11^e siècle et à la

majeure partie du douzième ; ils comprennent les règnes de Philippe I^{er}, Louis le-Gros et Louis-le-Jeune ; mais tout ce qui remplit cette période n'est pas renfermé dans les 12^e et 13^e volumes. Le C. Brial annonça à l'Institut que , dans le plan des auteurs , un 3^e volume , 14^e de la collection totale , étoit nécessaire pour compléter la partie commencée , et pour fournir les tables nécessaires aux 12^e et 13^e volume. Ce fut donc de la rédaction de ce 14^e vol. que le C. Brial et le C. Druon , autre bénédictin de la congrégation de Saint-Maur , qui lui fut adjoint , se trouvèrent chargés. En l'an 8 , ils remirent effectivement le texte d'un volume auquel il manquoit encore la préface ; mais ils observèrent que ce volume ne suffiroit pas pour contenir la totalité des pièces relatives aux règnes de Philippe I^{er}, Louis-le-Gros et Louis-le-Jeune , et qu'il faudroit une seconde partie au tome 14^e, ou plutôt au tome 15^e, pour renfermer toute cette période.

Les deux anciens bénédictins , les CC. Brial et Druon , ont reçu la totalité de leur traitement pour le 14^e volume. Le texte entier du volume et les tables , mais non encore les préfaces , sont déposés à la bibliothèque de l'Institut ; l'impression du volume est commencée à l'imprimerie de la République ; 46 feuilles sont tirées d'après les *bons* que le C. Duthiel donne sur les feuilles qu'il lit avant le tirage. L'impression avoit été suspendue faute de fonds ; mais l'Institut en ayant obtenu pour cette destination , il a été fait un premier paiement à l'imprimerie de la République ; on est en état de lui en

faire un second, et rien ne doit s'opposer à la suite de l'impression.

Quant à la composition de l'ouvrage, les deux auteurs qui en sont chargés ont à remettre le texte du 15^e volume, plus les préfaces du 14^e et du 15^e. D'après le compte qu'ils ont rendu à la commission, la partie du travail relative au texte dont le C. Brial étoit chargé, est terminée, mais ses préfaces ne sont pas achevées. La partie du travail du C. Duon est faite; il reste à le mettre au net. L'un et l'autre ont promis que, dans l'intervalle de deux mois, tout seroit en état; et l'intérêt public, quant aux fonds assignés pour la confection du Recueil des historiens de France, n'est pas compromis, vu que les CC. Brial et Duon n'ont encore reçu que 2,856 fr. sur la somme due pour le 15^e volume.

La commission s'est occupée, il y a quelques mois, du plan qui seroit à suivre pour la continuation de la collection des historiens de France, lorsqu'on aura passé l'époque des règnes de Philippe I^{er}, Louis-le-Gros et Louis-le-Jeune. Elle a nommé pour cet examen les CC. D'heil et Lévesque, auxquels le C. Brial a remis de son côté, une esquisse du plan des volumes qui doivent comprendre les règnes de Philippe Auguste et de son fils Louis VIII, ou l'intervalle des années 1180 à 1226. Les commissaires, après l'examen de ce plan, conforme à celui des volumes antérieurs, ont pensé qu'il n'y avoit rien à changer à l'ancien plan, jusqu'à ce que l'on fût arrivé au règne de Saint-Louis: alors les numemens imprimés devenant plus nombreux, il sera

possible de mettre plus de réserve dans le choix de ceux qui formeront la collection.

On observera , d'après l'examen du *syllabus* présenté par le C. Brial , des pièces relatives aux règnes de Philippe Auguste et de Louis VIII , que , sans altérer le plan de la collection , il y a plusieurs pièces comprises dans le *syllabus* qu'on pourroit se dispenser de réimprimer , en indiquant le lieu où elles se trouvent. Par exemple , le C. Brial annonce que , pour les lettres historiques relatives à ces deux règnes , il aura une abondante moisson à faire dans les lettres d'Innocent III , publiées par le C. Dutheil. Mais la collection des diplomes qui contient les lettres d'Innocent III , étant une collection absolument du même genre que celle des historiens de France ; ces collections étant tellement liées que , dans toute bibliothèque où l'une se trouvera , l'autre l'accompagnera presque nécessairement ; ne seroit-ce pas un double emploi manifeste de réimprimer , dans la collection des historiens de France , ce qui est imprimé dans la collection des diplomes.

Je demande la permission d'ajouter une remarque qui m'est particulière. D'après ce que j'ai vu dans les dépôts des départemens réunis , je suis assuré que si l'on veut faire quelques recherches dans ces dépôts , et pour peu que l'on soit aidé par ceux qui sont préposés à leur garde , on y recueillera une multitude de pièces intéressantes , inédites , et qui remplaceroient avantageusement beaucoup de pièces qu'on se propose de faire entrer dans la collection

des historiens , d'après les éditions qui en ont été déjà publiées.

III. *Collection des diplomes.*

La collection des diplomes est , comme il a déjà été dit , continuée par le C. Dutheil. Trois volumes ont été publiés , avant la révolution : l'un contient des diplomes de tout genre , recueillis par M. de Bréquigny ; le 2^e et le 3^e contiennent spécialement les lettres d'Innocent III , recueillies par le C. Dutheil. Ces trois volumes manquent des grandes tables de noms , de matières , de lieux , etc. , qu'il est si utile de joindre à ces vastes collections. Le 4^e volume doit contenir les diplomes de Pépin et de Charlemagne.

Le C. Dutheil a fait ou fait faire , par les personnes dont il a dirigé le travail , les tables des trois premiers volumes , et la collection des diplomes. Le texte qui doit composer le 4^e volume , n'est pas complet ; cependant une partie considérable est terminée et en état d'être livrée à l'impression. Le C. Dutheil n'a pas encore touché la totalité de la somme assignée pour le 4^e volume des diplomes. Il n'y a pas de fonds faits pour l'impression de ce volume ; on pourroit en demander pour l'an 12.

IV. *Collection des ordonnances.*

La continuation de la collection des ordonnances a été retardée par deux causes : la difficulté de trouver des personnes auxquelles on pût confier ce tra-

vail, et qui voulussent s'y livrer; les fonds indispensables, tant pour le travail que pour l'impression. Après différentes propositions, les CC. Pastoret et Camus se sont trouvés définitivement chargés de ce travail par l'Institut, et par le gouvernement, qui a approuvé le choix de l'Institut. Au mois de floreal an 10, il a été fait des démarches auprès du consul Lebrun pour obtenir les fonds nécessaires: le résultat a été que le ministre de la justice (alors le C. Abrial) a proposé au Gouvernement d'employer, tant au travail qu'à l'impression, des fonds dependans de son ministère. Le Gouvernement l'y a autorisé, et le ministre a donné avis à l'Institut qu'il ordonnanceroit les sommes nécessaires tant pour le travail que pour l'impression, lorsqu'elles lui seroient demandées.

La suite de la collection des ordonnances avoit été précédemment confiée à M. de Bréquigny. Le dernier volume publié par ce savant étoit le 14^e. Le C. Dutheil a remis aux CC. Pastoret et Camus plusieurs matériaux préparés pour le 15^e volume; il avoit même déjà été imprimé, du vivant de M. de Bréquigny, 96 pages du 15^e volume; mais la plupart de ces feuilles n'existant plus, et d'ailleurs quelques pièces omises ayant été recouvrées, il paroît qu'il faudra recommencer absolument l'impression du 15^e volume. Les ordonnances qu'il comprendra, datent de l'entrée du règne de Louis XI, ou du 22 juillet 1461. Le texte sera précédé d'un discours qui présentera l'exposé historique de la collection des ordonnances jusqu'à cette époque, et la notice des

sources dans lesquelles on a puisé les pièces qui le composent. Le plan suivi dans cette collection, depuis son origine, sera gardé jusqu'au règne de François I^{er}. Lorsqu'on sera arrivé à cette époque, il sera vraisemblablement nécessaire de faire quelques changemens dans le plan ancien, afin de ne pas multiplier excessivement la réimpression d'ordonnances dont les éditions sont communes. On donnera aussi, soit après le 15^e, soit après le 16^e volume, un volume de supplément à ceux qui ont précédé. M. de Bréquigny et ses prédécesseurs ont publié plusieurs supplémens ; mais la matière n'est pas épuisée, et déjà plusieurs pièces inédites ont été recueillies par les nouveaux collaborateurs. Ils sont en état de faire commencer, aussitôt que les fonds, sur lesquels il n'a été encore rien touché, auront été effectués, l'impression du texte du 15^e volume. Le grand-juge, ministre de la justice, a promis de les ordonnancer.

V. *Autres collections de divers genres.*

Indépendamment des quatre grandes collections dont on vient de rendre un compte spécial, la troisième classe de l'Institut et la commission des travaux littéraires ont porté leur attention sur d'autres travaux littéraires de grande importance, et dont la continuation est généralement désirée par les savans. Ces travaux sont la continuation et la fin du *Gallia Christiana* ; la continuation de la collection des conciles de France, commencée par D. Labat ; l'acquisition des manuscrits de D. Berthereau et la

publication de la partie de ces manuscrits qui contient l'histoire des croisades ; le grand dictionnaire de la langue françoise , commencé sous la direction de la Curne de Sainte-Palaye , et rédigé , pour la partie du premier volume qui a été imprimée , par le C. Mouchet ; plusieurs travaux sur l'histoire des anciennes provinces de France , notamment sur celle du Languedoc ; la continuation du grand recueil des *Acta Sanctorum* , commencé par les Bollandistes , et l'acquisition de leurs manuscrits. Il seroit trop long d'exposer en détail tout ce qui a été fait à cet égard par la classe et par la commission. Leurs rapports , leurs délibérations , leurs demandes au Gouvernement , sont consignés dans les registres de la classe et de la commission , on en a même rendu compte au public dans les récits des travaux de la classe , particulièrement dans celui qui a été distribué à la séance du 15 messidor an 9. La notice des manuscrits de D. Berthereau a été faite par le C. Silvestre de Sacy ; elle est imprimée au *Magasin encyclopédique* , t. II de la septième année , pag. 1 et suivantes. Sur ces différens objets , l'Institut et la commission n'ont pas jusqu'à présent obtenu du Gouvernement les moyens d'acquérir les manuscrits , de continuer les travaux , et de publier les ouvrages dont on vient de donner l'indication. La prolongation de la durée d'une situation tranquille et heureuse mettra sans doute le Gouvernement en état de seconder tous les vœux des savans et de l'Institut ; mais déjà on lui doit un juste tribut de reconnoissance pour la libéralité avec la-

quelle il donne les moyens de continuer et de publier les notices des manuscrits, la collection des historiens de France, celle des diplomes et celle des ordonnances.

§. *Mesures prises et à prendre pour la continuation des travaux littéraires, faits ou dirigés par la troisième classe de l'Institut.*

Les mesures qui ont été prises par le passé ont consisté à établir deux commissions qui, par elles-mêmes ou par quelques-uns de leurs membres nommés à cet effet, dirigeoient et surveilloient les travaux, et se concertoient avec la commission des fonds pour l'obtention, la répartition et le paiement des sommes destinées, soit aux travaux, soit aux impressions.

Par sa délibération du 22 pluviôse, la classe a réuni en une seule commission les membres de la seconde et de la troisième classe qui appartenoient aux deux commissions distinctes précédemment existantes; elle a continué à cette commission unique les pouvoirs confiés à l'une et à l'autre. C'étoit la première mesure à prendre. Son résultat est que les travaux littéraires entrepris ou surveillés par l'Institut, n'ont éprouvé aucun retard dans leur marche: le compte qui vient d'être rendu, au nom de la commission, annonce qu'elle apportera toujours le plus grand zèle à répondre à la confiance de la classe. La récompense que ceux qui la composent sollicitent de leurs collègues, c'est qu'ils veuillent bien l'entendre souvent sur l'état des travaux qu'ils

dirigent , et que l'Institut appuie auprès du Gouvernement les demandes de la commission , toutes les fois qu'elles paroîtront utiles au progrès des sciences et des lumières.

Déjà , au reste , la classe a pris des mesures définitives sur la continuation des travaux littéraires , en ordonnant , par l'article XVI de son règlement , en date du 27 ventose , approuvé par le PREMIER CONSUL , le 2 germinal an 11 , « qu'elle nommera ,
 « chaque année , une commission de huit personnes ,
 « pour surveiller la continuation du recueil des notices et extraits des manuscrits , de la collection
 « des historiens de France , du recueil des chartes
 « et des ordonnances du Louvre , ainsi que les autres travaux historiques ou littéraires dont la classe
 « pourra être chargée. »

La seule proposition particulière que la commission ait à faire aujourd'hui , est relative aux trois volumes de notices qui ont paru dans ces dernières années , savoir , le 4^e , le 5^e et le 6^e. Quelques-uns des membres de la classe qui ont reçu les trois premiers volumes , comme membres de l'académie des belles-lettres , auxquels le septième volume et ceux qui suivront , seront distribués , à raison de leur qualité de membres de l'Institut , n'ont point reçu les 4^e , 5^e et 6^e volumes. La commission propose d'arrêter qu'il sera écrit , au nom de la classe , au ministre de l'intérieur , pour le prier de donner ordre au directeur de l'imprimerie de la République , de remettre les 4^e , 5^e et 6^e volumes des Notices des manuscrits , à ceux des membres qui ne les ont pas

reçus. Leurs noms et l'indication des volumes qui leur manquent, seront joints à la lettre.

Au Palais-National des sciences et des arts.

Signé, DUTHEIL, DACIER, LEVESQUE, DUPUIS,
DE SALES, GRÉGOIRE, LANGLÈS, AMEILHON,
CAMUS.

Mémoire sur les observations qu'il est important de faire sur les marées dans les différens ports de la République, lu dans la séance du 26 floréal an XI (16 mai 1803).

Dans sa séance du 12 floréal dernier, la classe a nommé une commission composée des citoyens Laplace, Rochon et moi (1), pour lui proposer un plan d'observations à faire sur les marées dans les différens ports de la République. Le mémoire suivant renferme les vues des commissaires sur cet important objet.

Dans les sciences naturelles, les théories ne sont d'abord qu'une explication plus ou moins ingénieuse des phénomènes, qui est nécessairement subordonnée au nombre des faits connus et à la précision avec laquelle ils ont été observés : ce n'est, à proprement parler, qu'une espèce de cadre plus ou moins étendu, qui embrasse ce qu'on connoît sur l'objet dont il s'agit.

On demeure long-temps attaché à ces premières théories, ou plutôt à ces premières ébauches ; le

(1) Lévêque.

temps et l'autorité des auteurs leur donnent même une sorte de sanction, dont l'effet est de dispenser d'observer autant qu'il seroit nécessaire, et par-là de rendre la science stationnaire pendant d'assez longs intervalles de temps. Ce n'est guère que lorsque la masse des faits devient assez imposante par leur ensemble, qu'on se résigne enfin à abandonner ces explications prématurées pour adopter d'autres principes. L'expérience est le premier et le principal instrument de toutes nos connoissances physiques; cependant il a fallu que l'esprit humain ait fait de grands progrès pour en être bien convaincu: aussi la philosophie expérimentale est-elle une science toute moderne.

Mais si le nombre et la précision des observations peuvent seuls donner naissance aux véritables théories, d'un autre côté ce n'est que lorsqu'on est parvenu à connoître les véritables lois de la nature, qu'on sent bien la nécessité des bonnes observations; et ce n'est aussi qu'à cette époque que, dans chaque partie des sciences naturelles, l'art d'observer fait de véritables progrès et qu'il étend son domaine.

Parmi les grands phénomènes de la nature, celui du flux et reflux de la mer a toujours été un objet d'admiration pour tous les hommes, et de méditation et même de tourment pour les philosophes. Pithéas soupçonna que les marées étoient réglées par la lune; Strabon en a passablement bien décrit les principaux phénomènes, et de temps en temps on a vu paroître différentes opinions sur les causes du flux et reflux de la mer, dont la plus remarquable

par le nombre et le caractère de ses partisans est celle de Descartes. On trouve, à la vérité, quelques passages dans les auteurs anciens, qui en attribuent la cause à l'attraction des corps célestes ; mais ces idées, qui n'étoient que de simples aperçus, sont demeurées stériles jusqu'à Newton, parce qu'on n'a pas réellement de véritables connoissances, lorsqu'on n'est pas assez avancé pour les soumettre à l'analyse et en faire l'objet d'un calcul rigoureux ; ce n'est proprement qu'à cette époque que la science commence.

Les observations les plus grossières, et même les plus circonscrites à une localité, ont dû, long temps avant Pithéas, faire soupçonner que les marées sont réglées par la lune : tous les habitans des cotes de l'Océan en ont dû être promptement convaincus. Ainsi tout annonce ce fait avec la même évidence que le retour des saisons ; on ne peut attribuer une grande gloire aux auteurs qui en ont parlé les premiers : ce n'est pas là, à proprement parler, une découverte, ni même une observation tant soit peu profonde. Jusqu'à Newton on a été dans la plus complète ignorance des vraies causes de ce merveilleux phénomène ; jusqu'à lui on n'a cessé de s'égarer dans de vaines hypothèses, et on étoit bien loin de soupçonner qu'il étoit soumis à la même loi qui règle et détermine les mouvemens des différentes parties du système planétaire.

Malgré cette profonde ignorance des causes, la navigation, cet art qui met tous les autres à contribution, a de bonne heure tiré un grand parti des

effets. Il a suffi d'observer que le retard journalier des marées est sensiblement uniforme ; qu'elles reviennent aux mêmes heures tous les quinze jours, et que les plus fortes ont lieu au temps des nouvelles et pleines lunes. Il a suffi, dis-je, de ces connoissances de fait pour pouvoir calculer l'heure de la haute mer avec une précision dont on se contentoit, et qui même étoit suffisante pour les besoins de ces premières époques.

Maintenant que nous n'avons plus rien à désirer sur la théorie du flux et reflux de la mer ; que, grâce aux progrès de l'analyse depuis Newton, on a suivi tous les détails et calculé tous les effets avec la précision qu'on exige dans le calcul des phénomènes astronomiques, il est temps de multiplier et de perfectionner les observations, non pour confirmer une théorie qui n'a plus besoin de l'être, mais pour assurer la détermination de plusieurs points délicats du système du Monde, et aussi pour rendre raison de quelques anomalies apparentes qu'on remarque dans quelques régions du globe, et pour leur assigner leur véritable cause. On est bien certain que ces anomalies sont une suite du mouvement général qui se trouve modifié par des circonstances locales ; mais il faut pouvoir évaluer l'influence de ces circonstances dans chaque port, et cela ne peut se faire que par de bonnes observations.

La sûreté de la navigation est d'ailleurs fortement intéressée à ces observations, et aux résultats qui doivent en être la suite ; car, vu le grand tirant d'eau des vaisseaux, il importe beaucoup qu'on puisse
calculer

calculer avec précision l'heure de la haute mer, non-seulement dans l'intérieur des ports, mais plus particulièrement encore dans les endroits épineux qui sont vers leur embouchure, où les vaisseaux ne peuvent passer avec sûreté qu'au moment de la pleine mer. Il faut pouvoir régler sa navigation de manière à ne se trouver dans ces passages dangereux qu'au moment où ils cessent de l'être, c'est-à-dire, vers le temps de la haute mer. Enfin, toute la navigation côtière a le plus grand besoin de connoissances exactes sur le mouvement des marées : or, il est temps de mettre la main à l'œuvre, pour faire jouir la marine et le commerce des avantages résultans de l'état actuel de nos connoissances. L'utilité publique est le seul but des méditations et des recherches des physiciens géomètres.

Au commencement du dernier siècle, l'académie des sciences sentit vivement la nécessité d'avoir de bonnes observations : elle présenta à M. le comte de Pontchartrain, alors chargé du département de la marine, un mémoire en forme d'instruction sur la nécessité de charger des personnes habiles et intelligentes d'observer le flux et reflux de la mer, et sur la méthode que l'on doit suivre pour faire ces observations. Le P. Gouye et Lahire rédigèrent ce mémoire d'après les vues de la compagnie. Le ministre chargea de ce travail les professeurs de navigation établis dans les ports, et l'académie reçut plusieurs suites d'observations, dont les principales furent celles faites à Dunkerque et au Havre pendant les années 1701 et 1702, les premières par M.

Baert, et celles du Hâvre par M. Bossaye du Bocage ; tous deux professeurs de navigation.

. Cassini fils a discuté ces observations dans les *Memoires de l'Académie* de 1710, ainsi que d'autres plus anciennes faites à Brest en 1679, et à Bayonne en 1680, par Lahire et Picard. Il a pareillement discuté dans les *Mémoires* de 1712 et 1713, une longue suite d'observations faites à Brest dans les années 1711 et 1712 : elle fut commencée par M. Montier, puis continuée et étendue jusqu'à 1716, par M. Coubart, habile professeur de navigation. Ces dernières expériences sont particulièrement recommandables par leur nombre et les attentions qu'on y a apportées. On doit regretter que les observations de l'année 1713 aient été perdues.

Quoique Cassini fût attaché au système de Descartes, qui étoit alors en vogue, il n'en est pas moins vrai que son travail au sujet des observations dont nous venons de parler, a été très-utile, et que pendant long-temps il a formé les seules connoissances positives que nous ayons eues sur le cours des marées. C'est avec le secours de ce travail que D. Broull, aidé d'ailleurs de la théorie, a formé sa *Table du retardement des marées*, qui a été et est encore si utile aux navigateurs. Les systèmes prématurés périssent, mais les faits sont éternels.

Nous pourrions citer une foule d'occasions où l'Académie des sciences a eu non-seulement en vue les progrès rationnels des sciences, mais leur application aux plus grands objets d'utilité publique : aucune société savante n'a porté aussi loin sa solli-

étude à cet égard : la marine sur-tout lui aura d'éternelles obligations. C'est à l'académie des sciences que l'Europe maritime est redevable des premières lumières sur la théorie de la construction des vaisseaux, sur leur manœuvre, etc. ; c'est aussi de son sein que sont sorties les premières notions judicieuses sur le jaugeage des vaisseaux, etc.

Outre la théorie, le calcul des marées repose sur des faits ; il repose principalement sur la connoissance de ce qu'on appelle *l'établissement des ports*. Nous en avons, à la vérité, des tables très-étendues ; mais cette partie a besoin d'être rectifiée, et appelle votre sollicitude. L'établissement de la majorité des ports n'est pas connu avec la précision que comporte l'état de nos connoissances, ni même avec celle qu'exige la sûreté de la pratique. Une chose assez étrange, c'est que les dernières expéditions autour du Monde nous ont fourni, pour des régions éloignées de nous de plusieurs milliers de lieues, des données plus précises que celles que nous avons pour beaucoup de ports de notre voisinage, et que nous fréquentons tous les jours.

La suite des observations de Brest dont nous avons parlé forme un ensemble dont la théorie fournit tous les résultats avec une précision imposante. De semblables matériaux pour les autres ports ne laisseroient sans doute plus rien à désirer pour la pratique, mais il seroit toujours utile d'observer, sur-tout dans les circonstances où les causes concourent ensemble pour donner les plus grandes ou les plus petites marées. Il seroit donc important de faire des observa-

tions lorsque le péricée ou l'apogée de la lune et du soleil concourent avec la syzygie ; lorsque le péricée de la lune, concourant avec la syzygie, ces deux astres sont voisins de l'équateur ou des tropiques, etc. Les marées des quadratures, quoique moins importantes pour les opérations du service maritime, ne présentent pas moins d'intérêt dans leur marche ; et, dans tous les cas, les observations deviennent importantes pour évaluer l'effet des circonstances accessoires. On observe sans cesse les éclipses, quoiqu'il ne soit nullement nécessaire de vérifier les principes sur lesquels leur prédiction est établie.

La marée de la nouvelle lune de germinal dernier fournit un exemple de l'utilité des observations : elle a été observée à Brest par notre confrère Rochon. Les circonstances étoient des plus favorables pour produire une très-grande marée, et cela est effectivement arrivé. Mais ce qui rend cette observation vraiment importante, c'est que le temps s'étant trouvé presque calme, cette marée a été uniquement produite par la cause générale, sans aucune complication météorologique, et qu'elle n'en a pas moins été une des plus fortes qu'on ait encore observées dans ce port. Les observations de cette marée, faites à Calais par M. Septfontaines, sont au-si très-importantes.

D'après toutes ces considérations, la classe dont l'objet principal est d'étendre ses recherches sur tous les objets d'utilité publique, ne peut manquer de prendre un grand intérêt au plan d'observations que nous allons lui proposer, et qui doit servir

d'instruction aux personnes qui seront chargées de son exécution. Cet exemple ne peut d'ailleurs manquer d'être suivi par les nations étrangères. La classe a sur ce dernier point une influence réelle par sa correspondance.

Votre commission pense,

1.° Qu'on doit multiplier les observations autant qu'il sera possible.

2.° Qu'il est surtout essentiel d'observer toutes les circonstances des marées des jours des syzygies et des quadratures, ainsi que celles des marées des trois jours qui suivent ces phases.

3.° Les observateurs devront tenir un journal de leurs observations. Ce journal doit être assez circonstancié pour faciliter le dépouillement, la comparaison et la discussion des observations. La forme en est indifférente ; mais vos commissaires pensent que des tableaux distribués en colonnes, ainsi qu'il suit, conviendroient très-bien.

A la tête de la page de chaque mois on écrirait l'heure vraie des phases de la lune, réduite au méridien du lieu.

La première colonne contiendrait le quantième du mois ; la deuxième , le temps vrai du passage de la lune au méridien du lieu , en heures et minutes ; dans la troisième on marquerait l'heure vraie de la haute mer ; dans la quatrième , la hauteur de la marée en mètre et décimales du mètre ; dans la cinquième , l'heure vraie de la basse mer , et dans la sixième , le degré désigné par l'échelle au moment de la basse mer.

Une septième colonne contiendrait le diamètre apparent du soleil au moment de la haute mer ; une huitième, la déclinaison du soleil au même instant, en degrés et minutes seulement. Enfin la neuvième et la dixième colonnes contiendraient, l'une le diamètre apparent de la lune au moment de la haute mer, et l'autre la déclinaison de la lune au même instant, exprimée en degrés et minutes seulement. On pourra même se contenter de remplir ces quatre dernières colonnes, pour les observations de marées des jours des syzygies, des quadratures et des trois jours suivans.

A ces dix colonnes principales il sera utile d'ajouter une colonne de remarques et d'observations particulières, dans laquelle on écrira l'état de l'atmosphère, principalement la direction du vent, et sa force pendant la durée du flot et du jusant ; on y marquera aussi la direction de la marée montante et descendante. Quoiqu'il ne paroisse pas indispensable de tenir note de la hauteur du baromètre et du degré du thermomètre, il est toujours utile d'inviter les observateurs à marquer, autant qu'il leur sera possible, ces deux élémens dans leur journal d'observations.

4.° Le premier soin des observateurs sera l'établissement de l'échelle métrique des marées. Chacun choisira dans sa localité l'endroit le plus convenable et le plus à sa portée ; on aura surtout soin que le zéro de cette échelle ne reste jamais à sec, même dans les plus basses eaux.

Vos commissaires pensent que, dans les départ-

temens maritimes, le lieu d'observation doit être hors de l'enceinte du port, afin d'éviter les embarras inséparables des grands mouvemens maritimes, et pour avoir la facilité d'y communiquer pendant la nuit. Ils jugent aussi en général que l'extérieur du port est plus convenable que l'intérieur pour avoir de bonnes observations: ils proposent en conséquence qu'à Brest l'échelle métrique soit établie sur la rade, dans le voisinage de l'observatoire, et que ces observations soient comprises dans les attributions du directeur ou du sous-directeur de l'observatoire.

Dans les lieux où les marées s'élèvent à une hauteur telle que les vaisseaux du premier rang peuvent passer sans danger dans des endroits qui étoient à sec quelques heures auparavant, comme il arrive à Saint-Malo et à Granville, il ne sera pas toujours facile de se procurer une échelle propre à marquer la haute et la basse mer. Dans ce cas, l'observateur établira deux portions d'échelle, l'une pour évaluer la haute mer, et l'autre pour la basse mer, et, par un nivellement exact, il déterminera combien le zéro de la première échelle est élevé au dessus du zéro de la seconde. Ce dernier parti a plusieurs avantages, et est même indispensable dans les localités où la mer laisse une grande plage à découvert.

Autant qu'il dépendra d'eux, les observateurs feront en sorte que ces échelles soient fixes et permanentes. En conséquence, ils les établiront sur les jetées, sur le revêtement des fortifications, et,

en cas de besoin , sur les rochers ; ils auront soin qu'elles soient , autant qu'il sera possible , à l'abri , afin que la grande houpée de la mer , dans certains cas , ne nuise pas trop à la précision des observations , et ne les rende pas trop incommodes.

Les observations faites en 1701 et 1702 , par M. Baert , présentent un appareil commode , employé par ce professeur pour diminuer l'effet de ces oscillations nuisibles , lequel a été ensuite employé à Brest dans les dernières observations que nous avons rapportées. Cet appareil consistoit en un tuyau carré , formé de quatre planches , ouvert par le bas , et fermé en haut par un couvercle percé d'un trou à son milieu. Ce tuyau étoit placé verticalement , fortement contenu , et entouré d'une guérite pour mettre l'observateur à couvert et lui donner le moyen d'observer commodément. Dans l'intérieur du tuyau étoit un flotteur ou espèce de piston fort léger , surmonté d'une longue tige , mince et légère , de bois ou d'un fil de métal , qui sortoit hors du tuyau , et marquoit par ses divisions la hauteur de la marée au dessus d'un terme fixe. On sent qu'on pourroit aussi surmonter le tuyau d'une planche verticale , blanchie et divisée convenablement , et faire marquer la hauteur de la marée sur cette planche par l'extrémité de la tige ; on pourroit même adapter un crayon à l'extrémité qui tracerait sur la planche l'ascension de l'eau , et fourniroit le moyen d'avoir la hauteur de la marée dans l'absence de l'observateur. Au reste , vos commissaires abandonnent tous ces détails à l'industrie des ob-

servateurs ; la seule condition essentielle étant l'exactitude , rien d'ailleurs n'étant difficile.

Il seroit à desirer qu'on établît des échelles métriques de marée dans tous les ports ; elles seroient d'ailleurs utiles à d'autres objets de service maritime ; mais comme on ne peut s'attendre que cela s'exécute partout où il seroit nécessaire , du moins aussi promptement qu'il est à desirer , vos commissaires pensent qu'il est indispensable de faire ces établissemens dans les endroits principaux , comme à Brest , à Lorient , à Saint-Malo , à Cherbourg , au Hâvre , à Dunquerque et à Flessingue. Ils observent de plus qu'il y a beaucoup d'endroits où les observations dont il s'agit peuvent se faire aisément et sans aucun frais : ce sont ceux où l'état entretient des gardiens de jetées , de feux , de signaux , etc. , pour la sureté de la navigation , tels qu'au Boucaud , à Cordouan , aux tours de Chassiron et de la Baieine , au Pilier , dans divers points des côtes de Bretagne , à Granville , à Cherbourg , à Dieppe , etc. Ces gardiens peuvent aisément être stylés pour faire le matériel des observations , par les professeurs de navigation dans les ports où il y en a d'établis , et dans les autres endroits , par d'autres personnes qui s'en feront un devoir et un plaisir.

5.° Le moment de la haute mer est un point essentiel à déterminer : il faudra donc que les observateurs s'assurent avec exactitude du temps vrai. Dans les lieux où , comme à Brest , il y a un observatoire , cela sera facile ; mais dans les autres ports , on déterminera le temps vrai par des hau-

teurs correspondantes, prises avec un octant, ou avec un sextant, ou avec un cercle de réflexion, au moyen d'un horizon artificiel; et, à défaut d'horizon artificiel fait exprès, l'observateur pourra faire usage de la réflexion de l'eau, en garantissant le vase de l'action du vent.

Pour avoir plus exactement le moment de la haute mer, on observera, dans l'intervalle d'environ une demi-heure avant la haute mer, les heures auxquelles la mer répondra à différentes divisions de l'échelle, et lorsqu'elle descendra on observera pareillement à quelle heure elle arrivera aux mêmes divisions. Alors la moitié de l'intervalle de temps compris entre deux observations correspondantes, indiquera l'heure de la hauteur de la mer d'après ces deux observations. Faisant la même chose pour chaque paire d'observations correspondantes, par un milieu entre tous les résultats, on conclura l'heure de la haute mer avec toute la précision qu'on peut désirer.

6.° Le moment précis de la basse mer, c'est-à-dire, celui où elle cesse de descendre, est également un objet essentiel. Pour le déterminer, on doit pareillement faire usage d'observations correspondantes. En conséquence, aux environs d'une demi-heure avant la basse mer, l'observateur notera l'heure à laquelle l'eau arrivera successivement à différentes divisions de l'échelle, et lors du retour du flot, il notera également l'heure à laquelle la mer parviendra aux mêmes divisions; d'où il conclura l'heure du plus grand abaissement de la mer.

7.° Dans les endroits où l'on n'aura aucune des commodités dont nous venons de parler, on pourra encore y faire des observations utiles. — Pour avoir le temps vrai, il suffira d'y tracer une méridienne pour y régler une montre ordinaire. — Les algues, les flocons d'écume que la mer abandonne à chaque marée sur les plages lorsqu'elle se retire, marquent avec précision l'endroit où elle a monté : il ne s'agit que de déterminer l'instant où elle est parvenue à cette hauteur. Pour cela, dans l'intervalle d'une demi-heure avant la pleine mer, il suffira de planter quelques piquets à l'endroit de la plage où le flot aboutit, et d'en noter le temps ; ensuite lorsque la mer descendra, on observera sur la montre à quelle heure le flot arrivera successivement aux mêmes marques : ce qui fournira le moyen de conclure l'heure de la haute mer avec une assez grande précision. On emploiera le même moyen pour déterminer le moment précis de la basse mer.

Ces dernières observations ne fournissent pas immédiatement la hauteur absolue des marées ; mais ayant marqué sur le rivage l'endroit où la mer s'est élevée, et celui où elle est descendue, il est facile de conclure son élévation totale par un nivellement, opération qu'on peut même remettre à une autre fois, lorsque les marques sont permanentes et distinctes. Si l'on observoit constamment dans le même endroit, on pourroit fixer à demeure de grosses pierres sur le rivage, et transporter une fois pour toutes leur différence de niveau sur un rocher voisin : on se formeroit ainsi, sur la déclivité même du rivage,

une échelle très-exacte, dont les parties seroient très grandes. C'est un fait d'observation que la pente des côtes sabloneuses battues de la mer est constante dans chaque localité, et que les variations d'une localité à l'autre sont même assez petites. S'il ne s'agissoit pas de profiter des édifices déjà construits pour établir des échelles de marées, nous préférons des échelles qui suivroient la déclivité de la côte aux échelles verticales; leur construction seroit bien moins dispendieuse et leur usage plus commode. Lorsqu'elles suivroient exactement la pente naturelle de la côte, la mer y seroit très-douce, et les observations plus exactes et plus faciles. Quelques carreaux de pierre posés à demeure, et un nivellement une fois fait seroient toute la dépense.

9.º Il seroit également important de multiplier les observations des marées dans différentes parties du globe, dans les colonies, dans plusieurs points des grandes îles, dans les archipels et les différens détroits qu'ils forment. On sait qu'il y a plusieurs régions du globe où l'on n'observe qu'un seul flux et un seul reflux dans vingt-quatre heures, au lieu de deux, qui est la loi générale. On sait encore qu'on a vu souvent, même sur nos côtes, la marée monter, puis suspendre son cours, et même descendre pendant quelque temps pour remonter ensuite, en reprenant sa marche ordinaire. Tous ces faits ne paroissent pas avoir été observés avec le soin nécessaire, et on doit desirer qu'ils le soient. Dans plusieurs endroits, les courans de la mer ont une marche périodique qui est le résultat des posi-

tions et des obstacles environnans : témoin ce qui arrive parmi cette multitude d'îles situées à l'ouest de l'Écosse, dans les archipels de l'Inde, etc. Pour porter un jugement certain sur tous ces importants objets, il faut de bonnes observations, et de plus avoir une description exacte de la figure, de la situation et de l'étendue des côtes adjacentes, enfin de toutes les circonstances locales. On doit desirer que ces observations, dont la navigation doit retirer les plus grands avantages, fassent partie des instructions que le ministre donne aux navigateurs, et aux divers employés du gouvernement dans les colonies qui tiennent particulièrement à la marine et aux sciences.

10.^o Vos commissaires pensent aussi qu'il seroit important de faire de bonnes observations des marées dans la partie du cours des fleuves qui en ressent l'effet, de déterminer avec précision l'étendue du flot, tant dans les syzygies que dans les quadratures, et sa vitesse, ainsi que celle du jusant, dans les différens états du fleuve. Des connoissances exactes sur tous ces points seroient non-seulement utiles à la navigation et à la science des marées, mais encore fourniroient des lumières importantes pour la confection des travaux dont les ingénieurs sont chargés, tant pour la bonification des fleuves, que pour différens objets de service public.

Ces instructions ont paru suffisantes à vos commissaires, d'autant plus qu'il convient d'abandonner les autres détails aux lumières et à la sagacité des personnes qui seront chargées de diriger ou de

faire les observations. Ils pensent en conséquence que si ce plan obtient l'approbation de la classe, elle doit employer tous les moyens dont elle peut disposer pour en assurer l'exécution.

Vos commissaires pensent aussi que le principal moyen d'exécution seroit :

1^o D'adresser une copie du présent mémoire au ministre de la marine et des colonies, avec invitation de vouloir bien charger les professeurs de navigation des ports, ainsi que les ingénieurs des travaux maritimes qui sont sous ses ordres, de diriger et de faire les observations dont il s'agit ; pareillement de donner des ordres dans les ports, surtout à Brest, à Lorient, à Saint-Malo, à Cherbourg, au Havre, à Dunkerque et à Flessingue, pour qu'on dispose les objets nécessaires, et pour faciliter le travail des observateurs.

2^o D'adresser une pareille copie au ministre de l'intérieur, et de l'inviter à donner des ordres analogues aux ingénieurs qui sont immédiatement sous ses ordres, dans les villes et lieux environnans où de pareilles observations peuvent être faites.

Au Louvre, le 26 floréal an 11.

Signés, LAPLACE, ROCHON et P. LÉVÊQUE.

Académie de Musique.

Pour répondre au desir manifesté par un grand nombre d'Amateurs, et voulant propager le goût musical, une réunion d'Artistes des Théâtres de l'Opéra, de l'Opéra-Buffera, du Concert-Cléry, etc.

a formé une Académie de Musique, rue de Louis-le-Grand, n.º 21, en face de la Chaussée-d'Antin.

PROGRAMME. — Il y aura trois séances par semaine ; elles auront lieu les *mardi, jeudi et dimanche*, depuis une heure jusqu'à quatre. La première sera consacrée aux Amateurs ; la seconde aux Dames ; et la troisième les réunira généralement.

Elles ont commencé à dater du 12 fructidor dernier.

Dans chaque séance les Amateurs réunis aux Artistes exécuteront deux Symphonies et plusieurs morceaux de chant ou d'instrument que ces mêmes Amateurs desireraient y faire entendre.

Personne n'ignore qu'il n'est point de Professeur, tel célèbre qu'il soit, qui puisse donner à son élève l'assurance nécessaire pour jouer avec succès dans une nombreuse assemblée, s'il n'a pas eu l'occasion de s'enhardir progressivement.

On appréciera facilement l'avantage que les Amateurs tireront de l'institution de cette Académie, en ce que chacun d'eux, en état d'y jouer le *Solo*, y trouvera toujours un bon orchestre pour l'accompagner.

Les Artistes sociétaires sont : MM. NAVOIGILE aîné, LAFOND, BARRIERE, XAVIER, F. GEBAUER, B. POLLET, LEVASSEUR, HARTMANN, BESOZZI, GILLES aîné, GIACOMELLI, LEMOINE, OTHON VAN-DEN-BROCK.

La souscription est de 12 francs par mois.

Détails sur la navigation des deux corvettes de la République , le Géographe et le Naturaliste.

Les deux corvettes aux ordres du capitaine Baudin, *le Géographe* et *le Naturaliste*, appareillèrent du port nord-ouest de l'Isle-de-France le 5 floréal an 9, et le 7 prairial elles eurent la première vue de la terre de la Nouvelle-Hollande, par $34^{\circ} 36'$ de latitude et $111^{\circ} 44'$ de longitude. C'étoit la terre nommée de *Leeuwin*, qui forme l'extrémité sud-ouest de la Nouvelle-Hollande, et que les cartes indiquoient comme peu connue.

Les deux corvettes s'occupèrent aussitôt d'en faire la reconnaissance, et elles la visitèrent depuis le 7 jusqu'au 25 prairial. Comme c'étoient les premières opérations géographiques faites à bord de ces bâtimens, il y a apparence qu'elles n'étoient pas fort exactes, et le capitaine Baudin n'a rien envoyé de ces opérations, ni des plans qu'il en avoit fait lever : il annonce qu'à son retour du port Jackson, il se propose de revenir à la terre de Leeuwin, et d'y refaire de nouveau tout le travail qui avoit été fait pour le plan de la *Baie du Géographe* qu'il a trouvée dans cette partie.

Parmi les plans apportés par la corvette *le Naturaliste*, il s'en trouve un de cette même côte de la terre de Leeuwin, faite à bord du *Naturaliste* par le C. Faure; on y voit la côte qui s'étend du sud

au nord depuis $34^{\circ} 23'$ jusqu'à $32^{\circ} 13'$; mais figurée assez grossièrement et sans détails.

A la suite de ces opérations , les deux corvettes se trouvèrent séparées et ne se rejoignirent qu'à l'île de Timor ; mais toutes les deux parcoururent la côte de la terre d'Endracht , qui est au nord de la terre de Leenwin.

Le C. Baudin entra dans la *baie des Chiens-Marins* le 8 messidor , et y resta jusqu'au 24. L'astronome Bernier y fit des observations qui en fixèrent la longitude pour la pointe nord de l'*Isle-Stérile* , à $109^{\circ} 13' 46''$. La route du *Géographe* dans cette baie , et sur la côte qui est au nord , se trouve tracée sur la carte dressée par le C. Boullanger , l'un des ingénieurs de l'expédition. Cette carte n'est qu'une copie d'une carte hollandaise qui avoit été remise au C. Baudin avant son départ , et que le C. Boullanger a seulement assujettie aux résultats des observations de l'astronome.

Le C. Baudin observe , dans son mémoire , que son premier travail , à l'égard de cette côte , et de celle de Witt et de Leeuwin , a été peu satisfaisant ; et qu'il se propose de le recommencer à son retour du port Jackson. En conséquence il n'envoie aucun des plans de sa navigation de l'an 9 le long de ces côtes. On trouve seulement parmi les cartes que ce naturaliste a apportées , un petit plan d'une partie de la côte de la Nouvelle-Hollande où le *Géographe* a abordé , et que l'on croit être à la côte de Witt ou du nord-ouest. Ce plan fait par l'officier du génie maritime Rousard , n'est qu'une esquisse faite à vue , et

il peut donner une idée des premières reconnaissances qui ont été faites à bord du *Géographe*, et ne sont que des fragmens de côtes, comme l'annonce le capitaine Baudin. Il dit avoir donné au ministre de la marine, dans une lettre qu'il lui adressa de Timor, en date du 14 vendémiaire an 10, quelques détails de sa navigation sur les côtes occidentales de la Nouvelle-Hollande, depuis la terre de Leeuwin, et de lui avoir témoigné dès-lors qu'il n'en était nullement satisfait. Il était arrivé à Timor, et entré dans la baie de Coupang, le 4 fructidor an 9.

La corvette *le Naturaliste*, se voyant séparée du *Géographe*, à la côte de Leeuwin, se rendit à l'île Rottenest, qui lui avait été indiquée pour premier rendez-vous en cas de séparation. Elle fit la reconnaissance de cette île, ainsi que d'une autre île qui en est voisine, et qui n'était point marquée sur les cartes: elle la nomma l'*Isle-aux-Ours*. Elle fit visiter en même temps la rivière Swan ou aux Cygnes, qui se trouve à la côte de la Nouvelle-Hollande, vis-à-vis de l'île de Rottenest: des bateaux furent envoyés remonter cette rivière, autant qu'il seroit possible de le faire sans danger, et il en a été levé un plan qui se trouve inséré dans le journal du C. Hamelin, commandant la corvette *le Naturaliste*.

La même corvette a suivi la côte occidentale de la Nouvelle-Hollande depuis 32° de latitude sud, qui est celle de l'île Rottenest, jusqu'à la baie des Chiens Marins ou de Dreck-Hartoge, et il a été fait à bord de ce bâtiment, une carte de cette côte en cinq grandes feuilles. Cette carte n'est encore qu'une

esquissé faite à vue, et peut servir seulement à indiquer la direction générale de la route. On n'y voit aucun des détails que présente la carte hollandoise de la même côte.

Le même bâtiment (*le Naturaliste*) ayant séjourné quelque temps dans la baie des Chiens Marins pour y attendre *le Géographe*, s'occupa à reconnaître plus particulièrement cette baie, et il en est résulté un plan qui paroît très-différent de ce que l'on connoissoit jusqu'alors. Ce plan mérite d'être pris en considération; il peut être très-utile aux navigateurs qui relâcheront par la suite dans cette baie; ils y trouveront, dans ses différens golfes, des ressources dont on n'avoit point d'idées.

De la baie des Chiens-Marins, *le Naturaliste* s'est rendu directement à l'île de Timor, sans suivre la côte d'Endracht ni celle de Witt. Il est arrivé dans la baie de Coupang, le 3.^e jour complémentaire de l'an 9, ayant quitté la baie des Chiens-Marins le 16 fructidor. Le capitaine Baudin a joint, aux cartes qu'il a envoyées, des copies de quelques cartes hollandaises des îles de l'Archipel des Indes, qu'il a fait faire pendant son séjour à Timor.

Les deux corvettes réunies quittèrent Timor le 22 brumaire an 10, et se rendirent au canal de d'Entrecasteaux, à la côte sud est de la terre de Diemen, où elles arriverent le 23 nivose. Elles ont examiné ce canal avec le plus grand soin dans toutes ses parties, et le C. Baudin annonce qu'on n'y a rien trouvé à rectifier. Il est difficile, dit-il, de voir un travail plus exact et aussi bien fait que celui des

géographes qui nous ont fait connoître ces lieux de relâche, et nous serons bien contents si jamais nous entendons les navigateurs qui nous succéderont, en dire autant de celui que nous avons fait des côtes où personne avant nous n'a encore abordé.

Le C. Baudin observe seulement que la terre à laquelle on donne le nom d'*île Tasman*, sur la carte du canal de d'Entrecasteaux, n'est point une île, et qu'elle se joint à la terre de Diemen par un isthme d'environ 80 ou 100 pas de largeur : il est à remarquer que les chaloupes de d'Entrecasteaux ne se sont pas avancées dans cette partie du canal aussi loin que celles du C. Baudin, et l'observation qu'il fait sur la terre de Tasman est exacte. Il observe aussi que la baie de Frédéric-Hendrick n'est point à la place où elle est indiquée sur la carte de d'Entrecasteaux, et il fait une longue dissertation à ce sujet ; d'Entrecasteaux n'a point été dans cette partie, et c'est d'après les anciennes cartes, que l'on a indiqué cette baie de Frédéric-Hendrick.

Après avoir reconnu l'exactitude du plan du canal de d'Entrecasteaux, le C. Baudin n'a pas cru devoir en faire un nouveau, n'ayant rien à y ajouter : il s'est borné à en dresser un de la baie de Frédéric-Hendrick, qu'il a visitée dans toutes ses parties.

Sur la carte de la terre de Diemen, qui avoit été dressée en 1798 et 1799, par le capitaine Flinders, et que l'on avoit fait graver au dépôt pour en procurer un nombre suffisant d'exemplaires au C. Baudin, la côte orientale de la terre de Diemen étoit tracée d'une manière vague, et telle qu'on représente les

terres peu connues, et le capitaine Baudin étoit chargé d'en faire une reconnaissance suivie et exacte. Il s'occupa en effet de cette opération à sa sortie de la baie de Frédéric-Hendrick. Il y a dans le nombre des cartes qu'il a envoyées, un plan de l'île Maria, dont on a suivi et relevé exactement la côte; un plan de la côte de Diemen, qui est entre les îles *Maria* et *Schouten*, et une carte des îles *Schouten* et de la côte adjacente. On voit par cette dernière carte qu'il n'y a qu'une île *Schouten*, au lieu de cinq que marquait la carte de Flinders; les autres forment une longue presque île qui est jointe à la terre de *Diemen* par un isthme.

On trouve encore une carte du reste de la côte orientale de la terre de *Diemen*, qui comprend depuis le cap *Pelé*, situé par $42^{\circ} 8'$ de latitude jusqu'à l'île *Swan* qui est par $40^{\circ} 42'$. Cette carte est le résultat de la route qu'a suivie le *C. Boullanger*, qui avoit été envoyé à terre pour faire une reconnaissance, et qui n'a pu revenir à bord. Après avoir attendu en vain pendant quelques jours qu'on vint le chercher, il se détermina à suivre la côte qu'il supposoit que les corvettes devoient suivre, et il arriva heureusement à l'île *Swan* et au détroit de *Banks*. Il y trouva d'abord un navire anglais qui lui promit de le conduire au port *Jackson*, et quelques jours après la corvette *le Naturaliste* qui le prit à son bord.

Les deux corvettes avoient été séparées depuis quelques temps, et s'occupoient à se chercher l'une

et l'autre. Toutes les deux se rendirent à la côte-nord de la terre de Diemen, mais sans se rencontrer. Elles visitèrent la rivière Dalrymple qui est au milieu de cette côte, et une autre rivière nommée *Rivière du Nord*; toutes les deux se portèrent aussi sur la côte de la Nouvelle-Hollande, qui forme la côte-nord du détroit de Basse. La corvette *le Naturaliste* s'occupa à reconnoître la côte qui va du cap Wilson au port Western; elle fut aussi visiter ce port, et on dressa des plans de l'une et de l'autre. Après cette opération, elle se rendit au port Jackson, espérant y trouver la corvette *le Géographe*.

De son côté, le C. Baudin, après avoir visité diverses parties du détroit de Basse, dans l'espoir de rencontrer *le Naturaliste*, se décida à aller reconnaître la côte du sud de la Nouvelle-Hollande qui étoit entièrement inconnue. Il visita d'abord le cap Wilson, d'où il prit son point de départ, et s'avança vers l'ouest, en suivant la côte jusqu'à la distance de 15° de longitude. Vers le milieu de sa course, il rencontra le capitaine anglais Flinders, qui étoit parti d'Angleterre huit mois après lui, et qui étoit chargé de faire les mêmes recherches que le C. Baudin sur toutes les parties de la Nouvelle-Hollande. Il avoit suivi la côte sud depuis la terre de Leeuwin jusqu'au point où le trouva Baudin; et il avoit découverte, deux jours avant leur rencontre, une grande et belle île, qu'il avoit nommée *l'île des Kangouroux*. Cette île est située par 35° 50' de latitude sud, et 135° 40' de longitude, et elle paroît

avoir environ 30. lieues de l'est à l'ouest. Le capitaine Flinders avoit passé par le canal qui la sépare de la terre, et n'avoit rien vu de sa partie du sud.

Le capitaine Baudin, continuant sa route, trouva cette île telle que le capitaine Flinders la lui avoit dépeinte; il passa, comme lui, au nord, et ne vit point la côte sud; mais il trouva dans le nord deux golfes qui s'avançoient très loin dans les terres, et il y entra pour en reconnoître toute l'étendue: il ne put bien en voir qu'un côté, parce que l'autre étoit rempli de bancs et de bas-fonds qui ne permirent pas à son bâtiment d'approcher de la terre.

Sorti de ces golfes, il continua sa route vers l'ouest, jusqu'aux îles Saint-Pierre et Saint-François, qui étoient à-peu-près le terme des recherches de d'Entrecasteaux sur cette côte; delà il fit route au sud et à l'est pour gagner le port Jackson, où il trouva *le Naturaliste*.

Cette découverte du capitaine Baudin est très-intéressante, en ce qu'elle complète la reconnaissance de la côte sud de la Nouvelle-Hollande, qui est due toute entière à la France. On ne peut pas encore juger du degré d'exactitude avec laquelle elle a été faite, parce que le C. Baudin n'a envoyé qu'une partie de la carte qu'il en a dressée, et que cette carte elle-même n'est qu'une première esquisse. Il y a joint une carte qui marque seulement sa route avec les sondes le long de toute cette côte, et il promet d'envoyer l'autre partie de la côte par la première occasion qu'il trouvera.

Le capitaine Baudin a joint à ses cartes douze

planches de vues bien dessinées , et par lesquelles il a tâché d'exprimer la nature du pays. Elles n'ont rapport qu'à la terre de Leeuwin ; mais il en promet de semblables pour toutes les parties de la Nouvelle-Hollande qu'il aura vues.

Il se propose , à son départ du port Jackson , de reconnoître 1.^o *l'île King* , nouvellement découverte dans le détroit de Basse , et située au nord-ouest des îles Hunten ;

2.^o La grande *île des Kangouroux* , dont la partie sud est inconnue ;

3.^o Les deux grands golfes situés au nord de l'île des Kangouroux , et qu'il pourra visiter partout au moyen du *Kasuarina* , petit bâtiment qu'il s'est procuré au port Jackson , et qui tire peu d'eau ;

4.^o La partie nord des îles Saint-Pierre et Saint-François , et où se joignent les découvertes qu'il a faites avec celles de d'Entrecasteaux ;

5.^o La terre de Leeuwin et celle d'Endracht , qu'il a déjà vue , mais d'une manière peu satisfaisante ;

6.^o La terre de Witt , où il sait qu'il éprouvera de grandes difficultés , mais où il espère aussi trouver des choses intéressantes ;

7.^o Enfin , le golfe de Carpentarie , qui sera le terme de ses recherches.

Ils appareillèrent de port Jackson le 27 brumaire an 11 (vingt-cinq mois après leur départ de France) ; ils mouillèrent le 15 frimaire à la baie des Éléphants-Marins , partie orientale de l'île King , par 39° 51' de latitude , et 141° 34' de longitude.

Le C. Hamelin , deux jours après , ayant reçu ses

derniers ordres , se sépara du *Géographe* et du *Kasuarina* , pour se rendre en France.

Comme ils étoient sur le point d'appareiller , une goëlette anglaise mouilla près d'eux : elle étoit chargée de visiter le port Philips (côte sud-ouest) de la baie de Frédéric-Hendrick , terre de Diemen , et la Rivière du Nord , même terre , très-près du canal de d'Entrecasteaux ; de lever des plans de ces trois différens endroits , et d'attendre dans le dernier l'arrivée de la corvette *la Purpoise* , qui devoit être expédiée pour y porter les troupes nécessaires pour y former un établissement. Ils apprirent aussi par elle que le brick *Lady-Nelson* , qui étoit parti de Jackson avec *l'Investigator* , y étoit rentré , après avoir éprouvé la perte de toutes ses ancres et avoir été obligé d'en faire une en bois. Il s'étoit séparé du capitaine Flinders le 2 octobre 1802 (10 vendémiaire an 11) , par 20° de latitude sud près de la côte. Celui-ci avoit aussi fait la perte de trois ancres et avoit touché plusieurs fois , ainsi que l'avoit fait *Lady-Nelson* , à qui ses échouages avoient causé la rupture de ses quilles à coulisse. Le capitaine Flinders avoit continué sa route pour le golfe de Carpentarie.

 THÉÂTRES.

THÉÂTRE FEYDEAU.

Aline, reine de Golconde.

TOUT le monde connoît le charmant conte de Boufflers qui porte ce titre. Déjà *Sedaine* en avoit fait un opéra joué en 1766, mais sans un grand succès. MM. *Favières* et *Vial* ont été ou plus heureux ou plus adroits. La musique de M. *le Berton* est parfaitement analogue au poëme, elle est pleine de charmes et d'harmonie; on ne peut mieux en faire l'éloge qu'en disant qu'elle n'a pas donné lieu de regretter celle de *Monsigny*, qui avoit fait celle du poëme de *Sedaine*, et qui étoit un des plus aimables compositeurs de ce temps.

Aline, simple bergère *provençale*, est devenue reine de *Golconde*: par un hasard aussi singulier, *Saint-Phar*, qui avoit aimé *Aline*, et avoit été obligé de la quitter, est nommé ambassadeur vers la reine de *Golconde*. La reine apprenant l'arrivée d'un ambassadeur françois, le reçoit couverte de son voile, reconnoit son amant, et jouit de sa présence sans en être reconnue. Elle veut l'éprouver et lui causer une surprise agréable. Elle prend ses habits de bergère, se rend dans son parc où elle a fait arranger un lieu semblable à celui où elle a vu *Saint-Phar* pour la première fois, et où, depuis trois ans, elle nourrit son amour de souve-

nirs : Saint Phar endormi est transporté dans ce lieu, où des paysans vêtus à la françoise forment des chants et des danses. Saint-Phar croit rêver. Un air provençal frappe son oreille, Aline paroît, il la reconnoit, il ne sait que pe ser de ce bonheur inattendu. Un breuvage soporifique le plonge encore dans le sommeil et termine une scène qu'il trouvoit charmante. Lorsqu'il se réveille il se retrouve dans le palais de la reine, à laquelle une révolte fait courir le plus grand danger. Un ministre ambitieux qui veut monter au trône et en chasser Aline, s'est rendu maître de la ville. Saint-Phar le brave et est fait prisonnier, mais la liberté lui est rendue, et il en fait usage pour rendre la couronne à Aline après avoir vaincu le rebelle. La reine toujours couverte de son voile, offre sa main à son libérateur qui la refuse pour être fidèle à sa bergère; alors Aline se fait reconnoître et proclame Saint-Phar son époux.

Les jolis détails de cet opéra, joué le 16 fructidor an XI. lui ont valu un brillant succès. Le second acte surtout est délicieux. *Gavoudan* a parfaitement joué le rôle de *Saint-Phar*, et *madame Saint-Aubin* a été, dans le rôle d'*Aline*, comme dans tous les autres, toujours naturelle et charmante.

THÉÂTRE LOUVOIS.

La Mode ancienne et la Mode nouvelle.

M. *Nanteuil* a mis en scène la caricature des *deux Mères*; cette pièce ayant réussi, il a cru

pouvoir risquer la *Mode ancienne et la Mode nouvelle*, dont le sujet paroît lui avoir été inspiré par la caricature qui porte ce titre.

Son ouvrage, joué le 9 fructidor an XI, n'est qu'une bluette fort courte, dans laquelle on trouve quelques scènes assez gaies auxquelles la circonstance donne du sel. Un provincial et un fat veulent épouser deux sœurs, dont l'une conserve le costume antique, et l'autre suit exactement les modes. Un quiproquo les fait offrir leurs vœux tout différemment de leur intention. Le fat s'est adressé à la demoiselle qui porte des vertugadins et des paniers; le provincial, à la coquette. Un échange termine la pièce et satisfait tout le monde, excepté le public.

Plusieurs scènes sont écrites avec facilité. L'auteur pourroit cependant soigner un peu plus son style.

THÉÂTRE DU VAUDEVILLE.

L'Aveugle supposé.

On a mis en scène bien des aveugles. Le plus célèbre est *l'Aveugle clairvoyant*, de Legrand, qui se voit toujours avec plaisir au théâtre françois. Celui du Vaudeville, joué le 21 fructidor an XI, ne vivra pas si longtemps. Intrigue usée, détails connus, quelques couplets agréables, voilà en trois mots la pièce qui n'a eu qu'un demi-succès. Un jeune homme aime la fille d'un oculiste, et le voilà aveugle par amour. L'oculiste est le véritable aveugle,

puisqu'il ne voit pas que le jeune homme a de très-bons yeux, et que son oncle prétendu n'est qu'un valet déguisé. Un père qui arrive de fort loin vient donner son consentement : la pièce finit, on demande l'auteur ; mais il a gardé l'anonyme.

La pièce a été fort bien jouée par *V. rpré*, *Chappelle*, *Henri*, *Lenoble*, et mademoiselle *Desmares*.

LIVRES DIVERS (1).

MINÉRALOGIE.

JOURNAL des Mines, ou Recueil de mémoires sur l'exploitation des mines et sur les sciences et les arts qui s'y rapportent. Par les CC. HAÛY, VAUQUELIN, BAILLET, BROCHANT, TREMERY et COLLET-DESCOTILS. Publié par le Conseil des mines de la République. Mois de thermidor an XI. N.º 83. On s'abonne, à Paris, chez Croullebois, libraire, rue des Mathurins, n.º 398, et dans les départemens, chez les principaux libraires. Paris, de l'imprimerie de Bossange, Masson et Besson, rue de Tournon, n.º 1133.

Les articles contenus dans ce Numéro, sont : — La Relation d'un voyage fait au sommet du Mont-Perdu ; par *L. Ramond*, membre de l'Institut. — Suite du

(1) Les articles marqués d'une * sont ceux dont nous donnerons un Extrait.

Mémoire sur les machines à pilons; par le C. *Lefroy*, ingénieur des mines. — Recherches sur la nature d'une substance métallique vendue depuis peu à Londres, comme un nouveau métal, sous le nom de *Palladium*; par *Richard Chenevier*; extrait des *Transactions philosophiques*, traduit par le C. *Tonnelier*.

M É D E C I N E.

DISPUTATIO Chemico-Medica, de causis imminutæ in Rep. Batava mo bi calculo-i frequentia, quam annuente summo numine, ex auctoritate rectoris magnifici EDUARDI SANDIFORT, pro gradu doctoratus publico et solenni examini submitit GUALTERUS REINOLD SCHULTENS. Lugduni Batavorum. 1802. In-4.º de 70 pag.

Le but de cette dissertation est extrêmement important : l'auteur y traite des causes de la diminution du nombre des calculeux dans la Batavie. Il trace d'abord une histoire de la maladie du calcul dans sa patrie : il fait voir que cette cruelle maladie n'y étoit pas autrefois si commune qu'elle l'a été depuis ; dans le 17.^{me} siècle, elle devint plus fréquente ; depuis ce temps, le nombre des calculeux a diminué graduellement, ainsi que le prouvent les tables communiquées à M. *Schultens* par le savant botaniste M. *Vrolick*. Voici, d'après ces tables, le nombre des opérations faites à Amsterdam.

de 1701 à 1725.....220.

— 1726 — 1750.....159.

— 1751 — 1775..... 64.

— 1776 — 1800..... 39.

Il seroit intéressant de trouver la cause de cette diminution ; elle conduiroit peut-être à trouver aussi un

remède contre le calcul, ou des moyens de s'en préserver. M. *Schultens* donne une analyse chymique des calculs qu'il a observés, et de l'urine d'hommes qui s'étoient nourris de divers alimens : il a remarqué que les différentes espèces de bière produisent une grande quantité d'acide phosphorique à ceux qui n'y étoient pas accoutumés ; tandis qu'un usage modéré, mais habituel, des mêmes liqueurs, produit moins d'acide phosphorique et plus d'acide urique : il regarde le vin comme la cause de la formation de la matière glutineuse qui réunit l'acide urique et produit le calcul. Les matières animales lui paroissent aussi très-propres à la formation de l'acide urique ; tandis qu'au contraire la nourriture végétale favorise la formation de l'acide phosphorique, qui est toujours libre et séparé, et nuit à celle de l'acide urique qui produit le calcul. Il résulte de ces observations, que les calculeux, ou ceux menacés de le devenir, doivent boire de l'eau, et se nourrir de substances végétales. A. L. M.

JOURNAL de Médecine, Chirurgie et Pharmacie ; par les CC. CORVISART, LEROUX et BOYER, professeurs à l'École de Médecine de Paris. T. VI, mois de fructidor an XI. A Paris, chez Migneret, imprimeur, rue du Sépulcre, n.º 28.

Les principaux articles contenus dans ce volume, sont : Observations sur une lésion du cœur par rupture d'une des colonnes charnues du ventricule gauche ; par *F. R. Verat*, docteur en médecine. — Observations sur l'emploi des réfrigérans dans deux cas de perte de sang, occasionnés par l' inertie de la matrice après la délivrance ; par le *C. Serrière*, docteur en médecine de l'École de Paris. — Note sur l'opération

de la symphyse ; par M. *Giraud*, docteur en chirurgie. — Topographie médicale de la ville de Langres et de ses environs ; par le C. *Robert*, médecin des hospices de Langres. — Observations météorologiques faites à Montmorency, dans le mois de messidor ; par *L. Coste*. — Constitutions météorologiques et médicales observées à Lille dans le mois de messidor an 11 ; par *Dourlen*. — Nouvelles littéraires, concernant la Médecine, la Chirurgie, la Chymie, la Matière médicale, les Sociétés savantes, et la Bibliographie médicale.

JURISPRUDENCE.

ANNALES de Législation et de Jurisprudence, publiées par l'Université. Tom. III.

Ce troisième volume des Annales de l'Université de jurisprudence ne le cède aux deux premiers, ni pour l'intérêt, ni pour la diversité des matières ; et chacune des quatre grandes divisions que les éditeurs ont adoptées, se remplit successivement de morceaux détachés et souvent incomplets, mais qui, à la fin de l'année, doivent former des ouvrages parfaits pour la législation et la jurisprudence.

Sous le titre de *Principes de législation*, on remarque, entre plusieurs articles très-savans, un mémoire excellent de M. *Peuchet*, sur la *Liberté des neutres et le droit des puissances belligéantes* ; et une suite du Cours de législation criminelle de M. *Bexon*, intitulée : *Origine et analyse des lois criminelles*.

La partie positive de la jurisprudence présente plusieurs extraits raisonnés de causes très-importantes décidées par les tribunaux, et notamment de l'affaire

faire du dictionnaire de l'académie , entre Bossange et Moutardier.

On ne verra pas non plus sans intérêt les travaux de l'École théorique et pratique de l'université , et ses jeunes élèves continuant de se livrer à des discussions dont le moindre mérite consiste dans des connoissances acquises et des méditations qui feroient honneur aux magistrats et aux jurisconsultes les plus exercés.

On s'abonne à l'Université , rue de Vendôme , et chez tous les libraires de Paris et des départemens. Le prix de l'abonnement est de 72 fr. pour un an ; 36 fr. pour six mois , et 18 fr. pour trois mois.

A R T V É T É R I N A I R E.

COMPTE rendu à l'Institut national , des améliorations qui se font dans l'établissement rural de Rambouillet , et principalement de celle des bêtes à laine , et de la vente qui a eu lieu le 15 prairial an XI. Par J. B. HUZARD ; imprimé par ordre de l'Institut. Paris , chez Baudouin , et se trouve chez madame Huzard , imprimeur-libraire , rue de l'Eperon-Saint-André-des-Arts , n.º 11. in-4.º de 48 pages ; prix 1 fr. 20 cent. , et franc de port , 1 fr. 50 cent.

H I S T O I R E.

LE Guide de l'Histoire , à l'usage de la Jeunesse ; et des personnes qui veulent la lire avec fruit ou l'écrire avec succès : recueil élémentaire , contenant 1.º Les Traités les plus courts et les meilleurs sur l'Étude et l'Utilité de l'Histoire , sur la Chronologie , sur les Devoirs et les Qualités de l'His-
Tome III. I

torien, et sur le mérite des principaux Historiographes ; 2°. Le Tableau de l'Histoire Universelle Ancienne et Moderne, jusqu'à la Paix d'Amiens, en 1802, et l'avènement de Bonaparte au Consulat à vie ; une Bibliothèque choisie des meilleurs Livres de Géographie, de Chronologie, d'Histoire et de Droit Public, composés ou traduits en français ; commencé par M. D., Avocat, auteur de l'Histoire des Naufrages, continué et mis au jour par J. Fr. NÉE de la Rochelle, ci-devant libraire à Paris.

Aut scripta legere, aut scribers legenda.

D'Aguesseau, Instr. 3.

3 vol. in-8.° Prix 15 fr. franc de port. A Paris chez Bidault, libraire, rue Serpente, n.° 14. An XI. — 1803.

Cet ouvrage mérite d'être distingué par le nombre et le choix des morceaux qui le composent ; il peut être un excellent guide pour la jeunesse et pour ceux qui se destinent à son instruction. Le premier volume est entièrement composé de morceaux sur l'histoire, son utilité, sur la manière de l'étudier et de l'enseigner. Voici les titres de ces divers traités.

Des seules Histoires dignes d'occuper les hommes ; par M. COURT DE GÉBELIN, tiré de son Introduction à l'Histoire des hommes. — Du Scepticisme raisonné de l'Histoire ; par le même, tiré du même Ouvrage. — Du petit nombre de Monumens authentiques ; par le même, tiré du même Ouvrage. — Dissertation sur les Monumens qui ont suppléé au défaut de l'écriture ; par l'abbé AN-

SELME, tirée des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Dissertation sur les Monumens qui ont servi de Mémoires aux premiers historiens; par le même. — La Vérité est l'ame et le fondement de l'Histoire; par le Père GRIFFET, tiré de son Traité des différentes Preuves qui servent à établir la vérité de l'Histoire. — Discours sur l'utilité de l'Histoire; par M. DE TRESSÉOL. — Réflexions sur l'étude de l'Histoire et sur les devoirs de l'Historien; par MICHEL LE VASSOR, tirées de la Préface de son Histoire de Louis XIII. — Des Historiens; par M. COURT DE GÉBELIN, tiré de son Introduction à l'Histoire des hommes. — Traité sur la manière d'écrire l'Histoire; par LUCIEN, traduit par PERROT D'ABLANCOURT. — De l'Histoire; par VOLTAIRE, et autres morceaux relatifs, tirés de ses Questions sur l'Encyclopédie. — Discours à Madame de ***, sur l'Histoire, servant de Préface à l'Histoire des premiers siècles de Rome; par M. PALISSOT. — De la manière de lire et d'enseigner l'Histoire; par l'abbé DE SAINT-RÉAL, tiré de l'usage de l'Histoire; par le même auteur. — De l'étude de l'Histoire; par M. DE TRESSAN, tiré du chapitre V des Réflexions sommaires sur l'Esprit, tome 12 de ses Œuvres. — Réflexions sur l'Histoire, sur la manière la plus utile de l'écrire et sur quelques Historiens; par le Président HÉNAULT, tirées d'un Ouvrage inédit trouvé dans ses manuscrits. — Principes sur la manière d'écrire l'Histoire; par l'abbé DE MABLY. — Nouvelle méthode de traiter l'Histoire à la moderne; traduite de l'anglois et tirée du Conservateur, année 1787. — Essai sur la Chronologie, tiré du livre intitulé *le Monde*, son origine et son antiquité.

Le second volume est consacré à la **Chronologie** ; il contient les dissertations suivantes :

Notions préliminaires à l'étude de la **Chronologie** et de l'**Histoire** ; par M. **BUY DE MORNAS**, tirées de son Introduction à l'Atlas élémentaire de Géographie et d'Histoire. — Tableau de l'**Histoire universelle** avant la venue de J. C. ; par l'abbé **LENGLET-DUFRESNOY**, tiré en partie de sa méthode pour étudier l'**Histoire**, et du Discours sur l'**Histoire universelle** de **BOSSUET**. — Migrations des Peuples du Nord ; Décadence de l'Empire romain, et Formation des nouvelles Monarchies ; par **LENGLET - DUFRESNOY** — Tableau de l'**Histoire universelle**, depuis la venue de J. C., jusqu'à la mort de Louis XV, tiré du Précis de l'**Histoire universelle**, par M. l'abbé **BÉRARDIER DE BATAUT**. — Supplément au Tableau de l'**Histoire universelle** moderne, depuis le règne de Louis XVI, jusqu'à l'avènement de Bonaparte au Consulat à vie.

Le troisième volume renferme les **Mémoires** suivans sur les jugemens qu'on doit porter des principaux historiens qui ont écrit en langues grecque et latine jusqu'au septième siècle ; par **LA MOTHE LE-VAYER** ; tiré de la Collection de ses **Œuvres**. — Jugemens sur quelques Historiens anciens et modernes ; par l'abbé **DE MABLY** ; extraits de la manière d'écrire l'**Histoire**, avec des notes par l'Éditeur. — Réflexions sur les Historiens français et sur les qualités nécessaires pour composer l'**Histoire** ; par M. **D'ARGENSON**, avec les Jugemens du président **HENAULT**, extraits de son **Mémoire** sur les **Abrégés chronologiques**. — Bibliothèque choisies des meilleurs livres d'**Histoire**, de **Géographie**, de **Chronologie**, de **Politique** et de **Droit public**, écrits en français ou traduits dans cette

langue ; par JEAN-FRANÇOIS NÉE de la Rochelle.

Cette Bibliothèque choisie a été rédigée par M NÉE de la Rochelle , ancien libraire , qui s'est distingué dans sa profession par ses connoissances et par sa probité. Cet ample catalogue ne contient pas encore tous les beaux livres sur l'Histoire ; d'ailleurs il s'est borné aux seuls ouvrages écrits en français ; c'est toujours un catalogue fort utile , principalement pour ce x qui n'ont point étudié les langues anciennes et les langues étrangères.

A. L. M.

ARCHÉOLOGIE.

FRAGMENT einer Archæologischen Abhandlung über Hercules , w mit zu der Prufung in der K. osterbergischen Schule am 24 und 25 September einaldet Doctor JOHANN GURLITT. Magdebourg, 1801. In-4.° de 26 pag.

M. Gurlitt , dans cette dissertation archæologique , donne une indication des monumens qui ont rapport à la fable d'Hercule. D'abord , il traite des statues dans ses différens âges ; puis indique les monumens qui représentent les divers événemens de la vie d'Hercule , tels que ses douze travaux ; ceux qui le font voir au service de la belle Omphale , enchainant Cerbère , entre le vice et la vertu , etc. M. Gurlitt cite ensuite les monumens qui représentent le repos d'Hercule ; nous sommes étonné qu'il ait négligé une classe importante de monumens , ceux qui ont rapport à la mort de ce Dieu , à son hymen avec Hébé , et à son apo théose. Il s'en faut de beaucoup que le catalogue de M. Gurlitt soit complet ; il peut toujours donner de très-

bonnes indications aux artistes , et leur épargner de longues recherches. A. L. M.

GRAMMAIRE.

DIALOGUES François et Allemands , à l'usage des deux nations , suivis de modèles de style historique et épistolaire pour servir d'exercices dans les deux langues ; 3.^e édition , corrigée et considérablement augmentée. Paris et Strasbourg , chez Koenig. 1803. in-8.^o Prix , 2 fr. 25 c.

La conversation est sans doute la manière la plus sûre et la plus facile d'apprendre une langue vivante. En faveur de ceux qui ne peuvent pas profiter de ce moyen , M. Koenig a publié ces Dialogues familiers , qui seront extrêmement utiles aux François qui veulent se mettre en état de parler la langue allemande , et aux Allemands qui veulent apprendre à parler françois. L'utilité de ce petit ouvrage n'a pas tardé d'être reconnue. Il a été introduit comme livre *élémentaire* (ce que beaucoup de personnes appellent mal-à-propos *classique*) dans beaucoup de pensions et de collèges , en France et en Allemagne ; de sorte que deux éditions en ont été épuisées en peu de temps. Cette troisième édition a été revue avec soin , et augmentée de plusieurs dialogues et modèles de style historique et épistolaire pour servir d'exercices dans les deux langues , et tout ce qui a paru superflu en a été retranché. W....

LITTÉRATURE.

FONTENELLE , COLARDEAU et DORAT , ou Eloges de ces trois écrivains célèbres , ouvrage renfermant plusieurs anecdotes non connues , et pouvant être

utile aux personnes qui étudient la littérature française ; précédé d'une Lettre que le célèbre et infortuné Bailly a écrite à l'auteur, au sujet de l'éloge de Fontenelle, et suivi d'une vie d'Antoine Rivarol ; par C. PALMÉZEUX. A Paris, chez Cerioux, libraire, quai Voltaire ; de l'imprimerie militaire, rue des Saints-Pères, n.º 61 et 65. An XI. 1803. In-8.º de 380 pag.

PETIT Carême de MASSILLON, évêque de Clermont.
1 vol. in-18. Suite des éditions stéréotypes d'après le procédé de Firmin Didot, en vente à Paris, chez Pierre Didot l'aîné, imprimeur, rue des Orties, galeries du Louvre ; et Firmin Didot, libr. rue de Thionville, n.ºs 116 et 1850. Prix, broché, papier ordinaire, 85 cent. ; papier fin, 1 fr. 35 c. ; papier velin, 4 fr. 10 c. ; grand papier velin, 4 fr. 60 cent.

L I T T É R A T U R E G R E C Q U E.

ISOCHRATIS opera, quæ exstant omnia, ad optimorum, exemplorum fidem emendavit varietate lectionis, animadversionibus criticis, summario et indice instruxit WILHELMUS LANGE, philosophiæ doctor. Halis Saxonum, in librariâ Hemmerdeana. In-8.º de 836 pag.

Cet ouvrage est dédié au grand critique M. Wolf, dont M. Lange est l'élève ; on voit ainsi qu'il sort d'une excellente école. Il indique d'abord les causes qui l'ont engagé à cette entreprise : ces causes sont la rareté des exemplaires d'Isocrate, et l'injuste oubli dans lequel l'ont laissé la plupart des critiques. M. Lange trace d'abord brièvement la vie de son

Auteur ; il rend compte ensuite des principes d'après lesquels il a rédigé cette édition : il n'y a pas joint une traduction , qui , en doublant le volume en auroit beaucoup augmenté le prix ; il s'est contenté de mettre au bas de chaque page un sommaire de ce qu'elle contient. La traduction des passages difficiles est entière ; les notes sont très-courtes , et presque toutes critiques ; elles rendent compte des motifs qui ont fait adopter ou rejeter les différentes leçons. M. Lange a montré un grand respect pour le texte ; et il pense qu'il ne faut faire entrer dans les textes anciens , que des leçons qui ont déjà reçu l'approbation générale. C'est d'après ces considérations qu'il a rejeté plusieurs des leçons que l'abbé Auger avoit imprudemment introduites dans son édition ; toutes ces leçons sont indiquées particulièrement dans la préface : il a aussi reuni les corrections qu'il pense devoir être faites aux endroits les plus corrompus. L'Auteur termine sa préface par une liste des manuscrits et des éditions dont il s'est servi. Cette édition d'Isocrate , bien imprimée quoique sans luxe , doit être regardée comme la meilleure qui ait paru , et les gens de lettres doivent de la reconnoissance à M. Lange pour l'avoir publiée. A. L. M.

P O É S I E.

ART poétique d'Horace , traduction nouvelle en vers françois ; par M. A. DADAoust. A Paris, chez la veuve Nyon jeune , libraire , pavillon des Quatre-Nations. De l'Imprimerie de Didot jeune. An XI. — 1803. In-8.° de 89 pages.

La citation du début de l'auteur , que chacun peut comparer avec l'original , suffira pour faire

connoître comment il traduit l'art poétique, et faire juger de son talent.

Qu'un peintre obéissant au faux goût qui l'entraîne,
 Sur un cou de cheval place une tête humaine ;
 Que cet objet contraire à de sages accords,
 Oiseau par le plumage et lion par le corps,
 Et par la tête offrant la beauté la plus rare,
 Se termine en poisson sous un pinceau bizarre :
 Sans doute vous ririez de cet étrange objet.
 Eh bien, combien d'écrits pareils à ce portrait !
 Oui, tel est un poëme où toutes les parties
 Ne marchent pas d'accord n'étant point assorties,
 Où la fin répond mal au début, au milieu,
 Où les pieds, où la tête, où rien n'est en son lieu,
 Comme un songe confus dont les traits vains et sombres
 Sont dans un cerveau creux enfantés par les ombres.

Vous qui tenez en main la plume ou le pinceau,
 Inventez et créez ; c'est le droit le plus beau.
 Osez ; mais cependant, observateurs sévères,
 Vous ne devez jamais allier les contraires,
 Et par un fol accord joindre dans vos tableaux
 Les oiseaux aux serpens, les tigres aux agneaux.

*MA Philosophie, par FOURNERY D'UTHEIL, notaire
 à Saint-Andéol. In-8.º de 12 pages, avec cette
 épigraphe :*

Annette est moi, je suis elle sans peine.

Ce recueil est composé d'une pièce de vers au premier Consul ; d'autres intitulées : *Le Baiser de Suzette* ; *l'Ecusson* ; de divers couplets : nous citerons le commencement d'une pièce intitulée : *la Coque* ; il suffira pour donner une idée du talent de l'auteur.

Je suis ici le seul, le seul dieu de la terre ;
 Je frappe sans pitié l'homme de mon tonnerre ;

Et sans cesse je veux, du sommet de mes cieux,
 Le plonger dans les eaux, s'il n'est plus amoureux;
 Sachez, singes grossiers, qu'une coque sans grace
 N'est pas faite pour moi, etc. . . .

SATIRE contre les astronomes, avec l'épithète :

Oh! rira bien qui rira le dernier.

A Paris, chez Terrelonge, libraire, rue des Petits-Augustins, près le Musée national. An XI. 1803.
 In-8.° de 22 pag.

Cette épître commence par ces deux vers :

Dans les nombreux journaux que je lis le matin,
 Bons dieux! que j'aime à voir aboyer un matin!

IDYLLES ou Contes champêtres; par M.me PETIGNY, née Lévesque. Seconde édition. A Paris, chez Gide, libraire, quai Malaquais, n.° 1920, près la rue des Saints-Peres. De l'imprimerie de H. Perronneau. An XI. — 1803. 2 vol. in-8.° chacun d'environ 220 pages.

M É L A N G E S.

LES PORTRAITS; par J. S. QUESNÉ. 1 vol. in-8.°, édition très-soignée. Prix, 3 fr. A Paris, chez l'Auteur, rue Saint-Denis, n.° 22, division des Lombards, et Lenormant, libraire, rue des Prêtres-Saint Germain-l'Auxerrois, n.° 42.

Ce genre de littérature, qui remonte à Théophraste, et que La Bruyère a rendu si difficile, a depuis lui été essayé par plusieurs auteurs. La

citation d'un des portraits de M. Quesné fera connoître jusqu'à quel point il s'est approché de ses modèles.

L'INSOUCIANT.

Est-ce Dorante qui parcourt cette avenue d'une manière si posée? Seroit-il plongé dans ses méditations? Ah! dans l'affirmative, craignons de le distraire, et disons seulement un mot de son caractère.

Dorante est un de ces hommes qui ne songent guère qu'à eux-mêmes. Il n'a point de véritables amis, et se soucie fort peu d'en chercher. Il vit dans le monde comme s'il étoit seul. Sa raison est éclairée, mais il a le cœur froid. On ne voit pas qu'il éclate en lui de sentimens passionnés, d'inclination de vertu, ni de douces affections. Ses penchans comme ses goûts se concentrent au dedans de lui-même, et vont mourir dans son cœur. Il est, sur tout ce qui l'entoure, d'une indifférence extrême. Rien ne le frappe, ne l'occupe, ne l'étonne. Les brillantes sociétés n'ont aucun charme à ses yeux. Les turbulans plaisirs, les folâtres jeux, ne peuvent effleurer son austère tranquillité; ils émoussent leurs traits contre sa froideur: on diroit qu'ils le fuient plutôt qu'ils ne l'étourdissent. Il ne prend aucune part aux événemens politiques. Le fracas qui accompagne en tous lieux la vie humaine, ne peut nullement blesser sa léthargie: je crois que l'harmonie de l'univers s'écrouleroit qu'il n'en paroitroit pas ébranlé.

Au milieu de cette apathie, de cette insensibilité morale, il faut cependant que Dorante entre en commerce avec ses semblables; il a comme eux des besoins; il les lui faut satisfaire comme eux; il faut

qu'il essuie des dégoûts, dévore des rebuts, boive comme l'eau les affronts, s'il n'a bu toute honte ; il lui faut souffrir des reproches, avaler des injures, digérer des humiliations de toute espèce. Eh bien ! qui le croiroit ? Dorante prend si peu d'intérêt à ce qu'on lui dit et à ce qu'on lui fait ; il est si peu touché de ce qui pourroit mortifier et navrer tout autre en sa place ; ses sens sont si tranquilles et si peu faits à l'émotion, que tout le mal qu'on lui peut causer, il croit que c'est une grace qu'on lui accorde, parce qu'il pense que tout le mal possible n'est jamais assez aggravé. C'est aussi pour cela qu'il ne sait pas tenir compte des bienfaits d'aucune espèce, ni distinguer la main qui lui veut nuire de celle qui, par pur désintéressement, s'évertue à le combler de biens. Dans la plénitude de son erreur, il s'imagine volontiers qu'une double divinité préside au monde, l'une dont tous les maux émanent, l'autre qui est la source de tous les biens. Ainsi, selon lui, ces deux tout-puissans composent si bien leur souverain pouvoir, que la balance des biens et des maux règle avec équité le sort des mortels, de telle sorte qu'il ne peut arriver aucun bien pour l'un qui ne soit un mal pour l'autre, ni aucun mal pour celui-ci qui ne soit également un bien pour celui-là. Tels sont ces ruisseaux qui, se jetant dans les fleuves, perdent de leurs eaux pour les en grossir ; de même qu'à leur tour ces fleuves laissent échapper de leurs ondes pour en former des ruisseaux.

Mais je voudrois savoir de quelle utilité est à l'état un être con titué comme Dorante ? Quel bien fait-il à la société ? Quelle ressource en peut-on tirer qui compense la nullité de son rôle sur la scène de l'univers ? Je ne sais, mais il me semble

qu'un homme qui n'a pas su trouver dans son cœur la plus légère étincelle d'amour pour ses semblables, ni peut être assez d'estime pour lui-même, ne sera jamais à sa mort très-amèrement regretté; car pour s'attirer justement nos regrets, il les faut mériter, et ce n'est pas avec l'indifférence de Dorante qu'on les peut obtenir. Si le trépas, en rangeant au même niveau tous les hommes, anéantit parmi eux toute distinction, il ne peut cependant nous empêcher de mettre de la différence entre celui qui nous aima, nous fut utile et cher, et celui qui ne nous fut absolument rien, quoique d'ailleurs il ne nous ait jamais causé ni bien ni mal.

DISCOURS sur l'Histoire universelle, par BOSSUET; 4 vol. in-18, suite des stéréotypes d'Herhan, et autres éditions formant la collection in-18 qui se trouve à Paris, chez Ant. Aug. Renouard, libraire, rue Saint-André-des-Arts, n.º 42. Prix, papier fin, broch., 4 fr. 50 cent.; in-18 papier vélin, avec portrait, broch. 10 fr.; in-12, papier fin, portrait, broch., 10 fr.; in-12, papier velin, portrait, broch., 15 fr.

Cette édition, imprimée dans le format des stéréotypes d'Herhan, auxquels elle fait suite, est en gros caractères et sur beau papier.

POÉSIES de CHAULIEU et de LAFARE, 1 vol. in-18, stéréotype d'Herhan. Prix, papier fin, en feuilles, 1 fr.; in-12, papier fin, 2 fr.; in 12, papier velin, 4 fr., et un franc de plus si on y ajoute le portrait de Chaulieu. Sous 8 jours, ŒUVRES de DESHOULIÈRES, 2 vol. in-18, stéréotype.

CONJURATIONS des Espagnols contre la République de Venise et des Gracques, précédées de sept Discours sur l'usage de l'histoire; par SAINT-RÉAL. Suite des éditions stéréotypes d'après le procédé de Firmin Didot, en vente à Paris, chez Pierre Didot l'aîné, imprimeur, rue des Orties, galeries du Louvre, et Firmin Didot, libraire, rue de Thionville, n.º 116 et 1850. Prix, papier ordinaire, 85 cent.; papier fin, 1 fr. 35 cent.; papier vélin, 3 fr. 10 cent.; grand papier vélin, 4 fr. 60.

QUELQUES lettres de SÉVIGNÉ, édition destinée à la jeunesse et aux maisons d'éducation. A Paris, chez M.^{lle} Charaur, passage Saint-Roch, attendant l'église, n.º 14. 3 vol. in-18, prix 3 fr.

Quelques lettres de Sévigné, disent les éditeurs, doivent être entre les mains de tout le monde, et puisque les collections volumineuses ne sont pas à la portée du plus grand nombre, c'est surtout comme livre classique qu'il est nécessaire de présenter à la jeunesse des moyens de feuilleter sans cesse ces modèles de style et de bon goût. Il eut été téméraire d'annoncer un choix, bien plus encore de ne prendre que ça et là des fragmens qui eussent laissé apercevoir plus ou moins la main de l'éditeur. C'est la marquise de Sévigné elle-même, dans son abandon, dans son inépuisable facilité, qu'il faut surprendre comme au hasard, sûr de ne trouver que des chefs-d'œuvres, de ne consacrer que des beautés inimitables.

Les éditeurs tracent ensuite un tableau rapide de ce que présentent de plus intéressant les différentes éditions de M.^{me} de Sévigné, les particula-

rités de sa famille , les principaux événemens de sa vie.

Ils ont surtout fait beaucoup d'usage de la notice de M. Barbier , bibliothécaire du conseil d'état , que nous avons placée dans le Magasin Encyclopédique , germinal an X , VIII.^e année , et ils ont profité de l'indication d'une lettre qui avoit échappé aux précédens éditeurs. Cette lettre , écrite 21 jours avant la mort de M.^{me} de Sévigné , peut être regardée comme le dernier élan de sa sensibilité.

Les parens sont souvent si embarrassés pour choisir un livre qui puisse être un cadeau utile et amusant pour leurs enfans , que nous regardons celui-ci comme méritant de leur part un favorable accueil.

On peut encore regarder comme un mérite de plus , la petite carte géographique du 3.^e volume , où se retracent tous les environs de ces rochers qu'ont immortalisé les aimables rêveries de l'inimitable Sévigné.

Enfin , si ce petit recueil ne peut , pour les grandes bibliothèques , remplacer les éditions complètes , il a des droits à se ranger à leur suite pour leur servir de complément.

NOTICE historique sur la Vie et les Ouvrages de J. B. PORTA , gentilhomme napolitain ; par DUCHESNE. A Paris , chez Poignée , imprimeur , porte S. Martin , vis-à-vis l'Opéra ; an IX , in-8.^o de 380 pages.

Jean-Baptiste Porta a joui , au seizième siècle , d'une grande célébrité ; cependant il est aujourd'hui à peine connu : il a pourtant écrit un grand nombre

de traités sur l'histoire naturelle, l'art des chiffres, la magie, la physiognomie, la chiropysionomie, l'art de deviner par les lignes de la main; une maison rustique, intitulée *Villa*; plusieurs traités de chymie et de mathématiques, et a fait treize pièces de théâtre. L'auteur de cette notice, M. D. . . ., qui a donné au public le Dictionnaire d'Industrie, a lu ces divers écrits de Porta; il y a trouvé une forme didactique et un grand fonds d'érudition, il en a extrait tout ce qui lui a paru utile ou curieux. Ce seroit même rendre un grand service aux lettres de faire connoître aussi par des extraits bien faits des auteurs dont on ne sauroit aujourd'hui lire les ouvrages. L'auteur s'est attaché surtout à la magie naturelle, qui est un des meilleurs ouvrages de Porta: il se propose d'en publier la traduction avec des notes qui seront sûrement très-instructives, si l'on en juge par les écrits qu'il a déjà produits.

A. L. M.

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

LITTÉRATURE ORIENTALE.

Essai sur les Inscriptions cunéiformes de Persépolis, par Fr. Münter; trad. de l'allemand. 7

PHYSIOLOGIE.

Observations anatomico-physiologiques sur la circulation du sang dans l'enfant qui n'a pas respiré; lues à la première Classe de la Société d'agriculture, sciences et arts du département du Bas-Rhin, dans sa séance du 20 messidor an XI; par J.-F. Lobstein. 28

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Société minéralogique de Iéna. 65
Société des amis des sciences de Varsovie. *Ibid.*

FRANCE.

Séance publique de la Société de médecine-pratique de Montpellier, tenue le 15 floréal de l'an XI. 67

Extrait de la séance publique tenue à l'École vétérinaire de Lyon, le premier floréal an XI. 71

Société des sciences et des arts de Grenoble. 73

Programme des prix proposés par la Société d'émulation d'Abbeville, pour l'an XII. 75

PARIS.

Rapport fait à la Classe d'histoire et de littérature ancienne, par A. G. Camus, au nom d'une com-

mission, sur les travaux littéraires entrepris ou dirigés par l'Institut, et sur leur continuation d'après l'arrêté du Gouvernement du 5 pluviose an XI. — Séance du 4 germinal an XI. 76

Mémoire sur les observations qu'il est important de faire sur les marées dans les différens ports de la République, lu dans la séance du 26 floréal an XI (16 mai 1803) 93

Académie de Musique. 110

Détails sur la navigation des deux corvettes de la République, le *Géographe* et le *Naturaliste*. 112

THÉÂTRES.

Aline, reine de Golconde. 122

La Mode ancienne et la Mode nouvelle. 123

L'Aveugle supposé. 124

LIVRES DIVERS.

Minéralogie.

Journal des Mines, ou Recueil de mémoires sur l'exploitation des mines et sur les sciences et les arts qui s'y rapportent, par les CC. Haüy, Vauquelin, Baillet, Brochaut, Themery et Collet-Descotils. 125

Médecine.

Disputatio chemico-medica, de causis immixtae in Repub. Batava morbi calculosi frequentiae quam annuente summo numine, ex auctore rectoris magnifici Eduardi Sandifort pro gradu doctoratus publico et solenni examini submittit Guaiterus Reinoud Schultens. 125

Journal de Médecine, Chirurgie et Pharmacie, par les CC. *Corvisart, Leroux et Boyer.* 127

Jurisprudence.

Annales de Législation et de Jurisprudence, publiées par l'Université. Tome III. 128

Art vétérinaire.

Compte rendu à l'Institut national, des améliorations qui se font dans l'établissement rural de Rambouillet, et principalement de celle des bêtes à laine, et de la vente qui a eu lieu le 15 prairial an xi; par J. B. *Huzard.* 129

Histoire.

Le Guide de l'Histoire, à l'usage de la jeunesse et des personnes qui veulent la lire avec fruit ou l'écrire avec succès; commencé par M. D. . . ., continué et mis au jour par J. Fr. *Née* de la Rochelle. *Ibid.*

Archæologie.

Fragment einer Archæologischen Abhandlung über Hercules, womit zu der Prüfung in der Klotterbergischen Schule am 24 und 25 September. einladet Doctor Johann *Gurlitt.* 133

Grammaire.

Dialogues françois et allemands, à l'usage des deux nations, publiés par M. *Koenig.* 134

Littérature.

Fontenelle, Colardeau et Dorat; par C. *Palmézeaux.* 135

Peit Carême de Massillon, évêque de Clermont. 135

Littérature grecque.

Isocratis opera, quæ exstant omnia, ad optimorum exemplorum fidem emendavit varietate lectionis, animadversionibus criticis, summario et indice instruxit Wilhelmus Lange. *Ibid.*

Poésie.

Art poétique d'Horace, traduction nouvelle en vers françois; par M. A. *Dadaoust.* 136

Ma Philosophie; par *Fournery d'Utheil.* 137

Satire contre les Astronomes. 136

Idylles, ou Contes champêtres; par madame *Pétigny*, née *Lévesque.* *Ibid.*

Mélanges.

Les Portraits; par J. S. *Quesné.* *Ibid.*

Discours sur l'Histoire universelle, par *Bossuet.* 141

Poésies de *Chaulieu* et de *Lafare.* *Ibid.*

Conjurations des Espagnols contre la république de Venise et des Gracques, précédées de sept discours sur l'usage de l'histoire; par *Saint-Réal.* 142

Quelques Lettres de *Sévigné.* *Ib.*

Notice historique sur la vie et les ouvrages de J. B. Porta, gentilhomme napolitain; par *Duchesne.* 143

(N.º 10.) Vendémiaire an 12.

M A G A S I N

ENCYCLOPÉDIQUE,

ou

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.

A V I S D U L I B R A I R E .

Le prix de ce Journal est fixé :

4 9 francs pour trois mois,

18 francs pour six mois,

36 francs pour un an,

tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.



ON peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'étranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

CE Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les CC. ALIBERT, DESGENETTES, BAST, SILVESTRE DE SACY, FOURCROY, HALLÉ, DUMÉNIL, SCHWEIGHŒUSER, LACÉPÈDE, BARBIER, BARBIER DU BOCCAGE, LANGLÈS, LALANDE, LAGRANGE, LEBRUN, MARRON, MENTELLE, BASSINET, MORELLET, NOEL, OBERLIN, CHARDON-LA-ROCHETTE, CAILLARD, VAN-MONS, SICARD, TRAUILLÉ, LÉVEILLÉ, CUVIER, GEORGE

Tome III. (9.^{me} An.)

**FROY, VENTENAT, CAVANILLES, USTERI, BOET-
TIGER, VISCONTI, VILLOISON, WILLEMET,
WINCKLER, Fr. LOBSTEIN,**.etc. etc. fournissent des
Mémoires, contient l'extrait des principaux ouvrages
nationaux : on s'attache surtout à en donner une ana-
lyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement
possible après leur publication. On y donne une notice
des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus interessans sur
toutes les parties des arts et des sciences ; on choisit
principalement ceux qui sont propres à en accélérer les
progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inven-
tions utiles dans tous les genres. On y rend compte
des expériences nouvelles. On y donne un précis de
ce que les séances des sociétés littéraires ont offert
de plus intéressant ; une description de ce que les dé-
pôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus
curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages
des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués
dont on regrette la perte ; enfin, les nouvelles litté-
raires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8.° par
an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier de
chaque mois. La livraison est divisée en deux nu-
méros, chacun de 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, au Bu-
reau du Magasin Encyclopédique, chez le C. FUCHS,
Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

- A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Hengst,
chez Van-Gulik.
- A Bruxelles, chez Lemaire.
- A Florence, chez Molini.
- A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.
- A Genève, { chez Manget.
chez Paschoud.
- A Hambourg, chez Hoffmann.
- A Leipsic, chez Wolf.
- A Leyde, chez les frères Murray.
- A Londres, chez de Boffe, Gerard Street
- A Strasbourg, chez Levrault.
- A Vienne, chez Degen.
- A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes

Il faut affranchir les lettres.

N O S O G R A P H I E.

NOSOGRAPHIE philosophique, ou LA MÉTHODE de l'Analyse appliquée à la Médecine; par Ph. PINEL, de l'Institut national de France, professeur à l'École de médecine de Paris, etc. Seconde édition considérablement augmentée. 1 vol. in-8.^o Paris, chez J. A. Brosson, libraire, rue Pierre-Sarrazin, n.^o 6.

L'HEUREUSE réforme qui s'étoit opérée dans les sciences physiques, faisoit desirer depuis longtemps que la médecine fut retirée du chaos où sembloit l'avoir ensevelie la manie des hypothèses, l'amour des théories, la subtilité de l'école, et le jargon scientifique de la médecine humorale. La nosographie philosophique paroît; une grande révolution s'opère en médecine, une forte impulsion est donnée à l'esprit d'observation, cette science égarée dans les sentiers tortueux de la routine ou des systèmes, rentre dans la route que lui avoit tracée Hippocrate, et reprend la place qu'elle doit occuper au milieu des autres sciences. La nosographie devint bientôt un ouvrage classique : les étrangers s'empresrent de la traduire; les contrefaçons se multiplient. Cependant le professeur Pinel publie son immortel traité de la manie; dans sa Médecine clinique, il transmet à ses disciples le fil qui l'a dirigé lui-

même, et leur dévoile le secret de sa haute réputation : en même temps il médite une seconde édition de la Nosographie. Le plan est le même que celui de la première, mais les détails d'exécution sont changés, surtout très-augmentés. Les progrès de l'anatomie pathologique ont dû apporter quelques modifications dans la distribution des phlegmasies, dans la classification de plusieurs genres. Les caractères des espèces sont tracés avec autant de précision que d'exactitude, les notions sur le traitement sont plus étendues.

Toutes les maladies sont rangées sous cinq classes : les fièvres, les phlegmasies, les hémorragies, les novroses, les lymphatiques. Quelques genres qui n'ont pu entrer dans les classes précédentes, forment un appendice, jusqu'à ce que de nouveaux faits permettent leur classification ultérieure. Chaque classe commence par des considérations générales, tantôt sur les classifications, tantôt sur les théories, tantôt sur la doctrine des principales écoles, tantôt sur quelque point important d'anatomie ou de physiologie, toujours sur les maladies des ordres renfermés dans la classe.

Les ordres offrent des considérations communes à tous les genres, l'indication des auteurs qui en ont traité, l'exposition abrégée de l'organisation, des forces vitales, des fonctions de chaque partie affectée, une ou deux observations de chaque espèce comme devant donner les idées élémentaires pour la formation des espèces, les principales épidémies analysées et comparées, les principes de traitement

discutés et fixés , enfin la description graphique des espèces , des genres , de l'ordre. Tel est le cadre que le professeur Pinel remplit en traitant de chaque ordre. Je ne suivrai pas l'auteur dans les détails , ils sont immenses. Envain essaieroit-on de les faire conôître à ceux qui ne liront pas la Nosographie. Voyons les traits principaux qui caractérisent cet ouvrage.

On peut fixer à quelle époque les diverses parties de l'histoire naturelle ont formé un corps de doctrine régulier , et ont mérité le nom de science. C'est lorsque les objets connus et qui étoient du ressort de chacune d'elles ont été décrits d'après des caractères sensibles , et sont venus se placer comme d'eux-mêmes dans un cadre donné. Alors on a pû transmettre ces connoissances à d'autres , et indiquer même d'avance la place que viendront occuper les objets nouvellement observés. Le but de *la Nosographie philosophique* est de prouver qu'une semblable époque est arrivée pour la médecine.

Pour atteindre ce but , le professeur Pinel s'est proposé de classer les maladies d'après leurs affinités. Chaque maladie a été considérée comme une modification particulière de l'économie animale , facile à distinguer par des caractères sensibles : chacune a été rapprochée de celles avec lesquelles elle a le plus de ressemblance ; elles ont été comparées ensemble , et les symptomes communs à plusieurs ont servi de caractères spécifiques. Les espèces ont été comparées , et par une nouvelle abstrac-

tion , les caractères spécifiques ont fourni les caractères des genres ; les genres ont donné les caractères des ordres ; enfin les classes présentent ce qu'il y a de commun aux divers ordres. Cette méthode est inverse de celle qu'ont suivie les nomenclateurs. Ceux-ci sont descendus des classes aux espèces , tandis que le professeur Pinel s'élève des variétés aux classes. Les premiers ont groupé les faits autour d'une idée principale , qui souvent leur est étrangère : ils sont partis d'une idée vague , souvent hypothétique ; aussi à chaque pas est-on arrêté par les rapprochemens les plus forcés , et les maladies les plus disparates sont étonnées de figurer les unes à côté des autres dans le même ordre , quelquefois dans le même genre. Le professeur Pinel ayant pris les faits observés pour base de sa classification , nous fait passer du simple au composé , des impressions que fait sur nos sens un sujet malade , à l'idée abstraite de la maladie. Les faits étant disposés d'après l'ordre de leurs affinités , se trouvent à leur place , s'éclairent réciproquement , et de leur distribution méthodique résultent des connoissances exactes et précises , qui épargnent au médecin judicieux l'incertitude et la perplexité ; au médecin téméraire , un parti pris au hasard ; au malade , les dangers d'une méprise.

Les progrès immenses de la minéralogie , de la botanique , depuis que de bonnes méthodes de classification ont été introduites dans l'étude de ces sciences , justifient les succès de la nosographie philosophique , et répondent aux mépris affectés de

quelques hommes pour toute classification. Notre mémoire est si fragile et si fugitive, elle nous trompe si souvent, qu'il n'y auroit pour nous qu'erreur et vacillation, si nous n'avions appris à la soulager, en plaçant, pour ainsi dire, des points de mire qui nous servent à reconnoître et à signaler les objets de détails qu'elle n'auroit jamais pu saisir sans ce secours. Ces hommes qui ne veulent pas de classifications ignorent qu'elles reposent sur nos premiers besoins. Elles appartiennent uniquement à la nature, suiv nt Condillac.

Mais plus les faits sont nombreux, plus l'habitude d'observer se perfectionne, plus les divisions peuvent se multiplier: et parce qu'il n'y a pas deux individus qui ne diffèrent par quelque endroit, il est évident que les divisions iront à l'infini. Alors il n'y aura plus d'ordre dans nos idées, la confusion succédera à la lumière qui se répandoit sur elles. Il est donc un terme après lequel il faut s'arrêter. S'il importe de faire des divisions, il importe plus encore de n'en pas trop faire. Quand on en fait trop l'esprit s'égaré, tout est confondu et brouillé. Aussi le professeur Pinel s'est-il renfermé dans les bornes d'une sage distribution des maladies; il a singulièrement limité le nombre des espèces et des genres; il a eu garde de confondre les affections symptomatiques avec les maladies essentielles. Lorsqu'une maladie se reproduit avec un grand nombre de symptômes différens, ce n'est pas une raison de faire de chaque symptome autant d'espèces. Comment se reconnoître si l'on classe

les maladies d'après leurs complications qui se multiplient à l'infini, si l'on ne s'arrête aux espèces simples. Les prédispositions, les causes existantes, les symptômes caractéristiques nous donnent l'idée des variétés d'une même espèce. Les complications sont seulement indiquées, et pour les reconnoître, il suffit de combiner ensemble les espèces élémentaires. Par cette sage économie, il a été facile de resserrer dans un cadre très-circonscrit le tableau général des maladies internes.

Il a fallu un génie bien vaste, sans doute, pour saisir tant de rapports divers entre des objets qui ne semblent différer que par des nuances imperceptibles à l'œil le plus exercé. Mais il falloit être bien fort du sentiment de ses propres forces, il falloit être bien sûr de la justesse de son jugement, il falloit avoir un tact bien délicat et bien exercé pour oser faire le départ de ce qui est certain en médecine, de ce qui est douteux d'avec ce qui est inconnu, ou qui ne repose que sur de vaines théories. Le professeur Pinel ne se contente pas de faire connoître ce qui est fait, il indique ce qui reste à faire, il expose l'état actuel de la science telle qu'elle est avec ses degrés de certitude, et les lacunes qui restent à remplir. A chaque pas il découvre une carrière nouvelle à ses nombreux disciples. Il signale les objets sur lesquels il y a des doutes et des incertitudes. Il propose les recherches à poursuivre ou à commencer, là pour compléter le traitement des fièvres intermittentes, ici pour tracer les caractères distinctifs d'une espèce peu connue, d'un

genre seulement indiqué. La classe des Lymphatiques est un vaste champ à défricher. Les indéterminées ne peuvent être classées. D'autres fois l'auteur provoque des observations, des expériences nouvelles sur l'organisation de telle ou telle partie, sur la lésion de tel ou tel organe, siège évident ou présumé de certaines maladies.

Le professeur Pinel marche toujours accompagné du doute philosophique, lui dont les pas sont si fermes et si assurés. Il apprend par son exemple à douter, tandis que l'orgueil scholastique enseignoit aux jeunes médecins à ne douter de rien. D'un côté, il nous montre les maladies dont la marche est régulière et la tendance favorable; de l'autre, il nous avertit qu'il en est qui résistent aux ressources de l'art. Il a réhabilité, si j'ose m'exprimer ainsi, la nature dans tous ses droits, en apprenant au médecin que dans la plupart des cas la nature se suffit à elle-même, en lui inspirant de la défiance pour la toute puissance de la pharmaceutique, qu'on ne pense que le professeur Pinel réduit la médecine à une constante et oisive expectation. S'il enseigne d'être avare de médicamens, il nous prévient qu'il est des cas où nous devons en user pour combattre les maladies dont la marche est irrégulière et la tendance funeste. Si d'une main il trace les pouvoirs de la nature, de l'autre il étale les ressources de la médecine.

Mais quelle admirable simplicité dans les moyens curatifs; les médicamens les plus simples, les indigènes sont toujours préférés aux remèdes pom-

peux, aux substances exotiques, aux formules compliquées. On avoit reproché à la première édition de ne pas insister assez sur le traitement; dans celle-ci le professeur Pinel a donné plus d'étendue à cette partie essentielle; il discute les principes adoptés par les auteurs; il apprécie avec justesse les médicamens qu'ils ont employés. L'étude des complications qu'il a si habilement débrouillées, lui sert à concilier les contradictions apparentes des meilleurs praticiens sur la curation d'une même maladie. Après cette lumineuse discussion, il pose les bases du traitement, en développe les principes, en précise l'application, en détermine les modifications; mais on reconnoit toujours l'ennemi déclaré de la polypharmacie, l'ami ardent de la simplicité médicale, l'appréciateur juste des forces de la nature.

Hippocrate avoit recueilli dans les temples, dans les écoles les plus célèbres de son temps, les observations qui ont servi de base à ses aphorismes, sanctionnés par l'expérience des siècles. Le professeur Pinel a mis à contribution les observateurs les plus recommandables anciens et modernes. Il n'a pas dédaigné les dissertations données par ses nombreux disciples, à la fin de leur carrière académique. Dans les uns il choisit les observations les mieux faites et les plus exactes; les autres sont indiqués comme des sources dans lesquelles chacun peut puiser les principes de la vraie médecine. Souvent dans des ouvrages négligés, parce qu'ils n'offrent aucune ressource pour les faiseurs de systèmes, le professeur Pinel va chercher un fait précieux que les écrivains

les plus fameux ne lui avoient pas offert. Aussi, il nous ramène sans cesse aux auteurs originaux qui ont fait briller le talent de l'observation, et qui la communiquent par une sorte d'électrisation. Ceux-ci se sont attachés à nous faire connoître la nature, tandis que les autres ont épuisé la fécondité de leur génie pour la deviner, mais en vain; la nature ne se devine pas. Les citations nombreuses qu'on trouve dans la nosographie, n'ont pas pour but de nous asservir à des opinions particulières; ce ne sont pas des autorités sous le poids desquelles doit courber notre raison. Au contraire, le professeur Pinel nous met en garde contre les prestiges des grands noms; il nous apprend à conserver l'indépendance de notre jugement, à faire usage d'une critique sévère exempte de préjugés, soit pour discuter les opinions les plus accréditées, et les apprécier à leur juste valeur, soit pour rectifier ou étendre nous-mêmes ce qui est inexact ou incomplet.

ESQUIROL, M.

B I O G R A P H I E.

ELOGE de ROUSSEL, associé de l'Institut de France ; par J. L. ALIBERT, médecin de l'Hôpital Saint-Louis.

LE vulgaire des hommes se plaît sans doute à contempler, dans les grands résultats de leur vie, les savans célèbres qui ont acquis de grands droits à la reconnaissance publique ; mais il n'appartient qu'aux esprits véritablement supérieurs de les suivre dans le cours pénible de leurs travaux, d'examiner la marche, tantôt lente, tantôt rapide de leurs progrès, d'observer par quelles routes ou par quel effet du hasard ils sont parvenus à des découvertes utiles ; de signaler leurs méprises ou leurs écarts, de pénétrer enfin jusques dans l'intérieur de leur famille, pour y apprécier l'influence que leurs goûts, leurs penchans et leurs habitudes ont pu avoir sur leur genre d'occupations. C'est ce dernier caractère qui distingue principalement les éloges composés par le C. Alibert. On remarque même que chacun des panégyriques qu'il a publiés, porte en quelque sorte l'empreinte de l'homme qu'il a voulu peindre, et qu'il a su saisir, suivant la nature du sujet, tous les tons et toutes les couleurs.

Personne n'étoit plus digne d'un panégyriste que le docteur Roussel, lui qui, pendant toute sa vie, s'est étudié à cacher sa gloire. Rien aussi n'est plus propre à le faire aimer, que le style simple, tou-

chant et mélancolique qui règne dans Pélage historique dont il est l'objet. Au récit de tant de vertus, qui ne voudroit avoir eu un tel ami!

Les bornes de ce journal ne nous permettent pas de suivre le C. Alibert dans tous les détails qu'il nous donne sur la vie modeste du docteur Roussel. Jamais homme n'a été meilleur que lui : « Il y avoit, » dit le médecin Alibert, entre lui et Lafontaine, « un rapport que tout le monde a aperçu ; et je » ne doute pas qu'il n'eût recommencé ce grand » homme, s'il s'étoit livré aux mêmes études que » lui. Il avoit sa grace, sa bonhomie, son ingénuité, ses distractions, sa paresse, sa galanterie » et son innocente malice. Comme lui, il avoit une » indifférence complète pour beaucoup d'objets ; ce » qui lui faisoit oublier ce qu'on nomme, dans le » monde, *convenances de la société* ; comme lui, » enfin, il négligeoit ses affaires et sa fortune. Une » autre circonstance de leur vie ajoute au parallèle, » en les rapprochant d'une manière frappante : les » bontés de madame Helvétius rappellent celles de » madame la Sablière, et les bienfaits de M. Falaise, qui écarta de lui tous les besoins, redonnent » le souvenir de ce bon M. d'Hervart, dont le nom » a été constamment associé à Pélage du fabuliste » françois. »

On sait en effet que Roussel ne possédoit rien, et qu'il vivoit habituellement chez madame Helvétius et chez M. Falaise, citoyen aussi recommandable par ses lumières que par ses vertus, qui l'avoit pour ainsi dire adopté.

Le docteur Roussel recherchoit avec beaucoup d'empressement la société des femmes. Il regardoit leur conversation comme le plus doux remède pour un cœur malade.

« Toutefois, dit le C. Alibert, dans ses dernières
 « années, on le voyoit rechercher de préférence la
 « compagnie des femmes parvenues à un âge mûr.
 « Il jugeoit qu'elles ont, à cette époque de leur
 « vie, je ne sais quel charme qui touche et attendrit
 « encore l'homme sensible ; qui, semblables, comme
 « on l'a dit, à ces belles peintures dont le temps
 « n'a fait que radoucir les couleurs, elles fixent en-
 « core sans éblouir, et qu'elles donnent souvent tout
 « le bonheur de la passion, sans en communiquer le
 « délire. »

On ne lira pas avec moins d'intérêt le détail des funérailles du docteur Roussel. « Depuis long-temps,
 « dit son éloquent panégyriste, il étoit plus souff-
 « rant qu'à son ordinaire. Il quitta Paris pour se
 « rendre près de Châteaudun, dans cette même fa-
 « mille au sein de laquelle il vivoit habituellement,
 « et dont la société faisoit ses délices et son bon-
 « heur. L'affoiblissement de ses organes dut néces-
 « sairement le disposer aux atteintes d'une fièvre
 « épidémique qui régnoit alors dans ces cantons.
 « Les soins attentifs dont il fut l'objet, ne purent
 « le soustraire à la violence des symptômes ; et le
 « deuxième jour complémentaire de l'an x, la phi-
 « losophie, les lettres et l'amitié firent une perte
 « irréparable. Dans les angoisses d'une agonie dé-
 « chirante, il ne proféra aucune plainte, et mourut

« aussi calme qu'il avoit vécu. M. Falaize étoit lui-même en proie à une maladie très-grave, quand ce coup terrible vint le frapper. Malgré ses souffrances et ses chagrins, il s'occupa de tous les détails relatifs à la sépulture de son ami : il voulut que ses restes fussent déposés dans un lieu solitaire, où personne ne pût les troubler. Les travaux rustiques furent soudainement suspendus : tous les villageois en pleurs, accompagnèrent la dépouille du philosophe modeste qui honora tant de fois leur asyle ; et il fut inhumé au milieu de la douleur profonde qu'il inspiroit, et de la pompe touchante de la nature. »

On voit que les regrets du panégyriste sont exprimés avec cette énergie tendre qui s'empare du lecteur. « Le talent d'embellir des sujets graves et sérieux fut toujours le partage des hommes qui unissent au don de penser, le don si précieux de sentir. » Le C. Alibert semble s'être peint lui-même en écrivant ces paroles. Personne ne fait mieux voir que l'éloquence du cœur est le plus bel apanage de l'écrivain.

D'AZZIA.

LITTÉRATURE ORIENTALE.

LETTRE à M. SCHUTZ, éditeur de la
Gazette littéraire de Iena.

M O N S I E U R ,

L'anonyme qui m'a fait l'honneur, dans votre célèbre journal, d'analyser l'ouvrage qui a pour titre : *Monument de Yu, ou la plus ancienne inscription de la Chine*, me demande divers renseignemens, et avant tout que je prouve qu'un personnage tel que le grand Yu a vraiment existé (1). Je me crois en état de satisfaire à sa demande, et je lui ferai remarquer d'abord que le *Chou-King* est la source la plus pure et la moins équivoque de l'histoire chinoise (2). C'est son authenticité qui l'a fait classer parmi les livres canoniques du premier ordre. Or, dans cet ouvrage, il y a un chapitre appelé *Yu-Kung*, ou le tribut de Yu, qui, selon les connoisseurs, est le plus beau morceau de l'antiquité en ce genre. On y reconnoît la Chine, dit *Cibot*, dans ce qu'il raconte du cours des rivières, de la position des montagnes, du degré de fertilité de chaque contrée, comme on reconnoît la France dans les Commentaires de Cé-

(1) Möchte nur fürs erste wahrscheinlich genug sein, dass der grosse Yu in China eine historische Person war.

(2) Voyez la préface du *Chouking*, p. 17.

sar (3). De tous les monumens, dit le *P. Amiot*, qui nous restent de la haute antiquité, il n'en est point de plus authentique que le *Chou-King*, et de tous les morceaux qui composent le *Chou-King*, ceux qui rapportent les travaux du *grand Yu*, sont sans contredit ce qu'il y a de plus précieux (4). Certains points de l'histoire de la Chine, dit le *P. Mailla*, sont si bien marqués, et dans un si grand détail, qu'ils portent avec eux un caractère de démonstration. Puis il rapporte les travaux de *Yu* et la description de la Chine qu'il fit à cette occasion. *Cette disposition des limites d'alors, le cours des rivières et leurs noms encore les mêmes, nombre de grands lacs dont les noms n'ont point changé, les mêmes montagnes, etc., sont une preuve sans réplique*, dit-il, *que cette description ne peut regarder que la Chine; et la carte de Yu-Kung, comparée avec la carte actuelle de cet empire, met cette vérité hors de toute atteinte* (5). *Les lieux dont il est parlé dans ce chapitre, dit le P. Gaubil, sont si bien désignés, qu'on pourroit dresser une carte d'une bonne partie de la Chine, et que les difficultés qu'on rencontreroit, ne seroient pas plus considérables que celles qu'on éprouve pour la géographie de l'ancienne Gaule* (6).

Vous voyez par tous ces témoignages, Monsieur, que *Yu* doit avoir existé, s'il y a encore tant de

(3) Mém. concern. les Chin. tome 8, p. 195, note 8.

(4) *Ibid.*, tom. 13, p. 289.

(5) MAILLA, *Hist. gén. de la Chine*, préface, p. LI et suiv.

(6) GAUBIL, *Observations astronomiques*, tome 3, p. 12.

monumens qui attestent ses travaux et son existence. Ajoutez que *Yu* a été le fondateur de la première dynastie impériale des *Hia*, que ce n'est qu'avec lui que la succession héréditaire de ce vaste empire a commencé, et que c'est d'après *du Halde* même, cité par l'anonyme, que l'existence de *Jao* et de *Yu* est indubitable (7).

Après ce doute, Monsieur, j'en trouve un autre, concernant la description des neuf provinces, dans lesquelles la Chine fut alors partagée. J'ai dit que le grand *Yu* la fit graver sur autant de vases; sur quoi l'anonyme ajoute, dans une parenthèse : on ne sait comment (*man weiss nicht wie*). Il semble par là vouloir indiquer, que graver la description d'une province entière sur le petit espace d'un vase, n'est pas vraisemblable. Sur cela, je réponds que de pareils doutes ne peuvent avoir lieu que dans celui qui ne connoît que des langues qui s'écrivent avec des lettres alphabétiques ou syllabiques; des langues où il y a, et inflexions, et articles, et auxiliaires; des mots polysyllabes, et des phrases ou constructions d'une certaine étendue. *La langue chinoise*, dit le P. le Comte, *n'a aucune analogie avec toutes celles qui ont cours dans le monde. Cette langue*, disent les auteurs de la Grammaire composée pour les missionnaires de la Chine, *aime si fort les expressions courtes, que la plupart de ses phrases, les plus éloquentes même, ne con-*

(7) DU HALDE, *Descript. de la Chine*, tome 1, p. 264.

tiennent que deux mots, c'est-à-dire deux syllabes (8). Les Chinois, continue le P. le Comte, disent beaucoup de choses en peu de mots : il semble quelquefois qu'ils parlent pour n'être pas entendus, tant ils renferment de sens et de pensées en peu de mots (9). Le Chinois cherche à être utile, dit l'auteur de l'Histoire des Huns et des Tartares, et non à plaire. Il ignore ces belles descriptions et ces épisodes intéressans que nous voyons dans les auteurs grecs et romains : il écrit purement, et s'exprime en peu de mots (10). Il ne faut pas s'imaginer, sans doute, que Yu fit graver sur ces vases des descriptions aussi détaillées et aussi étendues que celles de la Géographie de *Busching*, ou de l'Histoire universelle de *Baumgarten*. Les neuf provinces de la Chine, du temps de Yu, n'avoient encore ni villes, ni temples, ni collèges, ni fabriques : la description qui se trouve dans le *Chou-King*, se borne à l'énumération des rivières et des montagnes, à la nature du terrain et aux productions du sol ; et la description de toutes les neuf provinces pouvoit aisément se graver sur un seul vase, en caractères chinois, sans en avoir besoin de neuf. — D'ailleurs, il y a des vases de toute grandeur. Qu'on se figure les beaux vases de bronze qui embellissent le jardin de *Ver-*

(8) Gramm. manusc. de la Biblioth. nation., envoyée de la Chine, que nous sommes sur le point de publier ; p. 5.

(9) LECOMTE, *Mém. de la Chine*, tome 1, lettre 7.

(10) DEGUIGNES, *Hist. des Huns et des Tartares*, tome 1, préf. p. XIX.

sailles et celui des *Tuileries*, qu'on appelle vulgairement *de Médicis*, dit M. Millin, parce qu'il y en a de semblables, imités de l'antique, dans le musée de *Florence* (11); que l'on balance ensuite un seul instant, si avec des caractères chinois, qui sont des caractères d'idées, et non des syllabes seulement, on ne pourroit pas y graver tout le chapitre *Yu-Kung*, qui contient la description des neuf provinces de la Chine, et cela en grands et gros caractères? Non-seulement il n'y a rien d'improbable à cela, mais l'histoire chinoise même rapporte que, l'an 697 de l'ère chrétienne, l'impératrice régente de la Chine fit jeter en fonte neuf grands vases, et fit représenter sur chacun, à l'imitation de ceux du grand *Yu*, une province de l'ancienne Chine, avec des montagnes, des rivières, et différentes productions (12). Depuis le temps du grand *Yu*, dit le P. Amiot, on avoit la coutume d'avoir la description, la topographie et les bornes de chaque province, gravées sur un grand vase d'airain nommé *ting*, avec un état des productions propres de chaque pays, et l'espèce de tribut que le souverain pouvoit en retirer : et c'est l'empereur *Chi-Hoang-Ti*, le même qui a fait brûler les livres, qui fit les plus grandes perquisitions pour se procurer un de ces *ting*, qui avoit appartenu à la dynastie

(11) Voyez sa description d'un vase de marbre de la collection de M. *Van Hoorn*, dans les *Monumens inédits ou nouvellement expliqués*.

(12) *Mém. concern. les Chinois*, vol. 1, p. 57.

des *Tcheou* (13). Vous voyez donc, Monsieur, qu'il n'y a rien d'improbable à cela, et ceux qui connoissent un peu les caractères et le génie de la langue chinoise, n'y trouvent pas la moindre difficulté.

Quant aux neuf vases dont j'ai fait orner le frontispice, leur forme lui paroît *apocryphe*. Sur cela je lui répons de n'avoir dit nulle part que c'étoient les neuf vases que *Fu* a employés, mais seulement des vases anciens, dont j'ai tiré la forme du *San-tsaï-tou*, ouvrage qui se trouve à la bibliothèque nationale à Paris, et dans celle de *lord Spencer* à Londres, apporté par *lord Macartney* de la Chine. Ces mêmes vases se trouvent aus-i dans la belle collection des vases anciens de la Chine, du cabinet de *M. Bertin*. Cette collection, qui contient au-delà de cinquante vases représentés en couleurs, appartient aujourd'hui à la Bibliothèque nationale. J'ai traduit les différens noms chinois dont chacun est accompagné, et je compte sous peu les soumettre aux yeux du public. On sera étonné sans doute d'y trouver autant de ressemblance avec les vases des Grecs et des Etrusques; et cela est une nouvelle preuve de la communication, qui doit avoir eu lieu entre l'Europe et l'Asie orientale, sans qu'on puisse pour cela juger ces vases *apocryphes*. Dans le texte qui doit les accompagner, j'apporteraï plus eurs exemples et plusieurs preuves de cette ancienne communication.

(13) Mém. concern. les Chinois, vol. 3, p. 253.

Concernant les dragons impériaux qui se trouvent sur le second frontispice, j'avois dit qu'ils étendent leurs cinq griffes, afin de se distinguer des dragons du Japon, qui n'en ont que trois. Sur cela l'anonyme dit, que la gravure n'en contient que quatre.

Il paroît qu'il n'a pas fait assez attention à ce qui se trouve dans le texte; car il semble avoir confondu les griffes avec les pattes. Je n'ai pas dit que les dragons étendoient cinq pattes, mais cinq griffes seulement, et c'est la vérité.

Comme je crois que l'anonyme est aussi l'auteur de l'analyse de mes *Clefs chinoises*, qui a paru dans votre journal, quelque temps après, je crois devoir ajouter ici une courte réponse sur cette analyse. Il m'y reproche d'avoir suivi le *préjugé commun* (das gemeine Vorurtheil), que la langue chinoise ne contient que trois cent cinquante monosyllabes environ. Il croit que tout investigateur impartial doit reconnoître que la langue chinoise contient, et plus de mots que ceux-ci, et des polysyllabes, puisqu'elle a des inflexions, dit-il, et des mots composés.

Écoutez là-dessus d'abord deux savans qui ont demeuré assez longtems à la Chine, pour en bien juger. *Malgré ces variétés*, dit le P. Amiot, *la langue chinoise ne compte que trois cent trente mots environ* (14). *Cette langue*, dit le P. le Comte, *ne*

(14) Mém. concern. les Chinois, t. 1, p. 231.

contient que trois cent trente mots, ou environ, tous d'une syllabe, ou qu'on prononce au moins d'une manière si serrée, qu'on n'en distingue presque jamais qu'une (15). Tous les mots de cette langue, dit le P. Cibot, sont tellement monosyllabiques, qu'ils restent toujours tels, même lorsqu'on en met deux pour indiquer une seule chose. Soit qu'on les écrive, soit qu'on les prononce, ils ne se fondent pas en un seul mot, comme en françois ceux de bon et de jour dans bonjour, mais ils restent toujours aussi distincts et aussi désunis que les mots les plus disparates. Les mots chinois, ajoute-t-il, étant tous monosyllabiques, ne forment jamais qu'un seul son : le milieu des mots est rempli par des voyelles et des consonnes, qui ne donnent jamais qu'un seul son, et se prononcent toujours en monosyllabes (16).

Après une déclaration aussi solennelle, on ne s'attendroit pas de voir un lettré, en Europe, traiter de préjugé commun, ce qui est le sentiment des gens les plus versés dans la langue, à la Chine. Si Bayer a jamais dit le contraire (ce que nous n'avons trouvé nulle part), nous pouvons lui opposer Fourmont, qui s'y connoissoit autant que Bayer, et qui, dans sa grammaire chinoise, dit que les mots de la langue chinoise n'excèdent pas le nombre de trois cent vingt-six, ou trois cent vingt-

(15) LECOMTE, *Mémoires cit.*

(16) CIBOT, *Essai sur la langue des Chinois*. Mém. concern. les Chinois, vol. 3, p. 144.

huit environ, et sont tous monosyllabiques (17). Si l'on n'en peut exactement déterminer le nombre, c'est que la différente prononciation de quelques consonnes, des diphtongues et des triphthongues dont cette langue abonde, en est la cause. Au reste, tous ces mots sont et doivent se prononcer toujours comme des monosyllabes. Voilà pourquoi les Chinois ne lisent pas une période tout de suite, pour se reposer au point qui la termine, ainsi que nous faisons, mais ils lisent chaque lettre ou chaque syllabe à part, à-peu-près comme nos enfans qui ne commencent encore qu'à lire. Cela est nécessaire, afin de donner le ton à chaque syllabe en la prononçant : ce qu'ils font avec beaucoup de délicatesse, et sans qu'il n'y ait rien de choquant, comme par exemple, lorsque les enfans, en France, lisent en hésitant un long mot, syllabe par syllabe (18).

D'ailleurs, ce que l'anonyme dit d'*inflexions*, montre encore une fois qu'il n'a pas assez de connoissance de cette langue. La langue chinoise ne connoît nulle inflexion. Pour exprimer, par exemple, le génitif de *dominus* (*tchu*), on fait suivre, si le sens l'exige, les particules *tchi* ou *ti*, qui sont des postpositions, et qui ont leur caractère séparé et leur signification propre. Jamais connoisseur de la grammaire chinoise, n'a pu songer que *tchi* et *ti*

(17) FOURMONT, *Gramat. sinic. de Vocabulorum Sinicorum natura*, p. 5.

(18) *Gramm. manuscr. citée*, p. 5.

fissent un mot commun avec le substantif qui les précède, et dont ces particules sont séparées par un caractère propre, par un ton propre, par une signification qui leur est propre, et par une prononciation ou articulation détachée.

Je finirai en observant que ce que l'anonyme dit concernant les 214 clefs, n'est pas plus fondé. Selon lui, il n'y a que le dictionnaire *Tse-luy*, de l'auteur chinois *Muy-Yu*, qui se serve de cette méthode, et il l'appelle *erronée*. Remarquons d'abord que l'auteur de ce dictionnaire ne s'appelle pas *Muy-Yu*, quoique *Fourmont* l'a dit (19), il s'est ici trompé. L'auteur du dictionnaire *Tse-luy* s'appelle *Moey-Yu*, et pas seulement *Moey-Yu*, qui n'est que la moitié de son nom, mais *Moey-Yu-Tso-Tan-Seng*. En l'appelant *Muy-Yu*, il y a non-seulement une faute d'orthographe, mais il y manque aussi la moitié du nom, et *Fourmont* en a été censuré par le *P. Fourreau*, lors de son retour de la Chine (20).

Mais voyons si au moins il est vrai que c'est le seul *Tse-luy* qui contient 214 clefs. Sans connoître la langue chinoise, on peut voir dans les *Méditations* de *Fourmont*, et dans son *Catalogue*, que les meilleurs dictionnaires de la Chine ne connoissent que 214 clefs. Le *Tching-tse-tung* a 214

(19) *Grammat. ling. sin.*, p. 549.

(20) En 1744: le manuscrit de ce dictionnaire se trouve à la Bibliothèque nationale.

clefs (21) ; le *Pin-tse-tsien* a 214 clefs (22) ; le *Kang-hi-tse-tsien* a 214 clefs (23) ; et si le *Hai-pien* n'a pas arrangé ses caractères après les 214 clefs, c'est que ce dictionnaire, comme, par exemple, l'*Amarasinha* des Indiens, est arrangé par ordre des matières, et non après le nombre des traits.

La méthode que nous avons suivie est donc, comme *Fourmont* l'avoit déjà dit, la vraie et celle qui est universellement reçue (24), loin d'être particulière à un auteur seulement, ou, comme l'anonyme l'appelle, *erronée*. HAGER.

(21) FOURMONT, *Meditat. sin.*, p. 124. — *Gramat. sin.*, p. 355.

(22) *Gramat. sin.*, p. 361.

(23) *Meditat. sin. cit.*

(24) *Meditat. sin.*, p. 60.

ARCHÆOLOGIE.

DISSERTATIONS sur la Toilette des anciennes Romaines, traduites de l'allemand de M. BÖETTIGER.

Seconde Dissertation (1).

Coiffeuses. Parfums et Pommades. Teintures des cheveux. Miroirs. Epingles.

Nous avons laissé *Sabina* entre les mains des femmes qui lui mettoient le fard, les sourcils et les dents. Arrangée ainsi, elle entre au milieu de ses coiffeuses, à qui elle donne l'ordre de déployer tout leur art. Ce jour est le 15 juillet, où se fait la revue solennelle des chevaliers romains. La *domina* s'est réservée une place sur le balcon de la maison d'une de ses amies dans la *rue sacrée* (*via sacra*). C'est là que la procession des chevaliers doit passer en cérémonie. Le jeune *Saturninus*, cousin et ami de *Sabina*, est chargé de précéder à cheval les statues de *Castor* et de *Pollux*, patrons de cette fête. Il saura sans doute attirer par sa contenance les yeux et les cœurs de toutes les spectatrices. C'est une raison pour *Sabina* de les surpasser en parure; mais aussi c'est une obligation pour

(1) Voy. *suprà*, t. II, p. 455.

ses esclaves , de faire voir tous leurs talens en coiffant leur maîtresse !

Une chevelure dorée et tirant sur le rouge , étoit devenue parmi les femmes du bon ton , une condition indispensable de la beauté , depuis que les Romains avoient fait des conquêtes en Gaule et en Germanie , où on trouvoit cette couleur dans les cheveux de presque tous les indigènes (2). Celles à qui la nature l'avoit refusée , avoient recours à l'art. Sabina étoit dans ce cas. Jusqu'alors elle avoit envain essayé presque toutes les pommades étrangères et presque tous les savons caustiques , pour teindre ses cheveux (3). Leur couleur

(2) Le philologue batave , Jean ARNZEN , a recueilli et expliqué tous les passages des anciens relatifs à cet objet , dans sa savante dissertation *de capillorum coloribus et tinctura*. LAVEAU , dans son *Histoire de France avant Clovis* , p. 27 , allègue parmi les raisons pour lesquelles la couleur rouge foncée des cheveux a changé dans les descendans des anciens Gaulois , le dessèchement des marais et le mélange des Gaulois avec les Italiens. Il auroit pu citer encore l'usage du vin devenu plus général.

(3) La variation des modes a vraiment quelque chose de bizarre : Aujourd'hui les femmes dont le blond est un peu ardent et tire sur le rouge , font venir d'Angleterre et de France , des pommades pour faire disparaître cette couleur. Les anciennes Romaines faisoient le contraire , et tiroient de la Gaule un savon caustique (*spuma caustica* , MARTIAL. XIV , 26) pour rougir leurs cheveux. Pline décrit la manière de le préparer , XXVIII , 12 ; avec ce passage il faut comparer WESSELING sur DIODORE *de Sicile* , tom. I , p. 551. Ce savon , appliqué sur d'autres parties du corps , produisoit une telle enflure , que les femmes cachotent ainsi leur grossesse , lorsqu'elles étoient dans les bains publics. Voyez l'histoire remarquable d'une héroïne romaine , rapportée par PLUTARQUE , t. II , p. 771 , édit.

noire étoit devenue un peu plus claire, mais pas encore d'un jaune foncé ni d'un rouge doré. Elle étoit sur le point de prendre un parti désespéré, que cependant beaucoup de ses amies avoient déjà adopté, c'est-à-dire, de couper ses cheveux et de porter une perruque blonde. Elle avoit appris qu'une marchande de modes, voisine du temple d'Hercule (4), venoit de recevoir, des contrées du Rhin, un nouvel envoi de beaux cheveux dorés. Elle se rappeloit cependant que l'usage des perruques n'avoit lieu que lorsqu'on vouloit se rendre méconnoissable et dans une extrême nécessité; les bains découvrant trop aisément l'imposture. Horace (5) rit beaucoup du désastre de la magicienne

de Francfort, et sur la fabrique et la composition de cette pommade savonneuse, BECKMANN, *Beyträge zur Geschichte der Erfindungen*, t. IV, p. 5 et suiv. Les Romains connoissoient la propriété corrosive de la cendre pour colorer les cheveux. Cela se voit par un fragment des *Origines* de CATON, conservé dans SERVIVS sur VIRGILE, où il est dit : « *Mulieres nostræ cinere capillum ungitæ bant, ut rutilus esset crinis.* » Is. VOSSIVS sur CATULLE, p. 142, dérive de là le mot *cinerarius* qui désigne quelques ministres de la toilette des dames romaines.

(4) OVIDE (*Ars amand.* III, 165 et suiv.) parle ainsi de ce trafic de cheveux :

- *Fœmina procedit densissima crinibus emptis;*
- *Proque suis alios efficit ære suos.*
- *Nec rubor est emisse palam. Venire videmus*
- *Herculis ante oculos, Virgineumque chorum.*

(5) *Serm.* I, VIII, 48. Il faut encore ici distinguer les temps. Les anciens poètes romains, par exemple OVIDE, *Ars am.* III, 165, parlent, il est vrai, de *crines empti*; mais ils en parlent avec

Sagana qui, de frayeur, perdit sa perruque. C'est pour cela que *Sabina* recouroit avec beaucoup de regret à ce dernier expédient. Heureusement, *Nape* (6), la première et la plus ancienne de ses coiffeuses,

ironie, et comme d'une imposture généralement désapprouvée. Lorsque *Messaline*, dans *JUVÉNAL*, VI, 120, se déguise en fille publique, elle enferme ses cheveux noirs dans une perruque blonde, *nigrum flavo crinem abscondente galero*. M. NICOLAÏ, le dernier et le plus exact historiographe des perruques [dans son ouvrage intitulé : *Ueber den Gebrauch der falschen Haare und Perücken in alten und neuen Zeiten*; c'est-à-dire, sur l'usage des faux cheveux et des perruques dans les temps anciens et modernes; *Berlin*, 1801, avec 66 figures] n'a pas assez distingué les différentes époques. Dans les premiers temps, on ne portoit des perruques qu'en cas de besoin, et non comme une coutume généralement reçue. Il n'y avoit que les filles publiques qui s'en servissent; les dames de considération leur laissoient cet usage, du moins en apparence. Dans les temps postérieurs, on s'en servoit sans difficulté, et toutes les femmes en portoit, comme on le fait depuis dix ans à Paris et dans toute l'Europe. On voyoit autrefois, dans la collection d'antiques à Potsdam, le buste d'une femme chauve, à qui on pouvoit ôter sa perruque. Cela ne prouve rien pour l'approbation générale de cette mode. A Rome et dans d'autres Musées, on trouve plusieurs de ces bustes et de ces statues. Une des plus remarquables représente l'impératrice *Julia Mammæa*. M. VISCONTI en a publié la figure dans le VI.^e volume du *Musée Pio-Clémentin*, pl. 57; mais ce savant antiquaire observe très-bien à l'occasion d'une *Julia Soëmias*, qui a également une perruque de marbre, que c'étoit-là un raffinement du luxe romain des temps postérieurs. Les dames se trouvoient par là en état de donner à leurs bustes et à leurs statues la coiffure à la dernière mode, et d'éviter qu'on se rappelât le temps où elles s'étoit fait sculpter avec une coiffure dont la mode étoit déjà passée. *Mus. Pio-Clém.*, t. II, pl. 51, p. 99 et suiv.

(6) Nom d'une coiffeuse en même temps *confidente*. *OVID. Amor.*, I, XI, 2.

avoit découvert quelques jours avant, un onguent tout nouveau pour dorer les cheveux. C'étoit le secret d'un parfumeur gaulois qui avoit sa boutique au Grand Cirque (*Circus Maximus*). Voici la manière de l'employer. Il falloit d'abord laver les cheveux avec de la lessive, les enduire ensuite avec cet onguent, et les faire sécher au soleil (7). Sabina, pour user plus commodément de ce moyen, avoit passé quelques jours au-dehors de Rome. La veille elle avoit frotté ses cheveux avec une poudre jaune, les avoit passés au fer, et enfermés dans une espèce de bonnet (8), fait d'une vessie. Elle étoit

(7) Le passage de Lucien cité dans la première Dissertation *sur la Toilette* (*Suprà*, t. II, p. 458.), ne laisse aucun doute sur l'usage de ce procédé. Si l'on en croit le médecin *Bartholinus*, les Italiennes connoissoient encore dans les derniers temps le secret de profiter du soleil, lorsqu'elles teignoient leurs cheveux. Voy. REINES. *Inscript.* class. II, 89, p. 125. Une recette des anciens médecins cosmétiques pour teindre les cheveux en jaune, nous a été consignée par THEOPHANES NONNUS, dans son *Epitome*, chap. 3, t. I, p. 26, éd. Bernard.

(8) Le nom technique de ce bonnet est *Calantica*. Voy. SAUMAISE *in* SOLIN. p. 392. Il étoit fait d'une vessie, ce que prouve le passage de MARTIAL (VIII, 33), où il parle du peu d'épaisseur des feuilles d'or qui composoient une couronne dont on lui avoit fait présent. Il dit : *Fortior intortos servat vesica capillos*, la vessie même où l'on enferme les cheveux roulés a plus d'épaisseur. On mettoit quelquefois les cheveux dans un filet, cité par LUCIEN (*de mercede conductis*, c. 35, t. II. p. 652), en parlant d'un *Cinæde*, nommé *Chétidonion* (que Massieu a transformé ridiculement en *M. de l'Hirondelle*). Le mot grec est κεκύφαλον. HESYCHIUS l'explique par *καθακάθιον δεσφότριχον*. Voy. les Commentateurs de ce lexicographe, t. II, p. 221. POLLUX, X, 192, prouve que c'étoit un filet, lorsqu'il cite : τὴν πλέκοντα ταῖς γυναῖξι τῆς

ainsi arrivée à la ville, et attendoit enfin le succès de ses soins et de ses peines.

Toutes ses servantes s'unissent pour admirer ce beau rouge. Aurore elle-même, s'écrient-elles, ne peut se vanter d'avoir des cheveux plus dorés. *Sabina*, ravie de l'étonnement de ses esclaves, trouve dans le miroir la confirmation de ce qu'elle desiroit si ardemment. Elle sourit de contentement, et se place sur un siège, pour faire achever par quatre servantes, l'édifice précieux de sa coiffure. *Calamis* (9) tient un fer qu'elle a chauffé dans un réchaud d'argent. Elle frise les cheveux du front et des tempes, et elle en forme des mèches et des boucles. *Psécas* (10), d'une adresse qui ne s'acquiert que par un long exercice, mouille les cheveux épars avec de l'huile de nard, et des essences orientales, afin de leur donner pour toute la journée

κερυφάλις. Il paroît que les dames grecques employoient ces filets aussi fréquemment que les Espagnols et les Italiens font usage de leurs *Roulesillas*. Il y avoit une classe particulière d'esclaves, dont l'emploi étoit d'attacher ces filets, et que Démosthène (*contra Olympiad.*, p. 1170, 27; ed. Reisk.) désigne par le mot *Καρυφάνται*. Voy. POLLUX, *Onomast.* X, 192, et les Commentateurs sur ce passage.

(9) *Calamis* ou *Calamistrum* étoit le nom du fer qui servoit à rouler les boucles. Les esclaves chargées de cette fonction, étoient appelées *Ciniflores*, soufflant la cendre. Horace leur donne une place parmi la suite des Romaines de distinction. *Serm.* I, 2, 97.

(10) Tel étoit le nom des jeunes filles qui envoyoit avec la bouche des parfums en pluie très-déliée, sur les cheveux. Voyez sur cet art qui n'est plus connu aujourd'hui, les Commentateurs des Epîtres de Cicéron, *ad Diversos*, VIII, 15.

une odeur d'Ambrosie. Ici se réalise ce que le satirique Lucien (11) paroît avoir dit d'exagéré dans son indignation : « Elles épuisent, pour leur coiffure, les richesses de leurs époux, et leur tête exhale tous les parfums de l'Arabie (12). » Les auteurs grecs racontent que les monarques de la Perse donnoient souvent à leurs épouses, seulement pour acheter leurs parfums et leurs onguens, les revenus des villes les plus riches et les plus considérables. Sabina, pour fournir à cet article de sa toilette, dépense certainement des sommes non moins fortes. Elle ne connoît pas, à la vérité, l'huile antique, les poudres et les pommades à la Pompadour et d'autres, sans lesquelles les dames d'aujourd'hui ne sauroient faire leur toilette. Mais qu'est-ce que cela en comparaison des parfums et des onguens de Sabina et des autres dames romaines du premier rang ! Les parfumeurs d'Antioche et d'Alexandrie portoient à un degré étonnant l'art de multiplier cet article du luxe et d'en augmenter le prix jusqu'à l'infini. Deux productions de l'Inde, la racine d'un arbrisseau, nommé *costum*, et la feuille d'une plante, qu'on appelle vulgairement *spica-nard* (*nardus indica*), étoient les principaux

(11) Voy. *suprà*, t. II, p. 439.

(12) C'est pourquoi MARTIAL (III, 55) donne à Gellia, ainsi couverte d'odeurs, le nom de *boutique ambulante de parfums*.

- *Quod quacunq; venis, Cosmum migrare putamus :*
- *Et fluere excusso cinnama fusa vitro :*
- *Nolo peregrinis placeas tibi, Gellia, nugis.*
- *Scis, puto, posse meum, sic bene olere canem.*

et les plus chers ingrédiens de ces parfums (13). On y faisoit encore d'autres raffinemens, et les marchandes de modes leur donnoient une si grande quantité de dénominations, que l'ouvrage d'un ancien médecin, sur les arts relatifs à la toilette, cite jusqu'à vingt-cinq noms d'onguens différens (14).

Lorsque *Psécas* a achevé son ouvrage, elle est remplacée par *Cypassis* (15), belle négresse, rem-

(13) On nommoit de préférence la première *radix*, la racine, et la seconde *folium*, la feuille. (PLIN. XII, 12, s. 28, *Radix costi, gustu fervens, odore eximio, in Patale insula.*) Les Anglois qui ont été à Calcutta, sont les premiers qui nous aient donné des notices satisfaisantes sur le *Nardus Indica*. *William Jones* a donné sur cette plante une dissertation dans les *Asiatic Miscellanies*. Ensuite *Gilbert Blane* en a parlé dans les *Philosophical Transactions*, vol. CCXX, P. II. Il a comparé les passages des anciens, et il a fait représenter la plante d'après la *Flora Cochinchinensis* de *Loureiro*. Elle est de la troisième classe de Linné. Par la grande consommation des parfums dans l'antiquité, l'Inde étoit devenue un gouffre dans lequel se perdoit l'argent de l'Europe. Voy. *Robertson, historical disquisition, concerning ancient Indian*. II, p. 54 et suiv.

(14) *Crito*, médecin de l'impératrice Plotine, avoit décrit, dans le second livre de sa *Cosmétique*, ces vingt-cinq essences dont les noms seuls ont été conservés. Voy. *Fabricius, Biblioth. græc.* T. XII, p. 590. J'observerai encore que les inscriptions de *Gruter*, de *Renesius* et de *Murator*, donnent les meilleurs renseignemens sur les richesses et la multitude des marchands d'épicerics à Rome, qu'on divisoit en plusieurs classes.

(15) Une *fusca Cypassis* nous est connue par les élégies amoureuses d'Ovide (II, 7 et 8); ces passages démontrent aussi la science des négresses dans l'intrigue et la volupté. L'on voit qu'elles étoient d'ja alors pour les Romains, ce qu'elles sont encore aujourd'hui pour les Européens et les Créoles dans les Indes occidentales.

plie d'adresse, entremetteuse rusée, et pour cela favorite de *Sabina*, qui sait apprécier et récompenser ses services secrets. Cypassis a la fonction principale de cette partie de la toilette. Son emploi est de former avec les cheveux peignés et parfumés de belles tresses qu'elle réunit au sommet de la tête en une espèce de torillon. Cela faisoit une coiffure qu'on appeloit *nœud* (*nodus*), et dont les formes et les ornemens varioient beaucoup (16). La négresse Cypassis est aussi la dépositaire du petit coffret, qui renferme avec les choses les plus précieuses de la toilette, les épingles d'ornement, artistement travaillées en or. Elle prend la plus significative, l'enfonce dans les tresses, et donne ainsi de la solidité à la coiffure. Il étoit difficile, parmi douze épingles différentes, renfermées dans la boîte, d'en trouver une qui exprimât précisément par sa figure les desseins secrets de sa maîtresse. Elle avoit d'abord voulu choisir la plus élégante,

(16) Ce que les dames grecques nommoient *καρμέσιον* ou *κρω-
βυλ* étoit appelé par les Romains *nodus*. L'épingle qui attachoit l'édifice entier des cheveux avoit le nom de *acus discriminalis*, que Winckelmann a très-bien rendu en allemand par le mot *Nest-
nadel*. Elle étoit souvent creuse et renfermoit du poison, dernière ressource du désespoir. Voyez dans TACITE, *Annal.* III, 7, l'histoire de l'empoisonneuse Martina. Ce fut de la même manière que s'empoisonna la célèbre Cléopâtre, selon DION CASSIUS, p. 644, 24, avec les remarques de REIMARUS. L'on doit remarquer comme une chose singulière que dans les pays où les commis des douanes exercent une surveillance rigoureuse, les femmes emploient souvent leurs coiffures à cacher de la contrebande, comme autrefois elles y cachaient du poison.

celle qui se terminoit au lieu de bouton en un chapiteau corinthien, servant de base à deux petites figures en or, Amour embrassant Psyché (17). Mais elle se rappela fort à propos qu'en ce jour toutes les peines qu'on prenoit étoient pour le jeune Saturninus. Plusieurs fois elle avoit suivi sa maîtresse au temple d'Isis, sur les bords du Tibre; elle avoit été en secret témoin des caresses que Sabina avoit prodiguées au jeune homme sous un portique sombre et écarté. L'adroite Cypassis s'empressa donc de prendre une autre épingle également élégante. C'étoit l'ouvrage d'un orfèvre grec. Elle étoit ornée d'un chapiteau corinthien, portant une jolie figure de l'Abondance, qui tenoit à la main droite une corne d'abondance, et qui caressoit de la gauche un dauphin qui se pressoit contre elle. Sa coiffure formoit deux cornes élevées, symbole connu de la déesse Isis ou de la lune (18). Sabina mettoit ordinaire-

(17) Une épingle d'argent, longue de 8 pouces, et avec les ornemens que je viens de décrire, se trouve, ainsi que trois autres semblables, dans le Musée du roi de Naples à Portici. WINCKELMANN en parle dans sa *lettre sur quelques découvertes d'Herculanum*, p. 61.

(18) Une épingle avec les mêmes ornemens agréables détaillés dans le texte, a été figurée et décrite par le comte de Caylus dans son *Recueil d'Antiquités*, T. IV, pl. LXXV, n.º 5, p. 264. [Elle n'est pas au Cabinet des Antiques de la Bibliothèque nationale.] On voit par là que l'antiquité mettoit du goût jusque dans les bagatelles; tandis que le prix des plus belles aigrettes d'à-présent est tout à fait nul sous le rapport de l'art. Aujourd'hui que le goût de l'antique est dominant, ces épingles ornées de têtes d'Isis ne devoient-elles pas reprendre leur crédit auprès des dames?

ment cette épingle lorsqu'elle assistoit au culte public d'Isis sur les bords du Tibre. Mais, dans ce moment, cette épingle offroit un autre sens, très-intelligible pour ceux qui étoient dans le secret.

« Souhaitez - vous , madame , demanda Cypassis » avec un sourire malin , que je vous mette la belle » épingle d'Isis? » Sabina comprit son intention , et ses sourcils retraits lui firent des signes d'approbation. En tirant l'épingle du coffret , on vit tomber une bande de parchemin , dans laquelle elle étoit enveloppée , et qui contenoit une petite épigramme de Martial. Ce poète étoit le favori des dames à la mode. Pour leur plaire il avoit fait sur presque toutes les parties de la toilette , des petites inscriptions ou épigrammes , qu'on donnoit à l'époque du nouvel an ou de la fête des saturnales. Les vers , dans lesquels Cypassis avoit enveloppé l'épingle , étoient une nouveauté du jour que Saturninus avoit depuis peu présentée à Sabina. Lorsqu'elle s'en aperçut , cela reveilla en elle de doux souvenirs. Les signes d'approbation se changèrent en un sourire joyeux , qu'elle adressa à la petite négresse , attentive aux moindres choses. Tiens , Napè ! s'écria la Domina , devenue tout - à - coup bavarde et communicative , en s'adressant à la servante qui étoit devant elle , pour achever la dernière partie de la toilette. Lis , Napè ! et remarque l'habileté du poète qui sait faire des inscriptions sur la moindre bagatelle. Napè prend le parchemin et lit :

L'ÉPINGLE D'OR.

« De peur que tes cheveux parfumés ne gâtent ton
 « habit léger de soie , qu'une épingle attache et
 « soutienne les boucles éparses (19). »

Cela est beau ! s'écrient les coiffeuses. *Cela est beau !* répètent à l'instant toutes les esclaves qui plus loin formoient un autre cercle autour de la Domina.

Napè, la première de la troupe, et coiffeuse parfaite, achève l'ouvrage de ses compagnes. Sabina lui avoit fait apprendre, dans la meilleure école de Rome, la théorie de la coiffure, selon qu'elle devoit être adaptée à l'air du visage, aux différentes chevelures et même aux habillemens (20). On délibéroit si Sabina devoit laisser tomber négligemment ses boucles sur ses tempes et entourer le devant de ses cheveux d'un diadème, ou si elle devoit en former un toupet. Le nom de *diadème* étoit donné à cette sorte de coiffure, parce qu'elle entouroit le front et les tempes, de sorte que les cheveux de devant seulementomboient par petites boucles; en cela le diadème des dames ressembloit à celui des anciens rois; mais il en différoit en ce que souvent le

(19) *Tenuia ne madidi violent bombycina crines,
 Figat acus sparsas sustineatque comas.*

MARTIAL, XIV, 24.

(20) On sait par les lois romaines, *Digest. XXXII, 65, 3*, que les coiffeuses étoient obligées de faire un apprentissage de plusieurs mois chez des maîtres habiles. Celles qui n'avoient appris que pendant deux mois ne passaient pas encore, selon la loi, pour artistes. Quant à l'art même, Ovide (*ars am. III, 135-149*) en enseigne les élémens.

bandeau s'élevoit au - dessus du front, pour y former un segment de cercle (21); quelquefois c'étoit une plaque d'or massif qui s'élevoit sur le front; quelquefois le ruban étoit orné de plaques d'or et de perles. Cette coiffure avoit quelque chose de sévère et de majestueux; aussi n'étoit-elle en usage que parmi les matrones les plus distinguées, qui s'en servoient à l'imitation de Junon. Mais comme Sabina vouloit paroître ce jour-là dans la parure la plus recherchée, non pas pour inspirer du respect, mais pour plaire, on donna pour cette fois la préférence au toupet. C'étoit encore une

(21) Les Grecs désignoient cet ornement de tête par le mot *Κρονώδη*, ainsi qu'on le voit clairement par POLLUX, V, 96, et EUSTATHE, sur *Denys le Periegète*, V. 7. Il existoit cependant une quantité de variétés de ce diadème. Voy. VISCONTI *ad Mus. Pio Clem.* I, p. 5, et les observations que l'abbé FEA a ajouté depuis à l'*Histoire de l'Art de WINCKELMANN*, t. I, p. 517; enfin celles de M. Visconti lui-même, *Mus. Pio Clem.* IV, p. 7. Il paroît d'après Isidore que dans les temps postérieurs les Romains donnoient à cet ornement de tête le nom de *nimbus*, ainsi que M. OBERLIN l'a fait voir avec beaucoup de sagacité dans sa *Lettre à M. le comte de Skawronsky, sur un Bijou dont ce seigneur a fait acquisition à Rome*, (Strasbourg, 1779, 16 pages in-8.º). C'est une plaque d'or pour placer au-dessus du front: une petite chaîne qui y est attachée sert à la passer derrière la tête et soutient le diadème. Ce bijou a été trouvé dans un vase cinéraire dans les ruines de Lavinium: aujourd'hui il est conservé dans le cabinet impérial des Antiques à Pétersbourg. Le nom de diadème employé ordinairement par les antiquaires, paroît être le plus convenable pour désigner cet ornement de tête. Voyez la figure de ce diadème publiée dans la lettre de M. Oberlin, et les têtes publiées dans le *Mus. Pio-Clem.* I, I, pl. 2, et GORI, *Mus Etrusc.* t. 1, pl. 132.

espèce de tortillon , soutenu et entouré de boucles des deux côtés (22).

Pendant ce tumulte occasionné par la coiffure d'une seule femme , personne ne jouoit un rôle plus ennuyeux et plus fatigant que la pauvre *Latriis* (23). Telle est le nom de la servante qui présente à Sabina le miroir de toilette , tantôt à gauche , tantôt à droite. Au moyen de quelques ressorts artistiquement placés dans une toilette , l'art des ébénistes sait aujourd'hui procurer l'avantage de donner au miroir qui y est attaché , toutes les directions imaginables. Les dames romaines faisoient la même chose d'une manière tout-à-fait différente. Elles avoient des *porte-miroirs* vivans , c'est-à-dire des esclaves dont la seule fonction étoit d'observer adroitement , pendant la toilette , tous les mouvemens et les regards de leur maîtresse , et de lui pré-

(22) Ce toupet que les caprices de la mode changeoient aussi fréquemment que les coiffures de nos dames , avoit un nom technique , *tutulus*. La manière de l'ajuster avec perfection étoit , pour ainsi dire , le chef-d'œuvre de l'art de la coiffure. C'est pour cela que les Romaines de distinction avoient des esclaves uniquement pour cette fonction. On trouve une *ornatrix à tutulo* citée dans une ancienne épitaphe publiée par CRUTER , DLXXIX , 5. Voyez aussi la *Dissertazione Tusculana sopra un' antica iscrizione , appartenente ad una ornatrice* , par le comte de GUASCO , Rom. , 1771 , in-8.^o

(23) On lit ce nom dans PROPERCE , IV , 7 , 75. Voyez aussi dans mes *Griechische Vasengemählde* , t. III , p. 48 , l'explication de la dixième planche du premier volume *des vases* de M. TISCHBEIN : la peinture de ce vase nous fait voir une esclave qui présente le miroir à sa maîtresse. *Latriis* se disoit proprement des esclaves qui n'étoient pas nées dans cette condition. Voy. VALCKENAER *in* AMMONIUM II ; 4 , p. 99.

sender le miroir, tantôt d'une façon, tantôt de l'autre. Si l'amant, le *Cavaliere serviente*, de madame obtenoit la permission d'assister à la toilette, il remplaçoit quelquefois la servante chargée du miroir, et remplissoit ainsi les préceptes du maître de l'art d'aimer, qui dit : « Ne rougis pas, quelque
 « honteux que cela puisse être, de présenter le mi-
 « roir. Ce qui ne convient qu'aux esclaves, te con-
 « vient (24). »

Les miroirs dont les Romaines de distinction se servoient à leur toilette, valoient bien la peine qu'on leur destinât une servante particulière. Ces miroirs étoient sans doute du nombre des meubles les plus magnifiques et les plus précieux de l'antiquité (25). Ils n'étoient pas de verre ainsi que les nôtres, mais de métal poli, comme les miroirs de nos télescopes. Celui de Sabina est une plaque d'argent, entourée de pierres précieuses. On y avoit employé la nouvelle découverte de placer sous l'argent une lame d'or, procédé par lequel, selon Pline, on croyoit faire réfléchir les figures avec plus de clarté (26). Le rond du miroir est posé au bout d'un manche d'ivoire, auquel on a attaché des deux côtés deux petites éponges, pour effacer à l'instant le moindre soufle qui pourroit ternir

(24) OVID. *Ars am.* II, 215.

(25) Toutes les preuves de ce que je viens de dire ont été recueillies par BECKMANN *Geschichte der Erfindungen* (Histoire des Inventions), t. III, p. 275 et suiv. On trouvera des additions à ce que M. Beckmann a recueilli dans mes *Griechische Vasengemehde*, t. III, p. 46.

(26) PLIN. XXXIII, 9, s. 44.

le métal (27). Latris tient le miroir de la droite. Elle porte sous le bras gauche l'étui du miroir, sur lequel on voit en relief un sujet figuré fréquemment sur les pierres antiques, c'est-à-dire, l'Amour présentant à *Vénus anadyomène*, le miroir qui lui est consacré, et que tous les calendriers offrent encore aujourd'hui comme le signe de la planète de Vénus [♀].

Si la pauvre Latris brisoit ou endommageoit ce miroir précieux, elle le paieroit de sa vie; car le prix de ce meuble est beaucoup plus considérable que la somme pour laquelle on l'avoit acheté d'un marchand d'esclaves d'Alexandrie. Sénèque pensoit probablement à un miroir de ce genre, lorsqu'il déclamoit avec aigreur contre le luxe de ses contemporains : « Un seul miroir, dit-il, coûte plus aux
 « dames, que ne coûtoit autrefois à l'état la dot
 « qu'il donnoit aux filles des généraux pauvres. La
 « dot que le sénat accorda à la fille de Scipion,
 « ne suffiroit pas aujourd'hui pour acheter un mi-
 « roir à la fille d'une affranchie (28) !

(27) Les passages à l'appui de cette assertion ont été recueillis par Is. VOSSIUS sur CATULLE, p. 97.

(28) SENECA, *Quæst. Nat.* I, 45.

POÉSIE LATINE.

SILVES de *PUBLIUS PAPINIUS STACE*,
traduites d'après les corrections de *J.*
MARKLAND ; avec le texte et des notes,
par *S. M. DELATOUR*. A Paris, chez
Colnet, libraire, rue du Bacq, n.º 618 ;
Treuttel et *Wirtz*, quai Voltaire ; et *Mon-*
gie, Palais-Egalité. An XI. Très-fort vol.
in-8.º d'environ 650 pag. Prix, pour Paris,
6 fr. ; et 8 fr. pour les départemens.

Troisième et dernier Extrait (1).

« Celui-là seul ignore toutes les difficultés de la
traduction, qui n'a jamais traduit. » *DESFONTAINES*.

DANS la littérature, le champ de la traduction est de tous le plus difficile à cultiver, et le plus ingrat ; celui qui exige beaucoup de travail, et qui promet peu de gloire et de succès. Le traducteur le plus estimable, qui ne mériterait que des éloges,

(1) On s'est fort étendu dans ces différens extraits, sur cet ancien auteur, et beaucoup plus que sur d'autres qui lui sont très-supérieurs ; par cette raison-là même, que les poésies de Stace étant moins répandues, sont moins connues, et qu'elles méritent cependant de l'être sous toutes sortes de rapports. Les deux extraits précédens sont, au VIII, t. VI, p. 48, et au IX, t. II, p. 21.

est d'avance presque sûr de recueillir des critiques ; peu d'éloges , et jamais l'immortalité (2). Mais aussi les traductions sont-elles véritablement avantageuses à l'avancement des lettres ? Plusieurs savans ont regardé comme un problème à résoudre , si les traductions avancent ou retardent leurs progrès. Les abbés Vatry et Gedoyn , qui différoient de sentiment , eurent en 1734 une dispute littéraire à ce sujet. Le savant évêque d'Avranches penchoit contre la publicité des traductions ; il croyoit qu'elles favorisoient la paresse et qu'elles éloignoient les étudiants des sources mêmes ; que les traductions , en se multipliant , avoient été en partie la cause que les anciens originaux avoient été trop négligés , et , par là , qu'elles avoient porté un coup mortel aux bonnes études (3). Un savant anglois , Thirlby , a été encore plus loin ; il a prétendu que s'il y avoit un si grand nombre de demi-savans , et si peu de savans véritables , il falloit s'en prendre non-seulement à nos traductions en langues vulgaires , mais

(2) En effet , à l'égard des traducteurs , qui peuvent se promettre de passer à la postérité , on ne peut citer que très-peu d'exemples , et qui ne doivent pas tirer à conséquence ; je veux dire trois ou quatre traducteurs en vers , pris chez différentes nations , un chez chacune : Pope , le traducteur d'Homère , dont la version est mise par les Anglois , à côté de l'original ; Dryden peut-être , pour son Virgile ; M. Voss chez les Allemands , pour ses traductions célèbres , en vers métriques , de Virgile et d'Homère ; et dans notre langue , M. Delille , pour son admirable traduction des Géorgiques.

(3) *Dubitavi sapè numero detrimenti ne plus in rempublicam litterariam invexerit interpretandi ars , aut emolumenti ? (HULTZ , de claris interpretatibus.)*

même à celles du grec en latin (4 et 5). Mais le plus terrible ennemi de la traduction a été, sans contredit, M. Ferlet, ancien professeur de l'Université de Paris. Il faut lire le DISCOURS PRÉLIMINAIRE (il est curieux) de ses savantes « Observations littéraires, critiques, politiques, militaires, géographiques, sur les histoires de Tacite.... Paris, « Levrault, an IX. »

Le professeur y dénonce le genre de la traduction comme frivole dans ses moyens, absurde et contradictoire dans ses principes, dangereux et funeste dans ses conséquences. Un homme d'esprit a dit de cet ouvrage, lorsqu'il parut et fit beaucoup de bruit : « que divers savans, en différens temps, avoient porté de terribles coups à la traduction, et que toutes ces attaques n'avoient été qu'une espèce de jeu, où l'on n'avoit essayé, pour ainsi dire, que le fleuret; mais que c'étoit ici un combat à outrance, dans lequel l'agresseur se montrait avec des armes d'une trempe très-forte, et beaucoup plus tranchantes que celles dont on s'étoit servi jusqu'alors. »

J'ai cru devoir indiquer ou rappeler aux personnes qui se vouent à ce genre d'études, leur adversaire

(4) *Omnibus versionibus de græca in latinam, de utraque in vernaculas, hanc cum doctorum incredibilem paucitatem, tum semi-doctorum et sciorum multitudinem præcipuè ni fallor, debemus.* [Præf. in Just. philos.]

(5) Styan Thirlby, célèbre critique anglois, né en 1692, mort en 1755; éditeur estimé des OEuvres de S. Justin, martyr. Londres, 1725. [*New pocket compendium, London, 1794, in-16.*]

le plus acharné. L'homme raisonnable est ennemi des extrêmes ; et de tout temps et partout , les littérateurs les plus sages et les plus instruits ont senti les différens avantages de la traduction.

Je conviens avec M. de La Harpe , qu'on peut traduire une gazette , un Suétone , mais qu'on ne peut jamais rendre un Tacite , un Horace. Il ne s'en suit pas de là qu'il faille proscrire toutes nos traductions. Je pense , au contraire , que de quelque main qu'elles nous viennent , et de quelque auteur qu'elles soient , il est rare qu'elles ne puissent avoir un degré d'utilité par plusieurs raisons.

Si des hommes instruits , si de savans commentateurs se trouvent souvent embarrassés , et quelquefois même ne sont pas d'accord entre eux (6) , il est certain que celui qui a fait une étude particulière et approfondie de l'auteur qu'il a voulu transmettre dans sa langue , peut être utile à l'homme instruit , qui aura quelque doute à éclaircir. Le traducteur savant et fidèle doit être encore utile aux gens du monde qui ont fait dans leur jeunesse de bonnes études grecques et latines , mais qui , faute d'usage et de culture , ne sont point forts sur ces deux langues anciennes. Enfin , les traductions sont nécessaires à ceux qui n'ont point étudié , et c'est la classe la plus nombreuse. On peut ajouter

(6) On sait que M. Rollin et l'abbé Gedoyn n'étoient pas d'accord sur un célèbre passage de Quintilien. [*Autores alios in ordinem redegerint , alios omnino exemerint numero.*] Plusieurs autres savans interprètes avec eux , ont été et sont encore partagés sur le sens de cette phrase : *Et adhuc sub judice lis est.*

ici, quelque médiocres que puissent être les versions, par exemple, de l'Énéide et de la Pharsale, d'Horace et de Perse, de Cicéron et de Sénèque, de Cornelius Nepos et de Tacite, que l'on saura toujours bien distinguer le caractère original de ces différens auteurs. Il faut donc en conclure que les traductions les plus foibles et les moins piquantes par le choix des auteurs, sont toujours utiles à quelques égards. Mais quand les traducteurs des anciens sont d'excellens écrivains, quand, de plus, leurs versions sont élégantes et fidelles, alors on doit les priser comme on prise de belles gravures, comme nous regardons les excellentes copies des admirables tableaux des Michel Ange et des Raphaël. Dans leurs gravures, on n'exigera pas sans doute le coloris et la vérité du pinceau de ces grands maîtres; mais le connoisseur y admirera du moins la fierté des têtes, la beauté des draperies, l'artifice et l'illusion, le moëlleux et les graces du burin savant, fier et suave à-la-fois, des Edlinck, des Drevet et des Audrans. De telles copies, les unes et les autres, ont le grand avantage de rappeler les élèves et le public à la bonne école, celle des anciens; à la source pure du vrai beau. Ces copies, ces traductions consolent du moins ceux qui n'ont pas le pouvoir de voyager avec Homère ou Virgile, dans le pays de la Grèce et des Latins, comme ceux qui n'ont pas le bonheur de pouvoir admirer de leurs propres yeux les chefs-d'œuvres de Saint-Pierre de Rome et du Vatican.

D'après les principes que l'on vient d'établir, que

Les traductions ont toujours un degré d'utilité plus ou moins sensible, je crois pouvoir avancer que le nouveau traducteur des *Sylves* de Stace a rendu un vrai service aux amis de la poésie, en leur rappelant un auteur trop négligé, et qui ne mérite pas d'être oublié. Pour réussir dans cette entreprise ingrate et difficile, il falloit réunir comme M. de Latour, un nombre de qualités que n'ont pas toujours les traducteurs, une parfaite connoissance des deux langues, une intelligence et une sagacité peu communes dans le discernement, le choix et le rapprochement d'une multitude de scholiastes verbeux, quelquefois obscurs, souvent peu d'accord entre eux. Il falloit une sorte de courage et d'opiniâtreté dans ce travail fatigant et ennuyeux. M. de Latour a, de plus, apporté dans ce travail une plume exercée, et déjà encouragée par des versions précédentes, favorablement accueillies du public et de plusieurs littérateurs distingués; et enfin, cette ardeur et cette confiance que donne naturellement la jeunesse. Muni de ces divers avantages, il a su triompher à-la-fois de son entreprise et de ses concurrens.

Pour indiquer les endroits marquans où le traducteur a su montrer une supériorité digne d'éloges, il faudroit citer la plus grande partie de sa version; mais par cette raison là même, elle mérite qu'on y fasse plus d'attention, pour y reprendre quelques taches qui la déparent. La traduction d'un auteur difficile, qui s'annonce pour être la meilleure, et qui inspire une confiance entière à

ceux qui la prennent pour guide, impose à la critique d'y relever quelques erreurs échappées à l'inadvertance du traducteur, et qui pourroient égarer ceux qui se fient à son exactitude ordinaire.

Dans la traduction de l'*Épître dédicatoire* en prose, du premier livre des Sylves de Stace, à son ami Stella, M. de Latour présente mieux le sens de l'auteur que M. Cormiliolle, son prédécesseur. Comme lui, cependant, il traduit le *gratiam celeritatis* par le mérite de la promptitude [pag. 4]. Jamais la rapidité du travail, en vers surtout, n'a pû faire le mérite d'un ouvrage. Mais Stace rappelle ici la célérité de sa composition, *gratiam*, comme un motif d'indulgence en faveur de ces poésies.

Dans l'*Épithalame de Stella et de Violantille*, livre premier, Sylve II, le traducteur embarrassé du mot *amplexum*, fait entrelacer par les bras de Stella ceux de son épouse, que le poète fait embrasser par l'Amour et les Grâces, ce qui est beaucoup mieux.

Pour faire verser des pluies de fleurs et de parfums, M. de Latour a substitué *nimbo* au mot *tymbrâ* des manuscrits et des éditions, et qui signifie sariette, « par la raison, dit-il, qu'on n'a « jamais placé des guirlandes de sariette, dans « les mains des graces et des amours. » Il ne s'agit point ici de guirlandes de sariette dans les mains des graces et des amours, mais simplement de cette herbe odoriférante, répandue avec des fleurs sur l'Épousée. Or, la fable et une multitude de monu-

mens nous apprennent que le thym, le serpolet; la sariette, et en général les plantes aromatiques étoient consacrées à Vénus et aux amours, par une raison physique, parce qu'on attribuoit à cette classe d'herbes des vertus relatives à l'amour. On en faisoit même entrer dans les philtres : il faut donc conserver le mot *tymbrâ* dans le texte.

Sed præcipue qui nobile gressu

Extremo fraudatis epos, date carmina faustis

Digna toris. [page 58, vers 250.]

La traduction rend ainsi ces vers, d'une manière contraire au sujet et à la nature du poëme désigné par *epos*. « Vous surtout qui rompez la mesure des vers consacrés aux héros, égalez la beauté de vos accens à la beauté de ce jour. » Il ne s'agit nullement ici de vers héroïques pour célébrer le mariage d'un poète élégiaque ou érotique. Parmi les poètes, qui suivant Stace, auroient été charmés de concourir à la célébration du mariage de son ami, et qu'il nomme immédiatement après, il n'y a point de poète épique. Les vers consacrés aux héros, les hexamètres ne rompoient point la mesure, ils marchaient uniformément; et d'ailleurs, les oreilles délicates des Romains et des Grecs auroient été blessées par des vers quelconques, qui auroient rompu la mesure; mais ils avoient admis dans leur poésie, diverses espèces de vers, qui avoient des mesures différentes; et le traducteur a confondu le mot *epos*, *épi*, neutre, qui veut dire épopée, avec le mot *epos*, indéclinable, ou *epos*, *epodos*,

epodos, qui signifie un autre genre de versification, genre qui admet des vers inégaux, longs et courts, de différentes espèces ; telles sont les épodes d'Horace, qui terminent le cinquième livre de ses odes. Ces vers élégiaques ou érotiques étoient une espèce d'épode. Ce genre de vers convenoit particulièrement aux épithalames, comme Stace le fait d'ailleurs assez entendre dans le même endroit. M. Corniliolle n'a point donné dans cet écart, mais dans un autre plus considérable, dans ce même passage, où il prend un pluriel pour un singulier ; il adresse à Stella, l'invitation que Stace fait aux poètes élégiaques.

Livre second, Sylve VII, sur le jour natal de Lucain, le poète est fort ampoulé dans son éloge de Lucain. Le devoir en général d'un traducteur, est de faire connoître son auteur tel qu'il est ; il ne doit ni l'affaiblir ni l'outrer dans ses expressions. M. de Latour enchérit en quelque sorte sur son original, dans la traduction des vers suivans :

Attollat refluxos in astra fontes

Græco nobilior Melete Bætis. [page 146, vers 53.]

littéralement, que le Bétis, plus noble que le Mèlès de la Grèce, élève ses eaux vers les astres, en les faisant refluer. Le traducteur substitue à cette pensée, celle-ci : « que les flots du Bétis rebroussent jusqu'aux astres ; » les eaux d'un fleuve ne peuvent refluer vers les astres, puisqu'elles n'en viennent point. L'image de Stace est simple et juste ; celle du traducteur ne l'est pas.

Même poëme, p. 148. M. de Latour a retranché trois vers du texte d'après le commentateur Markland, l'un qui désigne l'*Orphée* de Lucain ; et les autres ajoutés au portrait de Polla. Ces deux passages n'ont rien d'étranger ni de contraire à la phrase et au discours, rien qui contredise le texte du poëte latin. Je tiendrois surtout au premier vers que je crois supprimé, mal-à-propos.

Ingratus Nero dulcibus theatris.

parce que ce vers rappelle le souvenir d'une anecdote nécessaire dans la vie de Lucain, honorable à sa mémoire, et intéressante pour la postérité. Ce vers nous rappelle, en effet, la cruelle jalousie de Néron contre Lucain, qui eut l'imprudence de concourir sur les théâtres par son *Orphée* contre la *Niobé* d'un poëte jaloux à l'excès et empereur ; et que le chantre de la pharsale et de la liberté, eut le malheur de remporter la victoire sur ce rival abject, puissant et redoutable.

Il est facile de s'apercevoir que dans un recueil d'une quarantaine de petits poëmes, la plupart difficiles à entendre parfaitement, et à bien rendre dans notre langue, ce qu'on a pu y reprendre, se réduit à bien peu de chose. Cependant, comme le goût de M. de Latour paroît avoir tourné ses travaux vers un genre d'études qui lui a mérité des succès encourageans, nous l'invitons pour en recueillir de nouveaux à soigner davantage encore son style, à se défier de la facilité de son travail et

des éloges dont il a droit de s'enorgueillir ; car on l'a dit , et c'est une vérité , que

L'ennemi des défauts est l'ami des talens ;

et M. de Latour a prouvé qu'il a vraiment du talent.

Ce traducteur aime beaucoup l'inversion , qui donne en effet un air poétique à la prose ; il a su la prodiguer dans son recueil avec beaucoup d'avantage ; mais aussi , quelquefois elle y est forcée et d'un mauvais effet. On peut lui reprocher quelques expressions et quelques tournures trop recherchées et peu naturelles , quelquefois des phrases un peu trop longues ou embarrassées. Ce sont quelques taches dans un grand et beau tableau , que l'auteur saura bien faire disparaître , car nous sommes assurés d'avance , que M. de Latour nous saura gré de cette franchise ; et qu'en relisant son ouvrage avec un œil sévère , il reconnoitra lui-même la vérité de ces assertions , et qu'il aimera à faire usage de ces conseils. Nous en avons sous les yeux la preuve. Voici ce que je veux dire : pour sonder le goût du public et pour préluder au recueil complet qu'il avoit dessein de faire paroître , M. de Latour avoit publié d'abord dans l'estimable journal *des Soirées Littéraires* , les deux Sylves sur lesquelles nous venons de nous arrêter. Dans la réimpression de ces deux pièces , on remarque avec satisfaction , que l'auteur en a fait une révision sévère , à laquelle le meil-

leur goût a su présider , et qui lui a fait corriger un nombre de locutions répréhensibles (7).

D'après l'examen le plus impartial , nous croyons pouvoir assurer que cette nouvelle traduction des *Sylves* est la plus exacte , la plus fidelle et la meilleure ; et qu'elle mérite les éloges et la reconnaissance des amis des lettres. L'on ne peut qu'inviter M. de Latour à nous traduire quelque ancien auteur difficile , qui ne l'ait pas encore été , ou qui l'ait été mal dans notre langue. Ce jeune traducteur est fait pour enrichir notre littérature dans ce genre utile , difficile et trop peu prisé ; et il fera bien de poursuivre une carrière qui lui promet de nouveaux succès. E. B.

(7) Voici plusieurs de ces locutions dont l'auteur a fait justice lui-même. On rappelle ici ces imperfections qui ont disparu dans la réimpression qui fait l'objet de cet extrait , non pour mortifier un jeune écrivain à qui elles étoient échappées dans la chaleur de la composition ; mais pour louer à cet égard la sévérité et la justesse de sa propre censure. Elle prouve , dans l'auteur , un mérite rare et qui accompagne ordinairement le vrai talent , celui de n'être jamais content de soi. Voici donc quelques-unes de ces locutions vicieuses qu'il a eu le bon esprit de rectifier. *Le jour que la Parque a filé de ses toisons de neige. La déesse arrache au duvet ses membres rivaux des astres éclatans. Léandre, d'un feu moins vif, réchauffoit les glaces de l'onde. Que le lierre borde les neiges de vos robes. Les cris de ses roues gémissantes. Calliope essuie de sa lyre brillante, les pleurs éparses sur les roses de ses joues. Ton image sur l'or, brille dans les nœuds sur sa tête.* L'auteur a sagement substitué ici : *Ton image, qui, reproduite sur l'or, brille au-dessus de sa tête.* Voici, je le répète, la meilleure preuve du bon esprit d'un bon écrivain.

ANTHOLOGIE.

DISSERTATION sur une Epigramme grecque de Philodème.

EN donnant dans ce journal (1), une notice sur *Léonard Philaras*, je promis (2) de faire un article particulier sur une épigramme de Philodème, dont il étoit question dans cette notice. J'avois oublié ma promesse ; mais l'excellent ouvrage de M. HUSCHKE (3) me l'a rappelée. -

Cette épigramme, qui a exercé la critique de plusieurs savans, paroît d'abord fort obscure ; mais lorsqu'on l'examine plus attentivement, son obscurité se dissipe peu-à-peu, et à la place de ce galimathias double qu'on croyoit apercevoir à la première lecture, on trouve une épigramme très-élégante.

Voici le texte du manuscrit Palatino - Vatican, pag. 454, qui n'a pas encore été fidèlement représenté. Nous verrons ensuite ce que des critiques célèbres ont fait pour l'éclaircir.

ΦΙΛΟΔΗΜΟΥ.

Ξανθοκηρόπλαστὲ μυχόχρσι μισσοπρόσωπι

(1) Année V, t. IV, p. 511 et suiv.

(2) Page 517.

(3) *Analecta critica in Anthologiam graecam, cum Supplemento epigrammatum, maximam partem ineditorum. Lenzæ & Lipsiæ, 1800. In-8.º de xiv et 510 pages.*

Ἐυκαλε διεπτερύγων καλὸν ἄγαλμα πῶθων
 Ψιλον μοι χερσὶ δρασιναις μυρον ἐν μονοκλίῳ
 Δεῖ με λιθοδμητῶ δ' ἔ ποτὶ πέριδίῳ
 Ἐυδεῖν ἀθανάτως παλὸν χρόνον· ἄειδε πάλιν μοι
 Ζανθάριον, ναὶ ναὶ, τὸ γλυκὺ τῆτο μέλι
 Ὅυ καὶ εἰσωνθρωφοσοκονλυφῶ ἐν μονοκλίῳ
 Δεῖ Ἐ βίς αἰὶ δύσμορε πέριδίῳ.

J'ai déjà observé dans ma notice sur Philaras que le manuscrit de l'Anthologie, connue alors sous le nom d'inédite, qui lui a appartenu, et qui probablement est écrit de sa main, renfermoit cette épigramme en entier. Celui du président Bouhier n'offroit au contraire que les six premiers vers que Brunck a insérés dans ses *Lectiones et Animadversiones* (4) les deux derniers, qu'on lit à la page suivante, ayant été cités seuls par Saumaise (5), l'éditeur des *Analectes* crut qu'ils appartenoint à une autre épigramme. D'ailleurs Saumaise les donnoit, non tels qu'il les avoit trouvés dans le manuscrit Pal., mais tels qu'il les avoit corrigés, sans avertir selon sa coutume, qui certes n'étoit pas louable, des changemens qu'il avoit introduits dans le texte (6).

Cette épigramme a été publiée, pour la première fois, en entier, par D. CARLO ROSINI, l'un des quatre académiciens chargés de publier les *Papyrus d'Herculanum*, heureusement échappé à la tourmente

(4) Page 144.

(5) PLIN. Exercit., page 350.

(6) Voyez ce que j'ai dit de ces licences de Saumaise, année IV, tome I, page 94.

révolutionnaire qui a agité son beau pays, au tribunal de sang qui y avoit été érigé.... et aujourd'hui évêque de *Pozzuoli*, page 4 des prolégomènes du premier volume de ces *Papyrus* (7). Il y a joint un fort long commentaire et il la rétablit ainsi, sans accents.

Ξανθὸν ὠ κηρόπλαστία, κυρορραε, μισσπροσσωπε,
 Ευλαλε, διπτερυγων καλον αγαλμα παθων,
 Ψιλα μοι χερσι δροσιναις μυρον, εν μονοκλινη
 Δει με λιθοδμητη δε ποτε περιδιω
 Ευδειν αθανατως παλυν χρονον αδε παλιν μοι
 Ξανθαριον ναυ ναυ το γλυκυ τειλο μελο.
 Ουκ αιεις ὠ νθρωπε τοκογλυφ; εν μονοκλινη
 Δει σ'αβιον ναιειν, δυσμορε, περιδιω.

O flavo opifex ceræ, unguentum effundens, Musam ore referens, garrule, pulchrum volitantium Cupidinum simulacrum, attenua mihi roscidis tuis manibus unguentum; oportet enim me aliquando immortalium more longo ævo cubare in loculo affabre in petra exciso: nœ, nœ, redintegra mihi tuum melos; dulce enim est mihi. At tu o fœnerator homo (hoc melos) non audis? in saxeo loculo te oportet, miser, sine victu habitare.

J'ai quelques observations à faire sur les différentes leçons que le savant éditeur a introduites dans le texte.

Vs. I. Ξανθὸν ὠ κηρόπλαστία. Je pourrois revendiquer,

(7) *Herculansenium voluminum quæ supersunt. Tomus I. Neapoli, ex Regia Typographia, 1793. In-fol.*

je crois, la correction $\varepsilon\alpha\nu\theta' \delta'$; je me souviens de la lui avoir communiquée dans le temps ; mais il ne s'agit pas ici d'amour propre, il suffit que le mètre, la césure et le sens la commandent.

Ibid. $\mu\upsilon\rho\acute{o}\rho\rho\omicron\varsigma$ au lieu de $\mu\upsilon\rho\acute{o}\chi\rho\omicron\varsigma$. L'éditeur dit : *sẽ intactum relinquantur $\mu\upsilon\rho\omicron\chi\rho\omicron\varsigma$ frigidum et nihili erit $\mu\upsilon\rho\omicron\chi\rho\omicron\varsigma$, quid enim sibi vult unguenti colorem habens, nisi idem ac flavus quod jam dixerat.* Cette correction est ingénieuse. Van Santen me l'avoit envoyée en juin 1788, et Ruhnken lui avoit donné son approbation. Cependant comme il est difficile de croire que le copiste ait substitué l'un de ces composés à l'autre, qui présentoit à son esprit un sens net et facile à saisir, je crois qu'on peut conserver la leçon du texte $\mu\upsilon\rho\acute{o}\rho\rho\omicron\varsigma$, couleur de miel, c'est celle de l'abeille. Il faut prendre garde qu'à force de tourmenter, de torturer les textes anciens, on ne les dénature.

Ibid. $\mu\upsilon\sigma\sigma\omicron\pi\rho\acute{o}\sigma\omega\pi\epsilon$. Ruhnken lisoit : $\zeta\mu\omicron\sigma\pi\rho\acute{o}\sigma\omega\pi\epsilon$. Il s'exprimoit ainsi dans un billet de sa main, joint à la lettre de notre commun ami Van Santen : *Philodemi epigramma non expedit. Certum tamen videtur pro mendoso $\mu\upsilon\sigma\sigma\omicron\pi\rho\acute{o}\sigma\omega\pi\epsilon$ scribendum esse $\zeta\mu\omicron\sigma\pi\rho\acute{o}\sigma\omega\pi\epsilon$. $\zeta\mu\iota\acute{\alpha}$ $\mu\epsilon\lambda\acute{\iota}\omicron\sigma\alpha\gamma$ sunt apud Theocritum. VII. 80, mais il y a trop loin de la leçon originale à celle que ce savant proposoit. $\mu\upsilon\sigma\sigma\omicron\pi\rho\acute{o}\sigma\omega\pi\epsilon$ signifie *Musus ore referens*, ou bien comme le traduisoit Van Santen qui *faciem Musæ habet*. Ce dernier lisoit encore $\chi\rho\upsilon\sigma\omicron\pi\rho\acute{o}\sigma\omega\pi\epsilon$, à la tête dorée.*

Vs. 3. $\psi\iota\lambda\acute{\epsilon}$ $\mu\omicron\iota$. *Attenua mihi*, est une correction qui me paroît vraie. Brunck lisoit $\zeta\pi\acute{\epsilon}\iota\sigma\omicron\upsilon$ et

Van Eldick λέειψον ce qui revient au même ; mais il faut se tenir plus près du texte. Il n'y a qu'une lettre à changer ; au lieu qu'ici on s'en écarte totalement. M. Schneider, dont M. Jacobs a inséré les corrections sur cette épigramme dans ses commentaires sur l'Anthologie (8), veut qu'on lise *Ψάλλον μοι χερσίν δροσίμαϊς μέρον*. *Fatum mihi fatale, i. e. carmen de morte cane*. J'en demande bien pardon à M. Schneider ; il connoît toute l'amitié et toute l'estime que j'ai pour lui ; mais il me permettra de lui dire que réformer ainsi un texte, ou plutôt le refondre, c'est reculer trop loin les bornes de l'art critique. Si chacun prenoit de pareilles licences, bientôt il ne nous resteroit plus que quelques lambeaux des textes originaux ; tout le reste seroit, pour me servir d'une expression italienne, *rimodernato* : ensuite comment l'abeille peut-elle chanter la mort avec ses mains couvertes de rosée ? il est vrai que M. Schneider ajoute : *nisi forte fuit, Ψάλλον μοι χ. δ. . . Fortasse etiam scribendum μέλιθ' Ψάλλον μοι χ. δ. μέρον, manibus unguento delibutis, hoc simplicissimum*. Si j'avois quelque nouvelle leçon à proposer, ce seroit celle-ci *Ψιλόν Κοι χ. δ. μέρον*, par opposition à ce qui suit immédiatement ; *un parfum délicat (le miel) découle de tes mains couvertes de rosée, et moi je dois habiter éternellement*, etc. Rosini change *δροσίμαϊς* en *δροσίμαϊς*, et M. Jacobs adopte cette correction ; mais c'est substituer un mot nouveau à un mot nouveau, pourquoi donc ne pas conserver celui du

(8) Vol. II, P. I, pag. 244 et suiv.

MS. ? c'est là véritablement *l'emendandi cacothetes* ; maladie très - commune de nos jours. Du moins, si on vouloit absolument corriger, falloit-il lire *δγοσπεαῖς*. Ensuite pourquoi changer *χερσὶ*, en *χερσῶν* ? de quelle utilité est là *xe v*. J'observe avant de finir cet article que *δρσοῖναις* n'avoit point offensé l'oreille de M. Ruhnker, il vouloit seulement qu'au lieu de l'accent aigu sur la penultième, on mit le circonflexe sur la dernière.

Vs. 4. Au lieu du *δὲ ποῖς* du manuscrit, qu'il faut nécessairement changer en *δὴ ποῖς*, M. Schneider lit *δισποῖς*, *ma maîtresse*, parce qu'il prend le *ξανθάριον* du sixième vers pour un nom propre, comme nous le verrons plus bas.

Vs. 5. L'éditeur prétend qu'on lit dans le manuscrit *αι δε* ; mais s'il l'avoit examiné plus attentivement il y auroit trouvé *αἰιδε*. ; du reste la correction *αἰδε* est indispensable.

Vs. 6. *ξανθάριον*. M. Jacobs dit, probablement d'après son ami, comme le prouve le *δίσποῖς* que nous avons vu plus haut : *Hoc epigramma, sic ex Schneideri mente emendatum, scriptum est in puellam Xantharium, quam poeta rogat ut sibi carmen canat, quo avari et fœneratores futuri fati ad moneantur.*

M. HUSCHKE, qui a publié la même épigramme pag. 149 de l'ouvrage, que j'ai déjà cité, croit aussi que c'est un nom propre. *ξανθάριον* dit-il, *nomen est ὑποκοριστικὸν puellæ cujus verum nomen erat ξανθὴ* et en conséquence il introduit sa correction dans le texte. Il me semble pourtant que si on ne veut point aller chercher bien loin ce qui est très-près, ce diminutif

mignard (*ὑποκριστικὸς*) s'adresse et s'applique à l'abeille. Nous dirions en françois, *ma petite blonde* ; dans l'ancien langage on auroit dit : *ma blondelette* ou *ma blondinette*. Le sens entier de l'épigramme prouve clairement qu'il ne s'agit pas ici d'une jeune fille. C'est un mort, qui du fond de son tombeau, adresse la parole à une abeille qui voltige à l'entour ; il lui prodigue toutes les épithètes qui peuvent la flatter ; et comme probablement les usuriers de son temps étoient aussi honnêtes que ceux du nôtre, il les apostrophe dans les deux derniers vers, et les fait souvenir qu'un *lit de pierre* les attend aussi.

Vs. 7. et 8. Saumaise, dont je respecte plus que personne la mémoire, a défiguré ce dernier distique, qu'il réforme ainsi (9) :

ἐκ αἰεὶς ἀνθρώπε, τόκων γλύφῳ; ἐν μονοκλίῳ,
Δεῖ σ' ἄβιον ναίειν, δύσμορε, περιδίῳ.

On a déjà vu qu'on lisoit dans le manuscrit.

Οὐ καὶ εἰς ἀνθρώποιστον γλύφῳ

j'avois proposé de lire :

ἐκ αἰεὶς ᾧ ἄνθρωπος ὁ τοκογλύφῳ;

L'éditeur a adopté le *τοκογλύφῳ* et il m'en fait honneur dans la note 21. pag. 6. (10); mais il met dans son

(9) PLIN. Exercit., page 850.

(10) *Corruptissimum hoc distichon restituere olim adnissus Solmasius. . . Sed at quanto felicius hexametro medicas adhibuit manus eruditissimus S. mon Rochettius, Gallus, etc.*

texte ἀνθρώποι. Je vois avec plaisir que M. Jacobs seroit aussi tenté d'adopter ma correction, car il dit pag. 245. *Fortasse nulla forse mutatione legendum.*

ἐκ αἰεὶς ἀνθρώφ' ὁ τόκων γλύφῳ;

Mais j'avoue que ce τόκων γλύφῳ me laisse quelque scrupule. γλύφῳ dans un composé, tel que τοκογλύφῳ, est consacré par l'usage, mais γλύφῳ, détaché de son composé, est un mot inusité, contraire à l'analogie de la langue, et qui n'est utile ni pour le sens, ni pour le mètre. D'ailleurs qui ne voit que dans la leçon vicieuse du manuscrit τοκονλυφῳ le copiste a mis un ν au lieu d'un γ et que dans celui qui lui servoit de texte il y avoit τοκογλύφῳ ? Saumaise, lui-même, dans sa longue dispute sur l'*Usure* et dans les savans traités qu'elle produisit de sa part (11), se sert toujours de ce dernier terme. Il rend les τοκογλύφοι par *toculliones*. Il est même étonnant que dans ces traités volumineux, il n'ait pas cité notre épigramme, tandis qu'il a fait usage de beaucoup d'autres.

Le dernier vers a donné la torture aux critiques. On lit comme on a vu dans le manuscrit :

Δεῦτε βίαι αἰεὶ, δύομορε, περιεδίω

(11) Les principaux sont :

De Usuris Liber. Lugdani Batavorum, apud *Elzevirios*, 1658.

In-8.º

De Modo Usurarum Liber. Ibid. 1659. In-8.º

Dissertatio de Fœnore Trapézitico, in tres libros distincta.

Ibid. 1640. In-8.º

Saumaise a corrigé :

Δεῖ σ' ἄϊον βαλεῖν δ. π.

Le savant éditeur adopte la correction de Saumaise; *utroque ut aiunt pollice Salmasii lectionem probamus, quamvis adsint qui Ms. pressius insistentes legere ament*: δεῖ σε βαλεῖν αἰετ, oportet te æternum vivere. Cette dernière phrase s'adresse à moi, qui lui communiquai dans le temps mon opinion sur le sens de ce passage, opinion dans laquelle je persiste encore. Du temps de Philodème, qui composa une partie de ses épigrammes à Rome, dans la société de Pison, l'immortalité de l'ame étoit bien reconnue et chez les Grecs et chez les Romains: ainsi βαῖον signifie ici *habiter*, pour ainsi dire, *vivant*.

Le poète avoit dit plus haut: εὐδειν ἀθανάτως πέλων χρόνον et cet ἀθανάτως, ne peut se rapporter qu'au dogme de l'immortalité de l'ame, car il seroit ridicule de dire qu'on doit dormir éternellement pendant longtemps. Ce ne seroit plus un pléonasse, mais ce que les Anglois appellent *a non sense*.

L'éditeur fait une longue digression sur l'époque ou l'on commença à creuser des tombeaux dans le roc vif. *Ecquis, s'écrie-t-il, non videt hoc in epigrammate Philodemum ἐσπαίρειν, cum non modo sepulcrum in petra excisum, sed etiam unguentum melle confectum ad condituram sui corporis se manere adfirmet?* plus loin le savant éditeur ajoute: *ut ut tamen dederimus jam inde a Tullii ætate suos defunctos in lapideis arcis condere Græcos cœpisse; Philodemi certe*

*epigramma Palæstinum morem redolet ; si quidem mel-
lis condiendo cadaveri meminit , quod procul dubio
Græci moris non fuit.* Deux observations détruisent
entièrement ce système de l'éditeur. 1.° il est incont-
testable par les monumens mêmes trouvés de nos
jours dans la grande Grèce , ou si l'on aime mieux
dans la Grèce d'Italie , qu'au temps de Philodème ,
les Italo Grecs faisoient usage de tombeaux de pierre.
2.° Rien ne prouve dans l'épigramme que le mort
sollicite l'abeille de lui donner son miel , *ad condi-
turam corporis sui*. Ce qui a induit en erreur le sa-
vant académicien d'Herculanum , c'est qu'il a cru
que le *μοι* du 3.° , et l'on pourroit même ajouter du
5.° vers , s'applique au mort , tandis que surtout le
μοι du 3.° est une de ces redondances qui se trou-
vent dans toutes les langues. Nous disons en français :
prenez-moi vite une forte résolution. Il y a dans les au-
teurs grecs une foule d'exemples où ce *μοι* est rédon-
dant , ou comme disent les grammairiens , *παρέλκει* ,
ainsi dans notre épigramme il n'en faut pas tenir
compte.

Voici le texte que j'ai adopté.

Ἐάνθ' ὦ κηροπλάστῃα , μυρόχρσαι , μεκτοπρόσωπε ,
 Ἔυλαλε , διπλεξύγων καλὸν ἀγαλμα πόνων ,
 Ψιλῆ μοι χερσὶ θεοσιναῖς μέρον' ἐν μονοκλίνῃ
 Δι' ἃ με λιθοδμήτρῃ δὴ ποτε περὶδὶν
 Εὐδὲν ἀθανάτας πάλιν χροῖον' ἄδὲ πάλιν μοι ,
 Ξανθάριον , τὸ γλυκὺ τῆσο μέλιθ' .
 ἐκ αἰῆς ὦ ἕναφ' ὁ τοκογλίφθ' ; ἐν μονοκλίνῃ
 Δεῖ ζε βίβν αἰεὶ , δὺσμορε , περὶδὶν .

« Blonde ouvrière , qui nous pétris la cire ! ô toi
 « dont la couleur est celle du miel , toi qu'on pren-
 « droit pour une muse , toi qui bourdonnes si jolii-
 « ment ! image charmante des amours ailés ! que tes
 « mains couvertes de rosée continuent à distiller leur
 « liqueur parfumée. Hélas ! je suis condamné , quoique
 « immortel , à dormir longtemps dans ce lit soli-
 « taire de pierre , qu'on a eu soin de bien cimenter.
 « Recommence , gentille et blonde petite abeille ,
 « oui , oui , recommence ce doux chant — ne l'en-
 « tends-tu pas malheureux usurier ? et toi aussi tu
 « habiteras pour toujours un lit solitaire de pierre. »

Je ne dois pas envier au lecteur l'imitation de l'épigramme de Philodème , par un des membres distingués du Tribunal , que je compte au nombre de mes amis , et qui abandonne pour la politique les muses qui lui avoient souri dès ses plus tendres années. A force de travail on devient orateur , *funt oratores* ; mais il faut être né poète , *nascuntur poetæ*. Celui qui a reçu cette inspiration divine , *Pos magna sonaturum* , en doit compte à la nature , et il ne lui est pas permis d'enfourir son talent ; c'est un véritable crime de *lèze-poésie*. Je fais le même reproche à un membre également distingué du Sénat conservateur , qui m'honore aussi de son amitié. L'Iliade traduite par lui en aussi beaux vers que ceux que nous avons lus dans le poème des Mois de l'infortuné Roucher , seroit incontestablement placée à côté de cette fameuse Eneïde que nous attendons depuis si longtemps. — Mais revenons à l'imitation en vers.

Image des amours, vagabonde ouvrière
 Du miel, dont la couleur peint ton habillement,
 De ta cellule, en bourdonnant,
 Elève la cloison légère.
 Cette cellule, hélas ! rappelle, à chaque instant,
 Le solitaire lit de pierre
 Qui nous attend au monument,
 Et la niche fatale, où le trépas enserre
 L'avare qu'un trésor occupoit vainement.

CHARDON-LA-ROCHETTE.

P. S. D. Carlo Rosini publie et commente, p. x
 de ses Prolegomènes, une autre épigramme de
 Philodème :

Ἀῦξιον. K. T. A.

Mais je l'ai publiée et commentée dans ce journal,
 année II, t. V, p. 491. J'avois même envoyé au
 savant éditeur un précis manuscrit de mon Com-
 mentaire, longtemps avant qu'il fut imprimé, et
 que son Philodème parut.

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

A L L E M A G N E.

Notice sur les travaux des membres de l'Université et de l'Académie de Goettingue , pendant le dernier trimestre.

KLEINE Historische Schriften von A. H. L. HEEREN, Professor der Geschichte in Goettingen ; erster Theil. C'est-à-dire , MÉLANGES historiques , par A. H. L. HEEREN , professeur d'histoire à Goettingue. Première partie. A Goettingue , chez Roewer , 1803.

C'est le commencement d'une collection de différens mémoires historiques qui ont rapport à l'histoire ancienne et moderne. La première partie de cette collection contient trois traités. 1.^o *Développement des suites politiques de la réformation pour l'Europe.* Ce traité fait partie d'un mémoire que l'auteur

Tome III.

O

avoit commencé à l'occasion de la question proposée par l'Institut national en 1802, et qu'il crut ne pouvoir pas finir à temps. La question proposée étoit : Influence de la réformation sur le progrès des lumières ; le mémoire contient les suites politiques de ce grand événement. 2.^o *Histoire de la révolution des Gracques*, déjà imprimée dans l'Almanach de la révolution de feu Girtanner, mais retravaillée et augmentée considérablement. 3.^o *Développement historique de l'intérêt continental de l'Angleterre*. Première partie, depuis Henri VII jusqu'à la maison d'Hanovre.

APOLOGIÆ pro Julio Casare Vanino neapolitano, spicilegio, notis et accessionibus auctioris, ab ipso auctore Arpio exaratae, sed nondum in publicam lucem emissæ, specimen II. C'est un programme publié pour les fêtes de la Pentecôte, 1803, par M. Stœudlin.

M. GROTEFEND a encore fait paroître une continuation de ses recherches sur les caractères de Persépolis. Son mémoire est intitulé : *Fascic. III de sensu majorum inscriptionum et interpretationum præsidis*. Il contient un essai d'explication des plus grandes inscriptions, auquel le mémoire annoncé plus haut servoit de préparation. L'auteur avoue d'avance, qu'avec le peu de ressources que nous avons pour expliquer la langue dans laquelle sont écrites ces inscriptions, son interprétation ne peut être que peu sûre et imparfaite. Tout ce que nous savons de la langue zend se réduit aux petits dic-

tionnaires que M. Anquetil a mis au jour, et à ses observations sur la traduction du Zendavesta. Outre que les vocabulaires sont incomplets, ils ont encore le défaut que les mots ne sont pas écrits en caractères zend, mais en caractères latins ou françois. Dans les dictionnaires en particulier, l'ordre des mots est souvent confondu, et des mots d'une même origine sont énoncés sous des lettres différentes : *érezô*, par exemple, *le doigt*, est sous *e* ; *erezan*, *le doigt de devant*, est sous la première lettre de l'alphabet. Les consonnes sont aussi confondues, particulièrement celles qui, dans l'écriture pehlewî, ont une figure semblable, de sorte qu'il paroît presque que les mots zend avoient été écrits en caractères pehlewîs. L'auteur cite des exemples de ce qu'il allègue, et montre aussi que l'explication que M. Anquetil donne de ces mots, n'est pas toujours sûre, et encore moins la traduction allemande qui a souvent rendu, d'une manière fautive ou vague, les définitions de M. Anquetil. De ces remarques, l'auteur tire la conséquence que l'on auroit tort de juger les mots zend simplement d'après l'ouvrage de M. Anquetil ; qu'au contraire, ce dernier devoit être jugé, en quelque façon, d'après les inscriptions ; du moins celles ci montrent que le zend est une ancienne langue des Perses, et non une invention plus récente. Les inscriptions expliquées dans le mémoire, sont celles de Bruyn, n.º 131, et celle de Niebuhr, A. Toutes deux sont presque semblables, seulement dans celle de Niebuhr il manque le commencement, et dans celle de Bruyn, le titre du roi est toujours écrit

avec une abréviation ou un monogramme. L'inscription est composée de trois parties, et d'après l'explication de l'auteur, elle contient, outre le nom du roi, seulement des titres et des félicitations. Comme il n'est pas possible de donner ici toute l'inscription, voici seulement la seconde partie, parce que c'est elle qui énonce le plus distinctement le nom du roi, et que son explication paroît la plus convenable. Elle commence chez Niebuhr, par le treizième mot,

Êdo. Khschhêrschê. Khschêhîoh. eghré.
Dominus (est Xerces) - rex fortis
 Khschêhîoh. Khschêhîohetschaô. Khschelioh.
 rex regum rex
 Dâhûlschâo. pschue-otschetschao Khschelioh
 populorum quorumlibet purorum rex
 êâôhehe. vuhôhê. egrhrêche. zurôh
 Cætus puri probi vi
 epoh Dârheusch Khscheliôhâhe bun
maximâ (præditi) Darii regis (filius) stirps
 akheotschôschoh Jemoh.
 mundi rectoris d'Jemmidis.

La troisième partie contient des souhaits. On ne peut extraire les détails par lesquels l'auteur cherche à justifier son explication. Nous citerons seulement les remarques générales suivantes : L'inscription de Buyn est sur un pilier du bâtiment G, qui, comme

le soutient l'auteur contre Niebuhr (II, 241), a été bâti par Darius. L'inscription a donc été ajoutée par Xerxes. Ensuite, à côté de l'inscription de Niebuhr, qui a le même sens, on trouve une marche des nations qui apportent des présens au roi. (V. *Heeren* sur le commerce des anciens, II, 233.) Ainsi, il paroît que cette marche représente l'hommage du nouveau roi et le sujet des inscriptions. Comme M. Grotefend l'explique, elle se rapporte si bien au sujet des figures, que c'est une raison de plus de croire son explication vraisemblable. Il n'explique que le commencement des inscriptions H et D, parce que les copies ont des vides et des défauts, toutes deux se rapportent à Darius. Voici la première comme étant la plus courte : Êdo. Dar-heush Chschehiôh eghre Khschehiôh Khschehiôhelschâo Khschehiôh dahuhchâo mhoschâo-pchutschâo goschtâspâhê bûn akheotschoschôh Jémôh. *Darius, rex fortis, rex populorûm ardentium omnium, Hystaspis (filius) stirps mundi rectoris djemchidis.* On voit bien que le mot *ardentium* se rapporte au zèle religieux. Dans l'inscription suivante, le roi est aussi appelé *Mhôscho*, brûlant, zélé.

Les premiers essais de M. Grotefend, sur la première sorte d'écriture à coins à laquelle il s'est borné, ne vont pas plus loin. /

GESCHICHTE der Entstehung und Ausbildung der Christlich - Kirchlichen Gesellschafts - Verfassung im Rœmischen Staat, von der Gründung der Kirche

an bis zu dem Anfang des 7.ten Jahrhunderts, von Dr. G. J. PLANK. C'est-à-dire, HISTOIRE de l'Eglise, depuis sa fondation jusqu'au commencement du 7. me siècle; par G. J. PLANK, professeur de théologie. Hanovre, 1803.

J. L. JORDAN's *Mineralogische, Berg-und Hüttenmännische Reise-Bemerkungen; vorzüglich in Hessen, Thüringen, am Rheine, und im Sayn Altenkirchner Gebiete. C'est-à-dire, VOYAGES minéralogiques en Hesse, en Thuringe, sur les bords du Rhin et dans les pays de Sayn-Altenkirchen; par J. L. JORDAN. Goettingue, chez Dieterich.*

H. A. SCHRADER, prof. med. extraord. et horti regii botan. direct. commentatio super Veronicis spicatis.

Programme de la distribution des prix du 4 juin.

La question proposée par la Faculté de théologie étoit : *Cum de pleromate multa occurrant in libris sacris; digna est quæ iterum exagitetur quæstio de Gnosi biblica. Inquiratur itaque in Gnoseos sac:æ veritatem, ejus notiones universas, cum in vetere tum in novo testamento et apocryphis, totiusque doctrinæ nexum cum sententiis eorum quos Gnosticos appellat Historia ecclesiastica sæculi primi et secundi.*

La Faculté ne reçut qu'un mémoire qui obtint le prix sans concurrent, et dont l'auteur est M. HORN de Verden.

Le prix homélétique, sur une question tirée de la première aux Corinthiens : « Combien nous devons nous mettre en garde contre les jugemens d'une conscience erronée, » a été adjugé à M. PLATE de Goettingue, membre du Séminaire philologique et de celui des Prédicateurs; M. WESTPHAL, aussi de Goettingue, a obtenu l'*accessit*.

La question de jurisprudence étoit : *Ut exponerentur principia de re judicatâ ejusque effectu in causis criminalibus ut et de remediis quæ contra sententias criminales competunt*. La Faculté reçut cinq mémoires. Celui de M. SCHRADER de Hildesheim, a été couronné, et l'*accessit* adjugé à M. GEREKE, aussi d'Hildesheim.

La Faculté de médecine avoit proposé : *Quænam ex neglectis doctrinæ medicæ de crisis in morbis metuenda sint detrimenta*. Elle reçut un mémoire qui fut couronné. L'auteur est M. LIEBSCH de Peina.

Enfin, la question philosophique étoit : *Descriptio Caucasi seu regionum inter Pontum Euxinum et mare Caspium; Armeniam et campos Siracicos Palentium gentiumque caucasiarum ex Strabone libro XI, comparatis scriptoribus recentioribus, imprimis Guldenstedt et Reineggs qui de his terris accuratiùs expo uerunt*.

Trois mémoires furent envoyés, et le prix adjugé à M. LUNEMANN de Goettingue.

Questions proposées pour le 4 juin de l'année prochaine 1804.

Dans la Faculté de théologie : *Ut accurate exa-*

minetur ac ponderetur quantum valoris ac momentum in adstruendâ veritate historiæ Christi; tum in demonstranda authentia et integritate librorum N. T. testimonia adversariorum qui fidem christianam, et hæreticorum etiam qui fidem catholicam in tribus primis sæculis impugnarunt, habeant et habere possint.

Le sujet homélétique, tiré du pseume XXXIII, v. 13—15, est contenu dans cette proposition :
 « Sur la certitude d'une Providence divine, d'après
 « la vie des grands hommes. »

Dans la Faculté de jurisprudence : *Exponantur effectus actuum jurisdictionis voluntariæ et mixtæ in alieno territorio secundum principia juris civilis, germanici et gentium.*

La Faculté de médecine demande un mémoire,
De aere, aquis et locis Gottingensibus.

En philosophie : *Quæ sunt ea quibus systema dynamicum in physica disciplina jure meritoque præfertur atomistico systemati.*

La question économique proposée par la Société des sciences, pour le mois de juillet de cette année, étoit : « Quels sont les meilleurs moyens pour « détourner des étangs les vers et les insectes nuisibles et pour les en chasser. » Il n'est parvenu aucun mémoire. En revanche, la Société en a reçu trois en réponse à la question de l'année dernière, sur l'introduction d'un impôt général pour le soulagement des pauvres. Comme le terme de rigueur étoit déjà passé depuis longtemps, la Société n'a

pu adjuger le prix à aucun d'eux ; elle le regrette d'autant plus que les deux premiers offroient des choses intéressantes. L'un de ces mémoires avec l'épigraphe : *Quæ bona sunt sectare*, arriva à la fin de novembre. Un autre portant pour épigraphe : *Non dubito quin sint et in hoc non pauci libello errores*, et qui forme presque un livre, parvint en avril 1803, et dans le mois de juin arriva le troisième, seulement avec un billet cacheté.

Questions proposées pour les mois suivans.

Pour le mois de novembre 1803.

« La culture du blé de Turquie (*Zea mays*)
« doit-elle être suivie en grand dans le cercle de
« la Basse-Saxe. Pourquoi en cultive-t on si peu.
« Et dans quel rapport seroit son produit avec les
« autres sortes de blés que l'on cultive. »

Pour le mois de juillet 1804.

« Quelles sont les raisons pour et contre la dé-
« fense d'exporter de l'argent comptant d'un pays,
« et dans quelles circonstances cette defense est-
« elle utile. »

Pour novembre 1804.

« La meilleure description et caractéristique des
« sortes et des variétés de chou (*Brassica Linnæi*)
« qui sont cultivées en Europe, avec leurs noms
« dans les différentes langues de l'Europe. »

Pour juillet 1805.

« La meilleure histoire de la manière dont on a

« tiré parti des biens domaniaux en Allemagne ;
« depuis les temps anciens jusqu'aux modernes. »

Le prix, pour chacune de ces questions, est de 12 ducats, et le terme auquel doivent être envoyés les mémoires, est fixé, pour les questions de juillet, au mois de mai, et celles de novembre, au mois de septembre.

Université de Heidelberg.

L'ancienne université de Heidelberg, qui, par les événemens de la guerre et la perte de presque tous ses biens et revenus sur la rive gauche du Rhin, touchoit au moment de se dissoudre, sera maintenue. L'électeur de Bade l'a dotée de nouveaux fonds, dont les revenus annuels sont évalués à 40,000 florins d'Empire. Il en sera employé 32,000 aux salaires des professeurs.

B A V I E R E.

Instruction publique.

Le travail des commissaires chargés par l'électeur de Bavière de la rédaction d'un nouveau plan d'instruction publique, a obtenu la sanction du prince, et vient d'être publiée par son ordre. Il y aura, suivant ce plan, un directoire général des études, qui siégera à Munich, et dont le ministre d'état, M. le comte de Moravitzki est nommé le chef. Six commissariats-généraux seront établis sous la surveillance du directoire, dans les villes de Munich, de Landshut, de Straubingen, de Burghausen, de Neubourg et d'Amberg.

MONARCHIE AUTRICHIENNE.

Découverte de médailles et des ruines d'une ville ancienne en Transylvanie.

Dans le mois de mars passé, deux Valaques, l'un appelé *Jérémie Thoma*, l'autre *Zacharie André*, trouvèrent dans les forêts bannales, près de *Kis-Oklos*, appartenant au comté Hunyade, le premier 214, l'autre 66 médailles grecques en or, qu'ils portèrent à la monnoie de Carlsbourg, d'où elles ont été envoyées à la trésorerie royale à *Hermanstadt*, capitale de la Transylvanie, et de là à Vienne. A juger d'après le type, ces médailles sont du temps de *Lysimaque*; leur valeur intrinsèque s'éleve à 2800 florins de Vienne (environ 7400 francs). On a trouvé en Transylvanie, à différentes époques, un nombre considérable de médailles semblables, en sorte que cette nouvelle découverte ne peut pas être regardée comme un accroissement direct de la science numismatique, si l'on en excepte cependant deux médailles du roi *Pharnacès* et de son lieutenant *Asander*.

Une autre nouvelle intéressante que la trésorerie de *Hermanstadt* a reçu, est que dans les forêts de ce même comté, nommément sur la montagne *Gredistye*, on a trouvé des traces non equivoques et des ruines (1) d'une ville assez considerable par son etendue, et dans

(1) Jusqu'à présent on n'y a pas trouvé d'inscriptions qui auroient pu donner des renseignemens ultérieurs. On y a decouvert seulement une brique avec les lettres *PERScoRilo*.

les environs de laquelle, surtout sur la montagne Gottiano, quelques Popes Vallaques ont trouvé plusieurs médailles antiques en or, dont environ 400 ont déjà été envoyées à la trésorerie d'Hermanstadt; chacune d'elles est égale en poids à deux ducats et un quart; le prix pour lequel la trésorerie les a rachetées de ceux qui les ont trouvées, est de 4217 florins 6 kreutzer (environ 11,200 francs). Toutes ces médailles sont d'une belle conservation; d'un côté elles représentent trois figures d'hommes, dont le premier et le troisième portent une hache; en bas, on lit : ΚΟΣΩΝ (2); au revers on voit une aigle tenant une couronne dans la patte droite. Dans le catalogue du cabinet de Vienne, t. I, p. 14, Eckhel avoit attribué cette merveille à la ville de *Cosæ* en Etrurie, ainsi que Tristan, Patin, Havercamp et d'autres antiquaires avoient fait avant lui; dans sa *Doctrina numorum*, t. I, p. 90, et t. VI, p. 23 et suiv., au contraire, il a établi que ces médailles doivent être attribuées à Marcus Junius Brutus.

La Vaccine, préservatif de la peste.

Le docteur Haug, médecin à Rastad, a reçu de son confrère Decaro, médecin à Vienne, une lettre, dont voici l'extrait :

« Une chose qui vous étonnera, mon cher ami,

(2) C'est par une faute typographique sans doute que la gazette de Vienne (*Wiener Zeitung*), du 20 août 1803, n.º 67, p. 5182, dont nous avons tiré cette nouvelle, donne à ces médailles l'inscription Κοςων.

« autant qu'elle vous plaira, c'est qu'il est à-peu-près
« reconnu que la vaccine préserve de la peste. On
« doit cette découverte à deux médecins qui en ont
« fait l'expérience séparément, et tous les deux avec
« un égal succès; savoir, M. Aubon, à Constanti-
« nople; et M. Lafond, à Salonique. Les preuves du
« premier, c'est que de 6000 personnes vaccinées à
« Constantinople, aucune n'a été atteinte de la peste.
« Les preuves du second, c'est que jamais la peste
« et la petite vérole n'ont régné conjointement dans
« le même pays, et qu'on a remarqué depuis long-
« temps que les Arméniens, qui se font vacciner
« soigneusement, sont exempts de la peste. »

C O P E N H A G U E.

On a fait ici, le 12 août, un essai très-heureux de la machine nautique de M. PELT, entre le Categat et la Baltique. Un jeune et hardi batelier, revêtu de cette machine (qui n'est qu'un scaphandre), s'est jeté dans la mer, a tiré des coups de pistolets, a marché, a fumé, a prouvé, en un mot, qu'il étoit insubmersible. Au reste, cette machine surpasse en légèreté et en perfection toutes celles qu'on a vues dans ce genre.

P É T E R S B O U R G.

M. WISNERKI, de Varsovie, élève du célèbre astronome M. Bode, à Berlin, est placé dans l'emploi d'observateur à l'observatoire de l'académie impériale des sciences, avec un traitement de 1000 roub. et un logement.

R U S S I E.

En creusant les fondations d'une forteresse sur les bords du Liman , à l'embouchure du Danube , des paysans russes ont découvert un tombeau , que les antiquaires du même pays croient être celui d'Ovide. Les raisons que ceux-ci en donnent sont , 1.^o que c'étoit dans cet endroit qu'étoit bâtie la ville de Tomi , lieu d'exil de ce poète infortuné ; 2.^o que ces lieux sont connus depuis long - temps dans le pays , sous le nom de *Laculi Ovidoli* , laes d'Ovide ; 3.^o qu'on a trouvé dans le tombeau dont j'ai parlé , un buste qui , comparé à Pétersbourg , avec les têtes de la belle Julie , fille d'Auguste , s'est trouvé lui ressembler parfaitement. Les Russes ont donné à leur nouvelle forteresse le nom d'*Ovidopol*.

Malgré ces détails donnés par les papiers russes , nous ne croyons pas encore que ce soit là le tombeau d'Ovide ; on ne connoit de médaille de Julie que des pièces frappées dans des contrées éloignées de Rome , et d'après lesquelles il est très-difficile de déterminer précisément le caractère de sa figure ; il ne seroit pas d'ailleurs probable qu'Ovide se soit fait enterrer avec le portrait de la fille d'Auguste.

L O N D R E S.

Société de bienfaisance.

La société royale de bienfaisance a décerné sa médaille d'honneur à M. le chevalier SPRINCE , pour

récompenser la découverte qu'il a faite d'un corset marin propre à éviter les naufrages. Ce corset consiste en une ceinture large de six pouces et composée d'environ 800 bouchons de liége traversés par un fil d'archal, étroitement liés ensemble et couverts d'une toile peinte à l'huile. Cette ceinture s'attache sous les bras par des cordons. Son effet est de tenir hors de l'eau toute la partie supérieure du corps ; de sorte qu'en s'aidant des mains, il est facile de gagner le rivage.

T U R I N.

La société d'agriculture de cette ville vient d'admettre au nombre de ses associés correspondans, les CC. LAUMOND, conseiller d'Etat, FRANÇOIS (de Neufchâteau) et HUZARD, membres de l'Institut de France.

On fait à Turin, dans les jardins de la Vénérie, des essais de culture étrangère ; les résultats en ont été communiqués au sénateur CORNUDET. Parmi les plantes soumises à ces essais, on remarque le *lin d'Egypte*, haut de plus d'un mètre, le *carthame* ou safran, du même pays, l'*indigotier*, le *riz sec* de l'Isle-de-France, le *nopal* avec de la cochenille vivante, des *cotoniers*, des *patates d'Amérique*, des *soudes d'Egypte*, des *pastels*, et plusieurs légumes des colonies. Toutes ces plantes ou arbustes étoient en bon état. Plusieurs avoient des fleurs ; d'autres offroient l'espoir d'une récolte prochaine.

R O M E.

M. CANOVA, qui depuis son retour de Paris avoit été nommé par le pape *inspecteur des beaux-arts*, s'est démis de cette charge dont les fonctions lui ont paru trop peu compatibles avec le repos et l'exercice de son art de sculpteur.

Mort de Volpato.

Jean VOLPATO, un des graveurs modernes des plus distingués, et maître du célèbre Raphaël Morghen, est mort à Rome le 21 août, après une maladie de peu de durée. Cet artiste, né à Bassano en 1735, pratiqua d'abord la broderie, qu'il avoit apprise de sa mère; ensuite il s'appliqua à la gravure, dans laquelle il n'eut d'autre maître que son génie. Volpato publia ses premiers ouvrages, sous le nom déguisé de *Jean Renard*. Il se rendit à Venise, et ce fut là que le célèbre *Bartolozzi* s'intéressa pour lui, le prit chez lui et l'instruisit dans tous les secrets de son art. Il fit alors un grand nombre de gravures d'après *Piazzeta*, *Maiotto*, *Amiconi*, *Zuccarelli*, *M. Ricci*, etc. Enfin il alla à Rome, où il eut encore plus d'occasions de faire connoître ses talens. Une société d'amateurs ayant conçu le projet de faire graver de nouveau (1) et avec magnificence les peintures de Raphaël qui se

(1) Il existe un recueil antérieur de gravures de ces mêmes peintres; il est intitulé : *Picturæ Raphaelis sanctis Urbanitatis ex aula et conclaveibus, Palatii Vaticani*, etc, Romæ, 1722, fol. (Franc. Aquila delin. et inc.)

trouvent dans le palais du Vatican, Volpato fut de tous les graveurs qui eurent part à cette entreprise, celui qui se distingua le plus (2). Le même artiste publia aussi des dessins en miniature qui, au moyen des couleurs, donnent une idée encore plus parfaite des originaux. Associé avec *Du Cros*, peintre suisse, *Volpato* perfectionna aussi les estampes peintes à l'aquarelle.

La liste de ses ouvrages est très-nombreuse : voici quelques-uns des principaux :

I. *Pièces gravées à Venise*. Le portrait du doge *Foscarini*, et celui du procureur *Pisani*, l'un et l'autre d'après *F. Bartolozzi*, in-fol. — Quatre sujets de l'ancien Testament, peints par *Amiconi*, dessinés par *Bartolozzi*, et gravés par *Volpato* ; ces sujets sont : *Moyse* enfant, trouvé dans le Nil ; *Laban* qui cherche ses dieux ; le serviteur d'*Abraham* auprès de *Rébecca* ; *Moyse* qui érige un autel. — Huit sujets de conversation d'après *Maiotto*, tous in-fol. savoir : partie de fumeurs ; l'avare qui compte son argent ; preneur de café ; jeune homme qui apprend à dessiner, etc. — *Les orgies*, ou fêtes de *Bacchus*, paysage héroïque d'après *Zuccarelli*. — Un philosophe prosterné devant un autel entouré de ruines.

(2) Il paroît que Mengs ne fut pas tout-à-fait content de ce recueil. Lorsqu'il parut, il dit : *On vient de traduire Raphaël en Vénitien*. « Ce bon mot, dit M. FIOBILLO (dans son *Histoire des Arts du Dessin*, t. I, p. 90), est aussi piquant que vrai : car la différence entre le caractère de ces gravures et le véritable caractère des ouvrages de Raphaël est aussi frappante, que celle qu'offriroit un poëme « qu'on auroit traduit dans un autre dialecte. »

— Plusieurs paysages d'après *Zuccarelli* et le vieux *Brand*, etc.

II. *Pièces gravées à Rome* : les quatre Sibylles de l'église de Sainte-Marie de la Paix, et les noces d'Alexandre et de Roxane, l'un et l'autre d'après *Raphaël*. — La Modestie et la Vanité, d'après *Léonard de Vinci*. — Persée délivrant Andromède, d'après *Polidore de Caravage*. — Le Sauveur en prières sur la montagne des Olives, d'après *le Corrège*. — La Madelaine aux pieds de Jésus à table chez Simon le Pharisien, d'après *Paul Veronèse*. — Les Noces de Cana, d'après *le Tintoret*. — Les joueurs, d'après *M. A. de Caravage*.

III. *Les peintures de Raphaël au Vatican, gravées au burin, très-grandes pièces ceintrées en travers* ; ce sont l'École d'Athènes ; la dispute sur le S. Sacrement ; Héliodore chassé du temple ; Attila arrêté à la vue de S. Pierre et de S. Paul ; S. Pierre délivré de prison ; le Mont Parnasse ; l'incendie du bourg de Rome ; le miracle de la messe de Bolsène : cette dernière estampe est exécutée par *Raphaël Morghen*, élève et gendre de *Volpato*.

Ces pièces forment une suite précieuse d'estampes exécutées dans le goût du dessin en miniature, imitant les originaux pour la couleur. C'est là ce que la gravure moderne, combinée avec la peinture, a produit de plus grand et de plus intéressant. Ces morceaux, sous glace, font le plus bel effet et offrent la plus noble décoration d'un appartement. Il est vrai que le prix peut effrayer les amateurs peu aisés ; il est à Rome de 35 sequins ou ducats.

Ces pièces se voient sous glâces dans le cabinet des estampes de la bibliothèque nationale.

IV. *Peintures diverses d'après les grands maîtres d'Italie, toutes pièces de grand format ; entr'autres : la Descente de croix, de la galerie du palais Borghèse, d'après Raphaël ; — la Sainte-Vierge, nommée la Seggiola de Florence, d'après le même ; — le mariage de la Sainte-Vierge et la Vierge de pitié du Guerchin ; — l'Aurore du Guerchin, de la Villa Ludovisi ; — le Jour et Nuit, du même, en deux morceaux qui font suite avec Aurore ; — plusieurs sujets tirés du premier Navigateur et des idylles de Gesner, d'après Félix Gianni ; — quelques paysages de Claude Lorrain, etc., etc.*

V. *Pièces d'après Hamilton, savoir : la mort de Lucrece ; l'Innocence ; Junon ; Hébé ; la Mélancolie ; la Gaieté.*

VI. *Les peintures de Michel-Ange, de la Chapelle Sixtine au Vatican.*

VII. *Principes de dessin, d'après les statues antiques, avec leurs justes dimensions, ouvrage intéressant pour tous ceux qui s'appliquent aux arts d'imitation ; 36 planches in-fol. (prix, 2 sequins la pièce.)*

VIII. *Dessins en miniature de la galerie du Palais Farnèse, par Le Carrache, composés de trois grandes pièces et de trois petites, avec les couleurs naturelles, les stucs et les moulures en or ; le tout de l'exécution la plus précieuse (prix, 36 sequins à Rome).*

IX. *Vues de Rome, avec plusieurs de ses monumens*, enluminées à l'aquarelle, et exécutées en société avec P. Du Cros.

X. *Les Vues du Portique de la Villa Medama*, prises sous différens points de vue. On y voit la belle architecture de Jules-Romain, avec les ornemens et les stucs de l'école de Raphaël, en quatre grandes feuilles (prix de chaque pièce, 4 sequius).

XI. *Quatorze Vues des Salles, des Cours, etc. du Musco Pio - Clementino.*

XII. *Vingt-une Vues de Rome*, enluminées à l'aquarelle, sur de grandes feuilles, papier d'Hollande; entre autres celles de S.-Pierre, du Panthéon, du Temple de la Concorde, de celui de la Paix, du Colisée, du Lac de la Villa Borghese, du Forum Romanum, du Capitole, de l'Arc de Septime-Severe, des Ville Negroni, Medicis, Pamfili, etc.

XIII. *Huit Vues de Tivoli*, savoir : celles des Cascatelles, de la Grotte de Neptune, de celle de la Syrène, du Temple de la Sibylle, de l'Intérieur de ce temple, du Pont de l'Accori, du Palais de Mécène, et de l'Intérieur de ce palais.

XIV. Enfin, *quatorze Vues moyennes enluminées à l'aquarelle*, en demi-feuille, papier d'Hollande.

E S P A G N E.

On croyoit jusqu'à présent que la plante nommée par Linné *Lichen Islandicus*, ne croissoit que dans les régions du Nord. Mais don Mariana Lagaa, élève du Jardin-Royal de botanique, en parcou-

rant l'Espagne, pour compléter la Flore espagnole, l'a découverte dans le parc de Pajarès en Asturies, et dans beaucoup d'autres endroits où elle se trouve en très-grande quantité. Les médecins emploient cette plante comme un remède très-efficace contre la phthisie. C'est une ressource de plus que l'Espagne vient de s'assurer.

— L'Académie royale de Madrid, dans sa séance du 19 août, a reçu au nombre de ses membres correspondans, M. Jean-Baptiste-Léonard *Durand*, auteur d'un voyage au Sénégal, et lui a adressé le diplôme; elle lui a remis en même temps les observations suivantes sur l'éclipse solaire, faites à Tanger par *Ali-Beik-Allah*, jeune maure élevé en Europe, et déjà recommandable par ses talens, par son amour pour les sciences et les services qu'il cherche à leur rendre.

OBSERVATIONS.

Le soleil apparut déjà éclipsé au dessus d'une colline qui coupoit l'horizon, à 17 h. 24 m. 13 sec.; une grande tache qu'avoit le soleil près de son centre, sortit de l'ombre à 18 h. 28 m. 25 sec.; fin de l'éclipse, contact extérieur, 19 h. 24 m. 15 sec.

L'observateur se servit d'une petite lunette de Dollond, qu'il appelle militaire, d'un pied de foyer, et dont il enfuma l'oculaire; le temps fut donné par son chronomètre, qu'il compara avec le ciel, par le moyen de 40 hauteurs solaires, prises dans les jours civils 16 et 17, avec son sextant-poket, et l'horizon de verre.

La partie éclip­sée parut d'environ huit doigts; ce qui fait voir la grande influence de la parallaxe.

Il se propose de fixer la longitude et la latitude dont il n'avoit encore que l'approximation.

M. Delalande, qui a observé cette éclipse à Paris, en a conclu la différence des méridiens entre Tanger et Paris, de 33 m. 12 sec. de temps, plus grande de 32 sec. seulement que celle qu'on supposoit auparavant, mais on avoit besoin de cette confirmation.

F R A N C E.

B O R D E A U X.

Société des sciences, belles-lettres et arts.

La Société des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, a tenu une séance publique le 15 fructidor. Aucun des mémoires qui lui ont été adressés sur les questions qu'elle avoit proposées, n'ayant obtenu ses suffrages, elle a remis la distribution des prix à l'année prochaine.

Elle se propose de décerner, dans sa séance publique de fructidor an XII, une médaille d'or, de la valeur de 300 francs, à l'agriculteur du département de la Gironde qui auroit le plus contribué à l'amélioration des races de bêtes à laine, par ses soins, son industrie, et l'introduction des Béliers merinos dans ses propriétés.

N A N C Y.

Séance publique de la Société des sciences, lettres et arts de Nancy, le jeudi 25 août 1803 (7 fructidor an XI) (1).

Les lectures se sont faites dans l'ordre suivant :

M. de BOUTEILLER, président, a ouvert la séance ; il a annoncé les lectures qui doivent la remplir ; il s'est proposé ensuite de présenter quelques développemens sur les circonstances qui ont déterminé la réunion de la Société.

M. PLONGUER a lu après lui un mémoire sur les progrès de l'art de bâtir les ponts.

M. BLAN a prononcé un discours sur l'importance des monumens.

M. Charles - Louis MOLLEVAUT a fait lecture d'une Idylle intitulée *l'Arbrisseau*.

M. de BONNEVILLE a fait lecture de la traduction de la préface des Questions naturelles de Sénèque.

M. VAUTRIN a prononcé un discours sur les erreurs de l'Histoire, par rapport à l'origine des Peuples.

On a regretté beaucoup que le temps n'ait pas permis à M. MOULON de donner lecture de son discours sur la Justice.

(1) Le rapport détaillé de cette séance est imprimé, et se trouve à Nancy, chez J. R. Vigneulle, imprimeur de la Société académique, place de la République, n.º 17. Fructidor, an xi. In-8.º de 39 pages.

M. MANDEL a donné ensuite une dissertation sur la détérioration des vins, il a montré les causes qui la déterminent; il a indiqué en outre les moyens pour les guérir lorsqu'ils sont malades.

M. Charles-Louis MOLLEVAUT a lu une traduction française d'un poème latin intitulé : *La Veillée des fêtes de Venus.*

La séance s'est terminée par une dissertation de M. MOLLEVAUT l'ainé, sur *l'Inscription en trois langues, trouvée à Rosette.*

A B B E V I L L E.

Rapport des travaux de la Société d'Emulation d'Abbeville, pendant l'an X; par le C. C. A. GORET, secrétaire de la Classe des sciences et arts.

Essai de solution de quelques problèmes mathématiques relatifs à l'art de la marine, par M. POIRÉE, associé correspondant. — Du rapport de ce mémoire par M. Demautort, on voit que M. Poirée propose une formule géométrique extrêmement simple, qui, si elle ne remplit pas totalement le but, pourroit être de quelque utilité, surtout pour obvier à l'inexactitude géométrique des estimates, que font dans leur route parcourue les marins, qui, à défaut des objets terrestres dont ils ont perdu la vue en pleine mer, n'ont pour se diriger que le secours de la boussole toujours tournée vers le nord, et la direction du méridien sous lequel se trouve le vaisseau, qui fait, avec celui

où l'on veut arriver , un angle dont le sommet est au pôle.

L'auteur observe que la ligne qui joint le point du départ à celui vers lequel on dirige sa course , fait avec ces deux méridiens un triangle qu'il nomme triangle de route ; il observe qu'ontre que le vaisseau , changeant souvent de place , et passant sur un nouveau méridien , donne des avantages plus grands ou plus petits , qui diminuent celui du triangle de route , il s'ensuit que l'angle situé au pôle diminue , et que celui du point où se trouve le vaisseau augmente ; le pilote sortira donc de sa route , et s'éloignera du point où il veut arriver.

Essai sur les longitudes , par M. POIRÉE. — Le but de cet ouvrage est de donner d'abord les moyens de trouver exactement la longitude en quelques cas particuliers , et d'en approcher de très-près dans d'autres , de déterminer avec précision la valeur de chaque degré nouveau de longitude de la France , non-seulement à chaque degré nouveau de latitude , mais même à chaque dixième de degré (ou à chaque myriamètre , notre nouvelle mesure itinéraire). M. Poirée ajoute à cet ouvrage deux tableaux et des observations très-propres à en faciliter l'intelligence.

Le 1.^{er} tableau comprend les degrés nouveaux et anciens , leur valeur en myriamètres , en lieues ordinaires et en lieues marines.

Le 2.^{me} est composé comme le 1.^{er} , avec addition cependant d'une colonne particulière , contenant la différence de longueur qui se trouve entre chaque

degré de longitude, d'un degré de latitude au suivant. Les calculs sont établis sur le mètre primitif: il seroit facile de les réduire sur le mètre rectifié.

Cet ouvrage, qui fait honneur aux connoissances de notre correspondant, a été livré à l'impression en l'an V, chez M. Devérité, sous le titre d'*Essai sur les longitudes*.

Coup-d'œil sur les calendriers, par le même.

Doutes sur la figure de la terre, par le même.

Projet d'établissement de pépinière nationale, par M. Jumel RICQUIER.

Sur la culture et l'emploi du chardon à foulon, par M. BOUCHER.

Moyens de hâter la reproduction des arbres, notamment des ormes, par M. COCHET.

Notice historique sur Paul-Augustin Gatte, par M. COLLENOT.

Notice historique sur Emmanuel Baillon, par GORET. — Les sciences ont à regretter la perte d'Emmanuel Baillon. Ce naturaliste a fourni d'amples matériaux à l'histoire naturelle, particulièrement à l'Ornithologie. Son nom, fréquemment cité dans les ouvrages de l'immortel Buffon, prouve combien ce savant naturaliste estimoit son génie observateur. On doit à M. Baillon la connoissance particulière des mœurs, des habitudes, des lieux qu'habitent plus ordinairement la plupart des oiseaux de mer et de rivage qui fréquentent accidentellement nos côtes: quelques-uns y étoient peu connus, d'autres ne l'étoient nullement avant lui. Il possédoit le talent de préparer les oiseaux

avec cette grâce qui rend ce genre de collection si agréable. Celle du Muséum d'histoire naturelle lui doit la plus grande partie des oiseaux de mer et de rivage qu'on y voit ; il ne comptoit pour rien ses soins pour se procurer les espèces les plus rares : il faisoit tous les ans de nombreux envois d'oiseaux vivans , destinés à orner les bassins du jardin national des plantes. Il avoit trouvé les moyens d'habituer à la captivité , des oiseaux que des mœurs sauvages retenoient presque toujours au milieu du vaste océan , ou sur les rochers les plus sauvages , et que la tempête seule forçoit d'approcher des endroits habités. C'étoit au milieu des soins qu'exigeoient ces hôtes farouches , que notre collègue observoit tout ce qui pouvoit intéresser le naturaliste.

Des nombreux mémoires que M. *Baillon* a donnés sur les oiseaux , celui sur la Bernache , traité également par M. *Boucher* notre collègue , est un des plus intéressans. Il n'existoit sur cet oiseau , dans Buffon , qu'une très-légère notice donnée d'jà par M. *Baillon* : son nouveau mémoire ne laisse rien à désirer sur tout ce qui appartient à cet oiseau peu connu jusqu'alors. Il donne des détails particuliers sur ses émigrations et les causes qui les déterminent ; enfin on peut dire qu'il a épuisé cette matière.

Plusieurs autres mémoires prouvent que l'ornithologie n'étoit pas la seule branche d'histoire naturelle qui fût familière à notre collègue. Celui intitulé : *Quelles sont les causes du dépérissement des bois , quels sont les moyens d'y remédier ?* a remporté ,

concurrentement avec M. Dumonchel, le prix national offert par la commune de Paris, sur l'invitation de l'Assemblée nationale constituante.

Un autre, dont l'intérêt est purement local, est intitulé : *Observations sur les sables mouvans qui couvrent les côtes du département du Pas-de-Calais, les moyens de s'opposer à leur invasion* ; sujet que notre collègue M. Boucher a également bien traité, avant d'avoir connoissance du travail que nous citons.

Ce mémoire contient les détails les plus propres à repousser ce fléau destructeur, et qui exerce ses ravages dans plusieurs communes de notre arrondissement ; ces différens mémoires perdroient à l'analyse ; étant imprimés, on peut facilement les consulter.

Emmanuel Baillon étoit ancien inspecteur des domaines et bois du ci-devant Ponthieu, premier correspondant du muséum d'histoire naturelle, membre et correspondant de plusieurs sociétés savantes. Sa mort prive le muséum d'un de ses plus zélés coopérateurs, et le département de la Somme, d'un de ses naturalistes les plus distingués. Ce qui pourroit rendre sa perte moins sensible aux naturalistes, c'est qu'il laisse un fils qui, quoique jeune encore, suit avec succès la carrière si savamment parcourue par son père.

*Programme des prix proposés par la Société
d'émulation d'Abbeville, pour l'an XI.*

E C O N O M I E R U R A L E.

La culture du tabac, dans le département de la Somme, est-elle avantageuse?

L I T T É R A T U R E.

La traduction d'une pièce de Plaute, intitulée : *P'Aulularia*.

Les prix consisteront en médailles, et seront distribuées à la séance publique du 16 thermidor an onze.

On ne mettra sur le manuscrit qu'une sentence ou devise : on ajoutera un billet cacheté, qui renfermera la sentence ou devise, le nom et l'adresse de l'auteur.

Les ouvrages destinés au concours, seront adressés avant le 16 messidor an onze, au secrétariat de la société.

P A R I S.

Société d'Agriculture.

La Société d'agriculture a tenu le 30 fructidor sa séance publique : le C. CAMBRY, président, ouvrit la séance par un discours sur l'importance, les progrès de l'agriculture, la restauration des forêts et les soins qu'on donne aux haras. On entendit ensuite les rapports des travaux de la Société, par le C. SYLVESTRE, la lecture d'un mémoire par le C.

PARMENTIER, sur l'avantage d'enclorre les champs de haies; d'un mémoire par le C. CADET DE VAUX, sur l'amélioration des vins des petits vignobles; d'une notice sur OLIVIER DE SERRES, par le C. FRANÇOIS (de Neufchâteau.) Cette notice doit être placée à la tête des Œuvres du patriarche de notre agriculture. On a fait ensuite le rapport et la distribution des prix.

Programme des prix remis et proposés, et Notice des médailles d'encouragement données par la Société d'agriculture du département de la Seine, dans sa séance publique du premier jour complémentaire an XI.

I.

PRIX REMIS POUR L'AN XII.

Sur les Engrais en général.

La Société a reçu dix mémoires sur ce sujet de prix qu'elle avoit proposé en l'an VII, pour être décerné dans la séance du deuxième jour complémentaire an X; deux de ces mémoires portant les noms de leurs auteurs, n'ont pu concourir; un troisième arrivé après la fermeture du concours, a été également écarté.

Aucun des sept mémoires restans n'a répondu complètement aux questions proposées, surtout à la première: *Comment les engrais agissent-ils en général?* C'est cependant de cette grande question,

que toutes les autres dépendent ; il ne s'agissoit pas, pour la résoudre, de parler seulement de leur effet ordinaire, il falloit établir par des expériences *comment ils contribuoient à la nutrition des plantes, et conséquemment quelles sont les substances dont les plantes se nourrissent ?*

La plupart des concurrens présentent des vues théoriques, sans les lier aux faits ; ils n'ont point tenté d'expériences directes, et ils ne se sont même pas douté du véritable état de la question ; presque tous ont cité vaguement ce que les anciens ont dit des sels, des huiles, etc. ; ils devoient penser cependant que la Société connoissoit suffisamment ce qui a été dit si souvent depuis des siècles : ils paroissent ignorer les grandes découvertes modernes sur l'analyse de l'eau, de l'air, etc. ; ce sont néanmoins ces bases sur lesquelles on peut fonder la solution des questions proposées.

La Société croit devoir rappeler les travaux faits sur cet objet ; ceux qui doivent guider dans les recherches qui restent à faire. Ce sont principalement ceux des *Ingenhousz*, *Senebier*, *Kirwan*, *Hassenfratz*, etc. Le citoyen MAURICE, de Genève, a publié un recueil sur les engrais, qui fera voir à ceux qui voudront traiter le même sujet, ce qui leur reste à faire. Dans sa préface, ce citoyen, associé correspondant de la Société, s'exprime ainsi relativement au prix qu'elle a proposé. « On peut
« donc se flatter de voir dans peu éclairer un
« sujet qui doit être regardé comme une branche
« essentielle de l'art de bien cultiver la terre. Que ceux

« qui le traiteront , se pénétrèrent bien de toute son importance ; que leurs expériences se fassent en grand ; que les terrains sur lesquels ils opèrent , soient analysés avant que de rien entreprendre ; et alors , on marchera d'un pas uniforme et sûr dans le chemin qui conduit à la vérité. » On trouvera dans ce traité la citation des sources qu'il est nécessaire de connoître ; on y lira avec grand fruit un mémoire de KIRWAN. Les *Annales de l'agriculture* , par le C. TESSIER , tome VI , contiennent un mémoire fort intéressant d'INGENHOUSZ , traduit par le C. BENOIST , notre collègue , sur l'aliment des plantes , et sur la rénovation des sols. Les *Annales de Chymie* sont encore très-utiles à consulter pour le même objet.

Dans le plus grand nombre de ces sept mémoires , il y a des faits qui , sans aller directement au but que la Société a marqué , sont cependant utiles à connoître ; et la Société , suivant le droit qu'elle s'en est réservé par son programme , en fera usage. Il s'en trouve , par exemple , dans le mémoire , qui a pour devise :

*Ne saturare fino pingui pudeat sola , neve
Effætos cinerem immundum jactare per agros.*

Ce passage de *Virgile* sert aussi d'épigraphe au *Traité des Engrais* du C. MAURICE.

Le mémoire portant pour devise :

Il faut couvrir de terre ,
Engraisser de fumier le lit qui les resserre ;

est plus remarquable sous le rapport des faits.

Le mémoire portant pour devise :

L'usage des engrais est connu de temps immémorial, etc.

quoique loin d'atteindre le but , contient , en général , une assez bonne théorie ; mais les conséquences que l'auteur en tire , sont quelquefois contraires aux faits. C'est cependant celui de tous que la Société a regardé comme méritant le mieux qu'elle en fit une mention honorable.

Cette question de la nutrition des plantes , sans laquelle on ne peut se rendre compte de l'action des engrais , est sans doute assez compliquée , car elle suppose la connoissance de l'influence de la terre , de l'eau , de l'atmosphère sur la végétation , et celle du pouvoir de la vie végétale dans la formation des diverses substances qu'on peut retirer des plantes ; mais aussi jamais les sciences n'ont fourni de matériaux aussi abondans pour éclairer , par des expériences , des vérités aussi utiles. Il ne suffit pas que quelques faits seulement puissent s'expliquer par des données que chaque auteur croira devoir produire : il est encore nécessaire qu'ils cherchent à se rendre compte si quelques faits relatifs à la végétation ne détruisent pas ces données. Ces théories ne peuvent être réputées bonnes , que lorsqu'elles expliquent naturellement tous les faits.

Ces motifs ont déterminé la Société à reproduire le sujet du même prix , en elevant sa valeur à 3,000 francs , et a porter à deux ans , le délai pour la remise des mémoires.

La Société se réserve la faculté d'accorder un encouragement aux auteurs qui auroient traité seulement, mais avec fruit, un point qui tendroit à la solution de la question principale.

Les mémoires devront être adressés, francs de port, au secrétaire de la Société, avant le 30 messidor de l'an XII.

I I.

PRIX PROPOSÉ POUR L'AN XII.

Sur la Charrue.

« Qu'est-ce que la charrue?

» Quels sont, en général, ses avantages sur la
« bêche, même dans l'état imparfait où elle se
« trouve aujourd'hui dans la plus grande partie des
« départemens?

« Quelles sont les charrues qui approchent le
« plus des effets de la bêche?

« En quoi consisteroit le perfectionnement dont
« la charrue est susceptible?

« Enfin, quelle seroit la plus parfaite des char-
« rues? »

Voilà des questions auxquelles la Société provoque une réponse, par la voie du concours, indépendamment des lumières que lui promettent sur ce point ses nombreuses correspondances.

Dans le rapport de sa commission sur le *perfectionnement des charrues*, qui a été imprimé en vertu d'une délibération de la Société. on a tracé, en général, pour la première fois, une histoire de

la charrue. On a rassemblé un grand nombre d'indications sur les ouvrages dans lesquels cet objet a été traité. On a cru devoir appeler sur la charrue l'attention des mécaniciens et des philosophes, autant que celle des cultivateurs. Cet appel aux bons esprits, n'a pas été infructueux. Depuis la publication de cette essai, la Société a reçu beaucoup de mémoires, plus ou moins détaillés. Par le compte qui a été rendu par ordre de la Société, on a pu voir une partie des bons effets de la fermentation salutaire que la lecture de ce rapport paroît avoir excitée de toutes part (1). Mais la Société prévoit, avec regret, que la collection des charrues actuellement en usage, qui lui sont envoyées de tous les pays, ne pourra pas être complétée avant l'an XII. Ainsi, les épreuves comparatives projetées par elle, ne pourront se faire qu'après cette époque. Il seroit inutile de faire des expériences qui ne présente- roient pas l'ensemble des lumières acquises sur cette matière. La Société a jugé qu'en même-temps que ses correspondans nationaux et étrangers s'empres- sent de lui adresser, sur ce point, le résultat des connoissances et des essais de chaque localité, il est intéressant de diriger vers un si grand but, l'émulation de tous ceux qui peuvent y concourir, soit par des données de l'expérience, soit par des efforts du génie.

Jusqu'à présent l'art de labourer n'a point fait un

(1) Ces deux rapports se trouvent dans la librairie de madame Huzard, rue de l'Eperon Saint-André-des-Arcs, n.º 11.

objet de recherches pour les mathématiciens et les physiciens. L'esprit philosophique s'est perdu dans la vaste étendue des cieux. La société espère qu'il voudra bien se reposer un moment sur la terre pour approfondir et calculer aussi les lois qui nous donnent du pain, puisqu'enfin il faut vivre avant que de philosopher.

Quel autre objet seroit plus digne d'occuper les meilleurs esprits? Celui qui perfectionnera la charrue fera plus pour sa patrie et pour le genre humain, que s'il découvroit les mines d'un autre Pérou.

Persuadée que cette considération déterminera une foule de concurrens, la Société a résolu de mettre au concours le grand problème du perfectionnement des charrues.

Elle décernera, à la fin de l'an XII, un prix de la valeur de 2,000 francs à l'auteur qui aura présenté le meilleur mémoire, théorique et pratique, contenant les vues les plus saines et les expériences les mieux raisonnées sur la composition et l'usage de la meilleure charrue (2).

(2) Au moment où ce programme étoit lu à la Séance publique de la Société, le C. *François* (de Neufchâteau), rapporteur, a reçu du ministre de l'intérieur la lettre suivante :

Paris, le 1.^{er} jour complémentaire, an x de la République française, une et indivisible.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Au C. François (de Neufchâteau).

J'approuve votre idée, citoyen, et je m'estime heureux de pouvoir

La Société regardera, comme la charrue la plus parfaite, celle qui sera

La plus simple,

La plus solide,

La moins coûteuse,

La plus propre à épargner la peine des animaux, à accélérer le travail du laboureur, à faciliter la profondeur des labours,

En un mot, celle qui approchera le plus des effets de la bêche.

La Société demande que la charrue proposée comme la meilleure,

1.° Puisse être confiée aux mains les moins exercées ;

2.° Que l'instrument puisse être appliqué à toutes les terres, au moyen de quelques légers changemens faciles à opérer ;

3.° Que les pièces essentielles de la charrue puissent être coulées en fer, et leurs formes déterminées d'ailleurs d'une manière si précise, que les charrons et les maréchaux vulgaires ne puissent s'y méprendre.

vous donner une nouvelle preuve du desir que j'ai de concourir à vos vues.

2,000 fr. ne suffisent pas pour récompenser l'individu qui ajoutera un degré de perfectionnement à la charrue. Je vous propose de porter le prix à 6,000 fr., et le ministre en fera les fonds.

Si le concours atteint son but, ce sera de l'argent bien placé.

J'ai l'honneur de vous saluer,

CHAPTAL.

Conformément à cette lettre, la Société annonce que le prix sera de 6,000 fr.

Chaque mémoire devra contenir :

- 1.° Une théorie de la charrue ;
- 2.° La description, le dessin et le devis détaillés de la charrue qu'il propose ;
- 3.° La description, le dessin et le devis de l'a-raire ou de la charrue actuellement usée dans le pays de l'auteur, si ce n'est pas l'instrument qu'il propose ;
- 4.° La comparaison de cette charrue en usage avec la charrue proposée, et le détail raisonné des avantages de cette dernière ;
- 5.° La comparaison de ses effets, de sa dépense, et de ses produits, avec ceux de la bêche ;
- 6.° Un résumé méthodique des principes, des calculs, des faits et des expériences, qui motiveront la préférence donnée par l'auteur à la charrue proposée.

Les dessins seront sur une échelle uniforme du dixième de l'exécution.

Au lieu d'un dessin, les auteurs sont libres de joindre à leur mémoire un modèle en petit de leurs charrues, sur la même échelle.

Le dessin et le modèle doivent être soigneusement décrits, et numérotés dans toutes leurs parties.

Celui qui, au lieu d'un dessin ou d'un simple modèle, voudra envoyer au concours la charrue même proposée, sera toujours tenu d'y joindre le mémoire détaillé comme ci-dessus. S'il obtient le prix, la Société, outre le prix décerné, lui tiendra compte de la valeur de sa charrue.

Si l'auteur d'un projet de charrue non encore en usage, obtient le prix, et desire néanmoins que son travail lui serve à obtenir un brevet d'invention, il est prévenu que la Société ne peut tenir secrète une chose si utile à l'humanité; mais elle se réserve, en ce cas, de solliciter du Gouvernement un dédommagement pour l'auteur, et de lui faciliter d'ailleurs, autant qu'il sera possible, les moyens d'établir une fabrique de ses charrues, de manière qu'il soit pleinement récompensé du fruit de sa découverte.

La délivrance du prix ne suivra pas immédiatement sa proclamation; il sera seulement annoncé dans la séance publique de l'an XII; mais son adjudication définitive sera subordonnée aux épreuves authentiques que la Société fera faire, dans le commencement de l'an XIII, de la charrue qui aura obtenu le prix, et de celles qui lui auront été adressées d'ici-là, par ses correspondans. Les épreuves seront faites sur des sols de diverses natures. L'auteur-couronné sera appelé à ces expériences, qui seront publiques, et dont le résultat sera proclamé dans une séance solennelle que la Société tiendra à cet effet, au printemps de l'an XIII.

Les auteurs des deux mémoires qui, après celui qui aura été couronné, présenteront, au jugement de la Société, des vues neuves, ou des expériences importantes, obtiendront des accessit dont la valeur sera de 1,500 fr. chacun.

Les mémoires, modèles et dessins destinés à ce concours, doivent être remis, francs de port, entre

les mains du secrétaire de la Société, avant le 30 messidor de l'an XII.

Les mémoires pourront être écrits en françois, allemand, anglois, italien, espagnol ou latin.

I I I.

PRIX REMIS POUR L'AN XIII.

Sur les Arbres cultivés aux environs de Paris.

La Société avoit proposé, l'année dernière, un prix de la valeur de 1,500 fr. pour le meilleur ouvrage qui lui seroit envoyé sur les arbres cultivés dans les environs de Paris; aucun mémoire n'ayant été envoyé au concours, elle a pensé que le terme avoit été trop rapproché pour laisser aux concurrents le temps de se livrer aux recherches multipliées qu'il faut faire pour traiter convenablement cette intéressante question; en conséquence elle a décidé que ce prix ne seroit adjugé que dans sa séance publique de la fin de l'an XIII, et les mémoires pourront être envoyés jusqu'au 30 messidor de cette même année.

La culture des arbres, l'une des plus utiles, est cependant, en général, une des moins avancées.

Cette culture, mieux connue dans les environs de Paris que dans beaucoup d'autres lieux de la République, n'y est cependant complète sur aucun point de ce territoire; alors il faut recueillir, dans toute son étendue, les différentes pratiques, afin de rassembler toutes les connoissances utiles en ce genre.

A Vitry-sur-Seine, par exemple, on élève des arbres d'alignement, quelques espèces et variétés d'arbres pour les jardins modernes, des arbres fruitiers et des petits plants. Les pratiques de cultures y sont très-bonnes, mais elles sont peu variées et ne comprennent pas autant d'espèces qu'il seroit désirable. A Fontenai aux Roses on cultive principalement des arbrisseaux, arbustes et plants. Dans différents lieux, on cultive uniquement quelques espèces d'arbres, comme sauvagcons (ou égrains), châtaigniers, etc. Enfin, dans quelques autres endroits on élève des plants forestiers.

Tous ces arbres, arbrisseaux et arbustes, sortant des lieux de leur première éducation, arrivent ensuite à leur destination, quelque fois très-éloignée, pour être employés aux plantations des routes, des avenues, des vergers, des parcs, des jardins de toutes les espèces, etc.; quelque fois même cette destination n'est que provisoire. C'est ainsi, par exemple, que les jardiniers de Paris tirent des arbres de diverses pépinières, terminent leur éducation, pour les vendre ensuite aux personnes qui, voulant des jouissances promptes, n'en calculent pas toujours la durée. Ces jardiniers cultivent aussi avec succès des arbrisseaux, et des arbustes à fleurs; soit de pleine terre, soit d'orangerie.

Excepté pour les arbres fruitiers, et en y comprenant la vigne, toutes les autres espèces une fois plantées à demeure, ne reçoivent que peu de soins. Il n'en est pas de même des arbres à fruits, qui doivent être taillés comme le sont surtout ceux des

espaliers. Cette partie de la culture des arbres n'est encore bien connue que par quelques cultivateurs de Montreuil-sur-Vincennes : c'est là que le pêcher principalement, produit très-abondamment de si beaux fruits.

Dans d'autres lieux, pour des espèces d'arbres différens, on obtient encore, par d'autres moyens, des résultats avantageux. La vallée de Montmorency, par exemple, en fournit plusieurs preuves. Ailleurs, on remarque aussi des cultures bien entendues ; telles sont celles de la vigne et du figuier à Argenteuil, etc.

Les connoissances utiles qui résultent de ces faits, ont déterminé la Société à proposer un prix, dont le but est de connoître très-exactement ce qui se pratique dans le département de la Seine et lieux circonvoisins, relativement à la culture de toutes les espèces d'arbres, d'arbrisseaux et d'arbustes de pleine terre. Leur culture doit être décrite avec les plus grands détails, et *appréciée avec justesse*, depuis la naissance des arbres, jusqu'à leur caducité. Un pareil travail ne peut être que le fruit de connoissances-pratiques étendues ; il exige beaucoup d'ordre et de clarté. Son résultat, très-utile pour toute la République, sera un grand pas de fait pour l'avancement général de cette branche importante de l'économie rurale, et en particulier pour la statistique du département de la Seine et de ceux qui en sont voisins.

Il seroit avantageux que la description de chaque genre de culture fût terminée par une récapitula-

tion, bien précise, des parties principales de cette culture.

Il est nécessaire que les auteurs citent les ouvrages dans lesquels ils auront puisé, lorsque ces ouvrages seront imprimés.

I V.

Sur l'Education et la Multiplication des Porcs.

La Société avoit proposé, en l'an VII, un prix qui devoit être décerné en l'an X, à l'auteur du meilleur ouvrage sur l'éducation et la multiplication des porcs. Un seul mémoire avoit été envoyé au concours et ne remplissoit pas le but de la Société; elle avoit cru devoir remettre ce prix de 600 francs à cette année.

Elle a reçu deux mémoires sur ce sujet :

Le N.^o 1.^{er}, avec cette épigraphe *utilitati publicæ*, a paru préférable à celui qui avoit été envoyé l'année dernière pour le même objet; mais l'auteur n'a pas rempli complètement le programme, spécialement sous le rapport du croisement des races dont il ne s'est pas occupé, et quelques autres détails dans lesquels il est entré sur la nourriture, l'engrais et les maladies du cochon, sont insuffisans ou connus et décrits dans l'Encyclopédie méthodique.

Le N.^o 2, avec cette épigraphe : *agri enim culturæ ab initio fui studiosus, etc. VARRO, de re rusticâ*, écrit en italien, est bien fait et très-détaillé. Il est divisé en cinq chapitres. Dans le pre-

mier, qui est le plus étendu, l'auteur s'occupe de la propagation du porc, et dans le deuxième, de l'amélioration des races; il est entré dans tous les détails dont le premier étoit susceptible, et il a passé en revue tout ce que les anciens, surtout, ont dit à ce sujet; le second, le plus important, celui qui faisoit particulièrement l'objet des vœux de la Société, n'est pas également rempli; l'auteur n'y a parlé que des races du Piémont; et a passé rapidement sur le croisement, dont les Allemands, et surtout les Anglois, ont su tirer un si grand parti pour l'économie domestique. Le chapitre troisième, qui traite de l'engrais, contient des vues générales bien présentées; mais on peut faire à l'auteur le même reproche, il a jugé l'engrais des porcs dans le pays où il a écrit, beaucoup plus que dans les autres, et il a négligé des détails économiques relatifs à la dépense, qui sont partout l'objet essentiel de cette opération; il a passé rapidement sur quelques substances employées exclusivement à l'engrais dans plusieurs pays, comme les pommes de terre, les racines légumineuses, etc., et il n'a rien dit de quelques autres sur lesquels on n'est pas d'accord, telles que la chair des animaux, crue ou cuite, etc. Dans le chapitre quatrième, qui traite de la conservation du porc, l'auteur ne nous a pas fait connoître ces constructions économiques, que nos voisins ont si bien perfectionnées pour le logement et la santé de ces animaux, en même temps que pour l'économie des soins et de la nourriture.

Le chapitre cinquième et les suivans traitent des maladies en général et en particulier; quoique quelques-unes y soient légèrement traitées, que quelques autres paroissent avoir été oubliées, et que l'auteur n'ait suivi que la division en maladies internes et externes, il est aisé de reconnoître que la médecine vétérinaire lui est familière, et cette partie de son ouvrage pourroit être facilement complétée.

Le but de la Société, dans son programme, étoit principalement de rendre communes à la France les connoissances acquises par ses voisins sur cette branche importante de l'économie rurale; les mémoires qu'elle a reçus n'ayant pas rempli complètement ce but, elle proroge ce prix jusqu'à l'an XIII. Mais elle a cru devoir distinguer le mémoire, N.º 2, et accorder à l'auteur, s'il desire se faire connoître, une médaille d'or, à titre d'encouragement, pour les recherches auxquelles il s'est livré.

La Société décernera, dans sa séance publique de la fin de l'an XIII, un prix de 600 francs à l'auteur du meilleur ouvrage sur ce sujet, conformément au programme qu'elle a publié à cet égard en l'an VII.

Les mémoires seront envoyés au secrétaire, francs de port, avant le 30 messidor de la même année.

Les conditions sont celles qui ont lieu pour tous les concours,

Notice de la distribution des médailles d'encouragement, faite par la Société dans sa séance publique du premier jour complémentaire an XI.

I. Dans le rapport qui vient d'être présenté au public, sur les améliorations agricoles et sur les travaux dont la Société a été occupée pendant le courant de cette année, un des objets les plus importants, un de ceux qui, sans doute, ont excité le plus vif intérêt, est cette attention soutenue que le Gouvernement a donnée à la régénération des forêts, soit par les sensations nombreuses qu'il a fait exécuter lui-même, soit par les graines et les plants qu'il a répandus avec abondance dans les mains des propriétaires industriels. Mais, dans le coup d'œil attentif que la Société a porté sur cette heureuse disposition, l'émulation qui s'est introduite parmi les sous-ordres dans l'administration forestière, ne lui a pas échappé; elle sait et elle publie avec empressement que les gardes-forestiers secondent avec ardeur les administrateurs dans la plupart des conservations, et elle se plait à consigner ici ce témoignage honorable en faveur de ces hommes laborieux. Elle sait qu'un grand nombre d'entre eux portent toujours des graines dans leurs tournées, et qu'ils les répandent avec soin dans les clarières; elle sait que, la plupart, d'ailleurs, se livrent avec un zèle louable aux fonctions qui leur sont attribuées, et en exprimant ses regrets de

ne pouvoir accorder à tous ceux qui mériteroient une distinction flatteuse, la médaille qu'elle donne aux hommes qui ont bien mérité de l'agriculture, la Société a désigné pour recevoir cette marque d'estime le C. MULLER, garde-forestier à Roxheim, sous-inspection de Spire, inspection de Mayence, département du Mont-Tonnerre ; ce garde-forestier a planté seul dans le courant de l'année, 15,000 plants de saules ou osier en bouture, et 25,231 saules ou aulnes en plançons de deux mètres de tiges. La Société a décidé aussi qu'il seroit fait une mention honorable des CC. THOMAS père et fils, gardes-forestiers de la même sous-inspection, et dont le premier a planté 15000 boutures et 18,050 plançons, et le deuxième 20,000 boutures en 11,212 plançons.

II. Le C. MALLET-MAMON, propriétaire d'un vaste domaine, appelé *la Varenne*, situé près de Saint-Maur, département de la Seine, a mérité l'attention particulière de la Société, par le courage qu'il a eu d'entreprendre l'amélioration d'un sol ingrat, dans la culture duquel plusieurs agriculteurs qui l'avoient précédé, avoient échoué, et par le succès dont son entreprise est couronnée. Le sol du domaine de la Varenne, sur une étendue d'environ 500 hectares (1,000 arpens), est composé presque partout d'un sable infertile. Le C. Mallet-Mamon a vu, en agriculteur habile, que du sainfoin et des moutons d'Espagne étoient presque le seul parti avantageux qu'on pût tirer de cette exploitation, et, depuis un petit nombre d'années

qu'il possède ce domaine, il en a mis plus d'un tiers en culture de sainfoin, et il a porté à 900 le nombre de ses bêtes à laine dont il a tiré les beliers de Rambouillet, choisi les brebis dans les meilleurs troupeaux, et auxquelles ses soins ajoutent encore, chaque année, un degré d'amélioration. On ne voit chez lui presque point de jachères, par l'attention qu'il met à faire succéder à la culture des grains celles des plantes fourragères et potagères. Parmi ces dernières, il cultive à la charrue les carottes, les navets, les pommes de terre et les topinambours. Ces racines lui fournissent les moyens de nourrir en vert et à l'étable, des pores, dont il a formé un bel établissement. Il a divisé son terrain en plusieurs grandes portions qu'il a encloses de haies et de fossés. On voit aussi chez lui une pépinière d'arbres indigènes et exotiques. On doit au C. MALLET-MAMON d'avoir, un des premiers, contribué à introduire la race précieuse des bœufs sans cornes, dont on commence à apprécier le mérite, et dont les qualités ont été particulièrement exposées dans le dernier rapport que le C. HUZARD a publié sur l'Établissement rural de Rambouillet. Enfin, le C. Mallet-Mamon s'est appliqué à perfectionner ses différens instrumens de culture; les herces, houes et rouleaux qu'il emploie, peuvent être regardés comme des modèles. Il se sert du moulin à racines, et il a établi un fourneau économique, pour faire cuire celles qu'il donne à ses cochons. On voit aussi chez lui plusieurs de ces meules hollandoises qu'il seroit à désirer de voir adopter généralement,

néralement, par l'avantage qu'elles ont de garantir les récoltes des animaux destructeurs et de l'intempérie des saisons, et d'exiger infiniment moins de dépenses que les granges ordinaires, tant pour la construction que pour la réparation.

L'intérêt que la Société doit prendre naturellement à un agriculteur qui a fait des choses aussi utiles, n'a pu être qu'augmenté par le malheur qu'il a éprouvé cette année. Le tonnerre est tombé sur sa ferme, qui auroit été bientôt la proie des flammes sans les prompts secours que plus de quatre cents personnes des communes voisines sont venues lui apporter, et sans la présence d'esprit avec laquelle il a su lui-même arrêter les progrès du feu, dont la violence a consumé, en deux heures, une suite de bâtimens sur 68 mètres (environ 200 pieds) de longueur, ainsi que ses trois meules hollandoises, ses instrumens aratoires, quelques chevaux et quatorze porcs. Les témoignages d'estime et d'intérêt que le C. Mamon a recueillis dans cette circonstance, la médaille que la Société lui décerne publiquement dans ce moment, serviront, sans doute, à diminuer les peines qu'il a éprouvées, et l'encouragement à poursuivre la route utile qu'il a si bien tracée.

III. Le C. François DURAND, négociant à Perpignan, et propriétaire dans le département des Pyrénées-Orientales, est le premier de son département, qui ait introduit dans ses troupeaux la race des mérinos, et donné un exemple qui ne peut plus manquer d'être suivi.

Déjà il avoit amélioré la race indigène, par le choix des individus, et par les soins qu'il leur faisoit donner, malgré les obstacles que lui opposoient l'ignorance, la routine, la malveillance même; ses laines étoient les plus belles du pays.

Lorsque GILBERT s'arrêta à Perpignan, à l'époque aussi mémorable pour la France que déplorable pour la famille de cette honorable victime d'un dévouement sans bornes, le C. Durand sentit toute l'importance de la mission de Gilbert, et pressentit les avantages que devoit procurer l'importation des moutons espagnols; il fut un des souscripteurs de cette première extraction; et, bientôt après, des propriétaires d'Arles ayant refusé de prendre cent bêtes espagnoles qui leur étoient destinées, le C. Durand en obtint la concession; mais soixante-dix de ces animaux périrent en route par la faute de leurs conducteurs; et loin que cette circonstance malheureuse décourageât le C. Durand, il tira le meilleur parti de ce qui lui restoit, et de quelques béliers et brebis qui lui furent donnés par le Gouvernement comme un témoignage d'estime; il croisa des brebis roussillonnoises de choix; il parvint à obtenir des métis d'une grande finesse et d'une taille élevée, et donna ainsi à son département un exemple qui a déjà trouvé quelques imitateurs; mais il est encore le seul qui ait adopté la méthode de se servir de chiens pour la garde des troupeaux, que les gens du pays ont coutume de garder seulement avec des bâtons et des pierres.

Le C. Durand n'a pas borné ses travaux agricoles

à l'amélioration de ses laines, il a fait l'acquisition d'une propriété voisine de Perpignan; cette terre qui, pendant la guerre contre les Espagnols, avoit été le théâtre de plusieurs combats, étoit entièrement dévastée; le C. Durand n'a pas tardé à la remettre en valeur par de bonnes cultures en grains et en prairies artificielles; il a cultivé des endroits qui, jusqu'alors, n'avoient été couverts que d'aulnes, de genêts et de cistes; il a tiré de ses pépinières en arbres indigènes et exotiques de quoi planter différentes parties de sa propriété, soit pour en obtenir des fruits, soit pour former, par la suite, du bois de chauffage et de construction, ou pour contenir des torrens souvent à craindre dans un pays de montagnes: enfin, il a couvert de vignes toutes les terres qui en étoient susceptibles.

La Société a pensé que ces opérations remarquables méritoient qu'elle decernât publiquement une médaille au C. DURAND, et elle saisit cette occasion de prouver que tous les travaux utiles attirent son attention, et que les bons agriculteurs ont également droit à son estime, quelque'éloignés qu'ils résident du point central de ses occupations.

IV. Il existe entre les villes de Dunkerque, Berg-Saint-Vinox, Honscote et Furnes, département du Nord et de la Lys, des lacs connus sous les noms de grandes et petites Moères. Ces lacs furent desséchés, au commencement du dix-septième siècle, sous les archiducs qui gouvernoient les Pays-Bas; ils furent habités et cultivés depuis 1632 jusqu'en 1646. Alors, le marquis de Leyde, assiégé

dans Dunkerque par le prince de Condé, pour retarder la prise de cette ville, fit ouvrir les écluses de mer et inonda une partie de la Flandre maritime. Les Moères dont le terrain est plus bas que les basses marées, redevinrent des marais immenses et insalubres. Leurs exhalaisons mal-saines dépeuploient le pays. Louis XIV, maître de la Flandre, concéda les Moères à Colbert et à Louvois, à charge de les dessécher; mais les guerres continues de son règne ne permirent point à ces concessionnaires de s'en occuper. En 1744, Louis XV les concéda au comte d'Hérouville, qui y fit faire de grands travaux sous la direction d'un des membres de cette Société (le C. SAINT-VICTOR); mais ces travaux furent traversés d'abord par le despotisme humiliant que les Anglois exercèrent longtemps à Dunkerque, et ensuite par l'opposition de l'intendant de Flandre, Calonne. Une compagnie hollandoise, qui avoit succédé à la compagnie d'Hérouville, fut ruinée par des ordres arbitraires, et dégoûtée de son entreprise. Les Moères étoient menacées d'une submersion nouvelle; les frères HERWIN conçurent le projet hardi de séparer ces deux lacs par une chaussée en terre, ils y formèrent trois polders ou trois grands dessèchemens contenant ensemble 27,244 mesures de terre et séparés les uns des autres par des digues et des écluses. Pour élever les eaux, ils construisirent cinq moulins à vent qui les versèrent dans un canal de ceinture d'où elles s'écouloient au port de Dunkerque. Les trois quarts de cette partie du lac étoient desséchés,

convertis en terres labourables, en pâturages et en prairies. Un sixième moulin étoit en construction, lorsqu'en 1793, la guerre vint détruire une partie de ces travaux. Les écluses de Dunkerque et de Nieuport furent levées; les eaux de la mer submergèrent le terrain que les frères *Herwyn* avoient rendus à la culture; elles firent périr trente-six à quarante mille pieds d'arbres. Les grandes et les petites Moères se retrouvèrent sous les eaux comme du temps de la submersion de la Flandre, en 1644; les machines hydrauliques étoient détraquées, les digues intérieures rompues: le terrain des Moères, qui représente une surface de huit à neuf mille hectares, n'étoit plus qu'un amas d'eaux stagnantes et fétides. Cependant les victoires de nos armées décidèrent le sort de la Belgique, et réunirent à la France cette ancienne portion de son territoire. Les Belges, dispersés par la guerre, rentrèrent dans leurs foyers; les frères *Herwyn* reprirent courage, ils ne pouvoient abandonner la moitié de leur fortune qu'ils avoient consacrée au dessèchement des Moères. Forts de leurs connoissances locales, ils ont osé y mettre de nouveaux fonds. Dans l'espace de quinze mois, une partie du terrain, débarrassée des eaux, leur a procuré de nouvelles récoltes; les polders, primitivement formés par eux, sont desséchés de nouveau; les digues et les écluses restaurées, les pâturages couverts d'un demi-millier de bestiaux, et le terrain rendu à la culture, auroit repris entièrement sa première fertilité, si les parties de ce terrain qui ont été gâtées par la sa-

lure des eaux de la mer , n'avoient besoin d'un repos et d'une évaporation de plusieurs années, avant qu'on puisse y remettre la charrue. Telle est la substance abrégée d'un grand détail sur le dessèchement des Moères, qui a été lu dans une séance de la Société par notre collègue le C. FRANÇOIS (de Neufchâteau). Il a observé qu'il importe essentiellement à l'état, que les terrains de ce genre sortent de dessous les eaux, non seulement pour augmenter la quantité de la terre cultivable et nourricière, mais encore pour assainir l'air et prévenir les maladies épidémiques et épizootiques, dont le foyer se trouve dans ces eaux pestilentielles. La Société a été surtout frappée du courage avec lequel les frères *Hermyn* ont recommencé le dessèchement des grandes et petites Moères, après l'avoir vu détruit par les événemens de la guerre. On cite peu d'entreprises de ce genre exécutées sur une aussi grande échelle, conduites avec autant de capacité, et reprises enfin avec une aussi honorable persévérance.

Pour reconnoître, autant qu'il est en elle, l'importance du service qu'ont rendu à leur pays et à l'agriculture, les CC. *Hermyn* frères, dont l'un est membre du Sénat conservateur, et l'autre, sous-préfet de l'arrondissement de Furnes, département de la Lys, la Société a décidé qu'il seroit fait une mention publique de leurs travaux, et qu'elle leur décerneroit une médaille d'or dans cette séance.

CAMBRY, *président*, SILVESTRE, *secrétaire*.

INSTITUT NATIONAL.

CLASSE DES BEAUX-ARTS.

Séance publique du 8 vendémiaire an XII.

ORDRE DE LA SÉANCE.

1. Notice des travaux de la Classe, par le secrétaire perpétuel.

2. Notice des richesses qu'ont acquises, dans l'année, les Musées des Arts, par le C. DENON.

3. Rapport sur les concours pour les grands prix de peinture, de sculpture et d'architecture, par le C. DUFOURNY.

4. Rapport sur le grand prix de composition de musique, par le C. MÉHUL.

5. Notice sur la vie et les travaux du C. Antoine, architecte, par le secrétaire perpétuel.

6. Distribution des prix.

7. Exécution du grand prix de composition musicale.

Les tableaux, bas-reliefs et dessins d'architecture qui ont remporté les grands prix, ont été exposés dans la saile des séances publiques de l'Institut.

Grand prix de peinture.

Le sujet du concours étoit *Énée emportant son père Anchise sur ses épaules, pour le sauver de l'embrasement de Troie.* (*Ænéide*, liv. II.)

On a laissé les concurrens libres d'éclairer leur

tableau, ou à la lueur de l'incendie, ou à la clarté de la lune, ou aux rayons naissans du jour.

Le premier prix a été décerné au C. Méry-Joseph BLONDEL, de Paris, âgé de vingt-un ans, élève du C. Regnault.

Le second prix a été accordé au C. George ROUGET, de Paris, âgé de dix-huit ans, élève du C. David.

Grand prix de sculpture.

Le sujet du concours étoit le moment où *Ulysse*, reconnu par sa nourrice *Euryclée*, lui met une main sur la bouche, et lui dit : MA CHÈRE NOURRICE, VOULEZ-VOUS ME PERDRE, VOUS QUI M'AVEZ ALLAITÉ? etc. etc. (*Odyssée*, liv. XIX.)

Le premier prix a été décerné au C. Edme GAULE, de Langres, département de la Haute-Marne, âgé de vingt neuf ans, élève du C. Moitte.

Le second prix a été accordé au C. Charles-Marie LAITIÉ, de Paris, âgé de vingt ans, élève du C. Dejoux.

Grand prix d'architecture.

Le sujet du concours étoit un monument à la gloire du premier Consul, ornant l'enceinte d'un port destiné à recevoir plusieurs canaux de navigation (1).

(1) L'exposition des dessins d'architecture, exécutés par les élèves qui ont concouru aux prix de cette année, se composent de vingt-deux esquisses, représentant huit ports de navigation intérieure; —

Le premier prix a été décerné au C. François PAGOT, né à Orléans, département du Loiret, âgé de vingt-trois ans, élève des CC. La Barre et de la Gardette, et, depuis environ deux ans, des CC. Le Grand et Molinos.

Le second prix a été accordé au C. André-Marie CHATILLON, de Paris, âgé de vingt ans, élève des CC. Percier et Famin.

Grand prix de composition musicale.

Après un examen préliminaire sur l'harmonie, il a été donné pour sujet de concours : 1.^o un contre-point à l'octave et à quatre parties ; 2.^o une fugue à trois sujets ; 3.^o à mettre en musique une scène dramatique, que le C. ARNAULD, membre de l'Institut, a composée à cet effet, à la prière de la Classe des beaux-arts.

Le C. Joseph ANDROT, de Paris, âgé de vingt ans, élève du Conservatoire, classe du C. Gossec,

deux temples à colonnes, et au milieu la statue du premier Consul ; — deux arcs de triomphe entre deux massifs de marbre sur lesquels sont écrits, d'un côté, ces mots : *Conquête de l'Italie* ; de l'autre, ceux-ci : *Conquête de l'Égypte* ; — un plan de monument à consacrer à la gloire des armées françaises et du premier Consul qui les fit vaincre, avec cette inscription : *Illustration de la France* ; — un autre édifice dans le style de l'architecture romaine, avec l'élévation de la basilique des faces consulaires ; sur le frontispice et les faces latérales de cette basilique, sont inscrits les faits les plus éclatans qui ont signalé, depuis trois ans, le gouvernement consulaire, sous le rapport militaire, politique, et sous celui de l'administration intérieure. Les autres dessins consistent en huit projets d'hôtels ou de palais à élever sur les bords de la Seine.

ayant pleinement satisfait sous tous ces rapports, le grand prix de composition lui a été décerné à l'unanimité. La scène a été exécutée dans la séance.

Conformément à l'article XIII de l'arrêté du Gouvernement, du 3 pluviôse an XI, relatif à l'organisation de l'Institut national, le compositeur qui remporte ce grand prix doit être envoyé et entretenu en Italie aux frais de la République.

Il y aura, l'an prochain, un grand prix de gravure.

Le concours ouvert sur cette question : *Quelle est l'influence de la peinture sur les arts d'industrie commerciale, et quels seroient les moyens d'augmenter cette influence?* concours qui devoit être fermé au 15 vendémiaire, est prorogé jusqu'au 1.^{er} messidor an XII.

Signé Joachim LE BRETON, *secrétaire perpétuel.*

Observatoire.

L'Observatoire de Paris vient de faire l'acquisition d'une excellente lunette méridienne. Elle a 8 pieds de long et un objectif de 4 pouces de diamètre. Ce bel instrument avoit été commandé à Londres par M. de Cassini, commencé par le célèbre Ramsden, et fini par son successeur M. Berge. D'après des sollicitations puissantes et réitérées, cette lunette méridienne remplacera l'ancienne.

Athénée de Paris.

*Programme de l'an XII de la République française.
XIX.º année de la fondation et des cours.*

Botanique, MIREBEL; Chymie, FOURCROY et THENARD; Physique, BIOT; Langue italienne, BOLDONI; Histoire naturelle, CUVIER; Perspective, LAVIT; Langue angloise, ROBERTS; Grammaire générale, SICARD; Séance littéraire, ou Musique, NAVOIGILLE freres, etc.; Histoire, GARAT; Chymie, THENARD; Technologie, HASSENFRAZ; Histoire littéraire, GINGUENÉ; Anatomie, etc., SUE; Littérature, VIGÉE.

Bateau de toile.

Il a été fait le 16 fructidor, à l'école de natation, une première épreuve d'un bateau de toile imperméable à l'air et à l'eau, de l'invention du C. DESQUINEMARD, ingénieur-mécanicien, membre de la Société des inventions et des découvertes, en présence du C. Bralle, ingénieur-hydraulique en chef du département de la Seine, du C. Magin, inspecteur-général de la navigation, nommé par le conseiller d'état, préfet de police, et de plusieurs membres de Sociétés savantes. Les résultats de cette expérience ont été tels, que les administrateurs de cette manufacture se sont empressés de les soumettre à la Classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut, pour prononcer sur les objets d'utilité auxquels ce nouveau moyen pourra être

appliqué. En attendant, on peut voir le bateau tous les jours à la manufacture, rue Notre-Dame-des-Champs, n.º 1469, faubourg Saint-Germain.

N É C R O L O G I E.

B O U D E T.

Le barreau vient de perdre, dans M. BOUDET, un de ses membres les plus distingués. Il est mort le 25 de ce mois, à l'âge de 48 ans, excédé de fatigues et d'études. Il avoit épousé la petite-fille de ce célèbre Aubri, qui fut l'émule des Cochin et des Le Normant, et dont les manières aimables et obligeantes donnèrent un nouveau lustre à ses talens.

J A N S O N.

JANSON l'aîné, célèbre violoncelle, ex-professeur de première classe au Conservatoire de musique, artiste recommandable par ses talens et par sa probité, vient de succomber, à l'âge de 59 ans, au chagrin et à la maladie, au moment où une place honorable à laquelle il étoit appelé par le Gouvernement, pouvoit rétablir sa fortune, réparer ses pertes, et le rendre au bonheur et à la santé.

D E V I E N N E et H U G O T.

Nous venons de perdre en très-peu de temps deux hommes également chers à l'art musical, à leurs familles, à leurs amis. L'un est le C. DEVIENNE, mort le 18 fructidor à Charenton, des suites d'une

longue maladie qui avoit fini par altérer sa raison. Devienne étoit né musicien. Il fut élève de son frère, musicien lui-même dans Royal-Cravate. A l'âge de dix ans, Devienne composa une messe qui fut exécutée par la musique de ce régiment. Studieux et appliqué comme on l'est à quarante ans, il fuyoit les jeux de son âge. Bien différent des autres enfans à qui il faut promettre ou donner de l'argent pour les engager à faire quelque chose, Devienne ne quittoit le travail que quand son frère lui avoit donné quelques écus à condition qu'il iroit prendre un peu de divertissement. En réfléchissant sur cet amour précoce et extraordinaire pour le travail, il seroit possible d'expliquer comment la tête la mieux organisée pour tout ce qui peut rendre un homme intéressant dans la société intime et générale, a fini par se déranger avant l'âge où l'on cesse de la meubler de choses utiles et instructives. Tel étoit Devienne. Continuellement la plume à la main, il avoit par une quantité d'ouvrages, d'un style aimable et chantant, régénéré la musique des instrumens à vent. Il avoit enrichi le théâtre de quelques productions qui y resteront, telles que *les Visitandines*, *les Comédiens ambulans*, *le Valet de deux maîtres*. Il trouvoit encore des momens pour l'étude des belles-lettres. Son esprit étoit assez cultivé. Son goût l'avoit plus d'une fois éclairé sur certains poèmes qu'il s'étoit chargé de mettre en musique. Mais la crainte de désobliger l'empêcha de les rendre, et la chute du poète entraîna celle du musicien.

Son plus bel ouvrage est *sa méthode de flûte* qui paroîtra un jour, revue, corrigée et considérablement augmentée par lui-même, quelque temps avant sa maladie. Ses quatuors sont joués partout, la grace et l'amabilité y dominent toujours sur la science. Ses romances ne s'oublieront point.

Devienne avoit joui d'une grande réputation sur la flûte. Il laisse une place vacante au Conservatoire, où il professoit, place dont le gouvernement lui a continué les émolumens pendant sa maladie; cet artiste n'avoit encore songé qu'à sa réputation.

La mort l'enlève au moment où il eût pu s'occuper de sa fortune, ou du moins soigner l'éducation de cinq enfans dont quatre sont en bas âge.

Le C. HUGOT, professeur de flûte au Conservatoire, ne laisse point après lui une femme et des enfans qui, outre sa perte, aient à regretter la main qui les nourrissoit; mais ses talens, sa moralité, les circonstances de sa mort, sont autant de causes d'une profonde affliction pour tous ceux qui l'ont connu. On rapporte que dans la nuit du 26 au 27 fructidor, cet artiste, malade depuis quelque temps d'un érysipèle à la tête, et n'ayant auprès de lui qu'une femme seule, s'est, dans un accès de fièvre chaude, frappé de plusieurs coups de couteau, et que dans l'instant où sa garde effrayée étoit allée appeler du secours, il a ouvert la fenêtre et s'est précipité dans la rue, d'un quatrième étage. Il est mort quelques instans après.

V A R I É T É S.

L'admission du célèbre astronome BURCHARDT au titre de citoyen français , est annoncée officiellement.

Les dernières lettres du célèbre voyageur M. HUMBOLT , datée du Mexique , annoncent que des obstacles insurmontables l'ayant arrêté plus long-temps qu'il ne le pensoit , il ne pourra revenir en Europe qu'au mois d'avril ou de mai 1804.

Philippe GUIDI , Napolitain , professeur de physique et de chymie à l'école centrale du département de l'Ardèche , et Sébastien GUIDI , aussi Napolitain , professeur provisoire de mathématiques dans la même école , sont admis à jouir des droits de citoyen français.

Le peintre VANDERBURG , connu par son talent pour le paysage , vient de mourir.

 T H É A T R E S.

THÉÂTRE LOUVOIS.

La Petite Guerre , comédie en trois actes et en vers , représentée , pour la première fois , le 8 vendémiaire an XII.

Ce petit ouvrage n'a eu qu'un petit succès.

Ce sont des aventures de roman , des conversations de société : on y trouve des enlèvemens et

des déguisemens, des jeux de mots et des logogriphes; et le tout dure à peine le temps ordinaire d'une bonne comédie en un acte. On a un peu sifflé: *Picard* est cependant venu à bout de faire entendre les noms de MM. CHAZET et DUBOIS. Ils ont sans doute du talent, mais ils devraient penser que c'est tuer sa réputation, que de faire tant d'ouvrages et de les travailler si peu.

Le Vieux Comédien, comédie en un acte et en prose, jouée le 2 complémentaire an XI.

On a prétendu que *Picard* avoit voulu combattre, dans sa comédie nouvelle, l'opinion qui existoit jadis contre les comédiens, et qui n'est pas encore entièrement détruite. Les uns ont jugé qu'il avoit eu tort de réveiller l'attention sur cette matière, d'autres lui ont donné des éloges, de ce qu'il a essayé de venger sa profession d'un préjugé injurieux. Sans vouloir prononcer dans cette discussion, je dirai pourtant qu'une comédie ne prouve rien, et celle de *Picard* moins que toute autre, du moins par le fonds. Tout est relatif: et si un état peut dégrader celui qui l'exerce, combien n'a-t-on pas vu aussi d'hommes s'avilir eux-mêmes dans les professions les plus honorables. *Picard* a fait de son vieux comédien un honnête homme, qui a pris cette profession malgré ses parens, et qui dans sa jeunesse a eu beaucoup à souffrir de leurs persécutions. Il veut tirer une petite vengeance de deux cousins qui ont été les plus acharnés contre lui, et dont l'un est jurisconsulte et l'autre médecin. Il se fait

passer

passer pour mort, et leur lègue à chacun 30,000 fr. ; mais une clause bizarre du testament, c'est que les deux Kégataires iront en plein jour chez le notaire, l'un vêtu en *Crispin*, et l'autre en *Turc*. On conçoit la répugnance des deux personnages qui craignent de compromettre leur décorum, et qui pourtant ne voudroient pas perdre les 30,000 francs. La situation est comique ; après quelques façons ils se décident et sont surpris dans cet attirail par leurs enfans et par le vieux comédien qui se fait reconnoître. Une petite intrigue d'amour sert à terminer la pièce par un mariage.

Le dialogue est facile, les détails naturels. On a retrouvé dans cette pièce le genre de Picard, c'est à dire, une peinture vraie des mœurs du jour, et le bon goût qui lui fait éviter de remplir ses ouvrages de ces jeux de mots et de ces faux brillans qu'on s'efforce de remettre à la mode, et qu'on voudroit faire passer pour de l'esprit.

THÉÂTRE DES ARTS.

Anacréon, ou l'Amour fugitif, opéra en deux actes, joué le 11 vendémiaire an XII.

Le sujet de cette pièce est l'ode si connue, imitée avec tant de grace par La Fontaine, et qui avoit déjà été traitée plusieurs fois sur les petits théâtres, combinée avec *l'Amour fugitif* de MOSCHUS. Ni *Laïs*, ni M.^{me} Gardel qui a chanté et dansé dans cette pièce, ni les décorations charmantes, quoique en-

tièrement contraires au costume , aux mœurs et aux usages du temps , ni la pompe du spectacle , ni la musique de CHERUBINI , n'ont pu soutenir ce poème pitoyable. On a sifflé , chose assez rare à l'Opéra , et , pour cette fois , Anacréon n'étoit pas entouré du cortége des ris et des graces. C'est , dit-on , le premier essai d'un jeune homme que ce début ne doit pas encourager.

THÉÂTRE DU VAUDEVILLE.

La jolie Fille de Marienbourg.

Catherine , dont on a voulu faire le pendant de *Fanchon* au Vaudeville , y a été sifflée le 13 vendémiaire. Son mariage avec le czar *Pierre-le-Grand* , avoit été le sujet d'une pièce jouée avec succès à l'Opéra comique , et il étoit imprudent de vouloir rivaliser avec ce théâtre , pour un semblable sujet. Les acteurs du Vaudeville avoient déjà prouvé d'ailleurs combien ils étoient déplacés , lorsqu'ils vouloient chausser le cothurne : on a fait cependant une exception ; et , en sifflant et la pièce et les acteurs , on a constamment applaudi M.^{me} *Belmont* dans le rôle de *la Jolie Fille*.

LIVRES DIVERS (1).

PHYSIQUE.

* *TRAITÉ élémentaire de Physique; par R. J. HAUY; membre de l'Institut national, ouvrage destiné pour l'enseignement dans les Lycées nationaux.* A Paris, de l'imprimerie de Delance et Lesueur. An XII — 1803. 2 vol. in-8.°, avec 24 planches renfermant 157 figures. Prix, 12 fr.

* *Essai théorique et expérimental sur le Galvanisme, avec une série d'expériences faites en présence des commissaires de l'Institut national de France, et en divers amphithéâtres anatomiques de Londres; par Jean ALDINI, professeur à l'Université de Pologne.* A Paris, de l'imprimerie de Fournier fils. An XII — 1804. 2 vol. in-8.°

HISTOIRE NATURELLE.

ANNALES du Muséum national d'Histoire naturelle; douzième cahier. A Paris, chez Levrault, Schoell et compagnie, quai Malaquais, et à Strasbourg, chez les mêmes. An XI — 1803. in-4.°, avec quatre gravures.

Les articles contenus dans ce volume, sont : Un Mémoire sur le Kléinéa et l'Actinéa, deux genres nouveaux de plantes de la famille des Corymbifères; par A. L. JUSSIEU. — L'Analyse de l'Eau du grand

(1) Les articles marqués d'une * sont ceux dont nous donnerons un ~~Extrait.~~

Puits du jardin des Plantes , situé entre la serre tempérée et les galeries d'anatomie ; par A. FOURCROY. — La description d'un Guépier et d'un Martin pêcheur d'Afrique ; par F. M. DAUDIN. — Un Mémoire sur la Culture des Bruyères ; par A. THOUIN. — La suite de la Notice sur la Vie et les Ouvrages d'Hedwig ; par M. DELEUZE. — L'Extrait d'un Mémoire lu à la Classe des sciences de l'Institut national, sur la Force du Lin de la Nouvelle-Zélande, comparée à celle des Filamens de l'Aloès-Pitt, du Chanvre, du Lin et de la Soie ; par M. LABILARDIÈRE. — Et une Notice sur le Jalap ; par M. MICHAUX.

JURISPRUDENCE.

COURS de Droit civil français ; par J. E. D. BERNARDI, chef de la division civile du ministère du grand Juge. 3 ou 4 vol. in-8.°, qui paroîtront par cahier de 12 feuilles chacun. Premier cahier. A Paris, chez Garnery, libraire, rue de Seine. Prix, 2 fr. ; et 2 fr. 50 cent. franc de port.

L'auteur de cet ouvrage, déjà connu avantageusement par plusieurs autres du même genre, a réuni dans ce dernier, de la manière la plus claire et la plus précise, et dans l'ordre le plus méthodique, les maximes fondamentales de la jurisprudence actuelle. Il a soin d'y montrer toujours les rapports qu'elle a avec l'ancienne. Il discute brièvement les maximes sur lesquelles sont appuyées les dispositions du nouveau code civil, dont son ouvrage peut être considéré comme le supplément. Les lois qui composent le nouveau Code n'ayant statué que sur les points les plus importans et principalement sur ceux qui étoient douteux, on s'en est rapporté pour le

surplus aux maximes qui forment la doctrine générale du droit , établie et discutée par tant d'habiles jurisconsultes pendant une longue suite de siècles , et à laquelle toutes les bonnes lois viennent correspondre , comme l'observe l'orateur du gouvernement dans les motifs de la loi du 29 germinal relative aux successions.

Le Code Civil n'étant en quelque sorte qu'un extrait de cette doctrine générale , il est bien difficile de l'entendre , si l'on n'a une connoissance préalable de cette dernière.

On placera à la tête du premier volume , un discours historique sur les progrès et les variations du droit françois , depuis son origine jusqu'à nos jours.

E D U C A T I O N .

PROMENADES DE JAUFFRET A LA CAMPAGNE , faites dans le dessein de donner aux jeunes gens une idée du bonheur qui peut résulter pour l'homme de l'étude de lui-même et de la contemplation de la nature. A Paris, chez Demoraine, imprimeur-libraire, rue du Petit-Pont: n.º 97. 1 vol. in-18 de 306 pages. Prix, 1 fr. 80 cent., et 2 fr. 30 cent. franc de port.

L'auteur de cet ouvrage a cédé, en le publiant, aux vœux de plusieurs amis de la nature, qui, n'ayant pû suivre les promenades qu'il a faites à la campagne, et cette année, et les deux années précédentes, desiroient se former une idée de ces excursions. On lira avec intérêt ces discours, surtout si on peut les lire à la campagne, ou se transporter par l'imagination aux lieux où ils furent prononcés. Ils feront estimer celui qui, sans autre

motif que l'amour de la vertu et le zèle de la science, parcourt tous les ans les environs de Paris, suivi d'une jeunesse studieuse, et s'attache à développer en elle des sentimens généreux, en lui parlant de la nature en présence de la nature elle-même. Nous renvoyons du reste nos lecteurs aux notices que nous avons données des intéressantes et instructives excursions de M. Jauffret dans les campagnes des environs de Paris.

M O R A L E.

ELÉMENTS DE MORALE, à l'usage des élèves du Collège des Loges, situé dans l'avenue de la forêt de Saint-Germain-en-Laye, et de toutes les autres institutions publiques et particulières; par TOUSSAINT-CASSEGRAIN. A Paris, chez Demoraine, imprimeur-libraire, rue du Petit-Pont, n.º 97. 1 vol. in-18. An XI — 1803. Prix, 1 fr. 50 cent., et 2 fr. franc de port.

Ce petit ouvrage est partagé en chapitres très-courts : il est propre à faire aimer la morale et la religion. Il peut être fort utile aux jeunes lecteurs auxquels il est destiné.

G É O G R A P H I E.

GÉOGRAPHIE Mathématique, Physique et Politique de toutes les parties du monde, rédigée d'après ce qui a été publié d'exact et de nouveau par les Géographes, les Naturalistes, les Voyageurs et les Auteurs de Statistiques des nations les plus éclairées; destinée principalement aux maisons d'éducation, aux professeurs de Géographie, aux négocians et aux bibliothèques des hommes d'Etat; publiée par EDMÉ MENTELLE, de l'Institut na-

tional, MALTE BRUN, Géographe danois. Les détails sur la France, par HERBIN, employé au ministère du Grand-Juge, et membre de la Société de Statistique de Paris. Dédiée au consul CAMBACÉRÈS. Quinze vol. de texte de 500 à 550 pages chacun, format in-8°.

N. B. Ces volumes renferment en outre un grand nombre de tableaux de statistique, de géographie physique et de métrologie.

Un vol. d'atlas avec un discours préliminaire, format in-fol., imprimé sur papier grand-raisin vélin, et composé de 43 planches.

Prix, les 15 vol broch., avec l'atlas cartonné et les cartes en noir, 122 fr.; *idem* avec l'atlas cartonné et les cartes coloriées, 130. fr.

Une *Géographie universelle*, telle que nous la concevons, disent les auteurs dont nous publions en entier le prospectus, doit présenter un tableau complet, précis et raisonné, de l'état du globe terrestre et du genre humain, pris à une époque quelconque. Cette définition générale admet des modifications, selon le but particulier qu'un auteur peut se proposer. Ainsi la géographie des temps les plus modernes forme l'objet principal de notre ouvrage; cependant nous embrassons aussi dans notre plan les changemens qui ont le plus influé sur l'état du monde, et nous traitons spécialement de la géographie ancienne classique.

Pour ne pas errer au hasard dans un immense labyrinthe, la géographie doit partir des bases théoriques qu'elle obtient de la géométrie et de l'astronomie. Elle porte ses regards à travers l'immensité des sphères célestes, détermine la figure

et la grandeur de la terre , trace des lignes , des cercles , des degrés , au moyen desquels chaque point de l'espace est fixe et connu. C'est l'objet dont nous nous sommes occupés dans la *géographie-mathématique*. Nos guides ont été *Varénius* , *Newton* , *Maupertuis* , *Lalande* et *Laplace* ; nous y avons consigné les résultats de ces travaux immortels , exécutés par l'Académie des sciences , par l'Institut national , et par les géomètres étrangers les plus célèbres.

La *géographie-physique* parcourt d'un pas rapide les vastes domaines de la nature : tantôt elle examine les montagnes , les vallées , les plaines , les divers sols et terrains , d'après *Bergmann* , *Desmarests* , *Dolomieu* et *Werner* ; tantôt elle contemple en détail tous les trésors de la minéralogie , rangés dans un si bel ordre par *Haiiy* ; elle assigne aux végétaux leur zone natale ; elle distribue les quadrupèdes dans les deux continens , d'après *Buffon* et *Zimmermann*. Si elle recherche les causes du flux et reflux , c'est sur les traces de *Bernouilli* et de *Laplace* ; si elle contemple les brillans météores qui roulent sur nos têtes , c'est avec *Cotte* , *Coulomb* et *Deluc* ; partout nous avons cherché à mettre la géographie - physique en rapport immédiat avec la chimie et la physique moderne. Cependant justes admirateurs du génie des anciens , nous avons profité des observations d'*Hippocrate* en traitant de la diversité des *climats physiques* : pour tracer le tableau des phénomènes volcaniques , nous avons comparé le récit de *Pline* avec celui des modernes. Dans le livre de *l'hydrographie* , nous avons ajouté aux bases posées par *Wallérius* et *Halley* , les observations des navigateurs modernes. *L'histoire physique* du globe entroit nécessairement

dans notre plan ; mais nous avons eu soin d'y distinguer les *faits* prouvés par l'observation , d'avec les *hypothèses* , qui souvent ne sont que des fruits de l'imagination. Les révolutions physiques du globe et les monumens qui les attestent , les diverses idées géogoniques ou *théories de la terre* , surtout les systèmes de *Buffon* , de *Délamétherie* , de *Dolomieu* et de *Deluc* , ont été exposés souvent dans un très-grand détail. L'histoire naturelle de l'espèce humaine termine ce travail sur la *géographie générale* , travail qui manquoit jusqu'ici dans toutes nos géographies universelles.

Dans l'*introduction historico - statistique* , nous avons embrassé d'un coup-d'œil tout ce qu'il y a de fixe et de général dans les mobiles rapports de la société humaine. L'origine des lois et des empires , l'étonnante diversité des religions et des formes du gouvernement , les ressources et les forces matérielles des Etats , tous ces objets de la géographie politique , ou de la statistique , y sont indiqués , classés , définis d'après *Gutherie* , *Adam-Smith* , *Busching* et autres. On a donné séparément un tableau général *des langues , de leur caractère et de leur affiliation*.

Une *table chronologique* des événemens et des personnes remarquables , sert encore comme un lien général entre tous les articles historiques disséminés dans le reste de l'ouvrage. Dans un autre *précis chronologique* nous avons exposé rapidement les *progrès de la géographie* , soit par des découvertes , soit par des ouvrages. On joindra au dernier volume une *notice bibliographique* des livres et cartes géographiques.

Ce qui complète les bases générales de la géographie-statistique , et qui rend même notre ouvrage

indispensable aux négocians, aux voyageurs, aux financiers et aux économistes politiques, c'est une série de quinze tableaux comparatifs des monnoies, des poids et des mesures des États de toutes les parties du monde ; on y trouve l'évaluation des monnoies, tant de compte qu'effectives de tous les pays, d'après leurs titres et poids de France, d'Allemagne et de Hollande, leur prix au marc et à l'hectogramme, ainsi que leur valeur en argent de France, le cours du change des principales places de commerce de l'Europe et des États-Unis, les anciens et nouveaux poids, les grandes pesées, les mesures de capacité, anciennes et nouvelles, les mesures linéaires et itinéraires de tous les pays, d'après les meilleurs auteurs français et étrangers. Cette *Métrologie* complète occupe environ 225 pages en tableaux très-serrés.

Tels sont dans notre ouvrage, les articles généraux et théoriques. Les matières qui en font l'objet ne sont guère affectées par ces changemens qu'enfantent journellement la guerre et la politique. Ces articles présentent au lecteur une instruction toujours utile, un intérêt qui ne variera point avec les années à venir.

Pour lier la partie descriptive à ces articles généraux, un anneau intermédiaire devenoit nécessaire. On le trouve dans les *Introductions générales* que nous avons placées à la tête de la description de chaque partie du monde. Dans chacune de ces introductions on trace la géographie - physique de toute une partie du monde, divisée d'après ses régions naturelles, avec un choix d'observations thermométriques, pour caractériser chaque climat ; des tables détaillées réunissent les mesures les plus modernes de la hauteur des montagnes ; ensuite des

tables également détaillées sur l'hydrographie, tant maritime que terrestre; enfin un précis de statistique comparée, qui montre l'étendue, la population, les forces militaires, les revenus de chaque Etat, et le caractère moral et politique qui distingue chaque peuple des *cinq parties*, dans lesquels nous divisons le globe habité.

Dans les descriptions particulières nous avons tâché de concentrer, autant que possible, l'énumération des divisions, les indications de l'étendue et de la population, et les autres détails de topographie et de statistique, en les renfermant dans des *tableaux* nombreux, vastes et bien figurés. Par ce moyen, il nous est resté assez d'espace pour décrire d'une manière très-détaillée les *productions, phénomènes et curiosités* de la nature; les *chefs-d'œuvres des beaux-arts*, les *mœurs et amusemens* des diverses nations; leur *industrie*, leur *commerce*, les progrès *des sciences et des lettres*, l'*état politique et militaire* de chaque Etat, et un aperçu de son *histoire*. Ces articles forment la majeure partie de notre géographie spéciale, et lui donnent toute la variété et tout l'intérêt d'une *relation de voyage*.

Voici maintenant quelles sont les sources où nous avons puisé les détails de nos descriptions; nous n'en indiquerons que les principales.

Pour l'empire des Russies : les Voyages de *Pallas*, de *Gmélin* et de *Géorgi*, de l'académie de Saint-Petersbourg; le Voyage de deux Français dans le Nord; celui de *Coxe* et autres; la *Statistique* de *Hermann*; le Tableau statistique de *Storch*; les Dissertations historiques de *Muller*, de *Schlätzer*, et d'autres ouvrages des académiciens russes ou des savaus allemands établis en Russie.

Pour la Suède : les ouvrages de *Canzler*, de *Coxe*, le Voyage de deux François, la Géographie de *Fabri*, édition de 1800, et quelques auteurs du pays.

Pour le Danemarck et ses dépendances : la Statistique de *Thaarup*, la Description de Copenhague par *Nirup*, la Minéralogie de la Norwège par *Bruunische*, l'Histoire naturelle du même pays par *Pontoppidan*, écrits tous en danois.

Pour les îles Britanniques : les Géographies de *Guthrie*, d'*Andrews*, de *Pinkerton*, etc. ; les Voyages de *Banks*, d'*Artur-Young*, de *Pennant* ; les Recherches statistiques de *Price*, de *Sinclair*, de *Beaufort*, et autres auteurs nationaux.

Pour la République batave : les Géographes anglois et allemands, et la Statistique de M. *Estienne*.

Pour les Monarchies autrichienne et prussienne, et pour les États de l'Empire germanique : outre *Busching*, les Géographies plus modernes de *Fabri*, de *Gaspari*, de *Normann* ; les Recherches statistiques de *Dohm*, de *Canzler*, de *Heinitz*, de *Deluca* ; les Journaux géographiques de *Zimmermann*, de *Zack*, de *Schlæzer* et autres ; plusieurs Topographies de Hambourg, de Berlin, de Vienne, de Francfort, et beaucoup d'autres matériaux rassemblés dans le pays, et en partie vérifiés sur les lieux mêmes.

Pour la France : les Mémoires des diverses Académies, tous les ouvrages géographiques estimés, les matériaux de statistique publiés soit par des particuliers, soit par le Gouvernement, et plusieurs autres tirés des sources officielles et authentiques.

Pour l'Italie : les Voyages de *Lalande*, de *Spallanzani*, de *Brydone* et autres ; les ouvrages de *Scrofani*, sicilien ; *Azuni*, sarde ; *Jageman*, toscan ; *Galanti*, et plusieurs autres.

(En décrivant les chefs-d'œuvres des beaux-arts en France et en Italie, on a profité des observations de *Vasari*, *Winkelmann*, *Visconti*, *Millin* et autres).

Pour l'Espagne : la Géographie comparée de *Mentelle*, celle de *Busching* ; la Statistique de *Kandel*, allemand ; les Mémoires de *Larrugas* et de *Cavanilles*, espagnols ; les lettres de *Ponce*, le *Guide de Madrid* pour 1802 ; les Voyages de *Bourgoing*, de *Townsend* et autres.

Pour le Portugal : le Voyage du duc du Châtelet, ceux de *Murphy*, anglois, et de *Link*, allemand ; *Mentelle*, *Busching* et autres géographes.

Pour la Turquie d'Europe et d'Asie : *Muradgea d'Ohsson* et les Voyageurs anglois et françois, depuis *Tournefort* jusqu'aux plus modernes, tels que *Dalloy*, *Eton*, le Voyage de l'ambassade russe, etc. etc.

Pour l'Afrique : les Voyages de *Shaw*, de *Norden*,

de *Savary*, de *Volney*, de *De Non*, de *Mungo-Park* et autres ; les Dissertations du major *Rennel*, et la Géographie de *Pinkerton*.

Pour l'Arabie : la Description et le Voyage de *Niebuhr*. Pour la Perse et l'empire des Afghans : les Voyages de *Chardin*, de *Ferrières-Sauveboeuf*, d'*Olivier*, de *Franklin* et de *Forster*. Pour l'Indoustan et les presqu'îles de l'Inde, *Pinkerton*, *Rennel*, *Donald-Campbell*, *Percival*, le Voyage de *Néarque* et les Mémoires de *Calcutta*.

Pour la Chine, avec toutes ses dépendances en Tartarie : *Duhalde*, *Lange*, *Sonnerat*, *Macartney*, l'ambassadeur hollandais *Braem van Houkgeest* ; et quant à l'Histoire des nations confondues sous le faux nom de *Tartares*, les académiciens russes. Pour le Japon, *Thunberg*.

Pour l'Amérique - Septentrionale : les Relations danoises sur le Grœnland, les Voyages de *Mackenzie*, *Hearne* et *Weld* en Canada et chez les Sauvages ; les Géographies de *Morse* et de *Winterbotham* pour les États-Unis ; la Géographie espagnole d'*Alcêdo* pour le Mexique ; pour les côtes Nord-Ouest, le Voyage de *Vancouver* et autres.

Pour les îles Américaines : les ouvrages de *Raynal*, de *Labat*, de *Bryan-Edwards*, de *Brown*, de *Sloane*, et autres.

Pour l'Amérique méridionale : les Observations géologique de *Humboldt* ; des Géographies espagnoles et portugaises ; les naturalistes *Molina* et *Vidaure* ; les Voyages de *La Condamine*, d'*Ulloa*, de *Stedtmann*, etc. etc.

Pour la cinquième partie du monde (ou pour toutes les îles dans l'Océan au sud-est de l'Asie, à partir de Malaca jusqu'aux îles Marquésas) : les Voyages hollandais, ceux de *Bougainville*, de *Wallis*, de *Cook*, de *La Pérouse*, de *Bligh* et autres plus modernes ; le Dictionnaire de la Géographie maritime, par de *Grand-pré* ; sur l'île de Sumatra, *Marsden* ; sur les Colonies hollandaises, l'ouvrage intitulé : *la Richesse de la Hollande*, par *Luzac* ; sur la Nouvelle-Hollande, les Relations nouvelles de *Phillips* et de *Collins* ; quelques détails sur les découvertes du capitaine *Baudin* ; sur la Nouvelle-Guinée, *Sonnerat* et *Forrest*, etc. etc.

Pour la Géographie ancienne classique, les ouvrages classiques, et ceux de *Danville*, de *Mentelle*, de *Gosselin*, de *Vincent*, etc.

Ainsi, loin de copier des *Géographies universelles* étrangères, qui, elles-mêmes, ne sont que des copies ou des abrégés, nous sommes remontés aux sources mêmes de la connoissance géographique; nous nous sommes appropriés, comme une mine à exploiter, tous les matériaux qui existoient épars dans les diverses langues européennes; nous avons regardé les astronomes, les physiciens et les naturalistes comme nos guides et nos maîtres; tous les voyageurs comme nos collaborateurs, et toutes les nations comme nos tributaires. S'il nous a été impossible, par diverses circonstances, de mettre toujours nos matériaux dans l'ordre rigoureux, scientifique et uniforme que nous eussions désiré d'observer, ce défaut est, à ce que nous espérons, racheté par l'abondance des détails absolument nouveaux.

Les tables de matières ajoutées à la fin de chaque volume, et l'*index alphabétique général* qui terminera le dernier volume, rendront l'usage de cet ouvrage aussi facile et aussi commode que celui d'un dictionnaire.

L'atlas est un des plus précieux et des plus complets qui aient encore paru dans le commerce de la librairie française, à la suite d'un ouvrage géographique: il est composé de 43 planches, parmi lesquelles il y en a beaucoup qui n'ont jamais été publiées en France ni en Angleterre. Les parties centrales de l'*Asie* y sont présentées dans un jour absolument nouveau. Dans le nord de l'*Amérique*, dans l'intérieur de l'*Afrique* et dans la mer du Sud, il y a également des détails jusqu'ici peu connus. Les indemnités de l'*Allemagne* s'y trouvent indiquées. Enfin toutes les découvertes modernes y sont insérées. Outre les meilleures cartes françaises, on

a consulté celles d'*Arrounsmith* et de plusieurs autres géographes, récemment publiées en russe, en danois, en allemand, en anglois, etc. (1)

Nous avons examiné avec soin la première livraison, qui vient de paroître, nous pouvons assurer qu'il n'existe aucun ouvrage aussi étendu et aussi important sur la géographie.

V O Y A G E S.

SECOND Voyage à la Louisiane, faisant suite au premier de l'auteur, de 1794 à 1798, contenant la Vie militaire du général Grondel, doyen des armées de France, qui commanda longtemps à la Louisiane, et honoré de 110 ans de service; un Détail sur les Productions les plus avantageuses, les plus extraordinaires de cette belle Colonie, et sur ses Quartiers les

(1) Beaucoup de personnes ayant témoigné le desir qu'elles avoient de jouir des volumes de cet ouvrage à mesure qu'ils seroient imprimés, l'éditeur se détermine à le diviser en quatre livraisons, ainsi qu'il suit :

Première livraison, devant paroître le 1^{or} vendémiaire an xii.

Les volumes, Un à Cinq, inclusivement, *brochés.* 30 f.

Seconde livraison, devant paroître le 20 vendémiaire *idem.*

Les volumes, Six à Dix, inclusivement, *brochés.* 30

Troisième livraison, devant paroître le 10 brumaire *idem.*

Un volume d'Atlas, avec le discours préliminaire, *cart.* 32

N. B. L'Atlas, avec les cartes coloriées, 8 fr. de plus.

Quatrième livraison, devant paroître à la fin du mois de frimaire *idem.*

Les volumes, Dix à Quinze, inclusivement, *brochés.* 30

 122 f.

En prenant la première livraison on sera tenu de payer 10 fr. au-dessus de son prix, à titre de souscription à la totalité de l'ouvrage, qui seront déduits sur le paiement du prix de la quatrième et dernière livraison.

plus fertiles et les plus lucratifs ; de nouvelles Réflexions sur les Colonies en général, et le Régime nécessaire aux Personnes des Colonies pendant la première année de leur arrivée ; par BAUDRY DES LOZIÈRES. Avec cette épigraphe :

Sic conimus silvas , silvæ sint consulae dignæ.

VIRG. BAC.

A Paris, chez Charles, imprimeur, rue Guénégaud, n.º 18. An XI — 1803. 2 vol. in-8.º, prix, 10 fr., et 12 fr. franc de port.

Ce voyage contient beaucoup de détails très-curieux, et sa lecture peut intéresser dans ces circonstances, où la cession de la Louisiane aux États-Unis d'Amérique mérite l'attention.

L I T T É R A T U R E.

ORAISSONS funèbres de FLÉCHIER, MASCARON, BOURDALOUE et MASSILLON ; 2 vol. in-18. Suite des éditions stéréotypes d'après le procédé de Firmin Didot, en vente à Paris, chez Pierre Didot l'aîné, imprimeur, rue des Orties, galeries du Louvre, et Firmin Didot, libraire, rue de Thionville, n.º 116 et 1350. Prix, broché, papier ordinaire, 1 fr. 70 cent.; papier fin, 2 fr. 70 cent; papier vélin, 6 fr. 20 cent; grand papier vélin, 9 fr. 20 cent.

P O É S I E.

L'AMI D'ANACRÉON, ou Choix de Chansons ; par E. F. SIMON (de Troyes). A Paris, chez E. Johanneau, libraire, palais du Tribunat, galeries de bois. An XII — 1804. In-12 de 247 pages, prix 1 fr. 50 cent., et 2 fr. franc de port.

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

N O S O G R A P H I E.

Nosographie philosophique, ou la Méthode de l'Analyse appliquée à la médecine; par pl. Pînel. 145

B I O G R A P H I E.

Eloge de Roussel; par J. L. Albert. 154

L I T T É R A T U R E O R I E N T A L E.

Lettre à M. Schütz, sur le Monument de Yu. 158

A R C H A E O L O G I E.

Seconde Dissertation sur la Toilette des anciennes Romaines; trad. de l'allemand de M. Boettiger. 185

P O É S I E L A T I N E.

Silves de Publius Papinius Staco, traduites d'après les corrections de J. Markland; avec le texte et des notes, par S. M. Delattour. 185

A N T H O L O G I E.

Dissertation sur une Epigramme grecque de Philodème. 197

V A R I É T É S, N O U V E L L E S E T C O R R E S P O N D A N C E L I T T É R A I R E S.

N O U V E L L E S É T R A N G È R E S.

Notice sur les travaux des membres de l'université et de l'académie de Goettingue, pendant le dernier trimestre. 209

Université de Heidelberg. 218

Nouveau plan d'instruction publique en Bavière. *Ibid.*

Découverte de médailles et des ruines d'une ville ancienne en Transylvanie. 219

La Vaccine, préservatif de la peste. 220

Nouvelles de Copènhague. 221

Nouvelles de Pétersbourg. *Ibid.*

Nouvelles de Russie. 222

Société de bienfaisance de Londres. *Ibid.*

Nouvelles de Turin. 223

Nouvelles de Romè. 224

— Mort de Volpato. *Ibid.*

Nouvelles d'Espagne. 228

F R A N C E.

Société des sciences, belles-lettres et arts de Boideaux. 230

Séance publique de la Société des sciences, lettres et arts de Nancy. 231

Rapport des travaux de la Société d'émulation d'Abbeville, pendant l'an x; par le C. C. A. Goret. 232

Programme des prix proposés par ladite Société pour l'an xi. 237

P A R I S.

Séance publique de la Société d'agriculture, du 30 fructidor. *Ibid.*

Programme des prix remis et proposés, et Notice des médailles d'encouragement données par la Société d'agriculture du département de la Seine; dans sa séance publique du premier jour complémentaire au xi. 238

séance publique de la classe des beaux-arts de l'Institut national, du 8 vendémiaire an xii. 265	
Acquisition faite d'une excellente lunette méridienne par l'Obser- vatoire. 266	
Athènes de Paris. 267	
Epreuve d'un bateau de toile im- perméable. <i>Ibid.</i>	

N É C R O L O G I E.

Mort de Boudet. 268	
— de Janson. <i>Ibid.</i>	
— de Devienne et Hugot. <i>Ib.</i>	

Variétés. 271	
---------------	--

T H É A T R E S.

La Petite Guerre. <i>Ibid.</i>	
Le Vieux Comédien. 272	
Anacréon. 273	
La Jeune Fille de Marienbourg. 274	

L I V R E S D I V E R S.

Physique.

Traité élémentaire de Physique ; par R. J. Haüy. 275	
---	--

Essai théorique et expérimental sur le galvanisme ; par Jean Aldini. <i>Ibid.</i>	
--	--

Histoire naturelle.

Annales du Muséum d'Histoire na- turelle. Douzième cahier. <i>Ibid.</i>	
--	--

Jurisprudence.

Cours du Droit civil français ; par J. E. D. Bernardi. 276	
---	--

Education.

Promenade de Jauffret à la carne- page. 277	
--	--

Morale.

Elémens de Morale, à l'usage des élèves du collège des Loges, situé dans la forêt de Saint-Ge- main-en-Laye, et de toutes les autres institutions publiques et particulières ; par Toussaint- Cassegrain. 178	
---	--

Géographie.

Géographie mathématique, phy- sique et politique de toutes les parties du monde ; publiée par Edme Mentelle, Malte Brun ; les détails sur la France, par Herbin. <i>Ibid.</i>	
--	--

Voyages.

Second Voyage à la Louisiane, fai- sant suite au premier de l'Au- teur, de 1794 à 1798 ; par Bau- des Lozières. 287	
--	--

Littérature.

Oraisons funèbres de Flécher, Mascaron, Bourdaloue et Mas- sillon ; éditions stéréotypes de Firmin Didot. 288	
--	--

Poésie.

L'Ami d'Anacréon, ou Choix de chansons ; par E. F. Simon (de Troyes). <i>Ibid.</i>	
--	--

A. V I S.

Ceux qui desiront faire annoncer leurs ouvrages dans quelques-uns des meilleurs journaux de l'Allemagne, peuvent en remettre un exemplaire au bureau de ce journal.

(N.º 11.) Brumaire an 12.

M A G A S I N

ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.

A V I S D U L I B R A I R E .

Le prix de ce Journal est fixé :

à 9 francs pour trois mois,

18 francs pour six mois,

36 francs pour un an,

tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.



ON peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'étranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

CE Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les CC. ALIBERT, DESGENETTES, BAST, SILVESTRE DE SACY, FOURCROY, HALLÉ, DUMÉRIl, SCHWEIGHÆUSER, LACÉPÈDE, BARBIER, BARBIER DU BOCCAGE, LANGLÈS, LALANDE, LAGRANGE, LEBRUN, MARRON, MENTELLE, BASSINET, MORELLET, NOEL, OBERLIN, CHARDON-LA-ROCHETTE, CAILLARD, VAN MONS, SICARD, TRAUILLÉ, LEVEILLÉ, CUVIER, GEORGE

Tome III. (9.^{me} An.)

FROY, VENTENAT, CAVANILLES, USTERY, BOET-TIGER, VISCONTI, VILLOISON, WILLEMÉT, WINCKLER, Fr. LOBSTEIN, etc. etc. fournissent des Mémoires, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux : on s'attache surtout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8.° par an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier de chaque mois. La livraison est divisée en deux numéros, chacun de 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, au Bureau du Magasin Encyclopédique, chez le C. FUCHS, Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Hengst.
chez Van-Gulik.

A Bruxelles, chez Leypaire.

A Flôrence, chez Molini.

A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.

A Genève, { chez Manget.
chez Paschoud.

A Hambourg, chez Hoffmann.

A Leipsic, chez Wolf.

A Leyde, chez les frères Murray.

A Londres, chez de Boffe, Gerard Street.

A Strasbourg, chez Levraut.

A Vienne, chez Dégen.

▲ Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes.

Il faut affranchir les lettres.

LITTÉRATURE GRECQUE.

LES ETHIOPIENNES (1), ou *THÉAGÈNES* et *CHARICLÉE*, roman écrit en grec par *HÉLIODORE*. Traduction nouvelle et exacte, avec des notes; par N. *QUENNEVILLE*, membre de plusieurs Sociétés littéraires, et professeur de langue grecque. A Paris, chez *Bertrandet*, imprimeur-libraire, rue de Sorbonne, n.º 384, et chez l'Auteur, rue du faubourg Saint-Antoine, n.º 164, près la barrière du Trône. 3 vol. in-12, ornés chacun d'une figure, dessinée par *Huot*, et gravée par *Lorieux*. Le premier, de XLVIII et 226 pages; le second, de 289; et le troisième, de 251.

LE plus savant des évêques françois, l'illustre Huet, nous a laissé un traité curieux sur l'*Origine des Romans*; il les appelle un agréable amusement des honnêtes paresseux (A). Le père *Pacaudi*, bibliothécaire de Parme en a laissé aussi l'histoire, suppléée pour les romans orientaux par l'abbé de *Rossi*, savant orientaliste. On la trouve à la tête de la magnifique édition grecque de *Longus*, imprimée

(1) Il falloit dire les *Ethiopiennes*. τὰ Αἰθιοπικὰ n'a jamais signifié les Ethiopiennes. Cette dernière expression sembleroit indiquer qu'il s'agit uniquement des femmes de l'Ethiopie. C'est comme si on appeloit les *Babyloniennes* de Jamblique, les *Babyloniennes*. Nous exhortons le traducteur à faire changer ce titre sur les exemplaires qui lui restent encore.

par le célèbre Bodoni en 1786 (2), et dédiée à M. le chevalier d'AZARA, alors ministre plénipotentiaire du roi d'Espagne près la cour de Rome, aujourd'hui ambassadeur près la République française, ami constant des lettres, des arts, de ceux qui les cultivent, et réunissant toutes les connoissances qui en font juger sainement.

Cette nouvelle traduction est dédiée à *Deguerle*, professeur d'éloquence et de poésie au prytanée de S.-Cyr, l'un de nos plus élégans et ingénieux poètes, et surtout l'un des plus instruits, ou, si l'on aime mieux, des plus érudits.

La préface est, en général, bien écrite; le style est élégant; les réflexions sont sages; mais pourquoi rappeler *Robespierre*, *Chaumette* à ceux qui ont un si grand besoin de les oublier? *Sed nunc non erat his locus* (3). Il ne faut pas faire graver une tête de mort sur le frontispice d'un roman gracieux.

L'auteur des *Amours de Theagène et Chariclée*, étoit évêque de *Trica* en Thessalie. Il composa ce roman dans sa jeunesse; car il ne faut pas ajouter foi à ce que raconte *Nicéphore Calliste*, qu'il aima mieux se démettre de l'évêché de *Trica* que de voir son roman brûlé en plein synode. Cette fable a été victorieusement réfutée par *Fabricius*, *Pétau*, et autres savans; mais elle a fourni à *La Monnoie* (B) cette jolie épigramme :

Mitre, fardeau lassant ! disoit Héliodore :
 J'aurois grand besoin d'ellébore
 Si, pour te conserver, je brûlois mon roman.
 Ma tête, à l'avenir, sera plus honorée
 Pour avoir su produire un livre si charmant,
 Que pour avoir été mitrée.

(2) In-4.° de LXXIII et 164 pages.

(3) Hor. A. P. v. 19.

Héliodore vivoit dans le quatrième siècle. Il avoit sous les yeux ce qui n'est plus sous les nôtres, les *Fables Milesiennes*, ce *Lucius de Patras*, qui a servi de modèle à l'ANE de *Lucien* et à celui d'*Apulée*, *Antoine Diogène*, et surtout *Jamblique*. Héliodore fut plus chaste et plus réservé qu'eux. *Achillès Tatius* est plus élégant; *Longus*, plus naturel et plus naïf; mais leurs romans, surtout celui du premier, renferment quelques pages qui alarment la pudeur, quoiqu'ils soient écrits avec beaucoup de grace. Celui d'Héliodore est sagement conçu, fortement intrigué; les épisodes y sont amenés à propos; les caracteres et les mœurs des personnages bien soutenus; enfin, c'est un livre tout-à-la-fois agréable et instructif. Racine en faisoit le plus grand cas; son fils, dans les *mémoires* qu'il a publiés sur la vie de son père (4), raconte, page 23, une aventure assez plaisante que nous rapporterons ici.

« Il (Racine) trouva par hasard le roman grec
 « de Théagène et de Chariclée. Il le dévorait, lors-
 « que le sacristain Claude Lancelot, qui le sur-
 « prit dans cette lecture, lui arracha le livre et
 « et le jeta au feu. Il trouva moyen d'en avoir un
 « autre exemplaire, qui eut le même sort, ce qui
 « l'engagea à en acheter un troisième; et pour
 « n'en plus craindre la proscription, il l'apprit par
 « cœur et le porta au sacristain en lui disant : *Vous*
 « *pouvez brûler encore celui ci comme les autres.* »

Le texte d'Héliodore fut publié, pour la première fois, à Bâle, chez *Hervagius*, en 1534, in 4°. C'est sur cette édition qu'*Amyot* fit la pre-

(4) Mémoires sur la vie de Jean Racine, Lausanne, 1747, in-12.

mière traduction françoise de ce roman, publiée à Paris en 1549, in-folio, réimprimée dans le même format en 1559, et ensuite in-8.º et in-16. Cette traduction lui valut l'abbaye de Belloc. Il avoit collationné son exemplaire de Bâle sur un MS du Vatican, et cet exemplaire existe encore aujourd'hui dans la bibliothèque du Panthéon. La traduction de *Montlyard*, et non de *Montilard* (comme le nomme le P. Paciaudi, page 48, dans son *Proloquium de libris eroticis Antiquorum*, à la tête du Longus de Bodoni), corrigée par Henri d'Audiguier, publiée à Paris en 1620, est ornée des jolies gravures de Michel Lasne, qui ne sont point obscènes, comme l'avance le traducteur, d'après l'abbé Lenglet du Fresnoi, qui dit, page 10 de sa *Bibliothèque des Romains*, que les libraires vendent plus cher cette traduction à cause des figures légèrement ou gaillardement dessinées. Il ajoute ensuite qu'elles sont pesantes et sans beaucoup de goût. Mais lorsque ce bon abbé parle de goût, *risum teneatis!* Il ne le connut jamais. Quant aux *gaillardises* dont il paroît scandalisé, ceux qui ont lu ses commentaires sur *Marot* et *Regnier*, ne croiront point à ses scrupules. Dans une note manuscrite qu'il a mise en marge d'un exemplaire de l'ouvrage que nous venons de citer, il prétend que la traduction du roman d'Héliodore, publiée à Amsterdam en 1727, est de *Saint-Foix*, auteur des *Essais sur Paris*, et de quelques jolies comédies qui contrastent singulièrement avec son caractère, toujours morose, comme tout le monde sait; mais c'est une de ces assertions hasardées que l'on rencontre souvent dans les ouvrages de cet écrivain, d'ailleurs estimable. Par exemple, en parlant,

page 18, de la traduction italienne des *Ephésiaques* de *Xénophon*, par *Salvini*, publiée à Florence, sous la date de Londres, en 1723, il dit : *L'original grec de cet ouvrage n'a jamais été connu, non plus qu'aucune autre version. Ainsi il paroît que c'est là une supercherie assez ordinaire aux romanciers qui veulent faire paroître leurs productions sous des noms respectables.* (Pourquoi s'étoit-il appelé lui-même le chevalier *Gordon de Percel* ?) Cependant, lorsque *Lenglet du Fresnoy* écrivoit cela en 1734, il y avoit déjà huit ans que le texte grec avoit été publié à Londres, in-8.^o et in-4.^o et non à Florence, comme l'assure le *P. Paciaudi*, p. 53 (et la seule inspection des caractères ne laisse sur cela aucun doute), par les soins du médecin florentin *Cocchi* (C), l'un des plus savans hommes et des plus agréables littérateurs de son temps.

Héliodore a été traduit en anglois, en espagnol, en italien, en allemand, en polonois, en flamand; mais il est temps de revenir à la nouvelle traduction. La préface, comme nous l'avons déjà dit, est en général élégamment écrite, mais un peu trop diffuse. Dans une dissertation sur les romans, le traducteur auroit pu placer, non pas tout, mais une partie de ce qu'il dit. Dans la préface, au contraire, d'un roman particulier, et surtout d'un roman ancien, jugé depuis longtemps, il faut en donner l'historique, et être sobre de ces réflexions parasites que l'on rencontre partout, et qui ennuient le lecteur, *empressé*, comme dit *Horace*, *de courir au dénouement; ad eventum festinat* (5). *Cicéron* dit sagement (6) : *In summa ubertate ines*

(5) *De Art. poët.* v. 148.

(6) *De Orat.* II. 25.

Luxuries quædam, quæ stylo d'ascenda est. On sait que dans le traité que nous avons cité au commencement de cet extrait, le célèbre Huet a renfermé dans un petit nombre de pages, l'histoire de tous les romans connus de son temps. La jolie édition in-12 d'Amsterdam, 1683, n'en a que 190; heureusement le traducteur est jeune, plein de zèle; c'est probablement le premier ouvrage qu'il donne au public, et il saura dans la suite éviter les écueils que nous lui indiquons, dans la seule vue de diriger son talent, sans le décourager. La langue grecque est aujourd'hui si négligée parmi nous, et pourtant si nécessaire dans quelque genre de littérature ou de science qu'on embrasse, qu'il faut, non-seulement aiguillonner, mais encore pousser dans la carrière celui qui s'y présente de bonne grace, et qui, jeune encore, donne l'espérance qu'il la parcourra honorablement.

Nous n'examinerons point, en Critique, la nouvelle traduction. Elle est principalement destinée aux femmes, et les femmes la liront avec plaisir, celles surtout, dont le goût n'a pas été corrompu par les romans, tantôt insipides, et tantôt atroces, qui nous inondent depuis quelques années, et qui produisent sur l'imagination le même effet que les liqueurs fortes sur un palais accoutumé à des liqueurs douces.

C'est dommage que le traducteur n'ait pas eu connoissance de la dernière et élégante édition d'Héliodore, donnée à Strasbourg, en l'an VII, 2 vol. in-8.°, dans l'imprimerie célèbre, connue sous le nom de *Deux-Ponts*, par les soins du professeur *Mitscherlich*. Le texte, beau, net et correct, lui auroit épargné beaucoup de travail et fourni

des variantes intéressantes. Nous ne cesserons de recommander aux jeunes littérateurs l'étude de l'histoire littéraire; elle abrège le travail, en indiquant les sources où l'on doit puiser des renseignemens utiles, afin de ne pas se fourvoyer et de ne pas chercher longtemps ce que d'autres ont trouvé avant nous (D).

A la fin du troisième volume, le traducteur a mis des notes grammaticales, et il s'en excuse. *Quoi, dit-il, des notes hérissées de grec et de latin, à la suite d'un roman! l'auteur est sans doute quelque savant en us, qui se croit encore au quinzième siècle, où l'explication de quelques phrases latines et grecques étoit regardée comme un prodige de science et un brevet d'immortalité; mais il répond à ce persifflage, qui auroit paru merveilleux dans la bouche des Dorat du siècle dernier, avec un ton de modestie qui fait honneur à son esprit. Je ne suis pas, dit-il, un savant en us. Je me croirois trop heureux de les valoir ces savans qui ont rendu tant de services aux lettres, et que notre reconnoissance aujourd'hui persiffle et tourne en ridicule si injustement.*

La reconnoissance qui persiffle, n'est pas ici le mot propre. La reconnoissance honore, estime ou admire. C'est l'ignorance, la fatuité, la sottise qui persifflent ce qui est respectable.

Le traducteur a eu raison de venger le quinzième siècle du mépris que quelques écrivains maladroits des deux derniers ont cru jeter sur lui. A cette époque nous étions des barbares, plongés dans les ténèbres les plus épaisses. Les savans Grecs chassés de Constantinople par la férocité des Turcs, se réfugièrent en Italie; ils y rapportèrent les lumières éteintes depuis plusieurs siècles;

ils formèrent des disciples qui nous ont ouvert tous les trésors de l'antiquité, qui ont aplani les routes sur lesquelles nous marchons aujourd'hui avec facilité, et si nos écrivains modernes ont plus de goût, ils le doivent aux travaux de ces Hercules littéraires qui ont dompté tant de monstres. Honorons leur mémoire, ne soyons point ingrats, et ne meurtrissons pas le sein qui nous a allaités.

L'examen des notes grammaticales nous meneroit trop loin ; mais nous exhortons le traducteur à soigner davantage, dans une seconde édition, ses textes grecs et latins, beaucoup trop défigurés dans la première. On a droit d'exiger de la correction dans un texte grec, revu par un professeur de grec. Les rétablir seroit une peine inutile pour ceux qui les connoissent, et bien plus inutile pour ceux qui n'auroient jamais envie de les connoître. Il faut pourtant restituer l'épigraphie élégante et bien choisie, empruntée du *Pseudo-Phocylide* (7).

Σαφροσύνην δ' ἀσκεῖν, αἰσχρῶν δ' ἔργων ἀπέχεσθαι.

Μὴ μιμῆ κακοηγία, Δίκη δ' ἀπόλειψον ἄμυναν.

Le traducteur rend ainsi cette sentence : « Cultivez la sagesse ; abstenez-vous des choses honteuses ; n'imitiez pas les méchants ; laissez à la justice divine le soin de vous venger, » ce n'est point le sens de ce passage. *Σαφροσύνη* n'a jamais désigné ce que les Grecs appellent *σοφία*, et que nous nommons *sagesse* ; mais la *chasteté*, la *tempérance*. Le célèbre Grotius rend ainsi le premier de ces deux vers :

Casta tibi placeant : factis te turpibus arce.

Ensuite il n'est pas ici question de la *justice divine*,

mais de la justice humaine. Le sens du dernier vers est : *N'imite point les méchants qui se vengent eux-mêmes ; laisse aux lois le soin de punir le crime.*

Dans le bel hymne à Vénus, au commencement du troisième livre, page 184 du premier volume, on trouve encore quelques inexactitudes que le traducteur nous permettra de relever. Au second vers, on lit dans le texte :

Νηρέως ἀθανάτων εἰναλίσιο κόρα

Le traducteur dit : « Fille immortelle de Nérée, dieu de la mer. » Neptune seul est le dieu de la mer, Nérée n'en est qu'une des divinités, et c'est ici le mot propre.

Le quatrième vers

Τὴν ἀλὸς ἀγλαίαν, ἀμείβεαν Παφίην

est ainsi rendu : « Thétis, l'ornement de la mer, notre protectrice, comme Vénus l'est de Paphos. » Traduire ainsi, c'est dénaturer l'idée du poète. Il ne parle point de protection ; il dit simplement que Thétis est la Vénus de la mer. L'expression ἀγλαίαν, qui signifie proprement *l'éclat de la beauté*, ne laisse sur cela aucun doute.

Au sixième vers, Ἐκλάδ' ἀστειροπᾶν signifie *l'astre brillant, l'ornement de la Grèce, Græciæ splendor*, et non *le sauveur de la Grèce*. On voit bien qu'ἀστειροπᾶν est pris ici au figuré. Ensuite, pour rendre exactement la pensée du poète, il faudroit traduire, ce nous semble : « Il sortit de ses flancs un autre Mars, aussi terrible que lui dans les combats, le divin Achille, etc. »

Ἢ τὸν δεξιμανῆ, τότε Ἄρεια πολέμων

Ἐκλάδ' ἀστειροπᾶν ἐξελεκεν λαγῶαν

Δῖον Ἀχιλλῆα.

Dans la traduction du huitième vers, on nomme

Néoptolème fils d'Achille et de Pyrrha, mais on lui donne l'épithète d'*invincible*, le poète dit simplement *παῖδα Νεοπτόλεμον*; et dans le dixième vers, il n'est pas appelé *divin*, mais *héros*, ce qui est bien différent. Le poète dit : *δῖον Ἀχιλλῆα* et *Ἡρώς Νεοπτόλεμε*. Un traducteur doit saisir ces nuances. Par exemple, pourquoi rendre *ῥυσίπολιν Δαναῶν*, par rempart *des enfans des Grecs*, et non simplement *des Grecs*? *Λ'ὄλθει*, *prince fortuné*, du onzième vers, n'est point exprimé; le traducteur l'a négligé. Il offre pourtant une image douce et attendrissante. Nous paroîtrons peut-être minutieux dans ces observations critiques; mais elles tiennent à notre opinion particulière. Nous pensons que la traduction en prose d'un poète doit être aussi fidelle que le génie des langues peut le permettre, afin que nous connoissions jusqu'à ses défauts, que le traducteur en vers a toujours soin de masquer. Laissons à celui-ci ses licences qui ne sont pas toujours poétiques. On peut presque toujours parier hardiment que, dans les traductions en vers, la moitié des idées appartient à l'auteur original, et l'autre moitié à son traducteur, qui trop souvent, hélas! mérite qu'on lui applique ces vers de la poésie d'Horace :

..... *Ut turpiter atrum*
Desinat in piscem mulier formosa superne.

Nous savons qu'il y a dans le porte-feuille du savant traducteur d'Hérodote, auquel nous souhaitons bien sincèrement les longues années de Nestor, des notes excellentes sur le roman d'Héliodore. Nous regrettons que M. Mitscherlich n'ait pas eu connoissance de ces notes et de ces corrections; elles auroient donné un nouveau prix à son édition.

NOTES.

(A) On sait que Guillaume Pyron, professeur royal de langue grecque à l'université de Caen, né à Hambie, bourg du diocèse de Coutances, le 21 octobre 1637, et mort à Caen en 1684, a traduit élégamment en latin ce traité de Huet. Dans une réimpression qui fut faite à Venise, chez le libraire *Milocco*, en 1748, in-12, l'éditeur, qui m'est inconnu, dans sa dédicace à un sénateur vénitien, s'exprime ainsi : *Romanzi ab Italis, Gallique appellantur, quas (romanenses fabulas) invidioso, immodicèquè detorto verbo, GUILLELMUS PYRRHO, qui illud latinè reddidit, romanensium fabularum nomen usurpavit, non sine astú ac malevolentia, ut hominem decuit etherodoxum. Perfamiliaire quippe est scriptoribus etherodoxis, nos qui Romanæ communioni ascripti sumus, non Romanorum, sed romanensium nominatione, veluti quodam scommate traducere, et quo perfacilè sanus quisque intelligat, id solum fuisse Pyrrhonis consilium et romanenses fabulas ad romanensem ecclesiam, et romanensem ecclesiam ad romanenses fabulas amandaret : quo quid impium magis excogitari possit, videant orthodoxi. Certè Pyrrhoni mala mens fuit, malusque animus, etc.*

Ce passage, si ridicule, n'a pas besoin de commentaire ; il prouve combien, à cette époque, les *Ultramontains* étoient chatouilleux. Le bon Pyron, qui nous a laissé un excellent commentaire sur le Claudien *ad usum delphini*, est traité ici d'hérétique ; cependant il naquit et mourut *catholique, apostolique et romain*.

(B) J'ai préparé une nouvelle édition des œuvres de la *Monnoye*, d'après ses manuscrits. Celle que *Rigoley de Juigny* donna à Dijon en 1769, in-4.º, et in-8.º, est tellement dénaturée, qu'il est impos-

sible de rien entendre à ses textes grecs, latins, etc. le critique le plus hardi, auroit de la peine peut-être à restituer, s'il ne la connoissoit pas, page 330 du premier vol. in-4.^o, et 39 du 2.^o de l'in-8.^o Cette moitié de vers d'une épigramme de Martial, liv. v, ep. LXI. *Crispes, lusite, quis est?* au lieu de : *Crispulus iste quis est?* Le titre de l'épigramme suivante n'est pas moins remarquable. On y lit : *Arceo degente comam*, au lieu de *Arctoâ de gerte comam*. D'ailleurs la meilleure partie, et certes la plus élégante de ses poésies grecques, françoises, latines, étoit restée dans son portefeuille. Le censeur royal n'en auroit pas permis l'impression, et les nombreux cartons qu'il exigea prouvent son extrême scrupule. Dans la seconde édition du recueil de d'Olivet, *Pætarum ex Academiâ Gallicâ qui latine aut græce scripserunt carmina*; la Haye, 1740, in-8.^o, il y a quarante pièces de la Monnoye; (la première édition de 1758, in-12, n'en contenoit que douze) mais elles sont défigurées. Le nouvel éditeur des *Facéties du Pogge*, publiées en Hollande, sous la fausse date de Londres, en 1798, 2 vol. in-12., a donné quelques-unes des poésies latines inédites; mais il n'en a pas soigné la révision. Par exemple, page 121 du second volume, on lit en majuscules : FONNÆ C'est le premier mot d'une épigramme latine de la Monnoye, qu'on nomme, au bas de l'épigramme : *Barnard la Monnoye*; mais qui pourroit deviner que sous les majuscules FONNÆ, est caché le mot FORMÆ. Voici l'épigramme d'après le manuscrit, c'est un calembourg; mais il est élégant :

PENITENTIÆ ET PENITENTIA.

*Formæ, puella, scitulæ, cucullato
Peccata Fratri Doris insusurrabat
Sibi irrogari pœnitentiam poscens:
At ille, môtus virginis venustate,
Prurire tentum sensit ut sibi penem;
Quid, tu, inquit, à me Pœnitentiam poscis;
Quæ mē ipsa fueris penitentia causa?*

Philippe d'Orville, page 154 de son *Critica Vanus*, appelle *la Monnoye* et le président Bouhier, *severissimi ordinis homines*. D'Orville avoit raison, ils furent l'un et l'autre des magistrats intègres, et s'ils faisoient ou commentoient des vers que Catulle appelle *molliculi*, ils pouvoient donner pour excuse ces vers du même poète :

..... *Castum esse decet pium poetam
Ipsum; versiculos nihil necesse est* (8).

ou bien ceux de Martial (9) :

*Ne possint, nisi pruriant juvare.
Lex hæc carminibus data est Jocosis*

(C) Il naquit à *Mugello*, le 3 août 1695, et mourut à Florence, le premier janvier 1758. Le *Nouveau Dictionnaire Historique*, connu sous le nom de *Chaudon*, coupe en deux notre savant Florentin. L'un s'appeloit, selon lui, Antoine Cocchi, il fut lié

(8) Page 11 de l'édition élégante de Constelier. Paris, 1723, in-4.^o et 12 de la réimpression faite en 1743, in-12, chez le même libraire, par les soins de *Philippe de Pretôt*. L'éditeur étoit un homme de mérite; mais il avoit cru trop légèrement aux assertions mensongères de l'abbé *Gianfrancesco CORRADINO D'ALL'AGLIO*, qui a donné à Venise, en 1758, petit in-folio, les poésies de Catulle, d'après de prétendus MSS. qui n'ont jamais existé. Il publia dans la même ville, en 1741, in-4.^o, la traduction en vers italiens du poëme de Coluthus, *l'Enlèvement d'Hélène*. Ce poëme est suivi d'un *Capitolo in lode del Becco a consolazione di Menelao marito d'Elena*. Les deux premiers vers, que je me garderai bien de traduire, exposent amplement le sujet :

*Non digrignate i denti, amico mio,
Se dalla fronte v'escono le Corna.*

Le reste du volume renferme des satires et des épigrammes en vers latins. Cet abbé étoit oncle maternel des frères *Coletti*, célèbres imprimeurs de Venise, réunissant au zèle pour leur art, des connoissances rares en bibliographie et en histoire littéraire.

(9) Liv. I, épig. 35.

d'amitié avec Newton et Boerhave, et mourut à Florence en 1758. Il avoit publié dans cette ville, en 1754, in-fol., un manuscrit grec et latin sur les *Fractures et Luxations*, tiré d'*Oribase et de Soranus*.

L'autre s'appeloit Antoine-Célestin Cocchi; il traduisit en latin le roman d'*Abrocôme et Anthia*, qui fut imprimé à Londres en 1726, in-4°. Son discours sur le régime pythagoricien fut traduit en français in-8°.

Où diable son esprit prend-t-il ces gentillesse? Tous ceux qui ont un peu étudié l'histoire littéraire savent que ces deux Cocchi ne font qu'un même personnage. Je ne sais où l'éditeur de ce dictionnaire a puisé le nom de *Célestin*. J'ai les ouvrages les plus importans d'Antoine Cocchi, et dans aucun d'eux il ne prend ce second prénom; partout il s'appelle simplement Antoine. Sa dissertation sur le Régime Pythagoricien (*del Vitto Pitagorico*), régime auquel il ne s'étoit pas soumis lui-même, fut solidement réfutée par le docteur *Giovanni Bianchi de Ramino*, dans un discours académique, prononcé dans l'académie des *Lincci*, en 1747, et imprimé à Venise, chez *Pasquali*, en 1752, in-8° de 94 pages. La dissertation du docteur Cocchi a été souvent réimprimée. On la trouve page 74 de la deuxième partie de ses *Discorsi Toscani*, publiés à Florence chez *Bonducci*, en 1761—2, 2 vol. in-4°; c'est un véritable trésor d'érudition, et pour le médecin, et pour l'antiquaire, et pour le littérateur; mais dans cette collection on annonce, il est vrai, comme inédite, sa dissertation sur le Mariage; mais on ne la donne pas: elle a été imprimée depuis. Cocchi y examine, en médecin et en philosophe, les avantages et les désagrémens du mariage, et après avoir pesé, dans sa sagesse, les uns et les autres, il conclut que les derniers l'emportent sur les premiers; mais dans ce traité, comme dans celui sur le Régime Pythagoricien, il ne prêcha pas d'exemple. Et certes il fit bien; car son fils, âgé de 11 ans, étoit

déjà assez versé dans le grec, pour aider son père à collationner sur le manuscrit, le roman de Chariton, publié par d'Orville à Amsterdam, en 1750, 3 vol. in-4.^o, avec un commentaire, qui prouve l'érudition immense de son auteur. Le texte, la traduction latine de Reiské, et le commentaire ont été réimprimés à Leipsig, chez *Schwickert*, en 1783, in 8.^o, par les soins du savant professeur *Beck*.

Dans cette dissertation sur le mariage, le docteur *Cocchi* prétend que pour ménager sa santé, il ne faut rendre à sa femme le devoir conjugal, *qu'une fois par mois*; il ajoute pourtant ensuite que de jeunes femmes ne s'accommodent pas de ce régime, et qu'il faut y avoir égard. Cette dernière observation est très-juste. Je ne sais lequel de nos *Sottisiers* a dit :

L'instrument de l'amour est la paix du ménage.

(D) J'ai été invité à publier, dans une collection particulière, les dissertations qui ont paru dans ce journal, et les pièces qui sont encore dans mon portefeuille. On trouvera, dans ces dernières, la traduction, accompagnée de notes critiques, des extraits des romans grecs, que nous devons à Photius, et dont les originaux ne sont pas venus jusqu'à nous. Ces extraits seront suivis du roman grec en vers de *Nicetas Eugenianus*, dont je dois une copie au savant bibliothécaire de Saint-Marc de Venise.

(E) *M. Mitscherlich* apprendra avec plaisir que la restitution heureuse qu'il a faite au douzième vers d'*εὐμερέων* au lieu de *ὕμναλον*, est confirmée par le MS. unique, ci-devant *Palatin*, ensuite *Vatican*, et aujourd'hui *National*, de l'Anthologie grecque de *Constantin Cephalas*, page 441.

CHARDON-LA-ROCHETTE.

B I O G R A P H I E.

HISTOIRE militaire et politique de François DE BEAUMONT, baron des Adrets, avec des notes ; par J. C. MARTIN. Grenoble, 1803. 1 vol. in-8.^o de 270 pages. Chez les principaux libraires de Grenoble, et à Paris, chez *Fuchs*, libraire, rue des Mathurins, n.^o 334. Prix, 3 fr., et 3 fr. 50 cent. franc de port par la poste.

P A R M I les provinces illustrées par les grands hommes qu'elles ont vu naître, le Dauphiné, sans doute, occupe une place distinguée. *Valbonnois, Vaucanson, Fontaine, Bernard, Condillac, Mably* suffisent pour la lui assurer; il reste à nommer des guerriers : *Lesdiguières* et *des Adrets* appartiennent au Dauphiné. C'est l'histoire militaire et politique de ce dernier que nous annonçons. *Guy Allard* l'avoit déjà publiée en 1676; elle est devenue si rare, qu'on doit savoir gré à l'auteur d'avoir remis au jour la vie d'un capitaine connu par ses fureurs, mais dont la conduite prouve évidemment que l'homme même le plus cruel ne peut pas toujours persévérer dans la route du vice. La tradition a perpétué, dans le midi de la France, le souvenir des cruautés du baron des Adrets. A Mornac et ailleurs, elles sont consignées dans les archives; l'histoire les a compulsées et a recueilli les faits : mais la tradition, plus fidelle dépositaire, en a conservé

servé beaucoup d'autres ; le suivant est de ce nombre.

Des Adrets s'étant emparé de la ville d'Annonay, fit saisir douze des chefs du parti opposé, et les ayant fait enterrer droits jusqu'au-dessus des épaules, il ordonna à ses soldats de jouer avec de grosses boules contre les têtes de ces douze infortunés, qui finirent ainsi leurs jours.

Tantum religio potuit suadere malorum!

L'auteur de l'ouvrage que nous annonçons, après avoir décrit les premières années du baron, le suit depuis le moment où il entre dans la carrière militaire jusqu'à celui de sa mort. « Le baron des Adrets, capitaine hardi, plein d'expérience, vigilant et infatigable, sévère envers les soldats qui n'obéissoient pas à ses ordres, mais libéral jusqu'à la profusion lorsqu'ils s'acquittoient bien de leur devoir, etc. » Et plus bas, il ajoute : « Des Adrets étoit si sanguinaire, qu'on eût dit qu'il ne chérissoit la victoire que par les horreurs qui l'accompagnoient, et non par ce qu'elle a d'utile et de glorieux ; ses cruautés ternirent l'éclat de ses vertus. »

La manière dont M. J. C. Martin a traité cette histoire, lui donne une grande supériorité sur celle que publia Guy Allard ; et, entre autres avantages, on appréciera sans doute le soin que l'auteur a eu de conserver les propres expressions du baron dans les reparties, les lettres et les discours qu'il cite de lui. Le style d'ailleurs suffit pour recommander l'ouvrage qui, quoique histoire particulière, est essentiellement lié à l'histoire générale dont il est

et la source et le produit. Le texte est terminé par l'épithaphe du baron, jusque-là inédite. Il est accompagné d'un grand nombre de notes qui rappellent beaucoup de noms célèbres et de familles distinguées. On y remarque avec plaisir les notices sur Grenoble et sur Vienne, les dissertations sur l'origine de ces deux villes, et la description de leurs antiquités, telle que celle de la pyramide de Vienne; toutes les inscriptions de cette ville, métropole des Allobroges; suivent celles non moins intéressantes qui ont existé ou existent encore à Grenoble, l'antique *Calarone*, avec la notice des monumens que la révolution y a détruits.

Le discernement de l'auteur ne laisse presque rien à désirer dans cette partie de ses notes qui exigeoit de l'érudition et de la critique: on peut cependant observer, sur la seconde inscription de la page 25, que la leçon d'un manuscrit sur les antiquités de Vienne, porte, non comme celle de l'auteur, C. VIBIO. C. F. VOL. TITVLO. FRATRI., ce qui ne feroit, comme il le dit fort bien, qu'un fragment, mais: C. VIBIOL. FUL. TITVLO. FRATRI., où on trouve un sens, en lisant: *Cuius Vibiolus Fulvius Titulo fratri*. D'ailleurs, le dessin de la pierre, rapporté dans le manuscrit, n'indique aucune ligne effacée, et offre, au contraire, le champ rempli par les trois ci-dessus.

L'ouvrage est très-soigné dans sa partie typographique, les inscriptions y sont rapportées figurativement; tout concourt à le rendre intéressant, et c'est un cadre de moins à remplir dans l'histoire.

CHRONOLOGIE.

*PROJET d'une parfaite division du Temps
et du Calendrier ; par M. WERNEBOURG.*

AVANT d'entrer en matière, nous croyons à propos de considérer M. Wernebourg comme auteur d'un nouveau système de numération. Nous trouvons, à cet égard, dans le n.º 181 de la gazette allemande, intitulée : *Allgemeine Litteratur-Zeitung*, pour l'année 1801, quelques articles, dont nous extrayons la notice suivante.

En 1800, il parut en Allemagne le premier volume d'un ouvrage ayant pour titre : *La Téliosadique, ou le Parfait système des nombres, et son application aux poids et mesures, à la division du temps, etc., inventé et développé par M. Wernebourg.* — Le nouveau système, que M. Wernebourg développe dans cet ouvrage, n'est autre chose que la *dodécadique* ; mais il a cru pouvoir lui donner le nom de *téliosadique*, parce qu'il le regarde comme le seul parfait de tous les systèmes numériques. Il est nécessaire, pour l'intelligence d'une partie du projet que nous annonçons, que nous donnions une légère idée de ce système ; ce qui nous conduira en même temps à reconnoître en quoi consiste la grande perfection que son auteur lui attribue.

La *dodécadique* est, ainsi que l'indique son nom, un système dans lequel il s'agit de compter par dou-

zaines, de même que dans la décadique on compte par dixaines. Ainsi, après avoir compté depuis un jusqu'à douze, on recommence par un et on compte une seconde fois, une troisième fois, une quatrième fois, etc. jusqu'à douze. Quand on a compté douze fois jusqu'à douze, on a une collection de douze douzaines, à laquelle on donne un nom particulier. On recommence ensuite par un, et on compte une seconde fois, une troisième fois, une quatrième fois, jusqu'à douze fois douze, et ainsi de suite.

Rien n'empêcherait, dans cette manière de compter, de conserver les anciennes dénominations employées dans la décadique, en leur faisant changer de signification, là où ce changement serait nécessaire.

D'abord les noms des douze premiers nombres conservaient leur signification, mais les mots *cent*, *mille*, etc. changeraient : *cent* servirait à désigner l'assemblage de douze douzaines ; *mille*, la collection de douze fois douze douzaines, et ainsi de suite. Cependant, pour éviter toute confusion, M. Wernebourg préfère, avec raison, d'employer de nouveaux noms à la place de ceux qui auroient dans sa dodécadique une autre signification que dans la décadique ; il croit même déjà ce changement nécessaire pour les mots *onze* et *douze*, par la raison que *onze* désignant *dix-un*, et *douze*, *dix-deux*, ces noms rappellent le système, auquel il veut substituer le sien ; ce qui pourroit déjà embrouiller les idées. En ne conservant donc que les dénominations affectées aux dix premiers nombres, il remplace celles de *onze* et de *douze* par les mots *meur* et *taun* ; la collection de douze douzaines, ou, pour parler le langage de l'auteur, de *taun taunaines*, il l'ap-

pelle *unard* ; celle de douze fois douze douzaines, ou de *taun* fois taun tauntaine, ne reçoit pas de nom particulier, elle s'appelle *taunard*, nom composé des précédents. Nous croyons inutile de pousser plus loin cette nomenclature, notre but n'étant pas de développer tout le système de l'auteur, mais seulement d'en donner une idée.

Pour exprimer, dans son nouveau système, tous les nombres possibles en chiffres, M. Wernebourg établit une convention analogue à celle qui existe dans notre décadique. Elle consiste en ce que plusieurs chiffres étant placés sur la même ligne, leurs unités croissent en progression dodécuple au tauntuple, en allant de droite à gauche, et décroissent conséquemment dans la même progression en allant de gauche à droite; mais pour cela, il étoit nécessaire d'employer douze chiffres; c'est à-dire, de représenter encore par des caractères particuliers, les nombres dix et meur. M. Wernebourg a imaginé les caractères suivans S et ϕ , en sorte que les douze chiffres qu'il emploie, sont 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, S; ϕ . Le caractère S ne nous paraissant pas très-heureusement trouvé, puisque dans l'écriture on le confond aisément avec le chiffre 5, nous lui substituons, dans ce qui suit, celui-ci ω , qui ne peut être confondu avec aucun des autres.

Il est aisé de voir, qu'à l'aide de ces douze caractères, on écrit, dans la dodécadique, tous les nombres possibles avec la même facilité, avec laquelle on les exprime, dans la décadique, par le moyen des dix premiers chiffres. Au surplus, voici un tableau qui servira à donner une idée nette du nouveau système.

DODÉCADIQUE.		DÉCADIQUE.
Noms des nombres.	Expressions en chiffres.	Valeurs corresp. aux nombres ci à-côté.
Un.....I.....I
Deux.....2.....2
Dix..... ω10
Meur..... φ11
Taun.....10.....12
Taun-un.....11.....13
Taun-deux.....12.....14
Taun-dix.....1 ω22
Taun-meur.....1 φ23
Deux taun.....20.....24
Deux taun-un.....21.....25
Trois taun.....30.....36
Trois taun-un.....31.....37
Quatre taun.....40.....48
Cinq taun.....50.....60
Dix taun..... ω 0.....120
Meurtaun..... φ 0.....132
Unard.....100.....144
Unard-un.....101.....145
Deuxard.....200.....288
Troisard.....300.....432
Dixard..... ω 00.....1440
Meurard..... φ 00.....1584
Taunard.....1000.....1728
etc.	etc.	etc.

Nous plaçons aussi ici la table de multiplication, dite table de Pythagore, telle qu'elle se présente dans le système de l'auteur.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	ω	φ
2	4	6	8	ω	10	12	14	16	18	1ω
3	6	9	10	13	16	19	20	23	26	29
4	8	10	14	18	20	24	28	30	34	38
5	ω	13	18	21	26	2φ	34	39	42	47
6	10	16	20	26	30	36	40	46	50	56
7	12	19	24	2φ	36	41	48	53	5ω	65
8	14	20	28	34	40	48	54	60	68	74
9	16	23	30	39	46	53	60	69	76	83
ω	18	26	34	42	50	5ω	68	76	84	92
φ	1ω	29	38	47	56	65	74	83	92	ω1

Voyons maintenant en quoi consiste la perfection de ce système. Il est d'abord évident, par ce qui précède, qu'il ne doit y avoir aucune différence entre ce système et la décadique, quant à la facilité, avec laquelle les nombres exprimés, suivant l'un ou l'autre de ces systèmes, se prêtent aux divers genres de calcul, et conséquemment que la dodécadique jouit, à cet égard, des mêmes avantages que la décadique. Mais indépendamment de cela, la dodéca-

dique présente un avantage réel de plus, c'est que dans ce système les nombres admettent un bien plus grand nombre de diviseurs exacts que dans la décadique, par la raison que le nombre, qui sert de base au premier système, en contient plus que celui qui sert de base au second (1). Cependant, quoique cet avantage donne à la dodécadique un degré de supériorité, nous ne le croyons pas suffisant pour appeler ce système *le seul parfait* de tous les systèmes numériques, et pour lui mériter le nom exclusif de *téliosadique*.

Quoiqu'il en soit, M. Wernebourg est tellement émerveillé de son système, qu'il s'imagine fermement que de son adoption dépend le sort et la prospérité des nations, que sans elle les états ne sauroient être solidement établis, ni aucune constitution fondée sur des bases inébranlables; que sans elle il ne sauroit y avoir de paix universelle et éternellement durable en ce bas-monde, etc. etc.!!! Son extravagance le porte jusqu'à prescrire aux gouvernemens des mesures de rigueur à employer pour vaincre la résistance que pourroient opposer à l'introduction de son système l'indolence et les préjugés. C'est ainsi qu'il propose, par exemple, d'écarter de toutes les places publiques, de défendre même l'exercice

(1) Il s'agit ici principalement des diviseurs exacts, qui tiennent à la nature même du système; et il faut observer, qu'on entend par diviseurs exacts, non-seulement ceux qui divisent immédiatement sans reste un nombre proposé, mais encore ceux qui ne conduisent pas à une division sans fin, lorsqu'on écrit à la suite du dividende un nombre suffisant de zéros.

d'une profession ou d'un art quelconque à celui qui ne sauroit faire preuve d'habileté dans la téliosadique ; d'exiger la même connoissance des jeunes gens qui voudront quitter les écoles, les universités, etc. ou qui désireront obtenir un grade à une académie ; de l'exiger encore des citoyens et des citoyennes qui voudront contracter mariage, et déclarer illégal tout mariage contracté postérieurement à la publication de la loi entre des personnes qui ne posséderaient pas l'une et l'autre ladite connoissance, et autres choses semblables.

Rien n'est plus ridicule, à la vérité, que ces prétentions de M. Wernebourg ; mais il faut les lui passer en faveur de sa bonne intention, et du zèle dont il est animé pour le bonheur de ses semblables, et qui n'a d'autre défaut que celui d'être outré. D'ailleurs, ces prétentions, cette espèce de charlatanisme, avec lequel M. Wernebourg annonce sa téliosadique, n'ôte rien à la bonté même du système, et nous avouons que nous sommes nous-mêmes très-portés à lui accorder la préférence sur la décadique. Mais nous ne voudrions pas, que les gouvernemens, en se montrant disposés à introduire ce système dans leurs états, suivissent les conseils de son auteur, en brusquant la chose. Nous serions surtout fâchés, qu'on défendit le mariage pour cause d'ignorance dans la téliosadique. Malheur à l'Etat dans lequel on prendroit une semblable mesure ! Bientôt on verroit la population, au lieu de faire des progrès en plus, en faire de très-rapides en moins.

Nous passons au projet, qui fait le sujet principal du présent article. Ce projet, que M. Wernebourg se propose de publier dans le second volume de sa *teliosadique*, a été envoyé en manuscrit au rédacteur du *Magasin encyclopédique*, pour être inséré dans ce Journal. Il tend à présenter une nouvelle division du temps, plus parfaite que celles qui ont été imaginées jusqu'ici, ainsi qu'un nouveau mode d'intercalation beaucoup plus simple que celui actuellement en usage. Nous allons suivre l'auteur dans son projet, en traitant en trois paragraphes, 1.^o de la division du jour, 2.^o de la division de l'année, 3.^o des intercalations.

§. I. *Division du jour.*

Cette division étant entièrement arbitraire, il étoit naturel que l'auteur cherchât à l'adapter à son nouveau système numérique. Il propose, en conséquence, de diviser le jour en *taun* (10) grandes heures et chaque heure en *unard* (100) minutes, ou de diviser, si on le préfère, le jour en *deux taun* (20) petites heures et chacune de ces heures en *six-taun* (60) minutes, la minute en *unard* (100) secondes, la seconde en *unard* (100) tierces, et ainsi de suite. On voit que, dans le système de l'auteur, cette division est absolument analogue à celle fondée sur le système décimal, qu'on a voulu introduire en France, il y a quelques années, et qu'elle présente les mêmes avantages dans les calculs, outre qu'elle se rapproche plus de la division actuellement existante.

§. II. Division de l'année (2).

L'année civile, qui est composée de 365 jours, est partagée, comme on sait, en 4 parties par les saisons; mais pour que ces parties soient à peu près égales, il est indispensable que l'année commence avec l'une des saisons. M. Wernebourg en place le commencement à l'ouverture de l'automne, ainsi qu'on l'a pratiqué dans le nouvel annuaire de la république française. Cette époque lui paroît la plus convenable, comme étant la plus remarquable relativement à l'agriculture.

Chaque saison est ensuite divisée en 3 mois, et conséquemment l'année entière en 12 mois. Dans l'ancien calendrier ces mois étoient inégaux entre eux; les uns avoit 30, les autres 31 jours, le mois de février n'en avoit même que 28. Dans notre annuaire républicain ce défaut a été corrigé; on a rendu les mois égaux entre eux, en donnant 30 jours à chacun, et en reportant les 5 jours restans à la fin de l'année sous la dénomination de *jours complémentaires*. M. Wernebourg dans son projet, adopte la même disposition par rapport à l'égalité des mois; il donne 30 jours à chacun, mais il en use autrement à l'égard des 5 jours complémentaires; il en place un d'abord à la tête de l'année, et en le regardant comme un jour entièrement isolé, qui n'appartient à aucun mois, il le désigne par le nom

(2) Dans ce qui suit, M. Wernebourg, apparemment pour se rendre plus intelligible, abandonne sa terminologie et parle le langage ordinaire. Ainsi les nombres dont il va être question, se rapportent tous à la décadique.

de *premier jour de l'an*, et le destine, comme grand jour de Fête, à la célébration du renouvellement de l'année. Les 4 autres jours complémentaires, il les distribue dans l'année d'une manière uniforme, en en plaçant un à la fin de chaque saison ou trimestre, et nous verrons bientôt l'avantage qu'il retire de cette distribution. Ces jours sont dans le même cas que le premier jour de l'an, ce sont des jours isolés, qui n'appartiennent à aucun mois, et l'auteur propose de les célébrer comme *grandes fêtes des saisons*; celui placé à la fin de l'automne et conséquemment au commencement de l'hiver, comme *fête de l'hiver*; celui placé à la fin de l'hiver et partant au commencement du printemps, comme *fête du printemps*, et ainsi des autres. Il pense, en outre, que les chrétiens pourroient réunir à ces fêtes quelques-unes des leurs, qui se rencontrent à peu près aux mêmes époques.

Voici maintenant l'avantage que fournit à M. Wernebourg sa manière de répartir les jours complémentaires. En faisant abstraction du premier jour de l'an, qui est constamment regardé comme un jour entièrement isolé, c'est-à-dire, comme un jour qui ne fait partie d'aucun mois, ni même d'aucun trimestre, chaque trimestre, en y comprenant le jour complémentaire qui le termine, se trouve composé de 91 jours, que l'on pourra diviser exactement, en 13 périodes de 7 jours chaque, appelées *Heptades* ou *semaines*, en sorte que l'année en contiendra exactement 52. Or, qu'arrivera-t-il de là? — Il en arrivera que, les semaines ne formant

plus, comme dans notre calendrier actuel, une division du temps, qui a sa marche particulière et indépendante de celle des années, mais étant de véritables subdivisions de l'année et même des trimestres, chaque année, comme chaque trimestre, s'ouvrira régulièrement avec le premier, et se terminera avec le dernier jour d'une semaine; et de là résultera cet autre avantage, que chaque année on verra le même quantième d'une semaine tomber sur le même quantième du mois auquel il répondoit l'année précédente. Le 3.^e jour de la 2.^e semaine, par exemple, tombera tous les ans sur le 10.^e jour du 1.^{er} mois; le 6.^e jour de la 18.^e semaine, sur le 4.^e jour du 5.^e mois, etc. Il y a plus; quoique, dans une même année, les mêmes quantitièmes des semaines ne répondront pas aux mêmes quantitièmes de chaque mois, ils répondront du moins aux mêmes quantitièmes de chaque premier, de chaque second, et de chaque troisième mois des 4 trimestres, comme on peut s'en assurer, en jetant les yeux sur le type du calendrier de M. Wernebourg, qui accompagne ce paragraphe. On voit donc, qu'un calendrier construit sur les principes que nous venons d'exposer, seroit, pour ainsi dire, un calendrier perpétuel, qui, quant au civil, n'auroit besoin d'aucun renouvellement, et auquel il n'y auroit annuellement d'autres changemens à faire que ceux relatifs aux phénomènes célestes (3).

(5) Le seul changement que ce calendrier exigeroit, sous le rapport civil, consiste dans l'intercalation d'un jour dans les années qui doivent être sextiles. Or, on verra dans le paragraphe suivant, que la manière

Quant à la manière de désigner les mois, les semaines et les jours des semaines, M. Wernebourg propose de les compter, de même qu'on compte les jours des mois. Ainsi l'on dira, le 1.^{er} le 2.^e, le 3.^e mois etc, la 1.^{re} la 2.^e, la 3.^e semaine etc, le 1.^{er}, le 2.^e, le 3.^e jour de la semaine, etc. Il ne trouve cependant aucun inconvénient à conserver aux jours des semaines les noms accoutumés de *lundi*, *mardi*, etc.

Il propose en outre de ne pas faire du premier jour de la semaine, mais du dernier, le *jour de repos* ou le *dimanche*, et cela par la raison, qu'alors chacune des quatre grandes fêtes des saisons tombera sur un dimanche, en sorte qu'il y aura régulièrement, dans chaque trimestre, douze dimanches ordinaires et un treizième qui sera un grand jour de fête. On évitera ainsi la trop grande multiplicité des fêtes, puisqu'il n'y aura dans toute l'année qu'une seule fête extraordinaire, qui est le premier jour de l'an (4).

Nous joignons au présent paragraphe le type du calendrier proposé par M. Wernebourg. La première colonne renferme les premiers mois, la seconde, les seconds mois, et la dernière, les troisièmes mois de chaque trimestre. (Voyez le tableau ci-annexé.)

dont M. Wernebourg opère cette intercalation, ne trouble en rien l'arrangement qu'il vient de donner à son calendrier.

(4) Dans les années sextiles, il y en aura deux, ainsi qu'on le verra dans le paragraphe suivant :

TYPE d'un Calendrier, d'après les principes de M. WERNEBOURG.

PREMIER JOUR DE L'AN.																	
Jours hebdom.	MOIS.				Semaine.	Jours hebdom.	MOIS.				Semaine.	Jours hebdom.	MOIS.				Semaine.
	1	4	7	10			2	5	8	11			3	6	9	12	
	1	14	27	40	Semaine.		5	18	31	44	Semaine.		9	22	35	48	Semaine.
1	1				Lundi.	1	3					1	5				
2	2				Mardi.	2	4					2	6				
3	3				Mercredi.	3	5					3	7				Dimanche
4	4				Judi.	4	6					4	1	10	23	36	49
5	5				Vendredi.	5	7					5	2				Semaine.
6	6				Samedi.	6	1	6	19	32	45	6	3				
7	7				Dimanche	7	2					7	4				
8	1	2	15	28	41	8	3					8	5				
9	2				Semaine.	9	4					9	6				
10	3					10	5					10	7				Dimanche
11	4					11	6					11	1	11	24	37	50
12	5					12	7					12	2				Semaine.
13	6					13	1	7	20	33	46	13	3				
14	7				Dimanche	14	2					14	4				
15	1	3	16	29	42	15	3					15	5				
16	2				Semaine.	16	4					16	6				
17	3					17	5					17	7				Dimanche
18	4					18	6					18	1	12	25	38	51
19	5					19	7					19	2				Semaine.
20	6					20	1	8	21	34	47	20	3				
21	7				Dimanche	21	2					21	4				
22	1	4	17	30	43	22	3					22	5				
23	2				Semaine.	23	4					23	6				
24	3					24	5					24	7				Dimanche
25	4					25	6					25	1	13	26	39	52
26	5					26	7					26	2				Semaine.
27	6					27	1	9	22	35	48	27	3				
28	7				Dimanche	28	2					28	4				
29	1	5	18	31	44	29	3					29	5				
30	2				Semaine.	30	4					30	6				Dimanche



§. III. Des intercalations.

La durée du retour des saisons, ou l'année tropique, n'est pas précisément de 365 jours; elle est de 365 jours et quelques heures, qui forment à-peu-près un jour au bout de 4 ans. Si donc l'année civile n'étoit toujours composée que de 365 jours, son commencement devanceroit de plus en plus celui de l'année tropique, et peu-à-peu les mois et les fêtes cesseroient d'appartenir aux mêmes saisons, auxquelles ils répondoient dans le principe, ce qui ôteroit au calendrier un de ses avantages les plus précieux, celui de fournir à l'agriculteur des époques fixes et remarquables, propres à le guider dans ses travaux. D'un autre côté, si, pour conserver cet avantage à l'agriculteur, on fixoit invariablement le commencement de l'année à l'équinoxe d'automne, en sorte que l'année civile seroit de la même durée que l'année tropique, le premier perdrait l'avantage de présenter une division exacte en jours, d'où résulteroit une confusion dans l'histoire et la chronologie, outre que cela rendroit quelquefois le commencement de l'année incertaine.

C'est pour parer à-la-fois à ces deux inconvéniens, qu'on a imaginé les *intercalations*. Nous allons rendre compte de la méthode que M. Wernembourg propose pour les opérer, méthode qui nous paroît extrêmement simple, et qui est le résultat immédiat du calcul.

Auparavant, nous remarquerons que les différens auteurs qui ont traité ce sujet, varient dans la

détermination de l'année tropique. Dans ceux que nous avons en ce moment sous les yeux, nous trouvons les déterminations suivantes :

$$1.^{\circ} 365 \text{ j. } \frac{31}{128} \quad (5)$$

$$2.^{\circ} 365 \text{ j. } \frac{41851}{172800}.$$

$$3.^{\circ} 365 \text{ j. } \frac{109}{450}.$$

$$4.^{\circ} 365 \text{ j. } \frac{6697}{27648}.$$

C'est la première de ces déterminations, que M. Wernebourg prend pour base de son calcul, c'est là-dessus qu'il établit son mode d'intercalation, et ensuite, sans s'en écarter, il fait voir qu'il n'y a qu'une légère correction à y faire, si l'on prend pour la durée de l'année tropique l'une quelconque des trois autres déterminations, en se bornant cependant à le montrer sur la dernière seulement.

L'année tropique étant donc d'abord supposée de 365 jours $\frac{31}{128}$, voici le calcul de l'auteur. La fraction $\frac{31}{128}$ produit exactement 31 jours dans une période de 128 ans, d'où il résulte, que si l'année civile n'étoit toujours composée que de 365 jours, son commencement devanceroit celui de l'année tropique précisément de 31 jours au bout de ces 128 années. Or, pour prévenir cela, il n'y a qu'à intercaler ces 31 jours d'une manière uniforme dans l'intervalle de la dite période ; et comme 31 sont

$$(5) 1.^{\circ} 365 \text{ j. } \gg 5 \text{ h. } \gg 48' \gg 45''.$$

$$2.^{\circ} 365 \text{ j. } \gg 5 \text{ h. } \gg 48' \gg 45'' \gg 30'''.$$

$$3.^{\circ} 365 \text{ j. } \gg 5 \text{ h. } \gg 48' \gg 48''.$$

$$4.^{\circ} 365 \text{ j. } \gg 5 \text{ h. } \gg 48' \gg 48'' \gg 7''' \frac{1}{2}.$$

contenus dans 128 quatre fois avec un reste 4, il s'ensuit que la manière la plus simple d'opérer ces intercalations, c'est d'ajouter 31 fois de suite tous les 4 ans un jour, et d'omettre cette addition la trente-deuxième fois, c'est à-dire, dans le courant de cent vingt-huitième année ou de la dernière année de la période. De cette manière il y aura dans chaque période de 128 ans, 31 années sextiles et 97 années communes, et la première année de chaque période recommencera exactement avec l'année tropique.

Supposons maintenant, avec M. Wernebourg, que l'année soit de 365 jours $\frac{6697}{27648}$; dans ce cas une période de 128 années pareilles contiendra 46751 jours $\frac{1}{216}$, tandis qu'une période d'un égal nombre d'années civiles, à laquelle on aura appliqué le mode d'intercalation précédemment établi, ne renfermera que 46751 jours, et sera conséquemment de $\frac{1}{216}$ de jour plus courte: d'où il résulte, qu'alors la première année civile de chaque période ne commencera plus exactement avec l'année tropique; celle de la seconde période commencera de $\frac{1}{216}$ de jour plus tôt, celle de la troisième période de $\frac{2}{216}$ de jour, celle de la quatrième période de $\frac{3}{216}$ de jour, et ainsi successivement jusqu'à la première année de la 217.^e période, dont le commencement précédera d'un jour entier celui de l'année tropique. Mais que l'on ajoute ce jour, comme intercalaire, à la dernière, c'est-à-dire à la 128.^e année de la 216.^e période, il est clair que la première année de la 217.^e année période recommencera alors exactement

avec l'année tropique. On voit donc que, tout en conservant le mode d'intercalation établi dans le cas précédent, il n'y a, pour le cas actuel, d'autre changement à y faire, que celui de rendre de plus sextile la 128.^e année de la 216.^e période, tandis que les 128.^e années des 215 périodes précédentes sont regardées comme des années communes.

Si l'année commune étoit de 365 jours $\frac{169}{419}$, il est aisé de voir qu'en conservant toujours le mode d'intercalation établi pour la période de 128 ans, il faudroit de plus rendre sextile la 128.^e année de la 225.^e période, et qu'alors la première année de la 226.^e période recommenceroit exactement avec l'année tropique.

Enfin si l'année tropique étoit de 365 jours $\frac{41811}{172800}$, ce n'est que la 128.^e année de la 1350.^e période qu'il faudroit regarder comme sextile, les 123.^e années des 1349 périodes précédentes étant des années communes; et alors la première année de la 1357.^e période s'accorderoit exactement avec l'année tropique. Nous ne croyons pas qu'on puisse imaginer une méthode d'intercalation à-la-fois plus commode et plus exacte.

Pour que le jour intercalé ne dérange pas le calendrier, dont nous avons exposé le plan dans le paragraphe précédent, M. Wernebourg place ce jour au commencement ou à la fin de l'année qui doit être sextile, en le regardant, ainsi que le premier jour de l'an, comme un jour entièrement isolé, qui n'appartient ni aux mois, ni aux semaines. Il propose en outre de la consacrer à la célébra-

tion d'une fête solennelle, où les peuples renouvelleroient le pacte social; cette fête s'appelleroit *fête de confédération* ou *de fraternité*.

L'auteur termine son projet en ajoutant un mot sur la manière de dater d'après son calendrier. Il indique deux manières de le faire : la première consiste à énoncer le mois et le quantième du mois; la seconde, à énoncer la semaine et le quantième de la semaine dont il s'agit. Ainsi l'on dira, par exemple, le 27.^e jour du 3.^e mois de l'an 13, en l'écrivant ainsi 27, 3 m., 13; ou bien, le 3.^e jour de la 13.^e semaine de l'an 13, en écrivant 3 13 s., 13. De même 17, 8 m., 15, ou 5, 20 s., 15, veut dire le 17.^e jour du 8. mois de l'an 15, ou le 5.^e jour de la 20.^e semaine de l'an 15.

OBERLIN, fils.

P O L I T I Q U E .

INSTITUTIONS du droit de la nature et des gens ; par M. GÉRARD DE RAYNEVAL. 1 vol. in-8.° A Paris, chez Leblanc, imprimeur - libraire, maison abbatiale de Saint-Germain.

CET ouvrage est du petit nombre de ceux qu'on rencontre en parcourant le champ trop aride de notre littérature, et qu'on s'empresse de lire et de méditer. On y retrouve des principes qu'une extravagante et perfide philanthropie avoit voulu effacer du cœur de l'homme : on nous ramène à ces vérités éternelles qui l'attachent à la société dans laquelle il vit, qui lient les nations entre elles. Tout étoit détruit en France. « J'ai pensé
« qu'il étoit enfin permis, dit M. de Rayneval, de
« relever de dessous les décombres de cette phy-
« lantropie destructive qui a confondu, bouleversé
« toutes les idées, qui a déchainé toutes les pas-
« sions pour détruire l'ordre social jusque dans ses
« fondemens ; j'ai pensé qu'on pouvoit de nouveau
« parler de mœurs, de morale, de religion, d'hon-
« neur, de justice, d'humanité, des devoirs des
« peuples autant que de leurs droits ; j'ai présumé
« enfin qu'il étoit permis de croire et de dire que
« la liberté ne consiste pas plus dans l'état imagi-

naire de pure nature et dans l'anarchie, que dans le pouvoir arbitraire. » On ne sauroit trop rappeler les François à ce qu'on a tant cherché à leur faire oublier, à cette religion qui est le plus ferme soutien du corps social; à cette morale qui en est la sauvegarde; aux mœurs qui en sont l'ornement. On ne sauroit trop leur faire connoître cette liberté dont ils ont tant abusé, cette égalité dont on leur parle encore; ils trouveront dans l'ouvrage que nous allons leur faire connoître, autant qu'il est possible dans un extrait, la vraie signification, le sens exact de ces deux mots avec lesquels on a détruit les plus sages et les plus utiles institutions; on a effacé les lois les plus réfléchies et les plus salutaires; on a commis les crimes les plus atroces et les plus barbares.

Grotius, Puffendorf, Wolf, Sidney, Burlamaqui, Wattel, Montesquieu, Bynkersboek, et plusieurs publicistes allemands ont servi de guide à l'auteur de ces *institutions*, dans la vaste science qu'il s'est proposé de mettre à portée de ceux qui voudroient se livrer à cette étude, plus importante qu'on ne pense, puisque c'est elle qui fait l'homme d'Etat. On peut dire que c'est ici la substance de tout ce qu'ont écrit les savans publicistes qui ont traité cette matière; mais on se tromperoit si on croyoit que M. de Rayneval eut embrassé aveuglément leurs systèmes; l'étude et l'expérience lui donnent le droit d'avoir une opinion à lui; aussi n'adopte-t-il pas celles qui s'éloignent des vrais principes du droit des gens, et surtout de ceux qu'il a puisés dans

leur source originale, c'est-à-dire, dans la raison naturelle.

L'ouvrage est divisé en trois livres : le premier comme une introduction au droit des gens, l'auteur a cru qu'avant de faire connoître les rapports, les droits, les obligations, les intérêts des nations entre elles; il devoit chercher l'homme dans son état primitif, le suivre dans son passage à l'état de civilisation et lui apprendre quels sont ses devoirs, ses droits, ses avantages, comme membre d'une société politique. Les deux autres livres traitent avec précision et clarté de ce droit universel, immuable qui existe par lui-même comme la nature, et qu'il faut bien distinguer de ces conventions particulières que des circonstances créent, que des vues d'intérêt forment et détruisent : elles ne sout point un droit permanent.

Nous ne nous arrêterons point sur le premier livre, dans lequel on cherche quelle a été l'origine des propriétés et des sociétés, du gouvernement d'un seul ou de plusieurs. On a tant de conjectures, d'hypothèses, d'opinions diverses sur cette matière, que chacun peut adopter celle qui lui paroît la plus vraisemblable : il est indifférent de savoir de quelle manière se sont formées les associations politiques ; il est assez probable que le droit de propre conservation a été la base des rapports qui se sont établis entre elles ; on peut croire qu'elles ont été longtemps gouvernées par les habitudes et les mœurs plutôt que par des constitutions et des lois. L'auteur traite de la *forme des gouvernemens, de la*

souveraineté, de la liberté, non de cette *liberté naturelle* qui a produit tant de crimes, qui est l'anarchie elle-même, mais de cette *liberté civile* qui laisse la faculté de faire ou de ne pas faire ce que la loi ne défend pas. Le chapitre v, sur l'*égalité*, non sur cette égalité qui, prêchée au peuple par les niveleurs, a donné aux passions de toute espèce, un développement désorganisateur de l'ordre social; non de cette égalité qui n'existe pas même parmi les hordes sauvages, mais de cette égalité que Dieu et la loi seule protègent. Quant à l'*égalité* tant promise, en quoi pouvoit-elle consister? elle ne se trouvoit ni dans les qualités physiques, ni dans les qualités intellectuelles. Dès que la réunion des hommes a été consolidée, que le droit de propriété a été assuré, cette égalité, si jamais elle a existé, a dû disparaître; et l'homme le plus sage, le plus industrieux, le plus intelligent, le plus fort a dû l'emporter sur le foible, le paresseux le négligent, l'imbécille. De là l'inégalité des richesses.

L'importante question de l'*esclavage* n'est point oubliée; l'auteur rapporte les raisons dont les ennemis de l'esclavage et leurs adversaires se sont servis pour dénaturer cette discussion; cette cause a été plaidée avec adresse et avec chaleur dans le parlement d'Angleterre, et dans l'assemblée constituante. Les résultats ont été différens; d'un côté, les vrais intérêts nationaux ont été consultés, et la délibération a été ajournée; de l'autre, l'animosité, l'esprit de parti, ce grand amour de l'humanité

ont fait oublier toute considération morale et politique, et ont produit des maux qui ne seront jamais réparés. Avant de prononcer définitivement sur une question aussi délicate, il falloit examiner si les productions des îles sont d'une absolue nécessité aux Européens, et si elles peuvent être cultivées par les blancs; si les nègres, devant remplacer ceux-ci, leur esclavage est d'une nécessité rigoureuse; si la culture des îles doit être abandonnée plutôt que d'accorder la liberté aux noirs; mais le délire de ce qu'on appelloit la liberté éloigna les conseils de la prudence et de l'intérêt public, et la France fut détruite et sa richesse coloniale anéantie.

Le premier livre de ces institutions n'est qu'une introduction à ceux qui traitent du droit des gens. Après avoir parcouru toutes les matières qui sont de l'essence d'une association politique, et de sa conservation, du pouvoir exécutif, des lois, de la police, de la force publique, de l'impôt, de l'agriculture, de l'industrie du commerce, de la propriété, de l'éducation, de l'instruction, des mœurs et de la morale, du patriotisme, de la religion et du culte; matières sur lesquelles nous avons de gros volumes qui contiennent moins de choses que dans les petits chapitres que nous venons d'indiquer; M. de Rayneval entre ensuite dans le sujet principal qu'il s'est proposé de traiter: *l'indépendance des nations, de leurs rapports entre elles, de la paix et de la guerre.* Chaque chapitre, chaque paragraphe de ces deux livres est la substance de ce

qu'ont écrit les plus célèbres publicistes; nous ne nous arrêtons que sur les articles qui ont été et qui sont encore controversés, comme celui de la liberté des mers. On a beaucoup disputé dans le dix-septième siècle sur cette matière; mais on a moins cherché la vérité qu'à soutenir des systèmes et des intérêts particuliers; et l'indécision a soumis la question à la force plutôt qu'à la raison. Tous les écrivains posent en principe que *la mer est libre*; elle présente deux objets d'utilité, la navigation et la pêche; toutes les nations peuvent la parcourir sans se nuire les unes aux autres; aucune ne peut alléguer l'intérêt de sa conservation, pas même celui de ses jouissances pour s'arroger un droit exclusif. On a beaucoup varié sur la nature et les causes de cette liberté; quelques nations ont prétendu être souveraines sur les mers qui les entouraient. La Grande-Bretagne veut l'être de la Manche et des mers d'Irlande; les Vénitiens réclamaient le domaine suprême de l'Adriatique; les Portugais ont toujours cherché à établir la propriété sur les mers qui baignent les côtes occidentales de l'Afrique; les Hollandais ont prétendu interdire la navigation de l'Inde par le Cap de Bonne Espérance. Notre publiciste montre très-bien que ces prétentions sont insoutenables, surtout à l'égard de la Manche. Si elle pouvoit être admise, les bâtimens garde côtes d'Angleterre auroient le droit de visiter les navires marchands jusqu'à la portée du canon de la France et de la Hollande. Le droit de propriété que les Vénitiens vouloient exercer sur la

mer Adriatique ne pouvoit être admis par la cour de Vienne, dont les possessions bordent le fond du golfe. Quant à celui des Portugais en Afrique, les puissances Européennes ne l'ont jamais reconnu, et celui des Provinces-Unies a été regardé comme une absurdité. Si dans certains passages, la mer se resserre, elle ne change pour cela de nature; et si, par exemple, la mer d'Allemagne est libre de même que l'Océan, il est évident que le point de communication, qui est la Manche, quand même elle ne seroit qu'un détroit dont les côtes appartiendroient à la même nation, seroit libre également; s'il étoit possible qu'il existât une propriété exclusive, pourquoi appartiendrait-elle plutôt à l'Angleterre qu'à la France: le roi de Dannemarck ne prétend point être le souverain du Sund; il est vrai qu'il perçoit un droit à exercer à Elsenour, mais ce droit a été établi pour la sûreté de la navigation, pour les fanaux et autres dépenses nécessaires. Il est donc incontestable que la mer appartient à toutes les nations; mais elle ne l'est pas pour les particuliers; ils ne peuvent en jouir que sous la protection de la nation à laquelle ils appartiennent; c'est pour établir cette sauvegarde qu'on a imaginé les pavillons et les lettres de mer. La sûreté a exigé cette dérogation au droit naturel; aussi tout bâtiment navigant sans pavillon et sans lettres de mer, est traité de forban.

Le maintien de la bonne harmonie entre les nations et les rapports que les traités ont établis entre elles, ont introduit l'envoi des agens politiques;

Leurs missions n'étoient d'abord que momentanées, elles sont devenues permanentes; tout ce que dit l'auteur sur leur inviolabilité, sur leur immunité, sur leurs privilèges est presque une autorité, parce qu'il a exercé lui-même ces fonctions honorables, mais souvent épineuses. On a voulu avancer que cette immunité dont jouissoit le ministre pour lui, pour les personnes attachées à son service pouvoit s'étendre au droit d'asile; c'est-à-dire, au droit de donner retraite aux criminels, tant étrangers, qu'indigènes. L'auteur qualifie d'absurde une pareille assertion, parce qu'elle n'a aucun rapport avec les fonctions d'ambassadeur, et surtout, parce qu'elle porterait atteinte à la souveraineté. Ses immunités ne peuvent l'autoriser à enfreindre les lois de police qui tiennent à l'ordre du pays où il réside, ce seroit mépriser le principe sur lequel est fondée son immunité; il ne doit pas même prendre des engagements personnels qui l'exposeroient à des poursuites judiciaires s'il refusoit d'y faire honneur. Par ces engagements, il est censé avoir renoncé tacitement à toute immunité, et ce principe est si bien établi, que sous le règne de Louis xv, un ministre étranger se disposoit à partir sans payer ses dettes, on lui refusa des passeports, et on autorisa ses créanciers à faire saisir ses meubles. En Russie, un ministre public est obligé d'annoncer son départ par trois publications. Il y a peu d'années que les papiers, les effets et les enfans de M. de Beausset furent arrêtés, jusqu'à ce que le roi se fût chargé des dettes de ce ministre; c'est

à-peu-près la jurisprudence de toutes les cours ; excepté en Angleterre , où l'esprit de la législation , borné à la lettre de la loi , n'admet point de convention tacite et de présomption , et où le danger d'une loi positive dans une matière aussi délicate , a empêché jusqu'ici de fixer légalement les prérogatives des ministres publics.

Une question très-importante se présente au chapitre des *conquêtes* , c'est de savoir si la conquête est par elle-même un titre suffisant pour acquérir la souveraineté sur les habitans des pays conquis. Le plus grand nombre des publicistes est pour l'affirmative , et leur opinion semble être conforme à l'usage , M. de Rayneval la trouve contraire à l'indépendance de l'homme. Cette indépendance est tellement sacrée qu'il peut seul y renoncer de son gré , et qu'un autre homme ne peut l'y contraindre sans user de violence , sans usurper un droit que la nature ni aucun pacte légitime ne lui ont accordé. Le souverain peut bien se démettre de la domination d'un pays , mais il ne peut point le soumettre à une domination étrangère , et ne pas disposer de ceux qui l'habitent sans leur consentement , ou exprès , ou au moins présumé.

Nous nous arrêterons un moment sur le chapitre de la *guerre maritime et de la navigation* , matière qui a produit tant d'opinions diverses , tant de violences inutiles , tant de difficultés parmi les nations , tant de variations dans les lois de la même nation ; cette matière est encore plus compliquée relativement aux puissances neutres. L'état de guerre dé-

fruit la liberté de la mer entre les nations en guerre ; mais la mer demeure libre pour les neutres : il s'agit de savoir si cette liberté demeure illimitée , ou si elle doit être restreinte , c'est-à-dire , si l'intérêt des puissances belligérentes doit l'emporter sur celui des puissances neutres. L'impartialité est de l'essence de la neutralité ; elle cesse dès qu'on fait avec l'une des puissances un commerce dangereux pour l'autre ; ces puissances en guerre ont donc le droit de gêner la navigation des neutres autant qu'elle peut leur être préjudiciable ; elles peuvent donc empêcher les neutres de fournir à leur ennemi tout ce qui est à l'usage de la guerre ; de là les visites qui ont été et qui sont encore le sujet de tant de variations et de discussions. L'application de ce droit de visite est de la plus grande difficulté ; car si on convient de la nécessité de ce droit , on n'est point d'accord sur la nature des marchandises défendues ; ce qu'on nomme contrebande de guerre est sans doute les armes et les munitions ; mais par ces mots munitions , les uns y comprennent les bois de construction , les voiles , chanvres et cordages , le cuivre en feuille ; d'autres prétendent que ces marchandises sont libres ; l'Angleterre a toujours considéré les bois , voiles , etc. comme contrebande à l'égard des nations avec lesquelles elle n'a point de traité. Mais jusqu'où s'étend la protection du pavillon des neutres , et le respect dû à leurs propriétés ! l'usage a toujours varié selon les intérêts , les vues et les circonstances. Le droit des gens veut que dans aucun cas la marchandise soit confiscable ; parce que le

pavillon fait connoître la nation à laquelle il appartient, et en protège l'indépendance ; les nations en général n'ont consenti à la restriction de cette indépendance que pour les marchandises dites *contrebande* de guerre ; hors ce cas, elles doivent demeurer intactes, et la moindre atteinte est une injure : de-là on peut conclure que la marchandise ennemie navigant sous pavillon neutre, participe à son indépendance et devient insaisissable ; les marchandises neutres chargées sur un bâtiment ennemi, le sont également, parce que le pavillon n'en défigure pas le propriété, et que le neutre peut d'autant plus se servir d'un bâtiment ennemi qui a le droit non contesté de faire le commerce avec le même ennemi ; si dans la guerre de terre, on n'a jamais prétendu avoir le droit de s'emparer des propriétés neutres, qui se trouvent dans un pays ennemi, à quel titre changeroit-on de principe et de conduite à l'égard des pareilles propriétés rencontrées en pleine mer ? Mais que peuvent le droit et la justice contre la force et l'intérêt ? Toutes ces belles lois de l'équité naturelle sont facilement méprisées. Toutes les guerres maritimes en sont la preuve ; on n'a point oublié quelle fut la conduite des Anglois en 1755 et en 1778. Les traités et l'usage ont fixé quelle seroit la forme de ces visites. Mais si on s'accorde sur la faculté de visiter les bâtimens neutres navigant seuls, on est bien loin de l'admettre lorsqu'ils sont sous la protection d'un bâtiment de guerre ; ce n'est que dans les nouveaux traités qu'on a fait mention des cas où le

bâtiment de guerre convoieroit le bâtiment marchand. En effet, si une nation en guerre peut empêcher qu'on fournisse à son ennemi des marchandises considérées comme prohibées, elle a sans doute le droit de prendre les précautions nécessaires à ce but; ainsi, qu'un bâtiment marchand soit convoyé ou non, le droit de le visiter demeure intact; car, qu'il soit armé ou non, l'immunité est la même, puisqu'il est sous la sauvegarde de son pavillon. Ces conséquences établies sur le droit des gens, furent oubliées dans la guerre dernière, et formèrent cette coalition du Nord de 1780, imaginée par Catherine II, et renouvelée depuis peu entre les cours de Pétersbourg, de Danemarck, de Suède et de Berlin. Nous nous sommes étendus, autant qu'un extrait le permettoit, sur un article que les circonstances actuelles rendent d'autant plus intéressant, que les principes qui lui servent de base sont violés tous les jours par un ennemi qui n'en respecte aucun, et qui croit être assez fort pour être injuste avec impunité.

Les trois livres que nous venons de parcourir sont accompagnés de notes qui servent de développement à plusieurs paragraphes de l'ouvrage. Le supplément dans lequel sont rapportées les opinions des publicistes, et les réfutations que l'auteur a cru devoir en faire lorsqu'elles s'éloignent de la raison éternelle, qui est le fondement du droit des gens, rend ces institutions, classiques, et peut servir de rudiment à ceux qui se livreroient à l'étude d'une science aussi vaste qu'importante

pour le maintien du corps social. Les faits et les autorités qu'on y a rassemblés, sont un complément qui peut dispenser d'avoir recours aux nombreux volumes qui ont paru sur cette matière : tout ce qu'on peut désirer de savoir sur une science que les événemens qui se sont passés depuis douze ans, ont forcé presque tous les individus à en avoir quelque notion, est réuni dans ce volume avec une clarté et une précision qu'on ne trouve ni dans Grotius, ni dans Puffendorf.

M. de Rayneval a cru que des *idées sur la politique* compléteroient son traité du droit des gens ; elles ne peuvent lui être étrangères : en effet, la politique a deux objets, le régime intérieur d'un état, et ses rapports extérieurs. Sous ces deux aspects, elle devient, comme la sanction pratique du droit de la nature et des gens ; elle est le guide de ceux qui gouvernent et le garant de ceux qui obéissent. La politique intérieure, qui ne doit son existence qu'au sacrifice que les hommes ont fait de leur liberté naturelle en faveur d'une autorité conventionnelle, exige de celui qui est devenu leur conducteur une réunion de qualités qu'il est rare de trouver dans le même individu. « Le
 « chef d'une nation, le magistrat suprême ne doit
 « point perdre de vue que sa personne est invio-
 « lable, qu'aucune loi pénale ne peut l'atteindre,
 « qu'il ne doit même être exposé à aucun reproche
 « personnel ; qu'il faut cependant une garantie po-
 « sitive à la nation, à chaque individu contre les
 « fautes, les entreprises, les injustices, les abus
 « d'autorité.

« d'autorité. Si le gouvernant a entre les mains les
 « moyens de se faire obéir, il en faut aux citoyens
 « pour que leur obéissance ne dégénère point en
 « servitude; il faut en un mot une balance entre
 « le chef qui commande et le sujet qui obéit. Cette
 « garantie ne sauroit exister contre le chef, elle
 « n'est que dans sa conscience et dans la crainte,
 « et néanmoins sans cette garantie, le pouvoir est
 « arbitraire, et la liberté devient une abstraction.
 « Il faut donc que le souverain s'entoure d'un
 « conseil composé d'hommes dignes de sa confiance
 « et forts de l'opinion publique. Le choix des hom-
 « mes appelés à être les premiers agens du gou-
 « vernement, est d'autant plus important, qu'ils lui
 « impriment leur empreinte, et leurs vices ou leurs
 « vertus deviennent ceux de l'administration: c'est
 « d'après leur conduite que le chef est jugé, quel-
 « que vertueux qu'il soit lui-même; car si l'immo-
 « ralité tient les rênes du gouvernement, si elle
 « préside à la destinée des peuples, si elle di-
 « rige les conseils, si elle distribue la justice,
 « les emplois, les récompenses, elle se répand
 « bientôt parmi toutes les classes de citoyens,
 « elle corrompt tout, elle fait plus de ravage que
 « l'ignorance et la guerre civile; car il y a des
 « remèdes à l'une et à l'autre, tandis que l'im-
 « moralité, semblable aux insectes, attaque, ronge,
 « détruit sourdement les principes vitaux du corps
 « social, et le fait tomber en dissolution sans aucun
 « espoir de retour. Monarchies, républiques, tous
 « les gouvernemens sont exposés à ce funeste ré-

« sultat. » Ce que la France a souffert, ne prouve que trop ce que l'auteur vient de dire. Quelle cruelle expérience elle en a faite!

Après avoir parlé des devoirs et des obligations d'un chef de nation, M. de Rayneval réfute avec raison l'opinion de Montesquieu, qui a dit que *dans les monarchies on emploie pour la politique le moins qu'on peut de vertu*; mais sentant que sa maxime appliquée à la morale étoit vicieuse, il croit l'atténuer en disant qu'il ne parle que de la vertu politique, qui est l'amour de la patrie. Qu'est ce que cette vertu politique sans les vertus morales? Etoit-ce celle des Sully, des Dossat, des Jeannin, des Davaux, des Colbert, des Torcy, etc.

La *politique extérieure* concerne les intérêts de nation à nation; elle a pour objet leur sûreté, leur tranquillité, leur intérêt, leur dignité respective, le maintien de la paix et de la bonne harmonie. La conduite d'un gouvernement pour remplir ses vues politiques présente beaucoup de problèmes; l'auteur s'attache à en résoudre quelques-uns, on sait qu'il a des titres pour prononcer *ex cathedra*; tout ce qu'il dit des *aillances naturelles* et des *alliances contre nature* est parfaitement vu. Il paroît vouloir défendre l'alliance de 1756 avec l'Autriche, en disant qu'elle n'étoit rien moins que contre nature. « L'Angleterre avoit provoqué la guerre sous de
« vains prétextes, et la France pouvoit méditer
« l'invasion de l'électorat d'Hanovre. A cette épo-
« que la bonne intelligence existoit entre les cabi-
« nets de Versailles et de Berlin: on négocioit.

« même une alliance et la réconciliation du roi de
« Prusse avec la cour de Pétersbourg ; mais au mi-
« lieu de ces négociations , Frédéric II traita brus-
« quement avec celle de Londres , et lui donna en
« secret un acte de garantie pour l'électorat de
« Hanovre. Voilà le motif originaire de l'alliance
« de 1756. Les intrigues reprochées à la cour de
« Vienne ne servirent au plus qu'à la faciliter et en
« hâter la conclusion. » Les Anglois regardoient
la rivalité de la France et de l'Autriche , comme
inhérente à la nature des choses ; cette rivalité
étoit depuis longtems entretenue d'un côté par
la haine , de l'autre par le ressentiment ; la réu-
nion de ces deux puissances détruisit cette balance
politique que l'auteur regarde comme nécessaire.
Les vraies causes de cette alliance sont connues de
M. de Rayneval et de toute l'Europe , le résultat
n'en fut pas moins infiniment onéreux à la France ;
il lui coûta beaucoup d'hommes et d'argent , et
lui fit perdre le premier rang dans la hiérarchie
politique ; le roi de Prusse qui fut instruit de la
négociation et des intrigues , et qui s'aperçut du
poids qui alloit tomber sur l'Europe , se détermina
à l'alliance de l'Angleterre , sous le prétexte de
lui conserver le Hanovre , conservation qui , dans
le fait , lui étoit indifférente , et qui , dans le sys-
tème de cette cour , paroît l'être encore ; dans le
vrai , un ancien attachement du ministre pour la
cour austro-lorraine , et la vanité du négociateur
furent les vrais moteurs de cette conjonction mous-
trueuse.

Ces idées sur la politique ainsi modestement annoncées par l'auteur, sont un traité très-bien fait, établi sur des principes invariables et sur des raisonnemens solides, fortifiés encore par des faits. On est convaincu, par la lecture de ce traité substantiel, que les fonctions les plus-difficiles et les plus importantes de l'administration publique, sont celles d'un ministre des relations extérieures; « elles le sont « d'autant plus qu'il ne sauroit être soumis à une « responsabilité légale, qu'il n'a d'autre tribunal « que son propre sentiment, celui de son souverain, et surtout de l'opinion publique qui établit ou « détruit, en tyran, les réputations. » On demande s'il faut un homme d'esprit pour conduire les intérêts politiques d'une nation; le mot *esprit* n'a pas de sens déterminé, il varie comme les caractères. L'auteur qui s'y connoît, croit qu'un homme d'une imagination vive, ardente, vaste, aussi facile dans les conceptions les plus compliquées, que prompt dans l'exécution, tel qu'étoit le cardinal Alberoni, ne convient pas à un manipulateur des intérêts politiques; il croit qu'on doit préférer non un homme à réputation de grand esprit, de génie, mais un homme de bon esprit; qui, à la justesse des idées, joint celle du raisonnement; qui a la sagacité, a l'instruction nécessaire pour embrasser, démêler et juger sainement les vrais intérêts de la patrie, a assez de pénétration et de connoissances pour les combiner avec ceux des autres puissances; qui fonde ces combinaisons sur des principes et non sur le hasard des événemens ou de la seule con-

venance ; qui est prévoyant dans ses plans , prudent dans sa conduite , fuit les extrêmes ; qui enfin ne connoît d'autre amour - propre que celui de bien remplir son devoir , d'autre intérêt que celui de l'Etat ; qui sait douter , s'arrêter , revenir sur une erreur. Un tel ministre aura le véritable esprit de son état. A. J. D. B.

ARCHÆOLOGIE.

DISSERTATIONS sur la Toilette des anciennes Romaines , traduites de l'allemand de M. BÆTTIGER.

Troisième Dissertation (*).

Glycerium , marchande de fleurs et de guirlandes d'Alexandrie. — Couronne d'Isis. — Guirlande d'âche pour la tête. — Guirlande de roses de Paestum pour le cou. — Fruits en cire.

CLIO (1), une des premières femmes de chambre et confidente de Sabina , accourt et lui annonce que *Glycerium* desire entrer. C'étoit sa marchande

(*) Voy. *suprà* , t. II , p. 455 ; t. III , p. 169.

(1) On ne sera pas étonné que le nom de la première des Muses , de celle qu'une ancienne inscription nomme *la Junon de l'histoire* (VISCONTI, *Mus. Pio. Clem.* t. I , p. 35) , ait été donné à une femme de chambre. Dans *ACHILLES TATIUS* , l'esclave intrigante de Leucippe

de fleurs d'Alexandrie, habile dans l'art de tresser des guirlandes et des couronnes. Elle étoit accompagnée de deux jeunes esclaves qui portoient dans de belles corbeilles, tout ce qu'il y avoit de nouveau et d'élégant en fleurs naturelles et artificielles. On lui avoit dit, ajoute *Clio*, que madame étoit pour le moment trop occupée, et qu'elle feroit mieux de repasser cet après-midi, avant l'heure du bain. Mais comme elle vouloit remettre quelque chose à madame elle-même, on n'a pas pû la renvoyer.

Sabina avoit attendu *Glycerium* avec une impatience secrète : elle la fait entrer sur le champ, et aussitôt la marchande étale une grande quantité de festons, de guirlandes et de couronnes (2). Notre *domina* les parcourt avec curiosité ; la troupe des servantes en est stupéfaite. En effet, *Glycerium* ne

porte le même nom ἡ τὸν θάλαμον πεπιστευμένη Κλειώ, II, 4, p. 144. *ed. Dod.* Elles étoient, pour ainsi dire, les historiographes de leurs maîtresses; elles tenoient les comptes et écrivoient les *éphémérides* (voy. les interprètes de Neros, XXV, 15.) que les dames parcouroient le matin pendant leur toilette, *longi relegens transacta diurni*, JUVENAL. VI, 482.

(2) Il faut distinguer les festons et les guirlandes de fleurs et de feuillages, d'avec les couronnes. Les uns avoient le nom de *serta*, *Στέμμαρα*; les autres celui de *corollæ*, *Στέφανοι*, *Στεφανίσκοι*. Les premiers servoient à orner les autels, les portes, les vestibules et les parterres : on les employoit surtout dans les sacrifices et dans la décoration des temples. C'est de-là que viennent, peu à peu, les guirlandes de fruits mêlées de fleurs et de feuilles, *pancarpiæ*. On en voit, par exemple, au Panthéon de Rome, où elles sont suspendues entre des candélabres. *Mus. Pio-Clem.* t. IV, *preuves*, pl. A, n. 9. Les décorateurs modernes les ont souvent imitées en bois, en métal ou en pierre, mais avec fort peu de goût.

pouvoit pas mieux mériter son nom ; car elle éga-
loit, dans l'art de colorer et de mélanger les fleurs,
la célèbre *Glycera*, amante de PAUSIAS, peintre
de Sicyone, et sa rivale (3). L'une des corbeilles
(καλαθίσκοι) renferme les fleurs naturelles les plus
belles et les plus fraîches. Des giroflées, des narcisses,
des lys, du safran, des jacinthes, et des roses sont
assemblés autour de branches de myrte avec une va-
riété ingénieuse, calculée sur la vivacité des couleurs
et la ressemblance des odeurs (4). On pourroit dire
avec le nouveau Pausias de M. GOËTHE : *que dois-
je le plus admirer ? La beauté des fleurs ? L'adresse
des mains qui les arrangèrent, ou le goût de celle
qui les choisit* (5) ? Cependant toutes ces jolies choses

(3) La rivalité de Glycère et de Pausias est connue par PLINE
XXI, 2 s. 5, XXXV, s. 40, 24, etc., par une idylle ingénieuse
de M. GOËTHE, intitulée : *Der neue Pausias und sein Blumenmäd-
chen* (le nouveau Pausias et sa bouquetière). Voy. SCHILLER, *Mu-
sen-Almanach* (*Almanach des Muses*) 1793, et dans la nouvelle
édition des œuvres de M. GOËTHE, t. VII, p. 195 et suiv.

(4) L'Anthologie grecque offre plusieurs épigrammes qui nous font
connoître les *flores et herbas coronarias*, dont on avoit coutume de
se servir. Ces épigrammes caractérisent, par une épithète, chaque fleur
de la couronne que l'amant destine à sa maîtresse. Voy. MÉLÉAGRE,
épigr. CV, *Analect.* t. I, p. 50. RUFINUS XV, t. II, p. 594. Pour se
faire une idée du raffinement des anciens, dans l'art de faire des cou-
ronnes, (τρεφανηπωλοία. Il faut savoir que, pour les composer agréa-
blement, on assortissoit également les couleurs et les odeurs. PLINE,
XXI, s. 3. *Variarum coeptum mixtura versicolorum florum, quae in-
vicem odores coloresque accenderet.*

(5) « Was bewundr' ich zuerst, was zulezt ? Die herrlicheren
« Blumen ?

« Oder der Finger Geschick ? Oder der Wæhlerin Geist ? »

ne plaisent point à Sabno, qui n'y arrête qu'un instant ses regards. Ce n'est qu'en examinant la seconde corbeille que sa physionomie s'éclaircit visiblement. Elle y trouve les dernières productions de la mode, des fleurs et des guirlandes artificielles de métal et d'autres matières. Ses yeux y remarquent surtout une couronne qu'elle attendoit depuis le moment qu'elle s'étoit mise à sa toilette. C'étoit une couronne d'Isis (6), telle que la portoient les initiés aux mystères de la grande déesse d'Égypte. La masse étoit composée de tresses, faites de l'écorce la plus fine du papyrus, et embellies de jolis nœuds (7). Des feuilles de palmier en lames d'ar-

(6) Dans une peinture d'Herculanum, qui représente toute la cérémonie des sacrifices, devant un temple d'Isis à Rome (*Pittura*, t. II, tav. LIX), on voit une couronne sur la tête de la figure de femme qui est à genoux devant l'autel, auprès des marches du temple. On présume que c'est la couronne d'Isis, en la comparant avec la description que fait de la sienne APULÉE, initié lui-même aux mystères : *Coput corona cinxerat palmæ candidæ foliis in modum radiorum pro-sistentibus*. *Metam.* XI, p. 257, *ed. Prie*. Les rayons de ces couronnes avoient un sens mystique. Ils rappellent les auréoles que les Chrétiens mettent sur la tête de leurs saints. On les rencontre si souvent dans les peintures des anciens vases, que PASSERI (*ad vascula etrusca*) y a trouvé le fondement d'une hypothèse particulière sur les trois degrés d'initiation. Les feuilles du palmier, naturelles ou artificielles, étoient les plus propres à représenter une pareille auréole.

(7) L'écorce fine du papyrus étoit ordinairement employée pour ces couronnes. Voy. le fragment de THÉOPOMPE, où il est question de la βιόλος (τεφανοίσις) (ATHÉNÉE XV, 6, p. 676 C), PLUTARQUE, *Vie d'Agésilas*, chap. 56 (t. IV, p. 127, *ed. Hutt*). Dans ce dernier passage, il faut aussi lire THÉOPOMPE au lieu de THÉOPHRASTE. Il est probable que les couronnes Naucratices, si connues dans l'anti-

gent sortoient à différens intervalles, et formoient des rayons. A l'endroit où la couronne se ferme, pendoient deux rubans qu'on lai-soit flotter sur les épaules (8). Sabina s'empare de cette couronne. L'un des rubans lui offre ces mots, brodés en caractères grecs : *mi vie, ma chère ame* (9) !

Il est aisé de voir que cette couronne n'étoit pas une marchandise ordinaire (10) : peut être devine-

gnité, et sur lesquelles ATHÉNÉE (*l. c.*) offre tant de discussions, n'étoient autre chose que des couronnes de papyrus, tressées avec une élégance particulière. Elles faisoient une branche de commerce, et on les exportoit même chez l'étranger : on pouvoit les entourer de fleurs naturelles. Les tresses placées autour de la tête, comme un diadème, avoient le nom de *stroppi* PLIN. XXI, 3. On donnoit celui de *tori* ou *toruli* aux nœuds dont elles étoient ornées. CICÉRON en parle dans l'*Orateur*, chap. 6. Voy. l'explication qu'en donne M. VISCONTI, *Mus. Pio-Clem.*, t. VI, tav. 13, p. 22, et CUPER, *ad apoth. hom.*, p. 159. Dans les temps postérieurs, les tresses des couronnes furent aussi teintes en pourpre. THÉOCRIT. II, 121.

(8) Les rubans flottans étoient une espèce de parure et une recherche de coquetterie. On les fit, dans l'origine, de l'écorce tendre du tilleul, PLIN. XVI, 14. Par la suite, on y employa des matières plus précieuses. Lorsque les couronnes de métal devinrent plus communes, ce furent des lames d'or et d'argent, où l'on représenta même des figures en bas-relief; *bractea caelatae*, PLIN. XXI, 3, s. 4. Il paroît que ces ornemens furent perfectionnés à Syracuse; du moins le mot *lemniscus*, par lequel les Syracusains désignoient les rubans attachés aux couronnes, devint généralement un mot technique parmi les Grecs et les Romains. Voy. HESYCHIUS au mot *λεμνισκος*, t. II, c. 465, 11, 12. Les interprètes de cet auteur ont déjà épuisé toutes les citations.

(9) La mode vouloit alors qu'à Rome tous les noms d'amitié et de tendresse fussent exprimés en grec. Les mots *ζωη και ψυχη* sont connus par MARTIAL, X, 68, et par JUVÉNAL, VI, 192.

(10) On auroit pu appeler en grec cette couronne *Κτίφανος Κυρ-*

t-on même qu'elle n'annonce rien moins qu'un rendez-vous secret. C'étoit un signe de convention entre Sabina et le jeune *Saturninus* qui, depuis peu amant favorié, avoit mis sans peine *Glycerium* dans ses intérêts. Car l'obligeante bouquetière ne se contentoit pas de vendre des fleurs d'Alexandrie (11), elle avoit encore tiré avec ses pratiques parti de toutes les occasions. Cette belle couronne apprit à Sabina

ἑρμαλίσκος. Ce mot ne signifie pas uniquement une couronne commandée et marchandée d'avance, comme le prouve KUSTER sur *Aristophane*, *Thesmoph.* v. 458; mais aussi une couronne qui peut servir à donner un signal convenu, ainsi qu'on nomme *γράμμαλα* *ἑρμαλίσκος* des lettres secrettes, écrites en chiffres. Voy. SCHWEIGHAUSER sur *Polybe*, VIII, 13, 9. Les couronnes jouoient autrefois un grand rôle dans l'art des symboles. Voy. PASCHALIUS, *de coronis*, II, 14, p. 121 et suiv., et ARTÉMIDORE, I, 79, p. 66-68. Ce dernier ouvrage, qu'on n'a pas encore assez employé pour expliquer le langage allégorique des anciens, prouve que chacune des fleurs dont étoit composée une couronne, pouvoit avoir une signification particulière.

(11) L'Ægypte fut, après le siècle d'Alexandre le Grand, le centre du raffinement des arts grecs, nourri par le luxe asiatique. Aussi l'art de tresser des couronnes a-t-il atteint sa plus haute perfection dans ce pays, qui, selon ATHÉNÉE, produisoit des fleurs pendant toute l'année. C'est pour cela que PLINÉ, dans son histoire des couronnes (XXI, s. 5.) parle de celles d'Ægypte, comme annonçant un nouveau progrès de cet article du luxe. Il cite, dans tout le XXI.^e livre, comme une chose remarquable, que les Ægyptiens plantoient telle ou telle fleur, par exemple, la *persoluta* (s. 108.) dans leurs jardins; il nomme aussi les *coronarios in Ægypto*. s. 105. On racontoit même sur plusieurs fleurs des anecdotes ægyptiennes: par exemple, que l'un des Ptolémées aimoit à couronner les statues des dieux avec de l'*héliochryson* (*gnaphalium stoechas*, LINN.), à cause de sa durée. PLIN. XXI, s. 96. Il étoit donc naturel qu'à Rome le préjugé fût favorable aux bouquetières, et aux marchandes de fleurs ægyptiennes.

qu'il devoit y avoir dans la nuit, une veille pieuse (*pervigilium*) dans les portiques sacrés du temple d'Isis, déesse favorable à tous les affligés, surtout aux amans (12. Sabina sait maintenant à quoi s'en tenir, elle donne tout bas à *Clio* l'ordre d'apréter tout ce qui est nécessaire pour le rendez-vous nocturne.

Ce n'est qu'à présent que notre domina a l'esprit

(12) Le culte d'Isis a été introduit en Italie du temps de Sylla. Ce culte eut aussitôt parmi les dames romaines, les sectatrices les plus zélées. On pourroit, d'après les auteurs érotiques des romains, écrire une histoire particulière des temples d'Isis et de leurs pénitentes. Le principal temple de cette déesse étoit dans le champ de Mars. Elle avoit reçu de là le surnom de *campensis*. APULÉE, *Metam.*, XI, p. 259, et la note de BROEKHUIS, sur *Tibulle*, p. 62. Un autre temple d'Isis se trouvoit sur le mont Aventin. Voy. LUMSDEN, *Antiquities of Rome*, p. 168. Il se tenoit dans ces temples des assemblées où, grace à l'entremise des prêtresses, régnoit la plus grande dissolution (*Isiacæ sacraria lætæ*, JUVENAL. VI, 488). Lorsque les femmes vouloient s'y rendre, elles disoient qu'elles avoient fait à Isis vœu de chasteté pour tant de nuits (*in casto Isidis esse*); et elles prétendoient des veilles sacrées dans son temple (*excubias divæ juvenæ*, PROPERCE, II, 21). Mais ces actes religieux n'étoient imaginés que pour servir de motifs apparens à leurs absences nocturnes et à leurs veilles impudiques. OVIDE, dans son *Art d'aimer*, I, 77, conseille aux femmes de fréquenter le temple d'*Io* ou d'*Isis*: « Ne fais pas, dit-il, le temple « *Memphitique de la genisse qui porte le lin; par elle beau-* « *coup de femmes sont ce qu'elle-même étoit pour Jupiter.* » Voyez les notes de BURMANN le jeune, sur *Propertius*, p. 548 et 455. C'est ce libertinage des femmes qui engagea le Sénat romain à renouveler fréquemment le décret de l'abolition de ce culte, et les lois pénales qui y étoient relatives. Voy. MATTH. EGGITIO, *Senatuscons. de Bacchanal.* p. 83 et suiv., 44, et surtout BYNKERSHOEK, *Dissert. I, de Cultu Religionis peregrinæ apud veteres Romanos, in Opusc. Var. Argum.*

assez libre, pour examiner avec attention les corbeilles de fleurs que les jeunes esclaves tenoient encore sur leurs têtes, à la manière des *canéphores* (13), et pour choisir ce dont elle pouvoit avoir besoin pour le soir (14). En apercevant une guirlande odorante de lotus d'Ægypte (15), elle dit à *Spatale* :

(13) *Canéphores*, porteuses de corbeilles. Tel étoit le nom des jeunes Athéniennes qui, dans les processions solennelles, portoient sur leur tête les corbeilles sacrées. On en voit les plus belles représentations, en forme de caryatides, sur le Pandrosium d'Athènes. Voy. STUART, *Antiquities of Athens*, t. II, p. 17. Dans ce pays, tout se portoit sur la tête, comme cela se fait encore aujourd'hui, avec beaucoup d'adresse et de grace. Aussi les anciens monumens offrent-ils souvent des génies, portant des vases sur leur tête. Voy. entr'autres *Pittura d'Ercolano*. t. III, tav. 35.

(14) A l'exception des sacrifices et des repas qui se faisoient le soir, il n'étoit pas permis aux Romains, ni hommes, ni femmes, de se couronner en public. Aucune mode ne pouvoit excuser ce manque d'usage et de bienséance. Voyez ce que disent sur *Polémon*, HORACE (Sat. II, 3, 254) et les auteurs grecs, cités par MÉNAGE, sur *Dionègne Laërce*, IV 16. A Rome, un banquier, (*argentarius*) fut emprisonné pendant des années entières, pour avoir, en plein jour, avancé hors de sa boutique sa tête couronnée de roses. PLIN. XXI, s. 5, 6. Les saturnales seules accordoient à cet égard quelques libertés. On ne voyoit jamais dans l'antiquité les femmes paroître en public, le sein paré d'un bouquet, ou la tête entourée de guirlandes de fleurs. Il n'y avoit que les animaux destinés aux sacrifices, que l'on promenoit avec des couronnes dans les rues et sur les places publiques.

(15) Il s'agit ici du lotus aquatique du Nil, du *nymphaea lotos* (*κολοκάζιον*), qui étoit pour les Ægyptiens le symbole de la fructification, et du *nymphaea Nelumbo* (*κισάρτιον*), qui avoit obtenu dans l'Inde les honneurs divins. Voy. R. P. KNIGHT, *account of the remains of the worship of Priapus*, p. 86. Dans le drame de Sakontala, les feuilles du *nymphaea Nelumbo* servent de vases à boire et d'éventails : on les y emploie aussi à écrire des lettres. Voy.

« Vas dans ma chambre à coucher, mets cette guir-
 « lande autour de la statue d'Isis, qui se trouve
 « dans le petit temple d'or auprès de mon lit, et
 « n'oublie pas de secouer le sistre d'argent, en fai-
 « sant trois tours de droite à gauche (16); nous

Sakontala, par G. FORSTER, p. 220, avec le glossaire. Quant aux honneurs que l'ancienne AEGYPTE avoit accordés au lotos; Voyez les notes de M. LARCHER sur *Hérodote*, t. II, p. 547 et suiv. de la première édition, et M. Kurt SPRENGEL, *antiquit. botan. spec.* I, p. 56 et suiv. D'après ces données, il ne pouvoit pas y avoir de guirlandes plus agréables à la grande déesse d'AEGYPTE, que celles de lotos. En effet, son image en est entourée sur un ancien vase de bronze, publié par MARTIN (*explication de différens monumens singuliers*, p. 144) et par CAYLUS (*recueil*, t. VI, p. 40 et suiv. pl. xv, fig. 1 B) Cet antiquaire pense même que toutes les représentations de ce vase se rapportent à une fête particulière du lotos, qui doit avoir été annuellement célébrée en AEGYPTE. Mais les auteurs anciens n'en offrent aucune trace. Au reste, le nombre de petites idoles d'Isis, dont CAYLUS seul a figuré plus de quarante, prouve suffisamment que dans les appartemens des anciennes Romaines, elles devoient se trouver presque aussi fréquemment que les images de la Ste. Vierge se voient chez les Romaines de nos jours. Les petits temples d'Isis (*adicular, ναΐσκοι*) sont aussi très-anciens: il en est parlé dans les Actes des Apôtres.

(16) L'usage primitif du *sistre* étoit, sans doute, d'accompagner en mesure les lamentations qu'on faisoit sur Osiris. Dans la suite, le véritable motif de cet usage se perdit, et il paroît que les Romains secouoient le sistre à des heures fixes, comme aujourd'hui il y a des personnes qui font machinalement un certain nombre de prières. OVIDE, (*Amor.* III, 9, 55.) dans un accès de mauvaise humeur s'écrie: *quid nunc AEGYPTIA prosunt sistra?* BACCHINUS et TOLLIVS ont écrit sur les *sistres*, des dissertations particulières, qui se trouvent recueillies dans le sixième volume du Trésor de GRAEVIUS. Comparez aussi FABRETTI, *inscriptt.* p. 467 et 488. Mais ces explications ne me paroissent pas suffisantes.

« aurons besoin aujourd'hui de l'assistance de la
 « grande déesse, qui nourrit et fait prospérer tous
 « les êtres (17). »

Sabina demande alors à Glycerium des nouvelles de la flotte marchande (18) d'Alexandrie, qui étoit entrée l'avant-veille dans le port d'Ostie. « Qu'a-t-elle apporté de nouveau? Quelles sont les couronnes les plus à la mode, depuis les derniers jeux apollinaires? Tu sais que tout le monde a les yeux sur moi : mon mari donne aujourd'hui un grand diner; il faut que je m'y montre parée dans le dernier goût. »

Madame, répond, en faisant une profonde révérence, Glycerium qui rioit intérieurement, les fleurs de fantaisie en soie, d'après des dessins indiens, sont encore la mode la plus générale pour les couronnes à mettre sur la tête (19); et prenant la corbeille de dessus la tête d'un des garçons, elle ajoute,

(17) Il faut se rappeler qu'on représente Isis comme une femme assise, portant sur ses genoux le petit Horus qu'elle allaite. C'est ainsi que WINCKELMANN l'a figurée dans les *monumenti inediti*, n.º 74, et qu'on la trouve sur beaucoup de bronzes et de pierres gravées. Voy. NIEBUHR, voyage, t. I tab. XLII.

(18) Cette flotte avoit le nom de *cataplus*. Voy. SAUMAISE, de *mod. usur.*, p. 587. et SPANHEIM, de *præst. et us. numism.*, t. I, pag. 608.

(19) PLINE, XXI, s. 8, citant la dernière invention des couronnes, dit qu'on alloit chercher les feuilles du nard jusque dans le fond de l'Inde, et qu'on faisoit aussi des couronnes *veste serica versicolore, unguentis madidas*. Telles sont les fleurs qu'on appelle en Allemagne *fleurs italiennes*, et dont l'odeur est artificielle. Conf. SAUMAISE, *exercit. ad Solin.* p. 592 et suiv.

en montrant une belle couronne d'une odeur aromatique, voilà ce que les marchands de fleurs d'Alexandrie m'ont envoyé de plus nouveau. Cette couronne est composée de feuilles de lotos et de nard, imitées avec tant de naturel, qu'on les croiroit cueillies aujourd'hui sur les bords de l'Indus ou du Gange. Elles ont été arrosées d'une essence de rose et de canelle nouvellement inventée, et apportée en Égypte par la dernière flotte de l'Inde. Quant aux guirlandes de cou (20), le Nil même

(20) Dans les repas joyeux, on employoit deux sortes de couronnes. Les unes se mettoient sur la tête, les autres autour du cou. Les médecins MNÉSITHÉE et CALLIMAQUE ont écrit des ouvrages entiers sur les premières; et ont marqué celles qui peuvent affecter le cerveau. Les dernières ont été inventées, parce qu'on avoit observé que les personnes qui se couronnoient la tête ne jouissoient pas du parfum des fleurs. Voy. DUSBUL sur *Lucien, Nigrin.* chap. 52, t. I, p. 284, [et CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Pædagog.* liv. II, chap. 3, p. 211, avec la note de POTTER]. On couronnoit donc le cou et la poitrine, pour ne pas perdre le plaisir de l'odorat. Cette dernière sorte de couronnes étoit appelée en grec *ὑποδομιάδης* ou *ὑπεδομιάδης*, c'est-à-dire, dont l'odeur monte. Voy. le passage classique de PLUTARQUE, *Sympos.* III, 1. (t. XI, p. 114, *édit. Hutt.*), et ALBERTI, sur *Hesychius*, t. II, c. 1470, 29. Ce qui désignoit, dans des temps plus reculés, des hommes livrés à la débauche, tels que *Polémon* (HORACE, *sat.* II, 5, 256) et *Verres* (CICÉRON, *Veir.* III, 27, *coronam habebat unam in capite, alteram in collo*), devint par la suite une coutume générale. Voy. VULCATIUS GALLICAN. *Avid.* *Cass.* ch. 5, t. I, p. 455 : *militi flores de capite, collo et sinu excutiet*. Dans les anciens monumens, les couronnes placées autour du sein sont le symbole de la volupté. *Pittura d'Ercolano*, t. II, tav. 12. BUONARROTI, *osservazioni sopr. alcun. medagl.* p. 447. VISCONTI, *ad Mus. Pio Clem.* t. IV, p. 44, note f. TISCHBEIN, *gravures d'après des vases antiques*, t. I, pl. 46; t. II, pl. 47; t. III, pl. 10.

n'offre rien de si beau que ces feuilles (21) de roses de Paestum (22) rangées sur des bandelettes d'écorce de tilleul. Vous savez qu'on a trouvé le secret de conserver ces feuilles plus eus jours dans toute leur fraîcheur (23) ; et lorsqu'il s'agit de boire les roses

(21) Les anciens distinguoient deux sortes de couronnes, *coronas plectiles*, tressées, faites de fleurs et de branches entières, et *sutiles*, cousues, faites à l'aiguille, pour lesquelles on n'employoit que des feuilles détachées de leurs calyces. Ce dernier raffinement n'avoit lieu qu'à l'égard des roses, dont les feuilles, jointes à la manière des écailles, formoient un lit épais. PLINE, toujours grave censeur, en parle en ces termes, XXI, s. 8 *ed luxuria processit, ut non esset gratia, nisi mero folio sutilibus* (c'est ainsi qu'il faut ponctuer ce passage). Pour donner un soutien aux feuilles rangées de cette manière, on les attachoit à des bandelettes d'écorce de tilleul, que les Romains désignoient par le mot grec *philyra*. PLINE, XV, 14, s. 25. HORACE (*od.* I 38) proscrivant le luxe des couronnes, dit : *displicent nexæ philyræ coronæ*. M. MITSCHERLICH (t. I, p. 545) n'a pas bien entendu *coronas sutiles*. On voit sur le bas-relief d'un sarcophage du Musée Capitolin (t. IV, pl. 57) un génie portant au cou une couronne de feuilles de roses, rangées comme des écailles.

(22) Tout le monde connoît les roses de Paestum, qui croissent deux fois dans l'année. VIRGIL. *Georg.* IV, 119. Des voyageurs modernes n'y ont trouvé que de simples roses de Damas. Cependant un habitant du pays a assuré que les rosiers portoient des fleurs le printemps et l'automne. SWINBURNE, *Voyages dans les deux Siciles*, t. II, p. 261. M. SEUME, qui a visité cette contrée en 1802, n'y trouva plus la moindre trace de rosiers.

(23) Il ne faut pas croire avec PASCALIVS, *de coron.* I, 13, p. 40 (que HARDOUIN, *sur Pline*, n'a fait que copier), que ce soit par le moyen de la recette donnée par AVICIVS (I, 4, p. 12, *ed Lister*) d'une compote de roses, *rosatum*, qu'on puisse conserver les feuilles de roses dans toute leur fraîcheur. Si on les mettoit pendant sept jours dans le vin, elles ne feroient probablement pas une belle couronne.

des couronnes (24), rien n'égale celles de Paestum.

• Je m'en rapporte à toi, Glycerium, lui dit
 « Sabina avec condescendance : donne moi une de
 « ces couronnes de roses. Mais que renferme cette
 « autre corbeille où je n'aperçois que des plantes
 « vertes ? La première marchande de fleurs d'Æ-
 « gypte vendroit-elle, comme la mère d'Euripide,
 « du cerfeuil et de l'anis (25) ? » A ces mots elle
 éclate de rire : la foule des servantes en fait au-
 tant (26), et montre du doigt la corbeille remplie
 de cerfeuil. Pardonnez-moi madame, dit Glycerium
 sans se déconcerter, de n'avoir pas commencé par
 vous montrer ce chef-d'œuvre d'un fleuriste de
Tusculanum (*Frascati*) ; mais vous m'aviez pré-
 venue par vos questions sur les nouveautés de ma
 patrie. Sachez donc que ce sont des guirlandes d'a-
 che d'eau ou de persil (*apium*) (27). Le jardinier

(24) On effeuilloit les couronnes dans les coupes, et on les avaloit ainsi avec le vin. C'est ce que PLINIE appelle *boire les couronnes* ; *coronas bibere*. Voy. l'anecdote curieuse de Cléopâtre, qui guérit Antoine de sa méfiance contre elle, par le moyen d'une couronne empoisonnée, XXI, s. 9.

(25) Dans les comédies d'ARISTOPHANE, *Euripide* est souvent persifflé sur l'état de sa mère, qui passoit pour avoir vendu du cerfeuil et d'autres plantes potagères. Voy. BERGLER, sur les chevaliers d'*Aristophane*. v. 19. Le poète y a employé le mot *διασκαρδά-
νιζειν*.

(26) *Κυχλίρδοντι δὲ πᾶσαι*. THEOCRIT. XI, 78.

(27) L'espèce d'ache dont les anciens aimoient à faire des couronnes n'est pas celle des montagnes, mais celle d'eau, *la berle*, (en allemand *Milchpetersilie*) Voy. relativement à cette plante, les *Fragmens sur le Jardinage des anciens*, note 55. Mag. Encycl. Ann. VII, t. II, p. 357 et suiv.

de Tusculum prépare cette plante de manière que son frisé ne le cède en rien aux beaux cheveux de Bérénice. Je suis sûre que si vous vouliez mettre aujourd'hui dans vos cheveux naturellement bouclés une guirlande de persil, elle feroit l'admiration générale. Il est vrai que nos ayeules en portèrent aussi ; mais on n'avoit pas l'art de l'embellir. On raconte d'ailleurs les choses les plus curieuses sur son origine et sur ses vertus secrètes : on lui donne le nom mystique de *sang des Corybantes*. Mais je me tais , pour ne pas m'exposer davantage à vos railleries et à celles de vos servantes : et puis vous ne voudriez pas m'écouter à présent ; vous êtes occupée, et *Clio* m'a déjà prévenue que vous n'aviez pas un instant à me donner.

L'adroite bouquetière savoit bien que ce discours ne feroit qu'exciter la curiosité de Sabina, et que les Romaines de distinction étoient aussi superstitieuses et aussi crédules pour tous les contes de bonnes femmes, que les dernières de leurs esclaves. Récemment encore la flotte arrivée d'Ægypte avoit apporté à Sabina quelques bouteilles d'eau du Nil, dont notre adoratrice d'Isis n'avoit pas manqué d'arroser le soir même la statue et le temple de la grande déesse (28). Glycerium, qui avoit été chargée de

(28) On avoit vanté de tout temps les propriétés de l'eau du Nil. Voy. MAILLET, *Description de l'Ægypte*, t. 1, p. 29. Elle étoit pour cela exportée chez l'étranger. Sabina s'en sert pour arroser le temple d'Isis, à laquelle l'eau du Nil étoit, sans doute, aussi agréable que celle du Choaspe l'étoit aux rois de Perse, qui la faisoient porter avec eux dans tous leurs voyages. BRISSON. *de reg. Pers.*

faire venir cette eau, ne se trompoit donc pas dans sa supposition.

« Reste encore quelques momens lui dit Sabina.
 « Pendant ce temps la je me ferai nettoyer les
 « ongles. Dis-moi comment fait le jardinier de
 « Tusculum, pour donner à son ache ce frisé vrai-
 « ment admirable? Ne seroit-il pas un peu sor-
 « cier? »

« Je ne doute pas, répond Glycerium, qu'il n'em-
 « ploie, en la plantant, quelques moyens secrets
 « qu'il seroit difficile de lui faire dire. Ce que je
 « sais, pour l'avoir vu de mes propres yeux, lors-
 « que j'allai chez lui la semaine passée, le jour du
 « sabbat (29), c'est qu'après avoir piétiné douce-
 « ment ses jeunes plants d'ache, il les passa au
 « cylindre (30). Il est probable qu'il répète cette

princ. I, p. 59. Cet usage de l'eau du Nil est cité dans JUVÉNAL VI, 527 : *Si candida jusserit Io, a Meroë portabit aquas, ut spargat in ædem Isidis.* J observe que BRODEAU a mieux expliqué ce passage que RUPERTI. t. II, p. 366. Au reste, l'eau du Nil, dont on arrosoit les temples, rappelle l'eau bénite des églises chrétiennes. Les bénitiers et les aspersoirs étoient également en usage dans les temples des anciens. Voy. CASAUBON, sur Théophr. p. 174, *ed. Fisch.*

(29) Glycerium parle de la semaine et du sabbat, parce qu'elle est prosélyte de la religion juive. On sait, par les satires d'HORACE, que Rome fouilloit, dans ce temps, de juifs et de sectateurs de leur culte. Conf. BYNKE SHOEK, de *cultu religionis peregrinæ apud veteres Romanos*, t. I, opp. p. 541, et WALCH, dans les *Comment. Nov. Soc. Gotting. class. philol.* t. III, p. 8 et suiv.

(30) L'art de faire friser l'ache d'eau est très-ancien : THÉOPHRASTE en a parlé dans ses deux ouvrages botaniques. C'est là qu'ont puisé

« opération tous les matins, et qu'il rend ainsi son
 « ache la plus jolie et la plus crépue qu'il y ait aux
 « environs. » Ici Glycerium s'arrête et paroît vouloir
 s'en aller.

« Continue », s'écrie Sabina avec impatience. « Tu
 « m'as aussi vanté les vertus secrètes de cette plante,
 « tu m'as parlé de son origine sacrée et de son nom
 « mystique. Explique-toi, ou je ne t'acheterai plus
 « une seule feuille de toutes ces herbes, qui pa-
 « roissent mieux convenir à la collection d'un rhi-
 « zotome qu'à la toilette d'une femme de distinc-
 « tion (31). »

« La vertu secrète de l'ache est de corriger sur
 « le champ la mauvaise haleine des personnes qui
 « en mangent les feuilles. J'en fournis régulièrement
 « une certaine quantité à la petite Arbuscula, dan-
 « seuse pantomime, qui loge derrière le temple de

PLINE et COLUMELLE, XI, 5. Voy. SCHNEIDER, *Script. Rei rust.* t. II, P. 2, p. 588. Les citations les plus complètes se trouvent dans les notes de NICLAS, *ad Geopon.* XII, 25, p. 899. Ce dernier passage explique aussi la manière dont on semoit l'ache. On enfermoit la semence dans des petits morceaux de toile fort mince, et on la mettoit ainsi dans la terre. *Ita omnium seminum germen capitis unius soliditate nectetur*, dit PALLADIUS. Les jeunes plantes se mêloient ainsi en poussant.

(31) Sabina affecte, dans toutes les occasions, d'employer des noms grecs. Elle auroit pû se servir du mot latin *herbarius*. Les Grecs nommoient *rhizotomes*, *ρίζότομοι*, coupeurs de racines, cette classe de naturalistes que nous appelons *botanistes*. Les *botanistes*, *βοτανιστῆς*, au contraire étoient précisément les ouvriers qui barcioient les mauvaises herbes dans les plates bandes. Voy. ΣΑΛΜΑΣΕ, *prolegom. ad Hyl. Iatric.* p. xi.

« la Paix. On assure que c'est le moyen le plus
 « naturel, et le plus innocent de tous ceux que les
 « médecins grecs ont indiqués dans leurs ouvrages
 « cosmétiques (32). Quant à son nom mystique,
 « vous vous souvenez peut-être d'avoir lu une an-
 « cienne tradition des Corybantes, ces forgerons
 « rebelles de la Crète. Ils avoient tué un de leurs
 « camarades, ou leur troisième frère, comme le dit
 « la fable : ils couvrirent de pourpre la tête du
 » mort, et l'enterrèrent au pied du mont Olympe.
 « Son sang produisit de l'ache : c'est pour cela que
 « dans les mystères ou orgies des Corybantes, il
 « fut de tout temps regardé comme un crime de
 « mettre de l'ache sur la table sacrée (33). »

(32) Criton, médecin de la cour de Trajan, avoit recueilli et réduit en système tous les préceptes des anciens médecins cosmétiques. Dans le premier livre de son ouvrage, il parloit de différentes matières que l'on peut mâcher pour détruire l'odeur de la bouche, *διαμασσίματα πρὸς δυσωδίαν*. Voy. FAERICIUS, *bibl. gr.* vol. XII, p. 689, prem. édit. Cet ouvrage étant perdu, il faut se contenter des recettes conservées par PLINE, XXV, 15, s. 110. Il paroît que ce vice de l'haleine étoit autrefois très-commun, puisque la langue latine l'exprime par un mot particulier, *foetor*, *foetere*. PLINE le nomme *vitium vel maxime pudendum*. FLORENTINUS, *in Geopon.* XII, 25, indique l'ache mâchée comme un remède, et il observe expressément que les danseuses publiques (*αἰῶσι (χορῆς)*) en faisoient un fréquent usage. NICLAS n'entendoit pas ce passage, et a voulu le corriger.

(33) On doit ce récit à CLÉMENT D'ALEXANDRIE (*Cohort. ad Gent.* p. 16), qui s'en rapporte à ce sujet aux hiérophantes des mystères. M. de SAINTE-CROIX, *sur les mystères du paganisme*, p. 58 et suiv., explique cette fable, par l'efficacité de l'ache à procurer aux femmes les règles supprimées par la peur. L'antiquité avoit une grande

« J'acheterai une couronne d'ache, s'écrie Sabi-
 « na, et tu verras, Glycerium, que sous peu de
 « jours tout Rome en portera comme du temps
 « d'Horace, il y a pres de soixante ans (34). »

En effet, Sabina avoit plus d'un intérêt à choisir cette couronne : des débauches secretes avoient donné à son haleine, surtout le matin, une odeur qui ressembloit à celle d'un Juif qui a jeûné (35). Aussi prenoit-elle habituellement, en se levant, et quelquefois même dans le lit, une décoction d'anis et de maceron (*smyrnum olusatrum*, Linn.) faite avec du miel et du vin; et dans ce moment même elle mâchoit des pastilles de myrte (36), pour détruire un mal sur lequel une importante question divisoit déjà l'ancienne jurisprudence, savoir si celui qui en étoit atteint devoit être regardé comme sain ou comme malade (37). La couronne d'ache, dont les feuilles réunissoient à la grace tant de facultés salutaires, ne pouvoit manquer de plaire à Sabina. Isis elle-même lui avoit envoyé cette excellente recette.

Spatale rentre toute désolée, et raconte le mal-quantité de fleurs et de plantes, qui devoient leur naissance au sang des anciens héros. On pourroit écrire sur ces métamorphoses un ouvrage entier.

(34) Od. I, 36, 16; II, 7, 23; IV, 11, 3.

(35) Voy. RAMIREZ, sur *Martial*, IV, 4. *Jejunia sabbatariorum* les jeûnes de ceux qui observent les sabbats, p. 298.

(36) *Pastilli*. Voy. LAMBIN, sur *Horace*, sat. I, 2, 27.

(37) Voy. sur cette dispute ridicule CUJACII, *Observ.* XI, 10, et RAMIREZ, sur *Martial*, p. 284 et suiv.

heur arrivé aux beaux fruits en cire , placés depuis longtems comme offrandes au-dessous de l'image d'Isis, dans les deux petites cornes d'abondance en argent (38). « Le singe (39) de madame, dit Spatale, a trouvé moyen d'entrer dans sa chambre à coucher, et a brisé ces fruits qu'il aura pris pour des pommes, des poires et des noix véritables. » Personne n'étoit plus affligé de cette nouvelle que la gardienne de la chambre à coucher, Clio, qui avoit en effet commis une grande négligence. Heureusement pour elle, Sabina, que la présence de Glycerium avoit bien disposée, regarda comme un bon augure que ses cornes d'abondance eussent été vidées. Elle s'écrie : « Bénie soit Isis, la grande déesse ! Elle me comble de faveurs. » Jé lui voue trois oies (40), les plus grasses de

(38) Deux cornes d'abondance, dont les pointes se croisent, paroissent si souvent sur les anciens monumens, qu'il est inutile d'en ajouter la preuve. Je me contenterai de citer PASSERI, *Gemm. astrifer.* t. I, pl. 135. On s'en servoit principalement comme amulettes de fertilité, ainsi qu'on le voit par le monument publié par CAYLUS, *Recueil*, t. I, pl. 86, n.º 1.

(39) Quant aux singes, les dames de l'antiquité en étoient aussi folles que les nôtres. Sabina avoit d'ailleurs une raison particulière d'aimer les singes, parce que les *cynocéphales* (*simia Inuus*, LINN.) étoient du nombre des animaux sacrés de l'Égypte. On les figuroit en or et en argent, et on les mettoit dans les temples comme des représentations votives. Voy. LUCIEN, *Toxaris* (chap. 28, t. VI, p. 89). Il en existe encore beaucoup en bronze. CAYLUS, t. V, pl. 11 et 15; t. III, pl. 6, n.º 2; t. VI, pl. 16.

(40) L'oie qui joue un grand rôle dans la mythologie (voy. CAYLUS, *Recueil*, t. IV, p. 116 et suiv.), étoit un sacrifice très-agréable

« notre *villa* du faubourg (*villa suburbana*), et
 « une lampe d'argent sur sa table sacrée. »

« La perte peut être facilement réparée, dit Gly-
 « cerium. Voilà des fruits en cire de la plus grande
 « beauté, tels qu'on les vend à Alexandrie pendant
 « la fête d'Adonis (41), et tels que nous en aurons
 « cette année pendant les Saturnales (42). Il est
 « vrai, ajoute-t-elle, en s'adressant à Sabina, que
 « votre amie *Calpurnia* me les avoit commandés ;
 « mais si vous les voulez, je vous les laisserai vo-
 « lontiers. » Sabina n'avoit pas encore répondu,
 que Clio, toute tremblante, s'en empare et délivre
 Glycerium d'une marchandise dont elle auroit eu,
 dans cette saison, beaucoup de peine à se défaire.

Là dessus, Glycerium et ses esclaves sont con-

à Isis et Osiris. De là vient l'*ansere magno corruptus Osiris* dans
 JUVÉNAL, VI, 540. Les passages des anciens se trouvent cités dans
 JABLONSKI, *pantheon aegypt.* P. III, p. 8.

(41) Voy. l'addition de cette dissertation, *sur les fruits et les fleurs
 en cire des anciens*, p. 562 et suiv.

(42) Il étoit d'usage, pendant les saturnales, de distribuer à ses
 amis toutes sortes de friandises, de jouets et d'autres bagatelles, comme
 en Allemagne cela se pratique encore à Noël à l'égard des enfans.
 Les derniers jours de cette fête avoient pour cela le nom de *sigil-
 laria*. Il me paroît que parmi les *sigilla arte fictili*, comme les
 nomme MACROBE, *Saturn* I, 11, il y avoit toutes sortes de figures
 et de fruits en cire, et qu'il en étoit de même des *apophorètes*
 qu'on s'envoyoit comme étrennes, *strenæ*. La plupart des fruits
 que MARTIAL, dans ses apophorètes, a honoré de distiques, ainsi
 que les couronnes de roses qu'on se donnoit au milieu de décem-
 bre (*festinate coronæ brumæ*, MARTIAL, XIII, 127), étoient
 probablement faits en cire. Des roses naturelles, venues en serres,
 auroient été trop rares et trop chères.

gédiés. Sabina dit à Clio : « paye sur le champ, « sans rabattre, tout ce que je lui dois ; n'oublie « pas non plus de lui donner les couronnes d'hier, « et ce que j'ai mis à part pour elle. » C'étoit précisément là ce que la bouquetière attendoit depuis longtemps ; Saturninus lui ayant expressément recommandé de ne pas revenir sans la preuve que Sabina avoit accepté la couronne d'Isis.

Clio, d'après l'ordre de sa maîtresse, paye à la marchande 200 sesterces (43), dont une grande partie étoit pour récompenser ses services secrets. Elle lui donne la couronne que Sabina avoit portée la veille, et qu'elle avoit quittée avant de se coucher. Cette couronne étoit à moitié flétrie (44), et n'a-

(43) D'après ROMÉ DEL'ISLE (*Métrologie*, p. 146.), 40 liv. de France.

(44) L'envoi d'une couronne à moitié flétrie, qu'une femme aimée avoit porté la nuit précédente, étoit une des galantries les plus communes chez les anciens. Elle y joignoit ordinairement quelques pommes, dont elle avoit mordu un morceau. LUCIEN dit de la coquette Chariclée, *Toxaris*, chap. 15 : « Il lui venoit de la part de « Chariclée des lettres d'amour, des couronnes à moitié flétries, quel- « ques pommes dont elle avoit mordu un morceau, et d'autres galan- « teries que les femmes savent si bien mettre en usage, pour en- « gager insensiblement les jeunes gens dans une passion, en leur « faisant croire qu'elles ont été les premières à s'enflammer. » AL- CIPHON, III, 62, a imité ce passage de *Lucien*. Voy. M. WAGNER, t. II, p. 191; MARTIAL, XI, 90, s'adresse ainsi à Polla :

Intactas quare mittis mihi, Polla, coronas ?

A te vexatas malo tenere rosas.

(*Pourquoi, Polla, m'envoyer des couronnes si fraîches ? j'aimerois mieux tenir des roses que tu aurois éparpillées.*) Ce sont surtout les *rosæ vexatæ* qui font le charme de l'amour. BURMANN sur *Petrone* (chap. 60, p. 599.) a bien expliqué le mot *vexatus*.

voit d'autre odeur que celle des parfums dont on l'avoit arrosée. Une figue de Chio (45), dont Sabina avoit mordu un morceau, complete l'envoi symbolique. Elle auroit préféré une pomme, si la saison en avoit offert de fraîches.

Sur les fruits et les fleurs en cire, des anciens.

Les anciens avoient tant de petits ouvrages en cire, et ils employoient cette matière avec tant de succès (46), que, sans autre preuve, l'analogie seule suffiroit pour faire conjecturer que les fleurs et les fruits en cire ne leur étoient pas inconnus. Il existoit autrefois une classe d'artistes que les Grecs désignoient par le nom de *κοροπλάτοι* (47), *faiseurs*

(45) La figue de Chio étoit, parmi les vingt-neuf espèces citées par PLINE, celle qui passoit pour avoir le goût le plus piquant, et qui ressembloit à celui d'un vin vieux. Voy. MARTIAL XIII, 20. *Seni similis Baccho*. Les figues étoient un présent très-ordinaire entre amis. Dans les Œuvres de JULIEN, il y a une lettre à Sérapion (XXIV, p. 590 *Opp.*), dans laquelle cet empereur fait l'éloge des figues. Cette lettre étoit accompagnée d'un cent de ces fruits.

(46) Je ne rappellerai ici que les empreintes en cire des sceaux ou des cachets, la cire colorée pour la peinture encaustique, et le vernis de cire pour les statues et les murs de marbre. PLINE XXI, 15, s. 49. *Cera pigmentis traditur ad innumeros mortalium usus*. Voyez, relativement au vernis de cire, REQUENO *saggi sul restabilimento dell' antica arte de' greci Pittori*, t. I, p. 517-21.

(47) Des détails intéressans sur cette classe d'artistes, que les Romains appeloient probablement *sigillarii*, *sigilliarum* (Voyez FABRETTI *inscriptt.*) se trouvent dans POLLUX, X, 189. Voyez la note de HEMSTERHUIS sur ce passage, et RUIJNKEN sur *Timée*, p. 165. 166, dern. édit. Tout le monde connoît l'Amour en cire, chanté par ANA-

de poupées. Ces artistes rivalisoient avec les statuaires et les fondeurs en bronze, en imitant en cire les plus belles figures. Il est probable que leurs talens s'exerçoient aussi sur les objets naturels, que la cire peut imiter avec une grande ressemblance. Si l'on observe de plus que l'antiquité ne manquoit pas d'occasions où les fruits artificiels étoient un ornement indispensable, on ne doit presque pas douter que la cire sur laquelle les jeunes écoliers essayaient quelquefois leurs naissantes dispositions (48), n'ait été souvent employée à représenter des fleurs et des fruits.

Cette occasion se trouvoit dans une des fêtes les plus solennelles de l'antiquité, celle d'*Adonis*. Son

créon. On peut expliquer par là la marchande d'amours, tant de fois imitée d'après les peintures d'Herculanum. Voyez le fragment d'*Evulus*, dans *ATHÉNÉE*, XII, 2, p. 562 C. On voyoit souvent dans les chambres à coucher, de beaux garçons en cire, comme on y place aujourd'hui des portraits et des bustes. *STRATON*, épigr. XXV. (*Analect.* t. II, p. 565.) Dans un passage de *PLINE*, VIII, 54, s. 80, il est question d'un singe qui savoit jouer à l'espèce d'échec, connue des anciens. Les pions, dit *PLINE*, étoient des figures de cire, *fictæ ceræ icones.*

(48) On se servoit autrefois, pour écrire et pour dessiner, de tablettes enduites de cire; quelquefois les écoliers enlevoient cette cire, pour en faire de petites maisons et des figures d'animaux. *LUCIEN* dit, dans sa vie (t. I, p. 5): « Mon père jugeoit de mes dispositions pour la sculpture, par les petits ouvrages que je m'amusais à faire en cire. Lorsque je sortois de l'école, je grattois la cire, et j'en formois des bœufs, des chevaux ou des hommes, par Jupiter, très-ressemblans, à ce que disoit mon père; ce qui me valoit bien des coups de la part de mes maîtres. » Comparez aussi les *Nuées* d'*ARISTOPHANE*, v. 879, où il est dit que le jeune *Phidippide* s'amusoit à faire de petites maisons.

culte, ainsi que celui de Vénus, étoit venu dans la Grèce, de la Syrie et de la Phénicie. Adonis ou Thammutz, étoit le symbole de la mort et de la génération de la nature. Sa fête se célébroit avec beaucoup de luxe vers la fin de l'hiver; dans le temps où la terre reçoit les premiers rayons du soleil, et paroît sentir le réveil de ses forces créatrices (49). Elle duroit plusieurs jours; les femmes y faisoient alternativement des lamentations et des cris de joie. Pendant cette fête, un ancien usage vouloit qu'on exposât dans les maisons des pots de fleurs, des corbeilles remplies de fruits, et des vases où l'on avoit semé différentes plantes. Cependant, vers la fin de l'hiver, les fleurs et les fruits naturels étoient très-rares, même dans les doux climats de l'Asie et de la Grèce. L'art suppléoit donc à ce défaut; et au lieu de fruits naturels, on se servoit, pour former ces petits jardins (50), de fruits imités en cire. Je crois qu'on employoit aussi la cire dans beaucoup d'autres usages sacrés, par exemple, lorsqu'il falloit exposer des vases et des cornes d'abondance remplis de fruits, et qu'on suspendoit des guirlandes de fruits aux autels et aux colonnes des

(49) NI MEURSIUS, dans sa *Græcia feriatæ*, ni BANIER, sur le culte d'Adonis (*Mémoires de littérature*, t. III, p. 101 et suiv.), n'ont déterminé la saison dans laquelle les Adonies étoient célébrées en Grèce. Mais on voit par un passage de PLUTARQUE (*Vie de Nicias* p. 532 B.), qu'elles avoient lieu dans le printemps, et par conséquent dans une saison où il ne peut être question de fruits mûrs naturels. Voy. GRODDECK, *Adonia* (dans ses *Antiquar. Versuche*, I. Samml. Lemberg, 1800), p. 130.

(50) *Idylle*, XV, 112 et suiv.

temples. THÉOCRITE nous a laissé une description dramatique des Adonies, célébrées à Alexandrie par Arsinoé, femme de Ptolémée Philadelphé. Il y est question de l'estrade (*castrum doloris*) sur laquelle reposoit l'image d'Adonis, et des décorations dont elle étoit entourée (51). « *Près de lui (Adonis) sont placés des fruits mûrs que portent les arbres, de jolis jardins renfermés dans des corbeilles d'argent, et des vases d'or (52) remplis de parfums de Syrie. Là sont rassemblés toutes sortes d'oiseaux et animaux terrestres; là s'élèvent des berceaux de verdure que le mol anethum couvre de ses feuilles, etc.* »

Les interprètes les plus savans de THÉOCRITE (53) ne paroissent pas avoir remarqué combien il étoit difficile de trouver, dans cette saison, toutes sortes de fruits à leur maturité. Cette difficulté disparoît si l'on observe qu'il s'agissoit de fruits en cire. Cela peut servir aussi à faire comprendre le sens parfait et véritable d'un ancien proverbe qui nommoit *Jardin d'Adonis*, les choses passagères dont l'extérieur trompeur promet une stabilité qu'elles n'ont pas (54).

Les anciens racontent une histoire arrivée dans un autre temps, à la même cour d'Alexandrie, et qui prouve également que l'on y connoissoit les

(51) VALCKENAER même ne paroît pas avoir imaginé cette difficulté. Voy. son commentaire, p. 599.

(52) Voy. les interprètes d'HÉSYCHIUS, t. I, c. 105, 3, et WYTCENBACH; sur *Plutarque*, de *sera num. vind.* p. 79.

(53) VII, 177, avec les notes de CASABEON et de MÉNAGE.

(54) VIII, 15, p. 354 E.

fruits en cire. *Sphærus* du Bosphore, philosophe stoïcien et disciple de Cléanthe, fut appelé par Ptolémée Philopator à Alexandrie. Le roi le faisoit dîner quelques fois à sa table, pour se divertir des paradoxes de la philosophie dont il faisoit profession. Il paroît que Ptolémée aimoit surtout les dissertations de *Sphærus* sur les caractères des idées dont résulte un jugement ou un axiôme. Les philosophes stoïciens assuroient la vérité des images reçues par les impressions des sens : ils ne les prenoient pas comme les académiciens pour des illusions, mais pour des idées positives. Ils distinguoient ces idées d'avec de simples opinions, et disoient, avec cette modestie qui caractérise les philosophes de tous les temps, que le sage n'opinoit jamais, mais qu'il avoit sur toutes choses des *connoissances positives*. Un jour que *Sphærus* défendoit cette thèse, le roi, pour le réfuter, fit servir un plat de grenades en cire. *Sphærus* les prit pour des fruits naturels; sur quoi le roi s'écria que, trompé par les sens, il avoit fait un faux jugement. *Sphærus* répondit sur le champ : « Je n'ai pas jugé que ce
 « soient des grenades; mais j'ai jugé qu'il étoit pro-
 « bable que ce fussent des grenades; et il y a de
 « la différence entre une idée positive et une pro-
 « babilité. »

Tel est l'anecdote que raconte *DIOGÈNE LAERCE*, dans ses *Vies des anciens Philosophes* (55). *ATHÉ-*

(55) Voy. *MÉNAGE*, sur *Diogène Laërce*, t. II, p. 557. *FRICHTZ* a également pensé à cette anecdote, lorsqu'il parle de l'illusion des sens, d'après laquelle la forme et le contour d'un objet ne doivent

NÉE (56) la cite aussi ; mais au lieu de grenades , il fait servir des oiseaux en cire , ce qui n'est pas probable. NÉMÉSIOUS a vraisemblablement pensé à cette anecdote , lorsqu'il parle de l'erreur que l'on peut commettre , de prendre des pommes de cire pour des fruits véritables. Il attribue cette erreur au jugement et non à l'œil (57).

Ceux qui connoissent la peinture encaustique , et les différens mélanges des couleurs avec la cire , dont les anciens se sont servis aux époques les plus brillantes de l'art , sauront qu'il étoit facile à leurs artistes de donner à chaque couche de cire les nuances les plus variées. Je crois par cette raison qu'ils n'avoient pas besoin pour leurs fruits de cire , du vernis que nous employons pour les nôtres. Ce vernis les préserve de la poussière , mais il leur donne une espèce de luisant qui ôte l'illusion et rend les fruits moins parfait. Je pense qu'il n'en étoit pas de même des anciens ouvrages de ce genre. Je m'en rapporte à ce sujet à VARRON , cité par PLINE dans son Histoire Naturelle. Il dit avoir connu à Rome un artiste nommé POSIS , qui faisoit des pommes et des raisins avec tant d'adresse , que les connoisseurs les plus exercés ne pouvoient pas , à

pas suffire pour croire que ce soit l'objet lui-même. « Ainsi , dit-il , « pourroit-on dire qu'une pomme de cire eût du goût et de l'odeur. » Conf. ARRIAN. *diss. Epict.* IV, 5, t. I, p. 600, *édit. Schweigh.*

(56) *Marcus Varro tradit Romæ sibi cognitum Posin nomine ; à quo facta poma et uvas , ut non posses adspectu discernere à veris.* PLIN. XXXV, 12 et suiv., 45.

(57) Chap. 25, in *Script. hist. aug.* t. I, p. 860.

la vue , les distinguer des naturels (58). On pourroit , à la vérité , dire que PLINE ne parle pas d'ouvrages en cire , mais en argile , *torautica* , dont il est question dans tout ce passage. Mais on sait avec quelle vitesse PLINE a compilé son ouvrage ; et comme il n'est pas probable qu'on ait fait des fruits en argile avec autant de naturel que le dit VARRON , il me sera permis de conjecturer que le mot *plastæ* , qui se trouve dans l'original , est employé pour des artistes en cire et non en argile.

Je finis ces fragmens par une anecdote racontée par LAMPRIDIUS dans la vie d'Élagabale. Cet empereur débauché trouvoit un singulier plaisir à donner des repas où il faisait servir , imités en cire , tous les mets qu'il mangeoit lui-même. Après chaque service , les convives étoient obligés , selon l'usage , de se laver les mains comme s'ils les eussent salies ; on leur présenteoit ensuite un verre d'eau , probablement pour aider la digestion. Cette mauvaise plaisanterie d'Élagabale rappelle les pâtés de carton que l'on sert dans quelques pays , pour remplacer ceux qui devoient garnir la table.

(58) On faisoit aussi des fleurs et des guirlandes en cire , comme je prouve un passage d'ARTÉMIODE I , 79 , p. 67 , où cet auteur dit que les guirlandes de cire , vues en songe , annonçoient des maladies et même la mort. RIGALT , p. 41 , parle à cette occasion de sortilèges. PASCHALIUS , *de coronis* , IV , 4 , p. 216 , approuve cette opinion , parce que dans l'ancienne magie , on se servoit souvent de figures en cire. Mais ils ne pensoient ni à des fleurs , ni à des feuilles de cette matière , que cependant on connoît encore aujourd'hui. On s'en sert , dans quelques parties de l'Allemagne , pour orner les couronnes qu'il est d'usage de mettre sur la tombe des morts.

VARIÉTÉS,

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

CONSTANTINOPLE.

Le docteur VALLI, qui s'étoit inoculé la peste avec le virus de la petite-vérole, et n'avoit souffert que de foibles affections, fréquentant toujours l'hôpital des pestiférés, et soignant les malades, a été attaqué, à la fin, par la peste, et a eu deux bubons. Comme il y a onze jours qu'il est malade, on espère qu'il en guérira.

LONDRES.

Le docteur BEATTIE, professeur de logique et de philosophie morale au collège *Marishal*, est mort le 18 août à Aberdeen, à l'âge de 63 ans. Il s'étoit acquis, parmi les auteurs vivans, une juste célébrité, par son beau poëme du *Menestrel*, et plusieurs autres ouvrages de poésie.

Notice bibliographique des ouvrages qui ont paru en Angleterre , sur les Arts , les Manufactures , le Commerce , la Technologie , etc. , pendant les années 1799 et 1800

Depuis l'année 1754 il existe à Londres une société pour l'encouragement des arts , des manufactures et du commerce , qui contribue beaucoup au progrès des arts , ainsi que celle de Bath. Outre cette société , il s'en est formé une autre à Londres , sous le titre de *Commission d'agriculture* ; quoique ce nom ne promette pas beaucoup , cette société a cependant de grands mérites , comme on le peut voir par les écrits qu'elle publie. Outre ces deux établissemens , on remarque encore l'*Institut royal* , fondé en 1800. M. DE RUMFORD contribua beaucoup à former cet institut qui , sans négliger entièrement l'agriculture , a cependant pour objet principal de favoriser le progrès des arts et des manufactures. Quoique ces deux dernières sociétés aient été souvent l'objet des railleries de leurs adversaires , elles n'en ont pas moins continué leurs travaux. Nous en donnerons ici un court résumé : le XVII.^e volume des *Transactions of the Society for the encouragement of arts , manufactures and commerce* , a paru en 1799 ; on y propose des prix pour les nouvelles découvertes de l'agriculture ; ce volume contient des traités sur différens objets , entre autres sur la culture des terres dans le parc royal de Windsor , ce qui prouve encore l'amour

que porte le monarque pour l'économie ; sur le traitement du trèfle , et la manière de le garantir contre l'humidité de la saison ; sur la nourriture du bétail ; sur la manière d'engraisser les terres ; la culture des fruits : ces traités sont de différens auteurs Par rapport aux arts, on y remarque une continuation du traité de SHELDRAKE, sur la peinture à l'huile, la description de la méthode de miss KNIGHT, pour bronzer et pour marbrer les ouvrages en plâtre ou en terre cuite ; celle de M. NICHOLSON, pour produire la lumière sur des dessins colorés. La mécanique y a été enrichie par quelques mémoires de MM. HYNAM et GOODRICH, qui ont pour but les progrès de l'art de l'horloger ; la description d'une machine pour garder l'équilibre dans les puits profonds des mines, par FEATERSTONEHAUGH. Quant au commerce et aux colonies, on y trouve une notice sur la culture de l'arbre à pain en Jamaïque : la plupart de ces traités sont ornés de gravures. Ce volume est encore enrichi du portrait de M. Pierre Templeman, premier secrétaire de cette société, dont le successeur, M. Mor, fut remplacé par M. Charles Taylor de Yorkshire, qui est un homme de beaucoup de mérite.

Les mêmes louanges doivent être attribuées au secrétaire de la société de Bath, à M. MATTHEWES, éditeur et auteur de la préface, du neuvième volume des *Letters and Papers on agr culture, planting, etc. selected from the correspondance of the Bath and West-society for the encouragement of agriculture, arts, manufactures and commerce* ; London by Dilly,

1799. On indique dans cette préface les sujets dont la société s'occupe. Les mémoires envoyés à la société, ont presque tous pour objet l'économie et l'agriculture ; on y trouve entre autres , une réponse sur la question proposée par la commission d'agriculture, sur la végétation , par M. *Th. Parson*, membre de la société de Bath. Cette commission vient de donner une seconde partie de ses *Communications*, *London by Nicol* 1800, et plusieurs descriptions de l'économie rurale dans les différens *counties* de l'Angleterre et de l'Ecosse : quant à l'économie des *counties* de l'Angleterre, nous remarquons surtout les traités de MM. J. BAILEY et CULLEY, sur le Northumberland, concernant les productions de ce comté, principalement les charbons de terre et la pêche du saumon, et un traité sur l'économie de Westyorkshire par M. *Rob. BROWN* : quant à l'Ecosse, nous remarquons la description du comté de *Pertth* par M. ROBERTSON ; curé de Callendar, et celle du comté d'*Argyl* par M. J. SMITH, curé à Cambleton.

Après tout ce que nous avons dit de cette société appelée *commission d'agriculture*, on ne peut plus douter de son utilité ; elle a cependant encore beaucoup d'ennemis ; c'est ainsi qu'elle est fortement critiquée dans *A letter to the R. H. lord Somerville, late president of the Board of agriculture with à view, to shew the inutility of the plans and researches of this institution, and how it may be employed in others more beneficial : with remarks on the recent communications of the Board etc. By a*

society of practical farmers, etc. London by Cawthorn 1800 L'auteur de cette lettre blâme surtout ses plans, et la futilité des objets dont la société s'occupe. Plusieurs de ses observations sont très-fondées, il a raison, surtout lorsqu'il dit que la société ne s'occupe pas assez de véritables améliorations pratiques. Malgré tous ces travaux sur l'économie et l'agriculture, l'Angleterre manque encore d'un établissement scientifique pour l'enseignement de ces sciences; car dans celui connu sous le nom de *royal Institution*, on les traite trop superficiellement; on ne s'y occupe d'ailleurs qu'à former des plans, et les sociétés d'agriculture se contentent de faire publier les traités que différens économistes leur envoient; quelques économistes zélés voyoient bien ce défaut, ils publièrent des écrits: parmi eux on distingue M. *Humphrey MARSHALL*, qui a donné un ouvrage intitulé *Proposals for a rural Institut or college of agriculture and the other branches of rural economy. London by Nicol, 1800, in-8.°* Ce petit ouvrage fit une grande sensation: on s'occupoit alors à Londres à créer un pareil institut, et on réussit; nous ignorons s'il a eu du succès.

Ce même *MARSHALL* publia encore, en 1779, *Minutes, experiments, observations and general remarks, on agriculture, in the southern countries; a new edition. Tho which is prefixed a sketch of the vale of London and outline of its rural economy, new first publ. London by Nicol, 2 vol.* Dans cette topographie économique, les géographes trouveront beaucoup de choses qui pourront les intéresser. Un autre éco-

nome, M. James ANDERSON, publie un ouvrage périodique qui concerne surtout l'économie, il est intitulé : *Recreations in agriculture, Natural History, arts and miscellancous literature*. Plusieurs économistes ont travaillé à cet ouvrage; M. FORSYTH y a inséré des observations sur la révivification des arbres vieux et malades. Un autre ouvrage qui a paru en 1800, est intitulé : *Farmers Magazine consisting whol'y of original papers exclusively devoted to agriculture and rural affairs. London (by Longman)*, et *The new farmers calender, etc. London by Symonds. 1800*. Un livre très-utile dans son genre.

M. J. BANISTER, économiste distingué, à *Horton Kirby* dans le comté de Kent, avertit, dans un ouvrage, ses confrères de ne pas regarder l'agriculture comme une chose qui ne mérite aucune attention. Cet ouvrage porte le titre : *A Synopsis of Husbandry, being cursory Observations in the several branches of rural Economy, adduced from long and practical Experience in a farm of considerable extent*; London, by Robinsons, 1799. Il y traite l'agriculture et l'art vétérinaire d'une manière aussi systématique qu'agréable.

ERASMUS DARWIN publia, à cette époque, sa *Phythologia, or the Philosophy of agriculture and gardening; with the Theory of draining Morasses and with an improved Construction of the Drill plough*, London, by Johnson, 1799, 4. Il commence par une Physiologie de la Végétation, dans laquelle il établit, avec beaucoup d'esprit, que

les plantes ne sont qu'un ordre inférieur d'animaux ; il les traite comme tels d'après l'anatomie et la physiologie. D'après cette idée, l'auteur montre comment il faut soigner les plantes dans leur enfance, pendant leur accroissement, à l'époque de la vieillesse, et dans leurs différentes maladies. Il termine son ouvrage par un projet d'établir des classes et des ordres plus naturels, dans une partie du système de Linné, en ne prenant pour base que la position des étamines, combinée avec leur nombre. L'ouvrage de Rich. STEELE, intitulé : *Essay upon gardening, containing a catalogue of exotic plants for the Stoves and green Houses, etc.*, Londres, chez Hurst, 1800, ne contient que des choses qui ont été mieux dites avant lui.

On doit remarquer encore différens ouvrages qui traitent de la culture d'une seule plante ; tels qu'un traité de M. W. DALRYMPLE, sur le fionent ; un autre de M. STACY, sur la culture des raves ; un de M. W. TATHAM, sur le tabac.

Sur l'éducation des abeilles, l'ouvrage classique des Anglois est celui de M. KEY, intitulé : *Bee-Master*. Depuis, il en a paru un autre du même mérite, intitulé : *General Apiarian, by J. ISAAC* ; Londres, chez Johnson, 1799. L'auteur l'a dédié à la Société d'Exeter. Un objet plus important pour l'Angleterre, c'est l'éducation et l'entretien des moutons ; cet objet est devenu encore plus intéressant, par les discussions sur la question de savoir : si on devoit préférer la laine espagnole à la laine angloise. Le lord SOMERVILLE, qui étoit pour la laine angloise,

a publié un livre intitulé : *Address to the Board of Agriculture on the Subject of Sheep and Wool on the 14 of may 1799*. Sa réutation parut sous le titre : *An Answer to lord Somerville*, où l'auteur étoit d'avis que les draps fins fabriqués avec de la laine espagnole, valoient mieux que les draps fabriqués avec de la laine angloise seule. Mais il parut encore une réponse : *Reply to a Treatise called an Answer*. Cette dispute dura encore jusqu'à l'an 1800, comme le prouve l'ouvrage de PARRY, intitulé : *Facts and Observations tending to show the Practicability and Advantage to the individual and the national, of producing in the British isles clothing Wool equal to that of Spain*, London, by Cadell et Davies, 1800, in-4.º

L'écuyer J. ADAMS a publié la première partie de son système général de la connoissance des chevaux, sous le titre d'*Analysis of Horsemanship*; London, by Cadell and Davies, 1800. L'auteur y promet de faire connoître cet art aux personnes qui voudroient le savoir en peu de temps. Des connoisseurs ont trouvé ce livre très utile, et ont désiré que l'auteur le continuât. M. Ed. COLEMAN, célèbre par son *art de ferrer les chevaux*, et professeur à l'École vétérinaire de Londres, a publié un autre ouvrage très-utile, sous le titre de : *Observations on the Formation and uses of the Horse; with a Description of a Patent artificial frog to prevent, and cure contracted hoofs, thrushes, cankers and sand cracks*; London, by Johnson, 1800. Un adversaire de Coleman étoit J. Lane, qui réfuta cet ouvrage sous

le titre : *The Principles of english Farriery vindicated* ; London , by *Egerton* , 1800 ; cet écrit contient des remarques sur le faux système de l'école vétérinaire ; on y trouve encore des observations sur le système de Solleysell , de Saunier , de Lafosse , et l'auteur établit que les Anglois sont plus versés dans cet art que tous les autres peuples. Il y a encore un autre ouvrage de ce genre , celui de *W. MOORCROFT* , intitulé : *Cursory account of the various Methods of shoeing Horses hitherto practised , with incidental Observations* ; London , by *Nicoll* , 1800. Un inconnu a publié encore sur cet art : *Manual for the use of Coachmen , Grooms , Ostiers and all persons , concerned in the care and management of Horses*. London , by *Lee and Hurst* , 1800 , ouvrage qui contient aussi les remèdes contre les maladies auxquelles les animaux sont sujets. Il a paru aussi des ouvrages sur la chasse et la pêche. Le baronet *Th. FRANKLAND* a donné : *Cautions to young Sportsmen*. London , by *Robson* , 1800. Un autre ouvrage plus recommandable est celui de *M. Sam, TAYLOR* , intitulé : *Angling in all its branches reduced to a complete Science*. London , by *Longman* , 1800 On trouvera dans ce livre les résultats de plus de 40 années d'observations , la description des comtés , ou plutôt de leurs fleuves , etc.

Les progrès de la technologie sont encore plus considérables depuis l'application de la chimie et de la mécanique : on trouvera indiquées dans les journaux anglois beaucoup de ces nouvelles découvertes qu'on doit à la chimie. Au reste , on s'oc-

cupe plus de la pratique que de la théorie des fabriques et des manufactures. HIGGINS, professeur de minéralogie et de chymie à Dublin, a publié *An Essay on the Theory and Practice of Bleaching wher in the Sulfur.t of Lime is recommended as a Substitut for Pot-ash*; London, by Vernor and Hood, 1799, qui ne contient rien de nouveau. Mais un ouvrage du comte de TRAVILLE mérite plus d'attention. Cet ouvrage est intitulé : *An Essay on the means hitherto employed for lighting Streets and the Interior of Houses, and on those which may be substituted with advantage in their Stead, etc.* London, by Richardson, 1800. — *J. Wilkes's Art of making Pen scientificaty*, London, by Crosby, 1800, fait connoître une nouvelle invention d'une *Penman's Tool Box*.

Le papier étant devenu extrêmement cher en Angleterre, on s'est beaucoup occupé d'inventer de nouvelles sortes de papier. — C'est sur ce sujet qu'a été publié : *An historical Account of the Substances wich have been used to describe e-ents and convey Ideas; printed on the fir t Paper from Straw alone; with an appendix printed on Paper from Wood alone.* London, by Richardson, 1800. Un fondeur de caractères, Edm FRY, a publié un ouvrage intitulé : *Pantographia; containing accurate copi.s of a'l'the known Alphabets in the World, together with an english Eaplanation of the peculiar force of each Letter, to which are adied specimens of well authenticat d oral Languages, forming a comprehensive Digest of Phonology.* London, by Arch, 1799.

qui ne répond pas tout-à-fait à ce titre. L'auteur a copié beaucoup d'articles de l'Encyclopédie et de Fournier.

Pour faciliter la correspondance du commerce, un Anglois a publié un ouvrage en françois, intitulé : *Le Négociant universel, ou Recueil de Lettres originales*; by G. KEEGAN. London, by Vernor, 1799. Cet ouvrage est recommandable à tous ceux qui se vouent à cet état. Nous citons encore un essai intitulé : *FOTHERGILL'S Essay on the preservation of Shipwrecked Mariners; in answer to the Price question proposed by the royal humane Society, 1.º what are the best means of preserving Mariners from Shipwreck? 2.º Of Keeping the Vessel afloat? 3.º Of giving assistance to the crew, when boats dare not venture out to their aid?* London, by Johnson, 1799. On remarque avec plaisir une nouvelle institution à Bamberough Castle, qui a pour objet de sauver la vie et les biens de ceux qui font naufrage près de ses côtes.

Lettre du docteur LOUIS VALENTIN de Nancy, au professeur MILLIN, à Paris, sur les Monumens antiques transportés d'Ægypte à Londres.

J'ai l'honneur de vous faire passer une courte notice des principaux monumens antiques que les Anglois ont transportés d'Ægypte à Londres, et dont je vous avois parlé à mon retour à Paris, au commencement de messidor dernier. Je ne vous dirai

rien que vous ne sachiez très bien aujourdhui concernant celui de Rosette, qui avoit été érigé en l'honneur de *Ptolémée Epiphane*, où se trouve l'inscription sur laquelle je vois que plusieurs savans se sont déjà beaucoup exercés, si ce n'est que la pierre est une basalte d'un beau noir et très-bien polie sur la surface gravée.

Je l'ai vue dans une des salles de la Société royale des antiquaires, *Sommerset-house*, où lord Hobard l'a fait déposer pour être soumise à l'examen des membres de cette Société, avant d'être placée au *British-Museum*, où sont les autres monumens. C'est là que l'on a tiré une copie très-exacte ou *fac-simile* des trois caractères de l'inscription, de l'étendue et de la forme de la pierre dont une fracture a enlevé des portions. Les gravures que je vous ai apportées, ainsi qu'à M. de Sacy, et que j'ai obtenues par la faveur du révérend docteur Henley, n'étoient pas encore en vente lors de mon départ. Ces gravures et les éclaircissemens qu'on en aura obtenus, feront partie du quatrième volume des Transactions de la Société des Antiquaires. C'est pourquoi, selon l'ordre des planches, elles sont désignées sous les n.^{os} 5, 6 et 7. Trois de nos collègues travaillent de leur côté à déchiffrer les exemplaires que j'ai présentés à notre Société des sciences, lettres et arts de Nancy.

1.^o Le plus considérable de tous les monumens déposés au *British Museum*, et l'un des plus curieux, est le sarcophage d'*Alexandre*. C'est un beau granit vert que les Anglois nomment *pierre de Breschia*, d'une seule pièce, creusé en forme de baignoire.

L'ayant mesuré, j'ai trouvé que ses dimensions étoient à peu de chose près, 9 pieds 8 pouces de longueur, mesure françoise; 5 pieds 2 pouces de largeur à une extrémité; 4 pieds 1 pouce à l'autre; 3 pieds 6 pouces de profondeur, et 10 pouces d'épaisseur dans sa circonférence.

On aperçoit, sur les parois de ce grand vase; beaucoup de pierres extrêmement dures, de nature différente du granit, qui semblent y avoir été incrustées comme une mosaïque, mais qui appartiennent réellement à la pierre totale. Toute la surface extérieure de sa circonférence est couverte d'un grand nombre de figures et d'hiéroglyphes. Les caractères hiéroglyphiques sont tracés avec beaucoup d'art et de justesse entre des lignes longitudinales, et l'on observe que les lignes, les traits, les espèces de rainures, rencontrant ou passant sur les portions plus dures des pierres qui semblent y être ajoutées, conservent la même profondeur et la même régularité sans aucune deviation.

Il y a douze trous correspondant latéralement au niveau du fond, dont quatre de chaque côté, trois à la grosse extrémité, et un à l'autre. Ces trous ont été pratiqués, dit-on, par les Musulmans, afin de laisser écouler, selon leurs vues, l'eau bénite qu'ils préparoient et qu'ils conservoient pour leurs cérémonies. Ce peuple a su par tradition, et d'une manière qui passe pour certaine parmi des antiquaires de Londres, que cette pierre avoit renfermé le corps du grand Alexandre. Les Turcs d'Alexandrie l'ont conservée dans leur principale mosquée

avec la plus grande vénération. Comment et quand a-t-elle été transportée en Egypte ? c'est ce que j'ignore. On m'a assuré que lorsque les Français voulurent enlever ce vaisseau précieux, il y eut un grand mouvement et une sorte de révolte parmi les fanatiques d'Alexandrie. Il y a une fêlure dans l'épaisseur de l'extrémité la plus étroite : mais pour pouvoir la transporter sans l'exposer à l'écartement des parois latérales, on a placé transversalement trois fortes bandes de fer dont les bouts, recourbés en équerre, portent sur des plaques de plomb. Cette pierre est d'ailleurs très-intacte.

2.^o Un autre sarcophage en granit très-fin et d'une seule pièce, a les dimensions suivantes : 8 pieds 4 pouces de longueur ; 4 pieds 6 pouces de largeur à une extrémité, 3 pieds 8 pouces à l'autre ; et 3 pieds 9 pouces de hauteur ou de profondeur. L'épaisseur des parois est presque la même que celle du précédent. Cette pierre renfermoit le corps de l'un des Ptolémées : elle fut transférée des catacombes de ces rois près d'Alexandrie dans cette ville : elle est pareillement couverte d'un grand nombre d'hiéroglyphes : elle est perforée d'un seul trou horizontal, au bas de l'extrémité la plus étroite : elle est entière et nullement fêlée. On doit préparer des papiers et les appliquer sur les surfaces de ces deux monumens, afin d'obtenir l'empreinte des figures et des hiéroglyphes, et de les graver. Il y avoit déjà environ 40 planches disposées pour cet effet.

3.^o Il y a un troisième sarcophage plus petit que le second, en beau porphyre sanguin, et parfaite-

ment intact. La cavité est plus large vers les trois quarts supérieurs, où elle est comme bombée, ainsi que les côtés; ce qui lui donne en cet endroit 3 pieds 4 pouces et demi de largeur. La longueur totale est de 7 pieds 6 pouces.

4.° Quelques portions de grosses colonnes de porphyre, dont la circonférence est intacte dans plusieurs pieds d'étendue. Elles sont de même nature que celle dite de Pompée.

5.° Il y a aussi des portions d'obélisques très-belles, sur lesquelles on voit des figures gravées; mais, ayant été fort endommagées, on a rassemblé les fragmens, et on les a contenus dans des espèces de caisses.

6.° Plusieurs statues de marbre plus ou moins intéressantes, mais la plupart endommagées.

7.° Enfin, un pied, et surtout un très-gros poignet fermé, sans apparence de doigts, qui paroissent avoir appartenu à des statues colossales, et une très-grosse tête de bélier, sculptée.

Nancy, le 4 vendémiaire an 12.

AUGSBOURG.

M. le professeur MATTHEI a découvert, dans un manuscrit de la bibliothèque d'Augsbourg, un fragment de trois cents vers de la Clytemnestre de Sophocle: il doit le publier incessamment. Ce fragment commence au prologue prononcé par Tisiphone, et finit par un chœur; ce qui peut faire croire qu'il contient tout le premier acte.

F L O R E N C E.

L'époque de la distribution des prix de notre académie royale ayant été fixée au 21 septembre, les galeries et les salles furent décorées magnifiquement. La reine régente s'y rendit, accompagnée d'un nombreux cortège; et après avoir entendu un discours relatif à la circonstance, prononcé par le secrétaire de l'académie, M. *Pulcini*, S. M. distribua elle-même les médailles d'or et d'argent aux jeunes gens qui se sont le plus distingués dans la peinture, dans le dessin et dans l'architecture. C'est un allemand nommé MATTEY, de Dresde, qui a remporté le premier prix.

F R A N C E.

A I X.

Découverte d'Antiquités.

On a fait une trouvaille à Aix, il y a quelques semaines, sur laquelle beaucoup de prétendus connoisseurs se sont récriés. Il n'y a qu'une partie de ce qui a été trouvé qui soit antique.

En thermidor an XI, des constructeurs de chemins publics ont trouvé, en fouillant sous l'ancien chemin de Toulon, une caisse de plomb, longue de quatre pieds. Dans la caisse étoient les os d'un individu qui n'avoit point encore atteint l'âge de puberté. Parmi les ossemens étoit un ornement en or, rond, de la forme et de la grosseur d'un gros grelot.

grelot. Cet ornement avoit une charnière pour l'ouvrir, mais point d'anneau qui pût le suspendre. C'est, à n'en point douter, une bulle d'or qui appartenoit à l'enfant dont les ossemens étoient dans la caisse. Ces os n'avoient point été brûlés. Il y a bien de la différence entre cette bulle et celle qui avoit été trouvée dans l'urne de porphyre de la tour du mausolée d'Aix, décrite par M. de Saint-Vincent Celle-là, et pour la forme, et pour la tournure, paroît appartenir aux bas temps, peut-être au cinquième ou sixième siècles. A côté de la caisse de plomb étoit une lampe sépulchrale, et, plus loin, un petit vase à col étroit; le tout sans ornemens.

A vingt cinq ou trente pas de cette première découverte, on a trouvé des morceaux de sculpture en pierre du pays; savoir: une tête dont le nez est tronqué, des trophées d'armes, une tête colossale représentant un masque de femme, dont la bouche est ouverte, et propre à orner une fontaine. C'est principalement sur cette dernière découverte qu'on s'est récrié; elle en vaut si peu la peine qu'on a trouvé parmi ces sculptures, des deniers d'Henri IV et de Louis XIII, et qu'il est bien visible qu'elles appartiennent à ce temps-là.

La bulle, la lampe, le vase, et les morceaux de sculpture ont été portés chez le C. Thibeaudeau, conseiller-d'état et préfet à Marseille.

G R E N O B L E.

*Programme d'un prix proposé par la Société
des sciences et des arts de Grenoble.*

S U J E T D U P R I X.

« Faire un Mémoire exact, soit sur la Statis-
« tique générale, soit sur quelque une des parties
« de la Statistique du département de l'Isère. »

*Avis essentiel sur la marche que doivent suivre les
Concurrents, dans la rédaction de leurs mémoires.*

On desire rassembler sur la Statistique de l'Isère, le plus grand nombre de renseignemens qu'il sera possible. Si l'on recevoit un mémoire où cette Statistique fût traitée dans toutes ses parties, avec l'étendue convenable, on s'empresseroit d'adjuger le prix proposé, à un ouvrage aussi utile. Mais comme on sent qu'il est peu de personnes qui veuillent se livrer à des recherches aussi étendues, on attachera non moins d'importance aux mémoires où l'on ne traitera que de quelques-unes, et même que d'une seule des parties de la Statistique du département, pourvu que ce soit avec d'autant plus de perfection que l'ouvrage sera moins étendu; et ici, l'on entend par perfection, l'exactitude des renseignemens plutôt que l'élégance du style. En un mot, l'on recevra avec reconnoissance une simple observation sur un objet unique relatif à l'état du département, ou même d'un seul canton, d'une seule commune.

Ainsi, les concurrens pourront s'occuper dans leurs mémoires, soit en général, de tous les objets suivans, soit en particulier de quelqu'un d'entre eux, soit par rapport au département en entier, soit par rapport seulement à l'un de ses districts ou cantons, bourgs ou villages.

1. *Population.* 2. *Géographie et topographie.*
3. *Climat et température.* 4. *Histoire et antiquités.*
5. *Histoire naturelle* 6. *Agriculture.* 7. *Contributions.*
8. *Etablissemens publics. — Ecoles de tout genre.*
9. *Force publique.* 10. *Commerce et manufactures.*
11. *Administration.* 12. *Travaux publics.* 13. *Justice.*

Prix et conditions du concours.

Le prix sera une médaille d'or du poids de *six cents francs.*

La Société décernera, en outre, *six accessits*, chacune d'une médaille d'or du poids d'environ *cinquante francs*, aux six mémoires qui seront jugés les meilleurs après le mémoire couronné. S'il y en a un plus grand nombre qui méritent d'être distingués, on se réserve d'adjuger plusieurs mentions honorables avec des médailles d'or du même poids.

Le prix et les accessits seront décernés dans la séance publique du mois de pluviôse au treize.

Tous les citoyens, à l'exception des membres ordinaires de la société, sont admis à concourir.

Les mémoires seront adressés, francs de port, au secrétaire de la société, avant le 15 brumaire au XIII (ce terme est de rigueur.)

B O R D E A U X.

*Programme de la Société de médecine de
Bordeaux, du 25 fructidor an XI de la
République.*

La Société avoit proposé, dans sa séance publique du 27 fructidor an IX, un prix de la valeur de 300 francs, qu'elle devoit décerner vers la fin de l'an X, à l'auteur qui auroit rédigé, de la manière la plus satisfaisante, l'ensemble de la DOCTRINE D'HIPPOCRATE, ou le TABLEAU DE LA MÉDECINE HIPPOCRATIQUE. En l'an X, le desir de donner aux auteurs le temps nécessaire pour mettre plus de perfection dans leur travail, lui fit proroger le concours, et reculer le terme fatal pour la remise des mémoires. Elle fit connoître cette détermination par les papiers publics. C'est sur les mémoires qui lui ont été présentés avant l'expiration du second délai, qu'elle prononce aujourd'hui son jugement.

L'objet des vœux de la Société étoit, suivant ses propres expressions : *la DOCTRINE D'HIPPOCRATE dans tout son ensemble, avec cette liaison, cet enchaînement des idées qui les fait valoir les unes par les autres; avec cet ordre qui renferme dans des cadres particuliers, ce que le vieillard de Cos nous a enseigné sur les signes, sur les prénotions, sur les causes, sur la curation, sur le régime, sur les maladies des âges, sur l'art aphoristique, sur*

les épidémies, sur la météorologie médicale, sur divers points de la chirurgie (1), etc.

La Société espéroit que les auteurs éviteroient à la fois la briéveté excessive qui se borne à faire des indications des passages qu'il faut rapporter, et la prolité qui accable l'attention des lecteurs sous des détails minutieux et inutiles. Elle pensoit qu'on ne feroit point un aliage inconvenant des sentences hippocratiques, avec les théories et les doctrines modernes, pour prouver les unes par les autres. Elle ne pouvoit s'attendre que le tableau demandé seroit paré d'ornemens étrangers et frivoles, de fictions diamétralement contraires à l'austérité du sujet et au caractère des écrits d'Hippocrate; elle présu-
moit enân, que sans se jeter dans aucune discus-
sion sur la légitimité des divers écrits attribués au père de la médecine, les auteurs des mémoires profiteroient des jugemens portés par les censeurs et les commentateurs, et ne présenteroient que les préceptes généralement reconnus comme émanés de l'oracle de Cos. Ses espérances ont été déçues. Il n'est aucun des concurrens qui ne soit tombé dans quelques écarts précipités, aucun qui ait exécuté avec sagesse un plan bien combiné. Il est résulté de leurs déviations, des tableaux insuffisans, inexacts, ou surchargés.

Dans cet état des choses, la Société peut donner des éloges à la méthode, à l'érudition, aux talens,

(1) Programme de la Société du 27 fructidor an ix.

dont tous les auteurs ont donné des preuves dans leurs mémoires ; mais quelque vif qu'ait été son desir de décerner la couronne à celui d'entre eux qui se seroit le plus distingué, elle se voit dans l'impossibilité de le satisfaire actuellement ; elle ne doit pas appuyer de ses suffrages, un ouvrage qui présenteroit bientôt au public quelque grave imperfection, dans laquelle l'auteur ne seroit pas tombé, s'il eût apporté plus de maturité dans l'adoption et la rédaction de son plan.

En prenant à regret la détermination de ne point accorder le prix qu'elle avoit proposé, la Société se trouve dédommée jusqu'à un certain point, parce qu'elle peut donner un témoignage solennel de sa bienveillance et de son estime, à celui des concurrens qui a le plus approché du but. Elle reconnoît qu'il eût emporté la palme, si, en évitant quelques-unes des fautes indiquées ci-dessus, il se fût attaché davantage à imiter la précision et la majesté de son modèle, et s'il n'eût pas omis entièrement la chirurgie d'Hippocrate. La Société a délibéré que cet auteur seroit mentionné honorablement dans son programme. C'est celui du mémoire portant l'épigraphe suivante : *Les plus vastes empires ne pourront pas disputer à la petite isle de Cés, la gloire d'avoir produit l'homme le plus utile à l'humanité, et, aux yeux des sages, les noms des plus grands conquérans s'abaisseront devant celui d'Hippocrate.* Voyage du jeune Anacharsis en Grèce, t. 7, p. 85.

L'issue du concours que la Société avoit ouvert, laisse encore à desirer l'objet qu'elle avoit espéré obtenir, le TABLEAU bien fait DE LA MÉDECINE HIPPOCRATIQUE. Cependant ce que n'ont pu opérer les premiers élans d'un zèle mal dirigé, peut devenir le fruit d'efforts ultérieurs, et d'un travail médité profondément. Pénétrée de cette vérité et de l'importance du sujet, la Société ne balance pas de le proposer une seconde fois. Les mémoires seront écrits en latin ou en françois, et devront être remis au secrétaire-général de la Société avant le premier floréal de l'an XIII. Le prix, de la valeur de trois cents francs, sera décerné dans la séance publique du mois de fructidor de la même année. Les membres résidens de la Société sont seuls exclus du concours. DESÈZE, D. M., président;
 CAPELLE, D. M., secrétaire.

S T R A S B O U R G.

Note sur le célèbre helléniste Brunck.

M. HEITZ, ancien imprimeur de l'université de Strasbourg, aujourd'hui imprimeur de l'académie de cette ville, dont les presses sont suffisamment connues de tous les amateurs de la littérature grecque, par les belles éditions d'auteurs grecs qui en sont sorties sous les soins de feu M. BRUNCK, vient de célébrer la mémoire de ce savant helléniste, en rappelant sur une grande feuille *in-fol.* les nombreux titres de ce célèbre philologue, à l'amour, à la recon-

noissance, et à la vénération de ses concitoyens et du monde littéraire.

La première page contient une inscription latine en l'honneur de M. BRUNCK ; elle est de la composition de M. DAHLER , savant estimable et très-versé dans la littérature grecque et orientale , et qui , depuis longtemps , consacre ses veilles et ses talens à conserver et à propager à Strasbourg le goût des lettres et des connoissances solides. La seconde page offre la traduction française de cette inscription. Les troisième et quatrième donnent la liste des éditions des classiques grecs et latins que M. BRUNCK a publiés.

Ce petit monument typographique en l'honneur d'un savant dont la ville de Strasbourg peut et doit se glorifier sous tous les rapports , est fort bien exécuté , et fait honneur aux presses de M. Heitz.

M. SCHWEIGHÆUSER , qui , pendant de si longues années , a été le témoin et très-souvent le collaborateur des travaux de M. Brunck , nous donnera sans doute l'éloge de son savant ami : personne n'est mieux en état que lui de faire connoître et apprécier tout ce que les lettres doivent à M. Brunck.

En attendant que nous puissions consigner cet éloge dans ce Journal , nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en y insérant l'inscription et la liste des éditions dont nous venons de parler.

MEMORIAM

SENIS VENERABILIS

RICHARDI FRANC. PHIL. BRUNCKII

INGENII ACUMINE

MORUM COMITATE VITAE INTEGRITATE

MERITORUM SPLENDORE

CONSPICUI

MUNERIBUS PUBLICIS

CIVILIBUS MILITARIBUS LITTERARIIS

PRAECLARE DEFUNCTI

RECOLUNT SEMPERQUE PIE FOVEBUNT

MUSAE GRAJAE LATINAE MUSARUMQUE CULTORES

COMMENDANT NEPOTIBUS USQUE FUTURIS

OPERA NUMERO PRAESTANTIA NITORE INSIGNIA

PERENNI ANIMIS SUORUM AMICORUMQUE

DESIDERIO INFIXAM

NULLA DIES UNQUAM DELEBIT

CONSPEXIT VIR INMORTALIS

LUCEM HUIUS VITAE

ARGENTORATI A. CHR. MDCCXXX.

LUCEM VITAE AETERNAE

ARGENTORATI A. REIP. GALL. XI.

AETATIS LXXIII.

T R A D U C T I O N .

« La mémoire de *Richard-Franc-Phil. BRUNCK* ;
 « éminent par la pénétration de son esprit , l'amé-
 « nité de ses mœurs , la pureté de sa vie , l'éclat de
 « ses services dans les emplois publics , civils , mili-
 « taires et littéraires , sera toujours chérie et honorée
 « par les Muses grecques et latines , et par ceux qui
 « les cultivent.

« Elle sera transmise à la postérité la plus reculée
 « par le nombre de ses ouvrages , leur beauté et leur
 « élégance.

« Elle restera toujours au fond du cœur de ses
 « parens et de ses amis , où la plus juste douleur l'a
 « gravée en traits ineffaçables.

« Cet homme , dont le nom est immortel , est né à
 « Strasbourg , le 30 décembre 1729.

« Décédé à Strasbourg , le 23 Prairial l'an XI de
 « la République. »

Græci poetæ a Brunckio editi.

Analecta veterum Poëtarum Græcorum , editore RICH.
 FRANC. PHIL. BRUNCK. Argentorati apud
 Jo. Gothofr. Bauer et socium bibliopolas : typis
 Johannis Henrici Heitzii , Academiæ Typographi.
 Tom. I. die 1 August. MDCCLXXII. Tom. II. die
 21 Dec. MDCCLXXIII. Tom. III. die 30 Novemb.
 MDCCLXXVI. in forma 8. maj. Præfatio , primo
 Tomo præfixa , data est Argentorati die 18 Dec.
 MDCCLXXVI.

ΑΝΑΚΡΕΟΝΤΟΣ ΣΤΙΧΑΙ. ANACREONTIS *Carmina*,
e Mss. Codd. et doctorum virorum conjecturis
emendata. Argentorati excud. Joh. Henricus Heitz.
MDCCLXXVIII. forma minima.

ANACREONTIS *Carmina*. Accedunt selecta
quædam e lyricorum reliquiis. Editio secunda
emendatior. Argentorati apud. J. G. Treuttel,
MDCCLXXXVI. Typis Philippi Jacobi Dannbach.
Forma 12.^{ma}

SOPHOCLIS *Electra et Euripidis Andromache*,
ex optimis exemplaribus emendatæ. Argentorati
ex officina J. Henr. Heitz. MDCCLXXIX, forma
8.^{va} minori.

SOPHOCLIS *Œdipus Tyrannus et Euripidis
Orestes*, ex optimis exemplaribus emendati. Ar-
gentorati ex offic. J. H. Heitz. MDCCLXXIX. ead.
forma.

ÆSCHYLI *Tragædiæ, Prometheus, Persæ et Septem
ad Thebas*; SOPHOCLIS *Antigone*; EURIPIDIS
Medea. Ex optimis exemplaribus emendatæ. Ar-
gent. ex offic. J. H. Heitz, MDCCLXXIX. eadem
form.

EURIPIDIS *Tragædiæ quatuor, Hecuba, Phœnissæ,
Hippolytus et Bacchæ*: ex optimis exemplaribus
emendatæ. Argentorati, ex officin. J. Henr. Heitz.
MDCCLXXX. 8.

APOLLONII RHODII *Argonautica*, e scriptis octo
veteribus libris, quorum plerique nondum collati

fuerant, nunc primum emendate edidit RICHARD. FRANC. PHILIPPI. BRUNCK, Regiæ Inscriptionum et Humaniorum Litterarum Academicæ socius. Argentorati, apud socios bibliopolas Bauer et Treuttel. MDCCLXXX. Typis J. Henr. Heitz. form. 8.

ARISTOPHANIS *Comædiæ*, ex optimis exemplaribus emendatæ, studio RICH. FRANC. PHIL. BRUNCK Argentoratensis. Argentorati sumtibus Joh. Georgii Treuttel, Bibliopolæ. MDCCLXXXIII. Tom. III. forma 8. maj. Typis J. Henr. Heitz.

Latina Versio, quæ veluti *quartum volumen* efficit superioris operis, hoc titulo prodiit : ARISTOPHANIS *Comædiæ in latinum sermonem conversæ*. Argentorati apud socios bibliopolas Bauer et Treuttel, Tomi III. uno volum. comprehensi; præfixa anni nota MDCCLXXXI, Typis J. Henr. Heitz.

ΘΟΙΚΗ ΠΟΙΗΣΙΣ *sive Gnomici Poëtæ Græci*. Ad optimorum exemplarium fidem emendavit RICHARD. FRANC. PHIL. BRUNCK. Argentorati in Bibliopolio Academico MDCCLXXXIV. Typis J. Henr. Heitz. form. 8.

SOPHOCLIS quæ extant omnia, cum veterum Grammaticorum Scholiis. Superstites Tragedias. VII. ad optimorum exemplarium fidem recensuit, Versione et Notis illustravit, deperditarum Fragmenta collegit RICHARD. FRANC. PHILIPP. BRUNCK, Regiæ Inscriptionum et Humanio-

rum Litterarum Academiæ Socius. Vol. I. et II. Argentorati apud Johann. Georg. Treuttel. MDCCLXXXVI. Typis J. Henr. Heitz, Academiæ Typographi. Splendido edit. form 4.^{ta} maj.

Idem Opus, ibid. eod. anno, IV. Vol. in-8.^o

Poetæ latini a Brunckio editi.

PUBLII VIRGILII MARONIS *Bucolica, Georgicæ et Æneis* ad optimorum exemplarium fidem recensuit RICHARD. FRANC PHILIPP. BRUNCK. Argentorati sumptibus bibliopolii Academici. MDCCLXXXV. in offic. Franc. Georg. Levrault. 8.

PUBLI VIRGILI MARONIS *Bucolica, Georgicæ et Æneis.* 4.^{to} max. Argent. Typis Philippi Jacobi Dannbach. MDCCLXXXIX.

M. ACCI PLAUTI *Comæliæ superstites viginti* novissime recognitæ et emendatæ. Biponti, ex Typographia Societatis MDCCLXXXVIII.

PUBLI TERENTI AFRI *Comædiæ VI.* ad fidem optimarum editionum recensitæ. 4.^{to} max. Argentorati. Typis Phil. Jacobi Dannbach. MDCCXCVII.

P A R I S.

I N S T I T U T N A T I O N A L.

L'Institut national a nommé M. le président Carrelli, son correspondant à Naples.

Notice des travaux de la Classe des Beaux-Arts de l'Institut national, pendant l'an XI, par Joachim LE BRETON, secrétaire perpétuel de la classe, et membre de celle d'histoire et de littérature ancienne, lue dans la séance publique de l'Institut du 8 vendémiaire an XII.

Aussitôt que l'arrêté du 3 pluviôse qui change l'organisation de l'Institut national a été mis à exécution, la Classe des Beaux-Arts est entrée avec empressement dans l'exercice des fonctions qui lui étoient assignées : reconnoissant envers le Gouvernement de ce qu'il lui avoit imposé des devoirs aussi doux, elle lui a demandé de nouveaux moyens pour les mieux remplir.

Les peintres, les sculpteurs, les architectes, les compositeurs pouvoient obtenir de grands prix, et la gravure, injustement oubliée dans la première formation de l'Institut, n'étoit pas encore équitablement traitée, quoique placée dans la nouvelle organisation, puisque seule des sections qui composent la Classe des Beaux Arts, elle n'avoit ni concours à proposer, ni prix à décerner. Cette section restoit à peu près nulle pour l'encouragement de l'art, qui en manque et qui pourtant en mérite. Il est pour tous les autres arts, ce qu'est l'imprimerie pour les sciences et les lettres, pour le progrès des connoissances humaines ; il les transmet, les multiplie, les

éternise. Il a aussi besoin d'être honoré pour se relever et se maintenir, à cause de la facilité avec laquelle les graveurs peuvent vivre dans l'aisance, en se bornant à des travaux imparfaits, ou en se prostituant à des travaux licencieux. C'est pour cela surtout qu'il y en a si peu qui aient le courage de surmonter les dernières difficultés, au-delà desquelles se trouve la gloire de l'artiste. Aussi après avoir brillé en France à l'égal de la peinture, la gravure y est elle tombée beaucoup au-dessous, si l'on en excepte cependant un artiste que je ne puis ni confondre avec les autres, ni me permettre de louer ici (1).

La Classe a proposé au Gouvernement de faire, pour encourager et relever la gravure, ce que Louis XIV fit dans les mêmes vues : il envoya Gérard Audran étudier à Rome, et surtout s'y pénétrer du *grandiose* des arts. Désormais aussi nous décernerons un grand prix de gravure qui jouira des mêmes avantages que les autres grands prix, c'est-à-dire, de la pension et du séjour de l'école de Rome. Ce sera alternativement un grand prix de gravure en taille-douce, en pierres fines et en médailles. Ces deux derniers genres, si intéressans pour l'histoire, se recommandent encore par les circonstances dans lesquelles nous vivons, circonstances qui leur offriront tant de titres de gloire à perpétuité, tant d'événemens fameux à transmettre à la postérité.

Après ce premier avantage en faveur de la gra-

(1) Le C. Bervic, membre de l'Institut,

vure, nous en avons obtenu pour les autres arts ; un second auquel vous applaudirez également : l'interruption des travaux de l'école françoise de Rome, pendant la guerre de la révolution, a privé long-temps ceux qui avoient obtenu de grands prix d'en recueillir le plus précieux avantage, celui d'aller se perfectionner en Italie ; mais à la paix cette école s'est trouvée surchargée, ce qui a déterminé le ministre de l'intérieur à rendre biennial le concours, jusqu'à ce qu'on soit rentré dans l'ordre ordinaire. Mais c'étoit aussi trop réduire des encouragemens nécessaires. La classe des beaux-arts a eu tout concilier, en demandant au ministre des prix de la nature de ceux qui sont décernés par les autres classes de l'Institut, et dont sont honorés l'homme de lettres et le savant. Cette demande a eu le succès de celle que nous avions adressée au premier Consul, pour l'encouragement de la gravure. Le ministre a accordé de même l'indemnité que la classe étoit en possession d'obtenir pour les frais auxquels sont assujétis les concurrens. Enfin le premier Consul a comblé nos espérances, en gratifiant les jeunes artistes qui seront couronnés dans la séance, de la médaille qui a été frappée pour l'inauguration de la Vénus de Médicis (2). Si c'est à notre sollicitation que ce surcroît d'encouragement a été accordé, il l'a été avec tant de facilité et de bienveillance, qu'il ne nous reste que le mérite

(2) Les premiers prix ont eu cette médaille en or, et les seconds en argent.

d'y avoir pensé les premiers. Quoique cette dernière faveur date à peine de quelques jours, j'en ai une plus récente à vous annoncer. Une lettre du ministre de l'intérieur m'apprend, à l'instant même, qu'il accorde un encouragement de 600 fr. au jeune artiste qui a obtenu le second prix de peinture et dont le tableau est sous nos yeux.

Après ces premiers soins, et avoir fait plusieurs réglemens pour les divers concours des beaux-arts qui se succèdent sans interruption, depuis les premiers jours de germinal jusqu'à la fin de l'année, la classe a repris l'exécution d'un arrêté par lequel le Gouvernement demande à l'Institut national « l'état
« des sciences, des lettres et des arts en France à
« l'époque de 1789, de leurs progrès depuis cette
« époque jusqu'au 1.^{er} vendémiaire an X ; les vues
« de l'Institut pour leur avancement, leur encourage-
« ment, et le perfectionnement de leur ensei-
« guement. »

Deja deux des sections des arts, la déclamation et la peinture, avoient fait leur rapport, avant les changemens qui viennent d'être opérés dans l'Institut. Dans l'un, le C. GRANDMESNIL avoit exposé ce qu'une pratique savante et de longs succès lui ont révélé sur son art, ou plutôt ce qui peut s'en transmettre ; car une des principales causes de sa grande difficulté, vient de ce qu'il échappe à l'analyse.

De son côté, le citoyen VINCENT avoit tracé le tableau historique de la peinture, depuis François I.^{er} : il a cru que pour satisfaire aux intentions de l'arrêté, et pour tendre au but utile qu'il doit

atteindre, il ne falloit pas seulement savoir quel a été l'état de splendeur et de décadence des arts à telle époque, mais connoître encore par quelles causes ils ont fleuri ou sont déchus. C'est surtout dans des questions de cette nature qu'il est bon de s'aider de l'histoire pour tâcher de remonter des effets aux causes. Les autres sections des arts ont suivi cette marche, en se livrant à plus ou moins de détails.

Une notice resserrée dans des limites aussi étroites que celles où je suis obligé de me renfermer, ne peut vous offrir qu'une foible esquisse de ces travaux, dont vous pressentez l'intérêt. Si dans chaque cadre je vous fais apercevoir sans interruption le fil qui conduit des principes aux conséquences, je croirai remplir l'objet que j'ai dû me proposer pour cette séance.

Le caractère et les qualités personnelles de François I.^{er} fixèrent auprès de lui d'habiles artistes qu'il fit venir d'Italie vers le milieu du xv.^e siècle. Ces artistes en firent naître parmi nous d'autres qui les surpassèrent. Vouet, le Poussin, le Sueur, le Brun, Mignard, en furent la première génération. Dès-lors l'école françoise exista avec prééminence. D'abord plusieurs peintres se réunirent par amour de l'art, pour diriger les élèves par un enseignement régulier. Cette réunion fut érigée en académie en 1653, et vingt ans après Colbert y joignit une école des beaux-arts à Rome.

Sans doute Louis XIV et son ministre n'aimoient pas autant les arts que François I.^{er}; mais ils firent

plus pour leur stabilité en les appuyant sur des institutions. Cependant la peinture et les arts en général déclinerent des ce règne, sans qu'on en ait bien expliqué les causes. Il y en a de non-contestées et qui produiront toujours les mêmes effets : c'est à celles-là que nous nous arrêterons.

La section de peinture regarde comme une des principales la dictature qu'exerça sur les arts un homme dont le génie contribua néanmoins à leur illustration ; Charles le Brun, revêtu de la faveur et de l'autorité du prince, devenu l'arbitre et le dispensateur des travaux et des graces, exigea que les artistes se soumissent à son goût, qui étoit exclusif, à son caractère qui étoit impérieux ; il fallut se modeler sur ses idées, être servile ou persécuté. Toutes les productions portèrent son cachet et n'eurent qu'une physionomie ; il prescrivait jusqu'aux ornemens des ferrures des portes de Versailles, et les Girardon eux-mêmes travailloient sur ses plans. Aussi, au lieu du génie et de l'originalité que les grands artistes de cette époque auroient imprimés à l'art, on trouve une froide monotonie dans l'exécution, une triste uniformité dans la pensée, car ce n'est qu'à la flatterie qu'il fut permis aux artistes de consacrer leurs pinceaux. Quelques-uns souffrirent la persécution, d'autres s'eloignèrent. Mais après la mort du Poussin, de Le Sueur, de le Brun, il ne resta que les élémens de décadence que ce dernier avoit préparés. Elle fut subite et déplorable ; car l'art se trouva dans l'avilissement sous le règne de Louis XV.

Ce fut vers le milieu de ce règne qu'un artiste que nous avons encore le bonheur de posséder (3), s'éleva du sein du désordre et de la bizarrerie, remonta au principe du vrai, joignit l'exemple au précepte, ramena des talens égarés, et purifia l'école en dirigeant l'enseignement. Le ministre des arts, M. Dangeviller, eut le mérite de seconder cet heureux changement, en distribuant des travaux aux artistes qui avoient fait leurs preuves de talent, et en les excitant à marcher dans la bonne route. C'étoit bien un seul artiste encore qui dominoit, non plus par le despotisme qui tue le génie, mais par la raison qui l'éclaire; non en se faisant imiter, mais en recommandant d'étudier la nature, et de ne copier personne. L'école arriva par ces moyens à un degré de splendeur tel qu'en 1789 toutes les parties de l'art étoient cultivées avec un égal succès, et que la France n'avoit jamais possédé un aussi grand nombre d'artistes distingués.

La peinture a-t-elle fait des progrès depuis 1789 jusqu'en l'an X? la section pense, qu'à quelques nuances près, elle est au même point qu'en 1789. Les mêmes moyens existent, accrus de jeunes talens qui sont déjà célèbres.

Quelques procédés pour l'emploi des couleurs sur porcelaine, l'application de la peinture aux Panoramas, des perfectionnemens apportés à la restauration des tableaux, ne sont point, à proprement parler, des découvertes en peinture; ce sont des ser-

(3) Le C. Vien.

vices que la chymie, la physique, la géométrie et l'habileté ont rendus à l'art, et dont il avoue sa reconnoissance avec plaisir.

Quoique l'état de l'art soit très-satisfaisant, et qu'il présente une riche perspective, la section croit devoir signaler quelques écueils, pour en préserver les élèves: le premier est une manière mesquine de faire des dessins dont tout le mérite consiste dans une incroyable patience, et qui s'oppose à la véritable étude, qui substitue à l'art un métier fait pour éteindre le sentiment.

On craint aussi l'affectation de naïveté qu'on va chercher dans l'enfance de l'art, la prétention à l'originalité des effets, et une tendance à la barbarie dans le choix des sujets et dans la manière de les rendre. Ces abus, qui se sont faits remarquer dans les expositions publiques, ne sont encore que des erreurs de jeunes gens qui peuvent se rectifier eux-mêmes. La classe sera attentive à observer ces vices dans la distribution des encouragemens dont elle est dispensatrice.

Elle pense, relativement à la dernière question de l'arrêté du Gouvernement, que pour l'avancement et l'encouragement de l'art, pour le perfectionnement de son enseignement, il faut maintenir et perfectionner les institutions qui existent, c'est-à-dire, les écoles de Paris et de Rome, donner des travaux, honorer et récompenser les grands talens. Tous ces moyens sont dans la main du Gouvernement. Si l'abandon, l'insouciance, l'injustice, le défaut de discernement dans les encouragemens,

ont constamment fait décheoir les arts, les moyens contraires les font prospérer.

La peinture et la sculpture sont sœurs : il seroit impossible de faire successivement leur histoire sans reproduire des traits connus, de parler de ce qui fait leur gloire, sans rappeler leurs étroites relations d'intérêt et de consanguinité. Le rapporteur de la section de sculpture, le C. Moitte, l'a senti, et il a renvoyé au travail de la section de peinture, pour les choses qui appartiennent tellement en commun aux deux arts, qu'on ne peut pas les séparer. Par exemple, tout ce qui est relatif au dessin, à l'enseignement, se confond; ce qui a été dit des encouragemens, de l'assujétissement servile, appartient à l'un comme à l'autre, et même à tous les arts. Il y a pourtant cette différence, pour la sculpture, qu'elle a des difficultés particulières à surmonter, et que les moyens d'encouragement sont plus rares pour elle.

Sans être opprimée par un grand talent, comme le fut la peinture par le Brun, la sculpture a été tourmentée par des hommes médiocres de notre siècle, qui l'ont retenue longtemps dans un ignoble esclavage. Leurs élèves l'ont enfin affranchie, malgré la résistance opiniâtre des maîtres. Le C. Moitte rend compte de la marche qu'a suivie cet art pour se relever.

Il l'a considéré aussi depuis François I.^{er} et ses résultats sont, comme pour la peinture et l'architecture, que les premiers sculpteurs françois, produits par le règne de ce prince, Sarrazin, Germain

Pilon, Jean Goujon surtout, sont très-supérieurs aux Italiens leurs maîtres.

Mais l'art qui commence à baisser sous Louis XIII, décline tout-à-fait sous Louis XIV. A l'exception de la sculpture de la porte Saint-Denis, l'art n'offre rien sous ce règne, où il ne se montre inférieur aux autres. La section remarque aussi que le défaut de liberté dans les conceptions des sculpteurs y contribua beaucoup : elle rappelle le Puget préférant d'exercer librement son génie à Marseille à l'asservissement de Versailles. Mais ce fut sous le règne de Louis XV, comme nous l'avons déjà indiqué, que la sculpture descendit jusqu'à l'avilissement. C'est l'époque où elle a été le plus bas en France. Elle se releva sous le règne suivant. Nous marquons les époques par celles des gouvernemens, parce que ce sont ceux-ci qui ont principalement influé sur l'état des arts. La révolution qu'avoit commencée la peinture, fut soutenue par plusieurs sculpteurs qui brisèrent un joug humiliant, et leur affranchissement s'annonça par les statues de Voltaire, de Bossuet, de Pascal, de La Fontaine, qui décorent cette enceinte, et surtout par cette Baigneuse qui semble appartenir à la Grèce, et que le rapporteur loue avec un sentiment d'admiration, qui doit être d'un grand prix pour l'auteur de cette charmante statue (4).

(4) Le C. Julien.

La statue de Voltaire est de Houdou ; celles de Bossuet et de Pascal sont de Pajou ; les CC. Roland et Dejoux ont aussi des statues qui leur font honneur et que le rapporteur mentionne avec éloge.

L'art en étoit à ce point en 1789; il étoit affranchi et prospéroit; mais les institutions et les grandes fortunes qui l'alimentoient étant détruites par la révolution, la sculpture paroissoit devoir en souffrir beaucoup. Cependant, de cet ordre de choses mêmes qui la menaçoit, sortit le plus grand encouragement qu'elle ait eu du siècle; ce fut toute la sculpture du Panthéon à refaire. Le rapport de la section en contient une notice intéressante, où sont consignés tous les travaux qui ont été exécutés à cette occasion, les noms des artistes par qui ils l'ont été, et l'éloge mérité de l'administrateur éclairé qui les dirigea (5).

Si les nombreux concours publics, auxquels ont été appelés les artistes, depuis 1789, n'ont pas produit de monumens, on ne peut point s'en prendre à l'art, puisqu'on vit dans ces concours de beaux projets, de belles esquisses; pour nous borner à la sculpture qui nous occupe, on y remarqua entre autres le modèle de cette statue de J. J. Rousseau, dont la conception fut applaudie des gens de l'art, l'exécution déferée par un juri d'artistes, ordonnée par une loi, puis délaissée par l'administration du temps, comme s'il étoit indifférent d'avoir une belle statue d'un des plus beaux génies du siècle, et de ne pas retirer d'un grand talent tout ce qu'il peut produire pour la gloire des arts, avant qu'il perde sa dernière sève et qu'il entre dans l'âge de l'inactivité (6).

(5) Quatremère de Quincy.

(6) Ce modèle est du C. Moitte.

La section de sculpture déclare que l'art n'a point déchu ; qu'il a les mêmes moyens de produire qu'en 1789, accrûs, comme dans la peinture, de jeunes talens qui se sont montrés depuis avec éclat. Les moyens d'encouragement et de perfectionnement sont les mêmes qui ont été réclamés pour la peinture.

Nous sommes loin de vouloir assigner de prééminence à aucun art sur les autres : nous savons que leur régime est l'égalité républicaine, et qu'ils veulent le conserver. Mais on peut, sans troubler la République des arts, la mieux organisée des Républiques, puisqu'elle est la plus heureuse, on peut faire remarquer l'importance de l'architecture par ses usages d'utilité, les grands capitaux qu'elle emploie, la majesté et l'illustration qu'elle donne aux cités et aux empires.

La France, plus que les autres nations modernes, participe à la gloire que donnent les monumens d'architecture. Le C. Heurtier dit, dans le rapport qu'il a fait au nom de sa section, que le goût des François pour l'architecture a devancé la renaissance des arts en Europe, et il en donne pour preuve les églises des XII.^e et XIII.^e siècles, telles que la cathédrale d'Amiens et plusieurs autres. Mais, sans user de ce droit d'antériorité, qui ne nous conduit point aux résultats que nous cherchons, il est du moins bien incontestable qu'au XVI.^e siècle nous avons eu aussi une première génération d'architectes qui ont dépassé leurs maîtres avec plus de puissance encore que nos autres premiers nés dans

les arts. Il suffit de citer, pour l'éclat de cette époque, ses grands monumens et les artistes qui les ont élevés ; le palais des Tuileries, Philibert Delorme ; le Louvre, Pierre Lescot et Jean Goujon ; le Luxembourg, Debrosse.

La seconde génération se trouve à Louis XIV, elle est très-brillante encore : plusieurs de ses monumens auroient pu être enviés par Athènes et Rome ; tels sont le bel arc de triomphe de la porte Saint-Denis, l'orangerie de Versailles et la colonnade du Louvre, qui feroit seule la gloire d'un siècle, qui forme le noble péristyle du temple des arts, des sciences et des lettres, où l'on commence à sentir leur présence, et qui est digne enfin de cette enceinte (7) préparée dans un autre âge pour la magnificence royale, plus honorée par le nôtre qui l'a consacrée aux muses et à leurs solennités.

Mais l'architecture décline encore, et son génie ne se réveille que vers le milieu du long règne de Louis XV, en 1732, par le bel ordre dorique du portail de Saint-Sulpice. Ce fut comme l'éclair dans les ténèbres : ce fut comme l'aurore d'un nouveau jour. Soufflot éleva presque en même temps le Panthéon ; Antoine, la Monnoie ; Gondoin, l'École de médecine ; Peyre et Dewailly, le Théâtre de l'Odéon ; Chalgrin, l'église Saint-Philippe du Roule ; Heurtier, le peristyle du Théâtre-Italien ; Boulée, l'hôtel de Brunoy aux Champs - Elysées ; dans le

(7) La salle des séances publiques de l'Institut, le chef-d'œuvre de Jean Goujon.

même temps, le respectable David Leroy devoit sa fortune et sa vie à propager dans les écoles les principes et le goût de l'architecture grecque. L'art en étoit là en 1789.

Le tableau de l'architecture, depuis cette époque jusqu'en l'an x, ne peut point offrir de résultat satisfaisant. Ce n'est pas dans le tumulte d'une révolution politique que devoit prendre quelque essor un art qui exige pour produire, du calme et de grandes dépenses. Si quelquefois on lui improvisa des projets vastes, ceux qui les avoient conçus ou inspirés et ceux qui les favorisoient, avoient disparu avant que l'exécution en pût être commencée. Mais plusieurs des architectes qui ont élevé les derniers monumens dont nous venons de parler, existent encore avec tout leur talent; d'autres qui n'ont pas eu d'aussi heureuses occasions de se distinguer, sont connus dans l'école pour être habiles et consommés dans l'art, et l'on a vu dans les concours, dans les fêtes publiques, ainsi que par des travaux particuliers, se montrer de beaux talens qu'on ne comptoit pas en 1789. L'architecture a donc aussi de grands moyens.

Il ne faut pas dissimuler néanmoins que l'art a eu le désavantage d'être envahi par des hommes inconnus dans les rangs des artistes, et qui n'avoient ni l'instruction nécessaire, ni assez de talens pour l'exercer. Cela seul étoit un préjudice à l'art. Mais on vit de ces mêmes hommes occuper des places qui avoient toujours été réservées aux talens du premier ordre, avoir la conservation des plus pré-

cieux monumens que leurs mains étoient incapables de soigner, ou en construire de nouveaux, dans les rares occasions qui s'en sont présentées. Alors c'étoit un scandale, une injustice révoltante, qui pouvoit faire plus de mal aux arts que plusieurs millions donnés en encouragement ne leur feroient de bien, parce que la classe estimable et laborieuse perd tout courage, quand elle voit que le premier intérêt de l'artiste est de plaire et d'être protégé, plutôt que de mériter. Ces désordres appartiennent et à des époques d'anarchie, et à des temps où l'administration manquoit de force, de lumières et d'élévation. Nous en notons les effets, parce qu'ils ont été préjudiciables à l'art, parce qu'ils auroient pu être désastreux, et pour les signaler.

Le tort qu'en a éprouvé l'art n'est cependant point aussi grave qu'on devoit le craindre. Il est vrai que les yeux sont souvent frappés par des constructions indigestes ou bizarres qui appartiennent aux causes que nous avons indiquées. Mais ce sont des habitations particulières qui, comme ceux qui les ont élevées, et ceux peut-être pour qui elles l'ont été, n'exercent point encore d'empire sur l'opinion. L'exemple n'est pas contagieux.

Si ce sont des fortunes nouvelles, les seules auxquelles on ait droit de demander quelque tribut en faveur des arts, qui aient fait de ces méprises, l'on regrette ce qu'elles auroient pu créer au même prix, et l'on espère qu'elles apprendront à connoître les talens qui peuvent embellir et ennoblir leurs demeures; la bonté de leurs choix leur inspirera le

goût des arts. C'est un sens nouveau qu'on doit leur desirer pour leur propre avantage.

Nous n'avons plus, citoyens, que des aspects consolans à vous présenter : de grandes et importantes restaurations de monumens se poursuivent; et quoiqu'elles n'appartiennent pas précisément aux époques que l'arrêté du Gouvernement nous fait parcourir, je ne puis me dispenser de vous en occuper un instant. D'abord celle du Luxembourg est postérieure à 1789. La monarchie nous avoit laissé ce beau palais en ruines. Il sembloit n'avoir été élevé et n'avoir excité l'admiration universelle que pour être abandonné presque aussitôt à toutes les causes de destruction. La République qui a créé les Musées, peut aussi réclamer la gloire d'avoir commencé à rétablir ce monument. Il s'achève et s'embellit par le zèle honorable du sénat et le talent sage de l'architecte (8) qui respecte la gloire de Debrosse.

Le tableau qui commencera à l'époque où celui-ci se termine, rendra justice aux grands encouragemens que le sénat donne à la sculpture, ainsi qu'au soin qu'il prend des jouissances des citoyens. Combien ce tableau sera riche, à en juger par les embellissemens que Paris a reçus depuis l'an x ! Le plus noble de tous sera l'achèvement du Louvre, dont le second aspect flétrit en quelque sorte l'admiration que le premier commande. Enfin, sa restauration est commencée; et si l'espérance qui la suit

(8) Le C. Chalgrin;

d'un œil impatient, n'aperçoit point encore de grands résultats, c'est qu'il est de la nature de ce qui n'est qu'utile de se faire peu remarquer, et que les travaux qui sont exécutés ont pour objet la solidité, et non l'appareil extérieur du monument.

Les moyens d'encourager l'art, indiqués par la section d'architecture, sont 1.^o un enseignement complet; 2.^o des travaux, et enfin le prix que les gouvernemens éclairés doivent aux grands talens. L'enseignement de l'architecture est dans un état que nous déploierions, si nous ne savions pas que l'école spéciale des beaux-arts touche à son entière organisation. Pour consoler ceux qui l'attendent avec impatience, je leur annoncerai qu'un nouveau moyen d'instruction est acquis à l'architecture, et va être mis à sa disposition.

Le ministre de l'intérieur, sur la proposition du directeur-général des Musées, a désigné un vaste emplacement tout préparé, au Palais des Arts, pour recevoir la précieuse collection des plus beaux ornemens antiques d'architecture, formée avec tant de soin par notre confrère Dufourny, pendant un séjour de treize années en Italie. Cette collection unique sera consacrée à l'étude. Elle avoit été recherchée et acceptée dès l'an IV, par une administration zélée pour les arts, mais qui avoit trop peu de moyens de les servir. C'est à celle qui la rend utile qu'appartient la véritable reconnaissance.

La section de musique, plus heureuse sous le rapport de l'enseignement de son art que celle

d'architecture, desire cependant qu'il soit rendu plus complet. Pour opérer promptement la régénération du chant, qui est si désirée, elle demande quelques écoles préparatoires et un pensionnat près le Conservatoire. Du reste, l'enseignement se perfectionne de plus en plus dans cette école spéciale. Le public en aperçoit les progrès chaque année. Le grand prix de composition qui va être décerné lui appartient tout entier : c'est un de ses élèves qui l'a obtenu, et son maître, le C. Gossec, est un des fondateurs du Conservatoire.

Le même C. Gossec a fait, au nom de la section dont il est membre, dans la classe des Beaux-Arts, un rapport sur l'état de la musique en France. Il en a esquissé l'histoire : mais je me bornerai à énoncer son dernier résultat, savoir que la musique a acquis, loin d'avoir perdu, depuis 1789, et je laisserai à celui de nos confrères (9) qui fera le rapport sur le grand prix de composition musicale, le soin de vous entretenir de son art. Je ne pourrais vous parler que de quelques effets : il vous expliquera les causes en artiste qui en a le secret.

Citoyens, il résulte du tableau qui vient de vous être soumis, qu'aucun des beaux-arts n'a dégénéré depuis 1789, et qu'ils ont tous de grands moyens pour répondre aux vues du Gouvernement : il en résulte encore que celui-ci a tous les moyens de les

(9) Le C. Méhul.

encourager , puisque ces moyens sont une attention bienveillante et suivie ; une justice éclairée , la liberté laissée au génie , et de la considération plus encore que des récompenses.

Un dernier résultat moral qui appartient à notre sujet , c'est que la profession et le caractère des artistes se sont élevés depuis 1789. Ils étoient alors dans une attitude peu libérale ; recherchés par la mode , la protection des grands qui les accueilloient le mieux , ne déguisoit point la hauteur d'où on les appelloit. Ils se sont ennoblis par la nature des choses , par les circonstances , par l'usage qu'ils ont fait de leurs talens : les uns ont chanté et même créé la victoire ; d'autres ont dessiné , peint ou modelé des combats , des triomphes et des vainqueurs ; plusieurs ont cueilli eux-mêmes des lauriers dans les rangs des braves , et tous conservent la dignité de ce qu'ils ont vu , fait ou admiré , la dignité de ce qu'ils sont devenus. Ils brûlent de consacrer par des monumens durables la République et ses héros. On ne voit plus la palette et le ciseau se prostituer à la basse flatterie : c'est de la gloire qu'ils veulent distribuer et non de l'encens , comme aux temps de Louis XIV. Le Gouvernement a voulu que les beaux-arts fussent à cette hauteur , en les plaçant dans l'Institut national , et ils regarderont cette dignité recouvrée comme un des premiers élémens de leur splendeur future.

LIVRES DIVERS (1).

HISTOIRE NATURELLE.

ANNALES du Muséum d'Histoire naturelle; par les professeurs de cet établissement. 2.^e année. An XII — 1804.

Les deux premiers volumes de cet ouvrage sont terminés, et l'on voit qu'il répond parfaitement à l'annonce qui en avoit été faite dans le prospectus. En effet, on ne connoît aucun recueil sur les sciences naturelles, aussi remarquable par le choix des mémoires et la beauté des gravures. Comme le zèle des coopérateurs ne se ralentira point, et que les matériaux ne peuvent leur manquer, on est sûr que les volumes suivans ne présenteront pas moins d'intérêt.

Le Muséum possède, dans les trois règnes, la collection la plus riche qui ait jamais existé. Cette collection, due aux travaux successifs de plusieurs naturalistes, aux recherches d'une foule de voyageurs, aux dons reçus de tous les pays, s'est prodigieusement accrue dans les derniers temps par la réunion de divers cabinets de Hollande et d'Italie, et par les acquisitions que le premier Consul a faites pour la compléter. La description et la comparaison de ce qu'elle renferme de peu connu, et de ce quelle reçoit de nouveau, suffiroit pour composer un grand nombre de volumes; mais les

(1) Les articles marqués d'une * sont ceux dont nous donnerons un Extrait.

savans à qui ce dépôt est confié ne se bornent point à donner des descriptions et des analyses chimiques, ils cherchent surtout des résultats applicables, soit aux progrès de l'agriculture et des arts, soit à la théorie de la terre, soit à l'avancement de cette philosophie qui étudie les rapports que la nature a mis entre les êtres. Renonçant à toute hypothèse, ils n'admettent rien qui ne soit appuyé sur l'observation et l'expérience. Ainsi les Annales du Muséum présentent l'histoire de cet établissement ; elles font connoître ce qu'il renferme de plus curieux, ce qu'il reçoit de nouveau tous les jours, et les moyens de tirer de ces objets un parti avantageux ; enfin elles sont destinées à publier les observations et les découvertes des professeurs du Muséum, et celles de leurs correspondans qui concourent avec eux aux progrès des sciences. On y joint quelques notices historiques sur des naturalistes célèbres dont les découvertes ont fait époque, et sur lesquels on n'a rien écrit en France.

Les descriptions des objets nouveaux sont accompagnées de figures gravées par les meilleurs artistes. Il y a trente-une planches dans chacun des deux volumes qui viennent de paroître. Ces planches sont d'un travail plus ou moins recherché selon la nature des objets ; elles sont même imprimées en couleur, lorsque la couleur forme un caractère essentiel : ainsi on a donné de cette manière la figure des pierres qui se trouvent dans le corps de l'homme et des animaux ; et les gravures qui représentent l'anatomie des mollusques sont du fini le plus précieux.

On se propose de donner, dans une suite de mémoires, l'histoire des animaux dont on ne trouve plus les analogues vivans, mais dont les ossemens fossiles attestent l'existence antérieure à tous les

monumens humains. En ramassant ces ossemens épars, on est venu à bout de recomposer le squelette de plusieurs animaux, d'en déterminer les caractères, de décider s'ils étoient herbivores ou carnivores, et de s'assurer de la place qu'ils occupoient dans l'échelle des êtres.

Les plantes nouvelles qui fleurissent au jardin ou dans les serres, continueront d'être gravées, au besoin, avec tous les détails de la fructification. On donnera aussi des notices sur les plantes étrangères que le Muséum a acquises, et qu'il se propose de naturaliser en France, parce qu'elles sont utiles, et parce qu'elles peuvent vivre dans nos climats. C'est ce qu'on a déjà fait pour le jalap, pour le lin de la Nouvelle-Zélande, etc. C'est ce qu'on fera pour les patates, pour quelques fruits, et même pour les plantes d'agrément. Ainsi on publiera, dans un des prochains numeros, trois espèces d'un même genre qui sont au nombre des plus belles fleurs que l'on puisse cultiver, et on les grave en couleur pour en faire mieux connoître l'éclat et la beauté.

Les libraires chargés de l'impression des Annales, n'épargneront rien pour seconder les auteurs. Ils n'ont pas craint de faire des avances considérables, surtout pour les gravures, parce qu'ils sont sûrs que l'ouvrage sera d'autant plus recherché, qu'il sera plus connu, et qu'il augmentera de prix avec le temps.

Le prix de la souscription, franc de port pour les départemens et l'étranger, est de 30 fr. pour six mois, et de 54 fr. pour l'année; et pris à Paris, de 27 fr. pour six mois, et de 48 fr. pour l'année.

On souscrit à Paris, chez *Levrault, Schoell* et compagnie, libraires, quai Malaquais, au coin de la rue des Petits-Augustins; à Strasbourg, chez

Levrault et compagnie. En Allemagne le prix est de seize thal pour l'année.

Nous avons annoncé chaque cahier séparément, et nous continuerons à faire connoître ainsi ce que contient cet ouvrage intéressant.

M É D E C I N E.

JOURNAL de Médecine, Chirurgie, Pharmacie. Par les CC. CORVISART, LEROUX et BOYER, professeurs à l'école de Médecine de Paris. A Paris, chez Migneret; imprimeur, rue du Sépulchre, n.º 28. Tome VII. (Mois de Vendémiaire an XII.)

Les articles principaux contenus dans ce volume, sont : Observation sur une suppression d'urine de dix-sept mois; par G. VIEUSSEUX. — Observations et Réflexions sur la Fièvre jaune; par le C. FRANÇOIS. — Observation sur un Phlegmon considérable à la cuisse, suite de douleurs rhumatismales; par le C. SERRIÈRE. — Observation sur l'Opération césarienne vaginale; par Louis GAUTIER. — Suite de la Topographie médicale de la ville de Langres et de ses environs; par le C. ROBERT. — Observations météorologiques faites à Montmorency, dans le mois de thermidor; par L. COTTE. — Constitutions météorologiques et médicales, observées à Lille dans le mois de thermidor an XI; par DOURLIN.

B O T A N I Q U E.

LES LILIACÉES, par P. J. REDOUTÉ, peintre du Muséum national d'histoire naturelle. 7.º livraison. A Paris, chez l'Auteur, au Palais national des sciences et arts. De l'imprimerie de Didot jeune. An X. — 1802. In-folio.

Cette livraison de ce magnifique ouvrage contient

six plantes. La TULIPE de LÉCLUSE (*Tulipa Clusiana*), plante originaire de Perse, négligée, oubliée, confondue depuis longtemps par les botanistes, et à laquelle M. Decandolle donne avec raison le nom de celui qui en a fait le premier la description. — La TULIPE de CELS (*Tulipa Celsiana*), plante qu'on croit venir d'Orient, et qui ressemble beaucoup à la tulipe commune; cette plante est justement consacrée, dit M. Decandolle, au cultivateur botaniste, dont le jardin, toujours ouvert aux amis de l'histoire naturelle, sert à étendre le domaine de cette science, et qui en recule lui-même les bornes par des observations fines et variées sur la végétation et la physiologie des végétaux. — L'HÆMANTHE ÉCARLATE (*Hæmanthus coccineus*), connue vulgairement sous le nom de *Tulipe du Cap*, plante d'un effet admirable. — La GALAXIA A FLEURS D'IXIA (*Galaxia Ixiiflora*), jolie plante du Cap, et la VIEUSSEUXIE A TACHES BLEUES (*Vieusseuxia glaucopis*), déjà décrite par M. Decandolle dans deux excellens répertoires pour les sciences naturelles, les *Annales du Muséum* et le *Bulletin de la Société philomathique*.

Il n'y avoit autrefois que les fleurs peintes comme objets d'agrément, qui pussent mériter l'attention d'un amateur des arts; et les peintres fleuristes s'attachoient uniquement à rendre les belles couleurs des fleurs, sans s'arrêter à de petits détails qui établissent cependant leur différence avec d'autres fleurs du même genre. Les beaux recueils même qui pouvoient être considérés comme des ouvrages de botanique, tels que le superbe livre d'heures d'Anne de Bretagne, que l'on conserve dans le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale; les fleurs peintes par Rabel pour Henri IV,

qui sont dans le cabinet des estampes de la même bibliothèque, et même la superbe collection des plantes peintes sur vélin, commencées sous Louis XIII, par les ordres de son frère Gaston d'Orléans, et continuées jusqu'à ce jour, n'en faisoient pas voir les caractères botaniques. On peut dire la même chose des belles plantes gravées dans la collection du cabinet du roi. Mais vers la fin du dernier siècle, on a réuni l'exacritude la plus scrupuleuse à la beauté des formes : ce sont principalement les belles planches des ouvrages de L'Héritier qui ont commencé cette réforme, et ont introduit dans l'art ce perfectionnement. Les dessins de ces planches ont été faits par M. REDOUTÉ. Depuis ce temps, cet habile artiste s'est attaché à exprimer le plus scrupuleusement possible tous les caractères botaniques, sans rien faire perdre aux plantes, pour l'élégance des formes et la richesse des couleurs. *La collection des Liliacées* peut être regardée comme un chef-d'œuvre en ce genre. A. L. M.

E C O N O M I E.

X.^e, XI.^e, XII.^e et dernier Cahier de la première année de la *BIBLIOTHÈQUE PHYSICO-ÉCONOMIQUE*, instructive et amusante, à l'usage des Villes et des Campagnes; publiée par cahiers avec des planches, le premier de chaque mois, à commencer du 1.^{er} brumaire an XI, par une Société de Savans, d'Artistes et d'Agronomes, et rédigée par C. S. SONNINI, de la Société d'agriculture de Paris, et de plusieurs Sociétés savantes et littéraires.

Ces trois cahiers de 216 pages, complètent la première année; ils contiennent, entre autres ar-

tibles intéressans et utiles : *Moyen éprouvé pour nettoyer les Arbres fruitiers et les préserver de la mousse et des insectes* ; — *Manière de conserver les Artichauts pour être mangés l'hiver* ; — *Moyen de préserver de la rouille les ustensiles de fer et d'acier* ; — *Machine pour faciliter les opérations de l'arpentage* ; — *Manière de rendre le lustre aux vitres anciennes et ternies* ; — *Nouvelle méthode pour recoller le trèfle* ; — *Moyen de se procurer à très-peu de frais un vinaigre très-fort* ; — *Manière utile et expéditive de faner* ; — *Machine à hacher les gros légumes pour les bestiaux* ; — *Manière d'engraisser les pigeonneaux, et de conserver les pommes de terre pendant plusieurs années, etc. etc.*

Le prix de l'abonnement de la seconde année de cette Bibliothèque est, comme pour la première, de 10 fr. pour les douze cahiers, que l'on recevra mois par mois, francs de port par la poste. La lettre d'avis et l'argent doivent être affranchis et adressés à F. Buisson, imprim.-libraire, rue Hautefeuille, n.º 20, à Paris. On peut aussi, pour éviter les frais, envoyer l'argent par un mandat sur Paris.

JURISPRUDENCE.

CODE CIVIL, contenant la série des lois qui le composent avec les motifs, les rapports faits au Tribunal, et les discours prononcés au Corps législatif, suivi d'une table raisonnée des matières ; par l'auteur du Dictionnaire forestier. Livre 3.º
A Paris, chez Garnery, libraire, rue de Seine. 1 vol. in-8.º, 2 fr., et 2 fr. 75 cent. franc de port. On trouve chez le même le livre 1.º du même ouvrage, 1 vol in-8.º, 3 fr. 50 cent., et 5 fr franc de port.

CODE CIVIL, contenant le texte seul de chaque loi, les lois transitoires, et une table analytique et raisonnée des matières; édition soigneusement revue et collationnée sur le Bulletin des Lois. Livres 1.^{er} et 3.^e A Paris, chez Garnery, libraire, rue de Seine 2 vol. in-32, 1 fr., et 1 fr. 50 cent. franc de port.

P E I N T U R E.

VIES et Œuvres des Peintres les plus célèbres de toutes les écoles, Recueil classique contenant l'œuvre complète des peintres du premier rang et leurs portraits, les principales productions des artistes de deuxième et troisième classes, un abrégé de la vie des peintres grecs, et un choix des plus belles peintures antiques, réduit et gravé au trait d'après les estampes de la bibliothèque nationale et des plus riches collections particulières; publié par C. P. Landon, peintre. A Paris, chez l'auteur, quai Bonaparte, n.º 23 Imprimerie de Chaigneau aîné. An xi — 1803. De 48 pages.

Nous avons donné le prospectus de cette utile entreprise à laquelle ont applaudi tous les amis des arts, et qu'ils s'empresseront sûrement de favoriser. L'estimable éditeur ne s'est pas contenté de donner le trait des estampes qui sont à la bibliothèque nationale, il a puisé dans les collections et les portes feuilles de plusieurs particuliers. Aussi cette collection des ouvrages des peintres sera la plus complète de toutes celles qui ont paru jusqu'à ce jour.

Cette intéressante entreprise commence par l'œuvre de Dominique Zampieri, dit le Dominiquin. Les estampes sont précédées d'une vie très-bien

faite de ce grand maître. Le nombre des planches qui composent ce volume est de 48 si ples et 12 doubles. La classification est celle que l'auteur devoit naturellement adopter. Il a réuni autant qu'il étoit possible les tableaux qui décorent un même édifice : la gravure a la légèreté de touche nécessaire pour rendre la finesse des détails et conserver la correction des formes. Au bas de chaque planche est une courte indication des sujets, en françois, en allemand et en anglais : la table contient des explications peu étendues, mais suffisantes. Le but de l'auteur n'est pas de disserter sur les ouvrages des peintres, mais de mettre sous les yeux une collection qui puisse servir pour toutes les dissertations que l'on voudra lire ou composer. Il indique à chaque tableau le nom du maître qui en a donné la meilleure gravure, ce qui peut être fort utile pour les amateurs. A. L. M.

MANUEL du Muséum françois, ou Description analytique et raisonnée de chaque tableau, avec une gravure au trait, tous classés par écoles et par œuvres des grands maîtres, par F. E. T. M. D. L. J. N. Quatrième livraison, comprenant l'Œuvre de Raphaël, 1 volume in 8.° avec 59 gravures. Prix, 9 fr. pour Paris et 10 fr. 50 cent. franc de port par toute la République. Il en a été tiré un petit nombre d'exemplaires sur papier vélin; prix 18 fr. et 19 fr. 50 cent. franc de port. A Paris, chez Treuttel et Wurtz, libraires, quai Voltaire, n.° 2; et à Strasbourg, même maison de commerce, grand'rue, n.° 15.

Cet ouvrage qui donne une description historique et raisonnée des tableaux des grands maîtres com-

posant le Musée national, intéresse également les artistes et tous les amis des beaux-arts. Cette nouvelle livraison justifie de plus en plus l'opinion avantageuse qu'on a dû concevoir d'un travail, entrepris par un littérateur distingué, qui réunit toutes les qualités nécessaires, sentiment délicat, goût exquis, et une profonde connoissance de l'art.

Le Manuel du Muséum comprendra tous les chefs-d'œuvres exposés au Musée; il est publié par livraisons successives de plus ou moins d'étendue; chaque livraison donne l'œuvre d'un grand maître, avec une notice sur sa vie et une gravure au trait de chaque tableau. T.

S C U L P T U R E.

GALERIES des Antiques, ou Esquisses des Statues, Bustes et Bas-reliefs, fruit des conquêtes de l'armée d'Italie; par Aug. LEGRAND. A Paris, chez Ant. Aug. Renouard. XI—1803. In-8.° avec gravures.

Les figures de cet ouvrage ne sont pas des chefs-d'œuvres; mais aussi il faut considérer qu'il coûteroit bien davantage, si elles étoient habilement exécutées et terminées: elles suffisent pour rappeler à ceux qui ont visité le Musée, un souvenir de ce qu'ils ont vu, et pour donner à ceux qui ne peuvent venir à Paris une idée de ce qu'il contient. Dans ces gravures, on en distingue une très-belle, c'est le Laocoon, gravé par l'excellent artiste Saint-Aubin, dont l'estampe décore aussi le frontispice de la belle traduction du *Laocoon* de Lessing, par M. Vanderbourg; traduction qui se vend chez le même libraire. A. L. M.

P O L I T I Q U E .

Du vrai Gouvernement de l'Espèce humaine; par HERRENSCHWAND. Paris. Didot aîné, 1 vol. in-8°. Belle édition, broché 4 fr. et franc de port, 5 fr. A Paris, chez Deterville, libraire, rue du Battoir, n.° 16, quartier Saint - André - des - Arcs.

G É O G R A P H I E .

Atlas des commençans, à l'usage des Ecoles centrales et des Maisons d'éducation, accompagnées d'explications géographiques et cosmographiques; auxquelles on a joint une carte de France, avec des détails particuliers sur les départemens; par P. G. CHANLAIRE, l'un des auteurs de l'Atlas national. Ouvrage comprenant la Géographie ancienne et la Géographie moderne; par Edme MENTELLE, membre de l'Institut national. A Paris, chez les auteurs, Edme Mentelle, galerie du Muséum, n.° 19; P. G. Chanlaire, rue Geoffroy-l'Angevin, n.° 328; et chez Levrault et Schoell, libraires, quai Malaquai. An xi—1803, in-4.° de 30 pages.

V O Y A G E S .

* *VOYAGE de F. HORNEMANN, dans l'Afrique septentrionale, depuis le Caire jusqu'à Mourzouk, capitale du royaume de Fezzan, suivi d'éclaircissemens sur la Géographie de l'Afrique; par M. RENNELL, traduit de l'anglois, par... , et augmenté de notes et d'un mémoire sur les Oasis, compose principalement d'après les auteurs arabes; par L. LANGLÈS, membre de l'Institut national des Sciences et des Arts, etc., orné de 2 cartes.*

Paris, chez *Dentu*, imprimeur-libraire, palais du Tribunal, galeries de Bois, n.º 240. An XI—1803.
2 volumes in-8º.

- * *VOYAGE fait dans les départemens nouvellement réunis, et dans les départemens du Bas-Rhin, du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme; par A. G. CAMUS, membre de l'Institut national.* A Paris, chez *Baudouin*, imprimeur de l'Institut national, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 1131. An XI—1803, 2 vol. in-12. avec des gravures.

E D U C A T I O N.

MANUEL DES ENFANS ET DES ADOLESCENS, ouvrage contenant des principes de lecture (françoise et latine), de morale, de grammaire, d'histoire, de géographie et d'arithmétique, à l'usage des écoles du premier et du second degré; par J. E. J. F. BOINVILLIERS, correspondant de l'Institut national de France, etc., troisième édition revue, corrigée et augmentée. A Paris, chez *Hocquart*, rue de l'Eperon, n.º 1; *Genets*, jeune, rue de Thionville; à Versailles, chez *Locard*, rue du commerce, n.º 18; à Rouen, chez l'auteur, au Lycée de cette ville. Prix, 1 fr. 50 c.

H I S T O I R E.

- * *NOUVEAUX MÉMOIRES historiques sur la Guerre de Sept ans; par M. DE RETZOW, ancien capitaine au service de Prusse; traduits de l'allemand.* 2 gros volumes in-8º. Prix, 12 fr. pour Paris, et 16 fr. franc de port par toute la République.

On en a tiré un petit nombre d'exemplaires sur papier vélin.
Prix, 24 fr. pour Paris, et 28 fr. franc de port.

A Paris, chez *Treuttel et Würtz*, libraires, quai Voltaire, n.º 2; et à Strasbourg, même maison de commerce, Grand'rue, n.º 15.

Les Mémoires de M. RETZOW mettent dans un nouveau jour, et les principaux événemens de la guerre de Sept ans, et le caractère personnel du grand Frédéric. On y trouve une multitude d'anecdotes piquantes et neuves sur ce grand homme et sur plusieurs personnages remarquables par le rôle qu'ils ont joué durant la guerre de Sept ans.

Ces Mémoires, publiés d'abord en langue allemande, ont fait une grande sensation en Allemagne; ils seront sans doute également bien accueillis en France. Les François qui, par la guerre de la révolution, ont mis le sceau à leur gloire militaire, portent encore à la mémoire de Frédéric, un intérêt qui les honore, autant qu'il honore la cendre du grand homme. T...

A N T I Q U I T É S.

* *MONUMENS ANTIQUES inédits ou nouvellement expliqués : Collection de Statues, Bas-reliefs, Bustes, Peintures, Mosaïques, Gravures, Vases, Inscriptions et Instrumens, tirés des Collections nationales et particulières, et accompagnés d'un texte explicatif par A. L. MILLIN, conservateur des Médailles, des Pierres gravées et des Antiques de la Bibliothèque nationale de France, professeur d'histoire et d'antiquités, etc. Tome II.— 1.^{re} livraison. A Paris, chez Laroche, maison de l'auteur, à la Bibliothèque nationale, rue Neuve-des-Petits-Champs, n.º 11, au coin de celle de la Loi, Fuchs, rue des Mathurins, hôtel de Cluny; Levrault, quai Malaquais.*

Cette livraison contient , 1.° la description d'une Pierre gravée du cabinet de M. de Hoorn , représentant l'Amour ; 2.° celle d'un beau Vase grec de la collection de M. Hope , représentant la victoire de Thésée sur le Minotaure (cette dissertation est accompagnée de trois gravures , dont l'une donne la forme du vase ; la seconde et la troisième , les deux peintures curieuses dont il est orné) ; 3.° la description du Bas-relief qui représente la procession des Panathénés , et qui décoroit autrefois la frise extérieure de la *cella* du temple de Minerve à Athènes , d'où M. Choiseul-Gouffier l'a fait transporter (ce beau monument , qui paroît ici pour la première fois , est actuellement au musée Napoléon) ; 4.° la description d'une belle Intaille du cabinet de M. de La Turbie , représentant la mort d'Achille. Les deux planches qui offrent les pierres expliquées dans la première et la quatrième dissertation , sont exécutées par M. Saint-Aubin , d'après les dessins de M. Dubois.

Chaque volume de cet ouvrage , imprimé à l'imprimerie de la République , sur beau papier , est composé de cinquante feuilles de texte , d'au moins quarante planches , et distribué en six livraisons. Chaque livraison coûte 6 fr. prise à Paris , et 6 fr. 60 cent. franche de port dans les départemens. L'ouvrage aura six volumes , et sera terminé en moins de quatre années.

Ceux qui voudront souscrire d'avance pour un volume ne paieront que 33 fr. au lieu de 36 , plus 3 fr. 60 cent. pour le port dans les départemens. L'auteur fait seul les frais de l'ouvrage , et garantit qu'il sera terminé.

Les acquéreurs et souscripteurs sont priés d'envoyer leur nom et leur adresse au C. Laroche , afin

d'être compris dans la liste qui sera imprimée en tête du second volume. Cette liste et le titre du tome II seront donnés avec la sixième livraison.

CHOIX de Costumes civils et militaires des peuples de l'antiquité, leurs Instrumens de Musique, leurs Meubles et les Décorations intérieures de leurs Maisons, d'après les monumens antiques, avec un texte tiré des anciens auteurs; dessiné, gravé et rédigé par N. X. WILLEMIN. 15.^e livraison (1).

Cette livraison contient plusieurs instrumens de musique, des vases à boire, des anses de vases d'une très-belle forme, des représentations de repas antiques, différentes bordures. Il y a avec ces planches une feuille de texte. Les exemples de M. Willemin sont pris des bons modèles. Beaucoup de monumens sont inédits; et on doit desirer la continuation de cet ouvrage utile. A. L. M.

M É L A N G E.

ALMANACH DES DAMES, pour l'an XII (1804), composé d'un Recueil de Poésies en grande partie

(1) Cet ouvrage petit *in-folio*, composé de cent cinquante planches environ, est divisé en trois parties; il traite des habitans de l'Afrique, de l'Asie et de l'Europe, en commençant par les Ægyptiens, et en finissant par les François.

Il paroît, tous les deux mois, une livraison de six planches imprimées sur papier grand raisin vélin de Buge, caractères de Didot, dont le prix est de 9 f.

Il en a été tiré un petit nombre d'exemplaires avant la lettre sur papier grand lys superfin vélin.

On souscrit à Paris, chez l'Auteur, seul propriétaire de l'ouvrage, rue de Seine, hôtel de la Rochefoucault, faubourg Saint-Germain.

inédites des meilleurs auteurs français, orné de six gravures, par LAMBERT et FORESTIER, représentant Phèdre et Hippolyte, par GUÉRIN; l'Enlèvement d' Hélène, par le GUIDE; la Mort d'Eurydice, par POUSSIN; la Communion de Saint-Jérôme, par DOMINIQUIN; la Descente de Croix, par RUBENS; l'Apparition du Christ aux saintes femmes, par A. LA HIRE, et de trois morceaux de musique, par RICHOMME. A Paris, chez *Henrichs*, à l'ancienne librairie de Dupont, rue de la Loi, n.º 1231; chez *Fuchs*, rue des Mathurins; chez *Levrault, Schoell et compagnie*, quai Malaquai; et chez *Lenormand*, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois. 1 vol. in-16 de 224 pages, papier vélin. Prix, broché, 5 fr., relié en veau, 7 fr., et en maroquin, tranches dorées, 7 fr. 50 cent.

On trouve dans cet almanach des poésies fort agréables; les cinq gravures sont charmantes; ce recueil convient parfaitement aux dames à qui il est destiné.

- * *MÉLANGES de Littérature, publiés par J. B. A. SUARD, membre et secrétaire perpétuel de la Classe de la Langue et de la Littérature françaises de l'Institut national de France.* A Paris, chez *Dentu*, imprimeur-libraire, palais du Tribunat, galeries de bois, n.º 240. An XII — 1803. 3 vol. in-8.º



Table des Articles contenus dans ce Numéro.

LITTÉRATURE GRECQUE.

Les Ethiopiennes, ou Théagènes et Chariclée, roman écrit en grec par *Héliodore*; traduction nouvelle et exacte, avec des notes, par *N. Quenneville*. 289

BIOGRAPHIE.

Histoire militaire et politique de François de Beaumont, baron des Adrets, avec des notes; par *J. C. Martin*. 304

CHRONOLOGIE.

Projet d'une parfaite division du Temps et du Calendrier; par *M. Wernebourg*. 307

POLITIQUE.

Institutions du droit de la nature et des gens; par *M. Gérard de Rayneval*. 324

ARCHÉOLOGIE.

Troisième Dissertation sur la Toilette des anciennes Romaines; traduites de l'allemand de *M. Boettiger*. 341

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Nouvelles de Constantinople. 369

Nouvelles de Londres. *Ibid.*

Notice bibliographique des ouvrages qui ont paru en Angleterre, sur les arts, les manufactures, le commerce, la technologie, etc., pendant les années 1799 et 1800. 370

Lettre du docteur Louis Valentin de Nancy, au professeur Millin, à Paris, sur les monumens antiques transportés d'Égypte à Londres. 379

Nouvelles d'Augshbourg. 383

Nouvelles de Florence. 384

FRANCE.

Découverte d'Antiquités à Aix. *Ib.*
Programme d'un prix proposé par la Société des sciences et des arts de Grenoble. 386

Programme de la Société de médecine de Bordeaux, du 25 fructidor au xi. 388.

Note sur le célèbre helléniste Brunck, mort à Strasbourg. 391

PARIS.

Nomination à l'Institut national. 507
Notice des travaux de la Classe des beaux-arts de l'Institut national, pendant l'an xi, par Joachim Le Breton; lue dans la séance publique du 8 vendémiaire an xii. 508

LIVRES DIVERS.

Histoire naturelle.

Annales du Muséum d'Histoire naturelle; par les professeurs de cet établissement. Seconde année. An xii—1804. 417

Médecine.

Journal de médecine, chirurgie, pharmacie; par les CC. Corvisart, Leroux et Boyer. 420

Botanique.

Les Liliacées; par P. J. Redouté. Septième livraison. *Ibid.*

Economie:

X, XI et XII et dernier Cahier de la première année de la Bibliothèque physico-économique, instructive et amusante, à l'usage des villes et des campagnes; publiée par une Société de Savans, d'Artistes et d'Agronomes, et rédigée par C. S. *Sonnini*. 422

Jurisprudence.

Code civil, contenant la série des lois qui le composent, etc. 425
Code civil, contenant le texte seul de chaque loi, etc. 424

Peinture.

Vies et Oeuvres des Peintres les plus célèbres de toutes les écoles; publié par C. P. *Landon*. *Ibid.*
Manuel du Muséum françois, par F. E. T. M. D. L. I. N. Quatrième livraison. 425

Sculpture.

Galerie des Antiques; par Aug. *Legend*. 426

Politique.

Du vrai gouvernement de l'Espèce humaine; par *Herrenschwund*. 427

Géographie.

Atlas des Commencans, à l'usage des écoles centrales et des mai-

sons d'éducation, etc.; par P. G. *Chanlais*. *Ibid.*

Voyages.

Voyage de F. Hornemann dans l'Afrique septentrionale, depuis le Caire jusqu'à Mourzouk; par M. *Rennell*. *Ibid.*
Voyage fait dans les départemens nouvellement réunis, et dans les départemens du Bas-Rhin, du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme; par A. G. *Camus*. 428

Education.

Manuel des Enfans et des Adolescents; par J. E. J. F. *Boinville*. *Ibid.*

Histoire.

Nouveaux Mémoires historiques sur la guerre de Sept ans; par M. *de Retzow*. *Ibid.*

Antiquités.

Monumens antiques inédits ou nouvellement expliqués; par A. L. *Millin*. Tome II. 1re livrais. 429
Choix de Costumes civils et militaires des peuples de l'antiquité, etc.; dessiné, gravé et rédigé par N. X. *Willemain*. XVe livr. 431

Mélanges.

Almanach des Dames, pour l'an XII—1804. *Ibid.*
Mélanges de littérature, publiés J. B. A. *Suard*. 432

A V I S.

Ceux qui desirent faire annoncer leurs ouvrages dans quelques-uns des meilleurs journaux de l'Allemagne, peuvent en remettre un exemplaire au bureau de ce journal.



